PUBLICATIONS DE L'INSTITUT DE MISSIOLOGIE
DE L'UNIVERSITE PONTIFICALE D'OTTAWA

I

LES MISSIONS CATHOLIQUES DANS L'OUEST CANADIEN

(1818 - 1875)

par

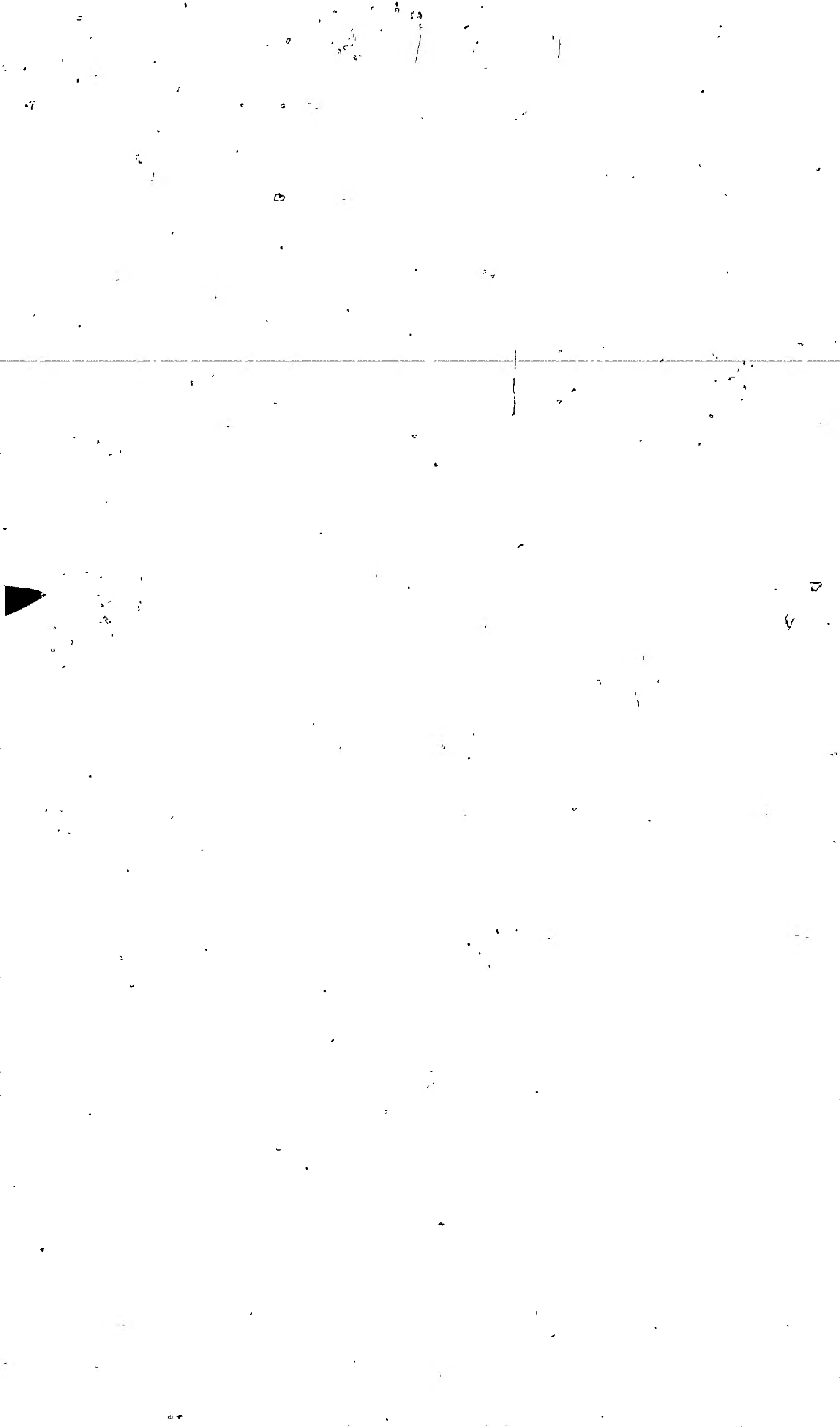
JOSEPH-ETIENNE CHAMPAGNE, O.M.I.

directeur de l'Institut de Missiologie
de l'Université d'Ottawa.

EDITIONS DES ETUDES OBLATES
Scolasticat Saint-Joseph
Ottawa

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITE
Avenue Laurier Est
Ottawa

1949



LES MISSIONS CATHOLIQUES DANS L'OUEST CANADIEN

DU MÊME AUTEUR :

MANUEL D'ACTION MISSIONNAIRE. Préface de Son Em. le card. J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., arch. de Québec. Ottawa, Editions de l'Université, 1947, 840 pages.

MANUAL OF MISSIONARY ACTION. A translation by Roy L. Laberge. Ottawa, University of Ottawa Press, 1948, 743 pages.

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT DE MISSIOLOGIE
DE L'UNIVERSITE PONTIFICALE D'OTTAWA

I

LES MISSIONS CATHOLIQUES DANS L'OUEST CANADIEN

(1818 - 1875)

par

JOSEPH-ETIENNE CHAMPAGNE, O.M.I.

directeur de l'Institut de Missiologie
de l'Université d'Ottawa.

EDITIONS DES ETUDES OBLATES
Scolasticat Saint-Joseph
Ottawa

EDITIONS DE L'UNIVERSITE
Avenue Laurier Est
Ottawa

1949

NIHIL OBSTAT

Ottavæ, die 25a Januarii, 1949.

Eugenius MARCOTTE, O.M.I.
Mauritius GILBERT, O.M.I.

IMPRIMI POTEST

Marianopoli, die 2a Februarii, 1949.

Stanislas LAROCHELLE, O.M.I.
superior provincialis.

IMPRIMATUR

Ottavae, die 2a Februarii, 1949.

† Alexander VACHON,
archiepiscopus Ottaviensis.

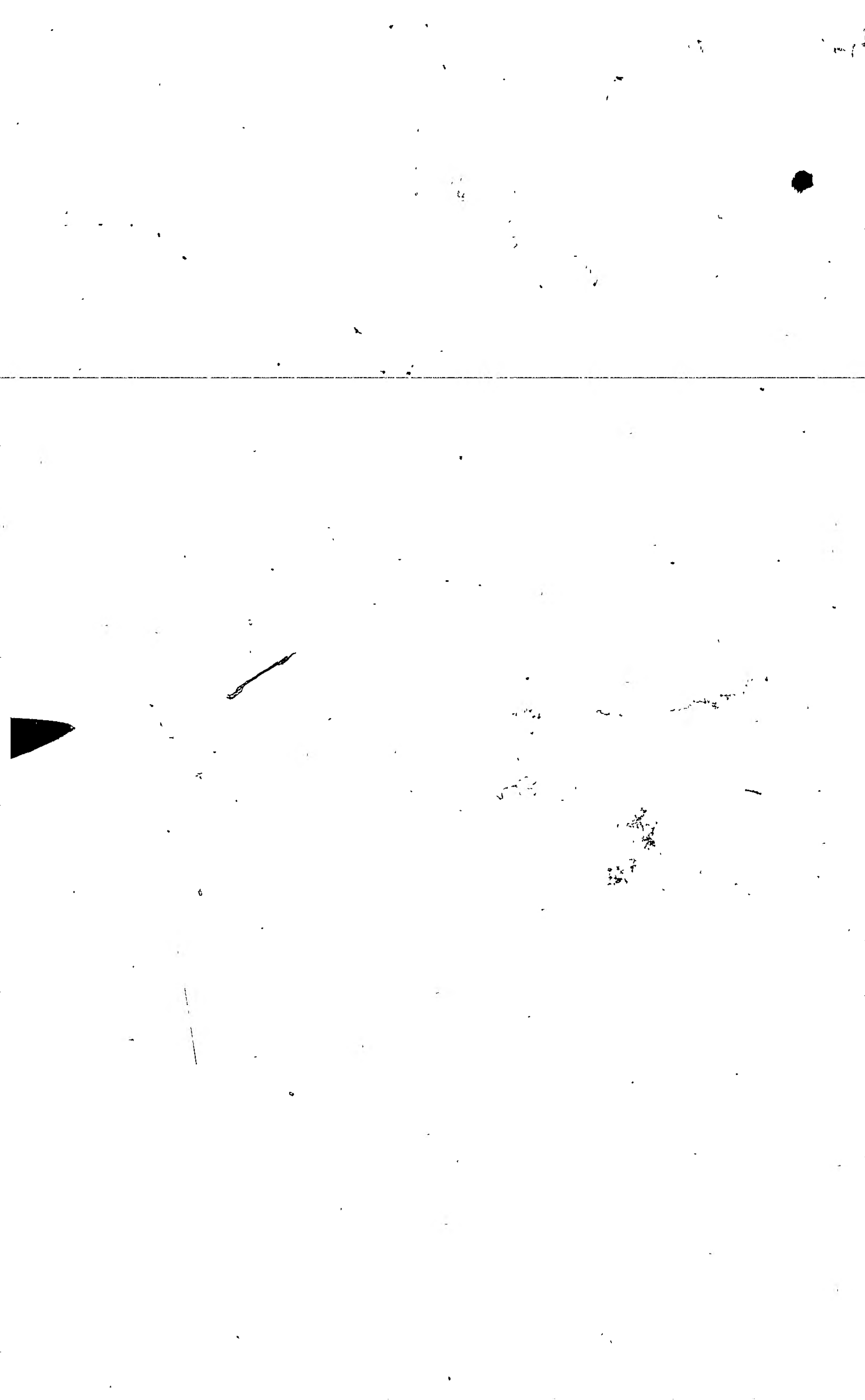
AVANT-PROPOS

L'étude que nous présentons ici veut être une synthèse historique de l'apostolat missionnaire dans l'Ouest canadien. Bien que ce thème ait eu l'honneur de nombreuses monographies, il n'existe pourtant aucune histoire générale des missions de l'Ouest canadien qui permette de suivre, sans solution de continuité, le merveilleux épanouissement de la semence apostolique jetée dans la vallée de la rivière Rouge par Mgr Provencher et les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée. Il nous a donc paru opportun et utile d'entreprendre cette histoire des origines de l'Eglise de l'Ouest canadien ainsi que de la première phase de son organisation et de son développement.

Cette étude d'ensemble est loin d'être complète et définitive. Il nous aurait fallu pour cela exploiter à fond les archives religieuses et civiles de l'Ouest, de Saint-Boniface et d'Edmonton surtout. Nous livrons donc le résultat de nos recherches comme un travail de déblaiement qui prépare le terrain à l'édification d'une œuvre plus ample et plus achevée que nous projetons de publier dès que nous aurons fini de compulser les archives de l'Ouest. Dans sa forme actuelle, néanmoins, notre travail s'appuie sur les documents les plus authentiques ; nous osons croire que les faits que nous présentons demeureront acquis pour l'histoire.

Joseph-Etienne CHAMPAGNE, O.M.I.





BIBLIOGRAPHIE DE L'INTRODUCTION.

Annuaires du Canada, 1930 et 1931. Ottawa, Bureau Fédéral de la Statistique. F. A. Acland, Imprimeur du Roi. 1107 et 1165 pages.

Blackfeet Indians. St. Paul, Minn., 1895. (Copyright Great Northern Railway.)

BLANCHET, G. H., *Keewatin and Northeastern Mackenzie*. Ottawa, F.A. Acland, King's Printer, 1930, 78 pages.

— *Great Slave Lake Areas, Northwest Territories*. Ottawa, Department of the Interior. F.A. Acland, King's Printer, 1926, 58 pages.

BURPEE, Lawrence J., *An Historical Atlas of Canada*. Toronto, Nelson & Sons Ltd., 1927, 32-48 pages.

BURWASH, G. H., *Canada's Western Arctic*. Ottawa, Department of the Interior. F.A. Acland, King's Printer, 1931, 116 pages.

Handbook of Indians of Canada. Published as an Appendix to the Tenth Report of the Geographic Board of Canada. Reprinted from *Handbook of American Indians North of Mexico*, published as Bulletin 30, Bureau of American Ethnology. Ottawa, Parmelee, King's Printer, 1913, 632 p.

JENNESS, Diamond, *The Indians of Canada*. Ottawa, Department of Mines. F.A. Acland, King's Printer, 1932, 446 pages.

KITTO, F.H., *The North West Territories* 1930. Ottawa, Department of the Intérior, F.A. Acland, Printer to the King's Most Excellent Majesty, 1930, 137 pages.

— *The Hudson Bay Region*. Ottawa, Department of the Interior, F.A. Acland, King's Printer, 1929, 50 pages.

— *Manitoba*. Ottawa, Department of the Interior, F.A. Acland, King's Printer, 1931, 191 pages.

— *La région de la rivière La Paix*. Ottawa, Ministère de l'Intérieur. Imprimerie nationale, 1928, 100 pages. (Traduction de la 2e édition.)

LE JEUNE, L., O.M.I., *Dictionnaire général du Canada*. Université d'Ottawa. 2 vol., 862 et 827 pages.

MORICE, A.-G., O.M.I., *Disparus et Survivants*. Winnipeg, 1928, 371 pages.

— *The Great Déné Race*. St. Gabriel-Mödling, Near Vienna, Austria, Administration of *Anthropos*, 236 pages.

— *Notes on the Western Dénés*. Transactions of the Canadian Institute. Session 1892-1893.

Natural Resources of Quebec. Ottawa, Department of the Interior. F.A. Acland, King's Printer, (Revised Edition), 1929, 132 pages.



PETITOT, Emile, O.M.I., *Traditions Indiennes du Canada Nord-Ouest.* Paris, 1886, 521 pages.

— *Monographie des Déné-Dindjié.* Paris, 1876.

— *Mémoire abrégé sur la géographie de l'Athabaska-Mackenzie et des grands lacs du bassin Arctique de l'Amérique.* Rapport présenté à la Société de Géographie de Paris, in *Missions des O.M.I.,* 1875, p. 122-248.

— *Coup d'œil sur la Nouvelle-Bretagne,* in *Missions,* 1867, p. 331-355.

— *Etude sur la nation Montagnaise,* in *Missions* 1867, p. 484-547 et 1870 p. 270-279.

SAINDON, Emile, O.M.I., *En missionnant.* Ottawa, Imprimerie du "Droit", 1928, 79 pages.

STUART, Duncan, *The Canadian Desert.* Calgary, The Albertan Publishing Co. Ltd., 16 pages.

TACHÉ, Mgr Alexandre, O.M.I., *Esquisse sur le Nord-Ouest de l'Amérique.* Montréal, Beauchemin et Fils, 2e édition, 1901, 184 pages.

The Yukon Territory 1926. Ottawa, Department of the Interior. F.A. Acland, King's Printer, 1926, 100 pages.

TRÉMAUDAN, Auguste-Henri, *Histoire de la Nation Métisse dans l'Ouest Canadien.* Montréal, Ed. Albert Lévesque, 1936, 448 pages. Voir aussi la critique de ce livre par le P. MORICE, O.M.I., dans "La Race Métisse. Etude critique en marge d'un livre récent", in *Revue de l'Université d'Ottawa,* t. 7, 1937, p. 160-193 ; 364-380 ; 475-495 ; t. 8, 1938, p. 79-107.

TURQUETIL, Mgr Arsène, O.M.I., "Notes sur les Esquimaux de la Baie d'Hudson", in *Anthropos,* t. 21, 1926, p. 419-434.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE.

ADAM, G. Mercer, *The Canadian North-West: Its History and Its Troubles, from the Early days to the Era of the Railway and the Shelter; with incidents of Travel in the Region, and the Narrative of Three Insurrections.* Toronto, Rose Publishing Co. 1885, VIII - 390 pages.

ALLAIRE, J.-B.-A., *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français.* T. 1, Montréal, Imprimerie de l'Ecole catholique des Sourds-Muets, 1910, 543 pages; t. 2, Saint-Hyacinthe, Imprimerie de "La Tribune", 1908, 623 pages.

Annales de la Propagation de la Foi.

Archives générales des Oblats de Marie Immaculée. Rome, Maison générale.

ARMOR, Philippe d', "Bribes d'histoire locale". Série d'articles parus en 1933 dans *la Survivance,* journal publié à Edmonton, Alberta.

BENOIT, Dom, *Vie de Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface.* Montréal, Librairie Beauchemin, 1904. 2 vol., 610 pages et 936 pages.

BLACK, Norman Furgus, *History of Saskatchewan and the Old North West.* Regina, Sask., North West Historical Company, 1913, XXIV - 605 pages.

Catholic Centennial Souvenir, 1812-1912. Winnipeg, The West Canada Publishing Co., 1912, 93 pages.

Censuses of Canada, 1665-1871, 1941.

Cloches de Saint-Boniface. Périodique fondé en 1902.

DAWSON, S.J., *Rapport de l'exploration de la contrée située entre le lac Supérieur et la Colonie de la Rivière Rouge, et entre ce dernier endroit et les rivières Assiniboine et Saskatchewan.* Toronto, John Lovel, 1859, 47 pages et 6 cartes.

DUCHAUSSOIS, Pierre, O.M.I., *Aux Glaces Polaires.* Paris, Spes, nouv. éd. 1928, 444 pages.

— *Apôtres Inconnus.* Paris, Spes, 251 pages.

— *Femmes Héroïques. Les Sœurs Grises Canadiennes aux Glaces Polaires.* Paris, Spes. nouv. éd. 1933, 247 pages.

DUGAS, G., ptre, *L'Ouest Canadien: sa découverte par le Sieur de la Vérendrie, son exploitation par les compagnies de traiteurs jusqu'à l'année* 1822. Montréal, Cadieux et Dérome, 1896, 413 pages.

FERNAND-MICHEL, *Dix-Huit ans chez les sauvages. Voyages et missions de Mgr Faraud.* Paris et Bruxelles, Regis Ruffet et Cie Successeurs, 1866, 456 pages.

FREMONT, D., *Mgr Provencher et son temps.* Winnipeg, Ed. de La Liberté, 1935, 292 pages.



GIRAUD, Marcel, *Le Métis canadien. Son rôle dans l'histoire des provinces de l'Ouest.* Paris, Institut d'Ethnologie, 1945, LVI-1296 pages, VIII pl.

GROUARD, Mgr Emile, O.M.I., *Souvenirs de mes soixante ans d'apostolat dans l'Athabaska-Mackenzie.* Lyon, Œuvre Apostolique de Marie Immaculée, 440 pages.

HERMANT, Léon, O.M.I., *Le Serviteur de Dieu Vital-Justin Grandin.* Bruxelles, Bureau du "Messager de Marie Immaculée", 1938, 174 pages.

HIND, Henry Youle, *Territoire du Nord-Ouest.* Rapports des progrès ; aussi un rapport général sur l'expédition d'exploration de l'Assiniboine et de la Saskatchewan faite en vertu d'instructions du Secrétaire provincial. Toronto, John Lovell, 1859, 207 pages.

HUGHES, Katherine, *Father Lacombe. The Black-Robe Voyageur.* Toronto, William Briggs, 1911, 467 pages.

JONQUET, E., O.M.I., *Mgr Grandin.* Montréal, 20 rue Saint-Vincent, 1903, 531 pages.

LE CHEVALIER, Jules, O.M.I., "Démembrement du vicariat de la Rivière Rouge durant l'administration de Mgr Taché", in *Etudes Oblates,* t. 4, 1945, pages 67-136.

LEGAL, Mgr Emile, O.M.I., *History of the Catholic Church in Alberta.* 174 p.

Le Père Lacombe d'après ses mémoires et souvenirs recueillis par une Sœur de la Providence. Montréal, Imprimerie du "Devoir", 1916, 547 pages.

MACKAY, Douglas, *The Honourable Compagny. A History of the Hudson's Bay Company.* New York, Tudor Publishing Co., 1939, XII - 396 pages.

MORICE, Adrien, O.M.I., *A Critical History of the Red River Insurrection after official documents and non-Catholic sources.* Winnipeg, Canadian Publishers, 1935, 375 pages.

— *Dictionnaire historique des Canadiens et des Métis français de l'Ouest.* Montréal, Granger Frères, 2e éd., 1912, 355 pages.

— *L'abbé Emile Petitot et les découvertes géographiques du Canada.* Québec, Imprimerie de l'Action Sociale, 1925, 56 pages.

— *Histoire de l'Eglise Catholique dans l'Ouest Canadien.* Montréal, Granger Frères, 1912-1923. 4 vol.

— *La race métisse. Etude critique en marge d'un livre récent.* Winnipeg, 1938, 91 pages.

Missions de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. Périodique fondé en 1862.

Missions Catholiques de Lyon.

Northwest Review. 60th Anniversary Number. Winnipeg, 1912, 124 pages.

NORTON, Sister Mary Aquinas, *Catholic Missionary Activities in the North-West,* 1818-1864. Washington, D.C., The Catholic University of America, 1930.

Notice sur la Rivière Rouge, dans le Territoire de la Baie d'Hudson. (Cet opuscule publié dans les *Mélanges Religieux* imprimés à Montréal en 1843 est probablement dû à la plume de Mgr Provencher, comme on peut s'en rendre compte par le contexte. Le texte que nous utilisons est celui reproduit par *les Cloches de Saint-Boniface,* 1927, pages 88, 113, 177, 202, 229, 251, 278).

Notices nécrologiques des membres de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. 7 vol.

NUTE, Grace Lee, *Documents Relating to Northwest Missions* 1815-1827.—St. Paul, Minnesota Historical Society, 1942, XIX - 469 pages.

OLIVIER, E.-H., *Le Nord-Ouest Canadien : son évolution primitive et ses archives législatives.* Procès-verbaux des conseils de la colonie de la Rivière Rouge et du Département du Nord de la Terre de Rupert. Ottawa, Imprimerie du Gouvernement, 1917, 2 vol.

ORTOLAN, Théophile, O.M.I., *Cent ans d'Apostolat dans les deux Hémisphères.* T. 2, Paris, Librairie des Annales, 1915, 478 pages ; t. 4, Paris, Lethielleux, 1932, 468 pages.

Petites Annales de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. Périodique fondé en 1891.

PHILIPPOT, Aristide, O.M.I., *Le Frère Alexis Reynard, O.M.I.,* 1828-1875. Notre-Dame de Bon-Secours, Lablachère (Ardèche), 1931, 190 pages.

PIOLET, S.J., *Les missions catholiques françaises au XIXe siècle.* Paris, Colin, 1903. T. 6 : Missions d'Amérique.

PROVENCHER, Mgr Joseph-Norbert, "Mémoire ou notice sur l'établissement de la Rivière Rouge et ses progrès depuis 1818, présenté à la Propagande le 12 mars 1836", in *Cloches de Saint-Boniface,* 1930, pages 230, 258, 279.
— *Lettres,* in *Bulletin de la Société Historique de Saint-Boniface,* t. 3, 1913 ; voir aussi *Cloches de Saint-Boniface,* 1919-1922, *passim.*

Rapports sur les Missions du diocèse de Québec. Revue publiée à Québec en 1839, 1840, 1841, 1842, 1843, 1845. N. B. Le titre exact du rapport de 1839 est : *Notice sur les Missions du Diocèse de Québec.*

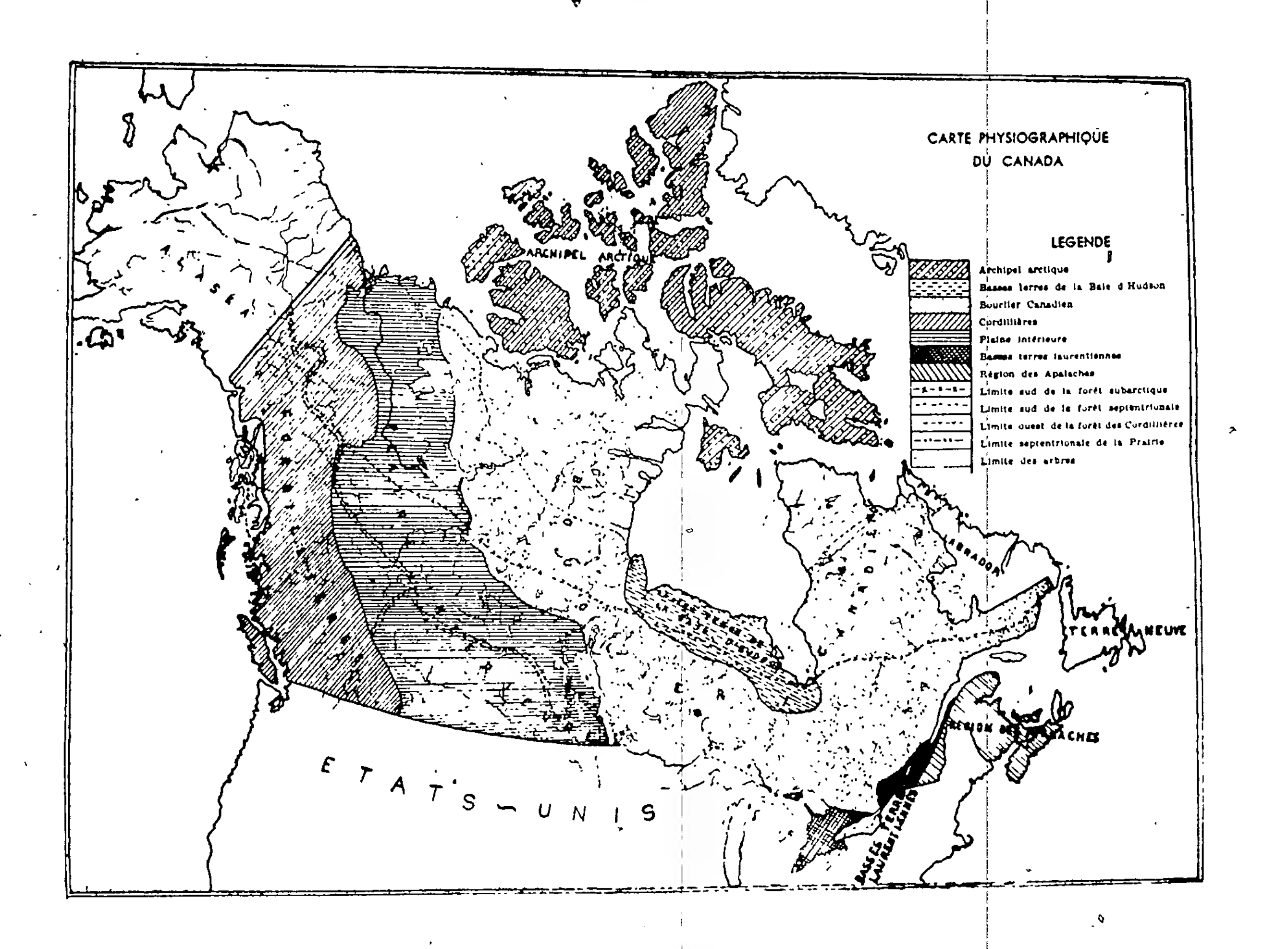
Statement Respecting the Earl of Selkirk's Settlement Upon the Red River, in North America ; Its Destruction in 1815 and 1816 ; and the Massacre of Governor Semple and His Party. With Observations Upon a Recent Publication Entitled : *A narrative of Occurrents in the Indian Countries.* London, John Murray, 1817, VIII - 194 - XCX pages.

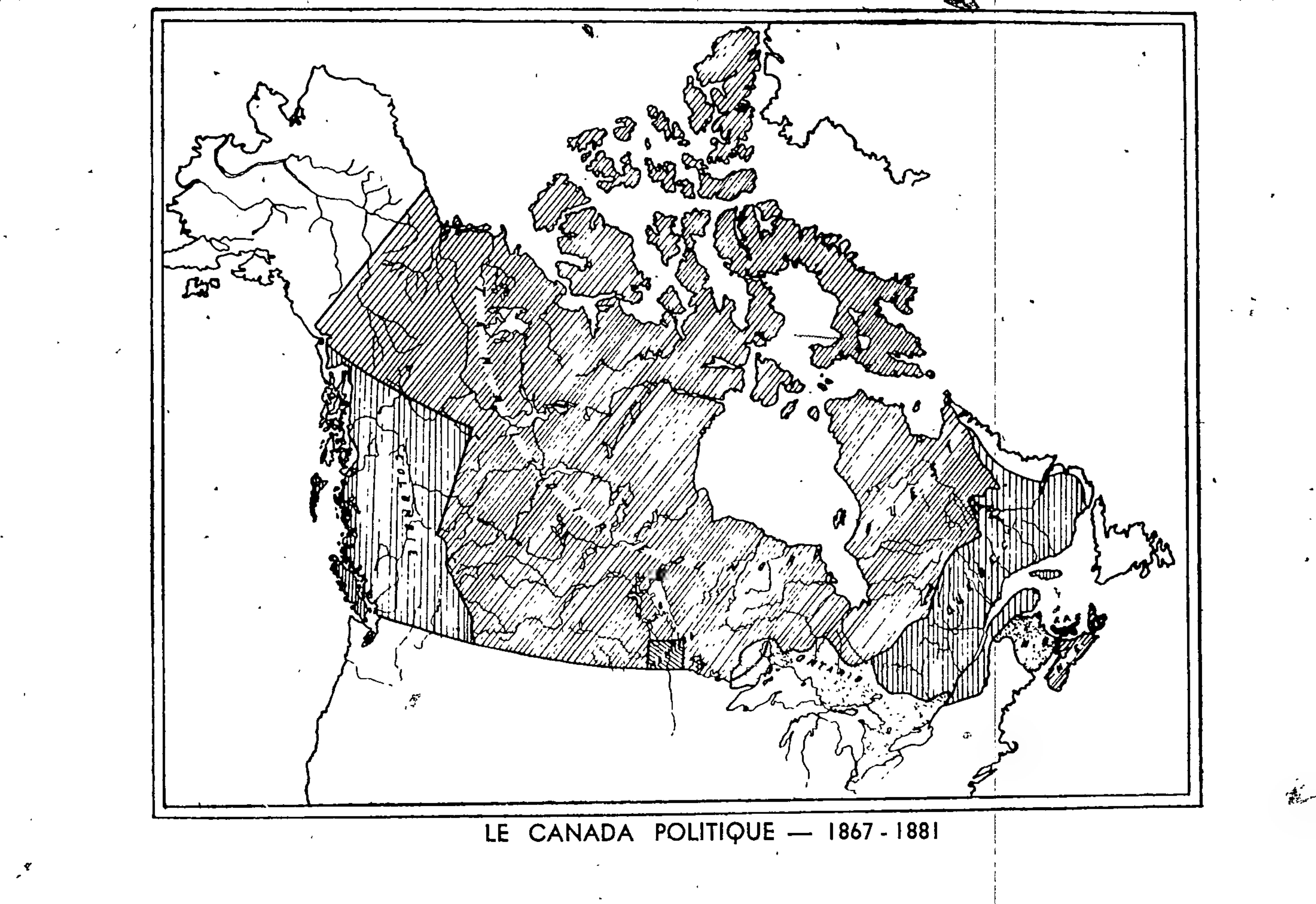
STREIT, Robert, O.M.I., *Bibliotheca Missionum.* T. III.

TRÉMAUDAN, *Histoire de la nation métisse dans l'Ouest-Canadien.* Montréal, Ed. Albert Lévesque, 1936, 448 pages.

TACHÉ, Mgr Alexandre, O.M.I., *Vingt années de missions dans le Nord-Ouest de l'Amérique.* Montréal, Eusèbe Sénéchal, 1866, 246 pages.




CARTE PHYSIOGRAPHIQUE
DU CANADA
LEGENDE
Archipel arctique
Basses terres de la Baie d'Hudson
Bouclier Canadien
Cordillières
Plaine intérieure
Basses terres laurentiennes
Région des Apalaches
Limite sud de la forêt subarctique
Limite sud de la forêt septentrionale
Limite ouest de la forêt des Cordillières
Limite septentrionale de la Prairie
Limite des arbres
ARCHIPEL ARCTIQUE
ALASKA
LABRADOR
TERRE-NEUVE
ETATS-UNIS



LE CANADA POLITIQUE — 1867 - 1881

TERRITOIRE RUSSE

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

NOUVELLE CALÉDONIE

BAIE D'HUDSON

ÉTATS-UNIS

LE CANADA POLITIQUE — 1846

INTRODUCTION GÉNÉRALE

LES CADRES DE L'APOSTOLAT MISSIONNAIRE

L'apostolat missionnaire, surnaturel de sa nature, n'en demeure pas moins, dans une certaine mesure, soumis aux conditions naturelles de l'agent humain qui l'exerce et du peuple auquel il s'adresse. La configuration d'un pays, ses ressources naturelles, les conditions économiques et sociales de ses habitants sont autant de facteurs avec lesquels le missionnaire doit nécessairement compter. Directement ou indirectement, leur influence se fait sentir sur la vie même de l'apôtre, détermine plus ou moins son genre de vie, facilite, amplifie ou restreint son activité, conditionne souvent l'efficacité de ses méthodes.

Pour comprendre l'effort missionnaire déployé dans l'Ouest canadien de 1818 à 1875, pour apprécier avec quelque justesse les méthodes employées, pour saisir la portée réelle des résultats obtenus, il est indispensable de bien connaître le milieu géographique et ethnique où se déroule l'apostolat à cette époque.

Ce milieu présentait des conditions de vie bien différentes de celles d'aujourd'hui. Toute la région à l'ouest de la baie d'Hudson, de la baie James et du lac des Bois était communément désignée sous le nom de "Département du Nord" et de "Pays d'en Haut". C'était un territoire totalement inculte et sauvage. Aussi les premiers colons qui s'y installèrent en 1812 connurent-ils des années de peine et de misère extrêmes. En ce temps-là, il n'y avait encore aucune autre industrie que la chasse, la pêche et la traite des fourrures ; aucune route tracée ne reliait ce pays au Canada. A l'intérieur de la colonie, les seules voies de communications étaient encore les simples sentiers établis par les Indiens de temps immémorable. Tout le système des transports était aux mains des compagnies de fourrures dont les blancs dépendaient complètement tant pour leur subsistance que pour leurs voyages.



Tout cet immense territoire ne possédait qu'un embryon d'organisation, politique et civile divisant le pays en trois régions bien distinctes : la Terre de Rupert, les Territoires du Nord-Ouest, la Colonie de la Rivière-Rouge ou d'Assiniboine.

Voici quelques notions essentielles concernant le pays et ses habitants à l'époque où s'ouvre l'histoire des missions de l'Ouest canadien.

I. — LE PAYS.

Les limites du pays à l'intérieur duquel se déroule l'effort missionnaire dont nous allons parler sont d'une façon générale, à l'est : la baie d'Hudson, la baie James, le lac la Pluie ; au sud : les Etats-Unis ; à l'ouest : les Montagnes Rocheuses ; au nord : l'archipel arctique [1].

A. OROGRAPHIE.

1. *Le Bouclier Canadien.*

Ce territoire se trouve en grande partie dans la zone du *Bouclier canadien.* Ce dernier, en effet, suit à peu près les contours de la baie d'Hudson et traverse l'archipel arctique, puis, à partir des rives de l'océan Arctique à l'est du delta du Mackenzie, suit le bassin du Grand lac d'Ours, du Grand lac des Esclaves et du lac Athabaska pour atteindre le lac des Bois en passant par la rive orientale du lac Winnipeg [2].

L'altitude générale du Bouclier canadien dans sa portion ouest varie entre 1.000 et 2.000 pieds, les points les plus relevés se trouvant au sud-est de la Terre de Baffin. C'est une région presque toute inculte et couverte d'une multitude innombrable

[1] Voir la bibliographie de l'introduction.

[2] *Annuaire du Canada,* 1930, p. 5-21 ; 1931, p. 8-24 ; KITTO, *The North West Territories,* 1930, p. 10-14, 48-49, 101-102 ; *Manitoba,* p. 11-12 ; BLANCHET, *Keewatin and Northeastern Mackenzie,* p. 5-41 ; Mgr Alexandre TACHÉ, *Esquisse sur le Nord-Ouest,* p. 3-32.

de lacs, d'étangs, de marécages et de rivières. La forêt septentrionale et subarctique en occupe une grande partie.

Dans la partie nord de cette région, la végétation devient graduellement plus légère jusqu'à la limite de la forêt subarctique. Au delà, s'étend la toundras dont les lichens, herbes et mousses nourrissent d'innombrables troupeaux de caribous.

Les ressources naturelles de cette section sont le bois, la fourrure, le poisson, le minerai. Toutefois, à l'origine de la colonisation et des missions, on n'y rencontrait aucune autre industrie que la chasse et la pêche.

Par sa vaste étendue, son relief aux détails tourmentés, ses marais, ses tourbières, ses lacs innombrables, ses gorges profondes où se ruent des torrents impétueux, ses interminables forêts ; par son climat enfin : basse température, fréquentes tourmentes de neige, le Plateau Laurentien a été le plus grand obstacle au dé-développement économique de l'Ouest canadien, en bloquant de ce côté l'expansion des colons du Saint-Laurent. Deux siècles durant, ces régions ne furent abordées que par les trappeurs et les coureurs de bois.

D'autre part, cette masse rébarbative a eu l'avantage d'isoler plus ou moins l'Indien du blanc et de le protéger dans une certaine mesure contre les envahissements d'une civilisation qu'il n'était pas prêt à assimiler et contre laquelle il était absolument impuissant à se défendre. Il faut ajouter cependant que cet obstacle naturel, outre qu'il contribua à retarder l'évangélisation du Nord-Ouest, rendit la vie missionnaire extrêmement difficile. On s'imagine facilement ce qu'elle devait être dans un pays aussi peu développé et aussi rude. Le missionnaire était réduit à adopter en grande partie le mode de vie des Indiens pour sa nourriture, son habitation et ses moyens de communication. Puis, malgré son ingéniosité, malgré les privations de toutes sortes qui étaient son pain quotidien, il lui fallait tout de même l'aide de la civilisation pour vivre, fonder et maintenir des missions. Cette aide, il finissait par l'obtenir, mais il la devait payer si cher que son modeste budget ne lui permettait d'y recourir que pour le strict nécessaire, au détriment souvent du développement normal de ses missions.



2. *La Plaine Intérieure.*

Toutes les missions ne furent pas, tant s'en faut, fondées dans les régions du Bouclier Canadien. Les toutes premières missions, au contraire, furent établies dans la "Prairie" à l'extrémité sud-est de la "Grande Plaine Intérieure". Cette plaine, appelée aussi "Grande Plaine de l'Ouest", est enclavée entre les Montagnes Rocheuses et le Bouclier Canadien. Elle s'étend de la frontière des Etats-Unis jusqu'aux rives de l'Arctique, ondulant fortement vers l'est et vers le nord. Son élévation, de trois à cinq mille pieds au seuil des Montagnes Rocheuses, n'en dépasse pas mille à son extrémité orientale [3].

Cette section du pays forme un ensemble d'une richesse remarquable. Au nord se trouvent les grandes forêts septentrionales et subarctiques, au sud, les célèbres "Prairies de l'Ouest". Le sous-sol contient d'importants réservoirs de gaz naturel et de pétrole, de nombreux gisements minéraux. A elle seule, la Prairie fournit plus de 90% du blé canadien [4].

A l'arrivée des missionnaires dans la Plaine Intérieure aucune ressource naturelle n'était encore exploitée. Seuls, les trappeurs ou les explorateurs y avaient pénétrés. La prairie restait le domaine de l'herbe et du bison et constituait les terres de chasse par excellence de nombreuses tribus indiennes. Ce n'est qu'avec la construction du premier chemin de fer transcontinental (le C.P.R.) qui atteignit Winnipeg en 1870 que l'Ouest canadien commença vraiment à se développer. A partir de cette date, on peut dire que les conditions de vie des Indiens, déjà profondément modifiées par les premiers contacts avec les blancs, furent complètement et définitivement changées.

[3] *Annuaire du Canada*, 1930, p. 7, 9, 20 ; TACHÉ, *op. cit.*, p. 5-22.

[4] Monseigneur Taché divise la Plaine Intérieure en trois régions bien distinctes : le désert, la prairie et la forêt. Les géographes se refusent généralement à admettre l'existence d'un désert canadien. Au fond c'est une question de définition. Les observations de Mgr Taché gardent toute leur valeur et même, en grande partie, leur actualité. Le major Duncan Stuart, dans une étude sur la région en question, n'hésite pas à publier ses conclusions sous le titre : *The Canadian Desert* (Calgary, The Albertan Publishing Co.). Quoi qu'il en soit, les événements de ces dernières années surtout semblent justifier les conclusions de Mgr Taché (voir *op. cit.*, p. 6-8).

B. Hydrographie.

Les lacs et les cours d'eau qui sillonnent à profusion le pays que nous venons de décrire ont, eux aussi, une influence marquée sur la vie des habitants, et donc sur les conditions de l'apostolat missionnaire. Cela est vrai surtout pour la période de colonisation et de fondation des missions. Il est bien évident que l'on ne saurait se faire une idée de la facilité des communications en général et de l'accessibilité des différentes missions en particulier, sans une connaissance assez exacte de la distribution des cours d'eau et de leurs principales caractéristiques. La voie d'eau, en effet, malgré certains inconvénients qui lui sont inhérents, a été longtemps le principal, et souvent le seul moyen de communication des missions entre elles et avec l'extérieur. Même de nos jours le canot est encore d'un usage courant dans les missions de l'Ouest et du Nord canadiens.

Heureusement les rivières et les lacs de la zone du Bouclier Canadien sont très nombreux [5]. Ajoutons que la plupart des rivières sont navigables sur tout leur parcours, du moins pour les embarcations à faible tirant d'eau. Le fleuve Mackenzie, par exemple, qui a joué un rôle capital dans la fondation et le ravitaillement des missions du Grand-Nord, est navigable depuis son embouchure jusqu'à sa source (la rivière Finlay). Sur une longueur de 2.500 milles, il n'y a que deux ou trois rapides impossibles à sauter et que l'on doit contourner par des portages. C'est autour des lacs et sur les bords des rivières que les Indiens avaient leur habitat naturel. C'est là aussi que les missionnaires fondèrent presque toutes leurs missions. N'eussent été ces voies naturelles de communication, les missions du Nord n'auraient jamais existé.

Les lacs Winnipeg et Manitoba, les deux branches de la rivière Saskatchewan et les rivières Assiniboine, Qu'Appelle et

[5] *Annuaire du Canada*, 1930, p. 14-16 ; Taché, *op. cit.*, p. 22-48.



Souris ont joué le même rôle dans la Prairie que le Mackenzie et les grands lacs plus au nord.

Sans doute, ce mode de communication, surtout à l'origine des missions alors que les embarcations n'étaient encore activées que par la rame ou l'aviron, n'était pas sans dangers ni sans inconvénients, même très graves. Il y avait les tempêtes à prévoir ou à subir, la formation ou la débâcle des glaces ; puis, les intempéries auxquelles on était continuellement exposé, les rapides à sauter, à remonter à la cordelle ou à contourner par un portage, toutes choses qui faisaient du voyage en canot une entreprise pleine de dangers et d'imprévus, souvent exténuante pour le missionnaire. Pourtant le voyage en canot était ordinairement moins dangereux, moins hasardeux que le voyage à pieds ou en traîne à chiens.

C. Météorologie.

La majeure partie du Canada est située dans la section froide de la zone tempérée, mais à l'extrême nord on rencontre aussi les conditions météorologiques de la zone arctique. Il est donc pratiquement impossible de généraliser en parlant du climat dans les régions qui nous occupent. C'est à peine si on peut affirmer d'une façon générale que le climat est chaud en été, froid en hiver et en toutes saisons sujet à de grandes variations de température.

Mieux qu'une longue description, les tableaux suivants, extraits des rapports officiels des services de météorologie et publiés dans les annuaires du Canada, donneront une idée assez exacte du climat dans l'Ouest et le Nord canadiens [6].

[6] *Annuaire du Canada*, 1930, p. 44-60 ; 1931, p. 50-78.

1. — Partie méridionale. (Moyenne de la température quotidienne normale en janvier et juillet.)

	Maximum		Minimum		Moyenne	
	Janvier	Juillet	Janvier	Juillet	Janvier	Juillet
Roberval, lac S. Jean (Québec)	11	76	-10	56	0	66
Rapide de la Loutre, Haut S. Maurice (Québec)	12	74	-11	50	0	62
Abitibi (Québec)	12	73	-11	55	0	64
Fort Frances (Ontario)	13	78	- 9	56	2	67
Kenora (Ontario)	7	75	-12	54	- 2	64
Cochrane (Témiscamingue, Ontario)	13	76	-14	50	0	63
Winnipeg (Manitoba)	6	78	-15	54	- 4	66
Norway House (Manitoba)	2	73	-21	52	- 9	62
Portage La Prairie (Manitoba)	8	78	-12	53	- 2	65
Prince Albert (Saskatchewan)	5	74	-17	50	- 6	62
Regina (Saskatchewan)	7	77	-14	50	- 4	64
Swift Current (Saskatchewan)	15	80	- 2	52	7	66
Edmonton (Alberta)	16	74	- 4	49	6	61
Calgary (Alberta)	21	75	1	47	11	61
New Westminster (Colombie)	39	74	30	53	35	63
Lillocet (Colombie)	35	88	21	57	28	72
Fort Saint James (Colombie)	18	71	- 4	38	7	55
Kamloops (Colombie)	28	83	16	56	22	70

2. — Partie septentrionale.

Température en degrés Fahrenheit	Moyenne maximum	Moyenne minimum	Moyenne des fluctuations quotidiennes	Plus basse de l'année	Plus haute de l'année	Moyenne annuelle	Années d'observation	Précipitation en pouces Moyenne Pluie	Neige	Total
Lake Harbour, Détroit d'Hudson	22.3	10.4	11.9	- 45	74	15.4	24			
Pounds Inlet, Océan Arctique	14.1	0.4	13.7	- 54	77	7.2	6			
Mistassini Post, Québec septent.	40.3	19.4	20.9	- 56	91	29.8	22	20.59	111.2	32.41
Fort George, Baie James	35.5	16.8	16.7	- 52	94	25.1	13	10.68		
Port Harrison, Baie d'Hudson	25.6	11.0	14.6	- 57	76	18.3	8			
Martin Falls, Ontario septent.	39.8	17.8	22.0	- 54	99	28.8	30	11.18	48.6	16.4
Port Nelson, Manitoba	29.4	12.4	17.0	- 55	91	20.9	15	8.34	54.2	13.76
Churchill, Baie d'Hudson	26.8	8.6	18.2	- 57	96	17.7	45	10.2	68.2	16.84
Chesterfield Inlet, Baie d'Hudson	17.1	4.3	12.8	- 55	84	10.7	9			
Moose Factory, Baie James	41.2	19.6	21.6	- 54	97	30.4	33	14.71	62.4	20.95
Fond du Lac, Saskatchewan sept.	31.1	13.7	17.4	- 61	90	22.4	24	7.44	28.2	10.26

2. — Partie septentrionale (*suite*).

Température en degrés Fahrenheit	Moyenne maximum	Moyenne minimum	Moyenne des fluctuations quotidiennes	Plus basse de l'année	Plus haute de l'année	Moyenne annuelle	Années d'observation	Précipitation en pouces Moyenne Pluie	Neige	Total
Fort Chipewyan, Alberta septent.	35.2	16.8	17.4	- 60	93	26.0	45	7.96	46.3	12.59
Fort Résolution, Fleuve Mackenzie	30.5	15.5	15.	- 63	90	23.0	15	6.8	50.8	11.26
Fort Smith - Fleuve Mackenzie sup.	34.4	13.4	20.9	- 71	93	23.9	16	7.76	35.8	11.34
Hay River, Lac Mackenzie	35.5	13.8	19.7	- 62	96	23.7	30	6.99	43.2	11.31
Fort Norman - Fl. Mackenzie supér.	29.9	10.5	19.4	- 62	92	20.2	21	7.02	36.8	10.70
Fort Good Hope, Fl. Mackenzie inf.	27.4	6.0	21.4	- 79 *	95	16.7	21	5.13	51.2	10.25
Fort Macpherson, Fl. Mackenzie inf.	26.0	7.7	18.3	- 57	92	16.8	19	5.07	52.1	10.28
Ile Herschel, Océan Arctique	16.7	3.7	13.0	- 52	69	10.2		7		
Atlin, Colombie septent.	39.3	23.5	15.8	- 58	86	31.4	22	5.40	52.9	1.01
Dawson, Territoire du Yukon	32.6	12.8	19.8	- 68	95	22.7	30	6.82	56.7	12.49
Fort Simpson, Mackenzie supér.	33.3	13.3	20.0	- 62	95	23.3	30	7.67	57.8	13.45

* A Snag, Territoire du Yukon, le thermomètre enregistra, en 1948, 83° sous zéro.



Pour l'intelligence de ces tableaux, notons que les changements de température sont beaucoup plus prononcés au centre du continent que sur les côtes. Ainsi les hivers de Prince-Rupert sur la côte nord de la Colombie Britannique sont plus chauds que ceux de Saint-Louis situé approximativement 1.000 milles plus au sud. Ce phénomène est dû à la proximité de l'océan Pacifique dont la température ne varie que très lentement. En effet, l'intensité du froid en hiver ne dépend pas seulement de l'altitude, mais encore de la proximité ou de l'éloignement des océans Atlantique et Pacifique. Les mouvements d'air froid sont plus prononcés à mesure que nous nous approchons du centre du continent.

La région la plus froide de l'Amérique se trouve dans l'archipel arctique ; mais ce n'est pas là que se rencontrent les extrêmes de basse température. Au contraire, on n'y a jamais enregistré de température aussi basse que beaucoup plus au sud. Une température de 79° au-dessous de zéro a été constatée aux forts forts Good-Hope et Vermillon. De même dans le voisinage immédiat de Prince-Rupert et d'Edmonton le thermomètre marque occasionnellement 70° et 72° au-dessous de zéro.

A remarquer également, que la partie orientale de l'archipel, dans la région du détroit d'Hudson, est moins froide que la partie boréale et occidentale. Les fluctuations de température y sont très larges. Un mois d'hiver peut être 20° plus chaud ou plus froid que le même mois de l'année précédente, et la température s'élève parfois en très peu de temps de 40° au-dessous de zéro jusqu'à 45° au-dessus. Mais ces poussées de température douce n'atteignent pas l'intérieur de la baie d'Hudson aussi souvent que la région du détroit d'Hudson. Aussi les hivers à Churchill et à Chesterfield Inlet et depuis Nelson en allant vers le nord jusqu'à Fullerton, sont plus froids qu'à Lake Harbour.

Règle générale, les prairies et les terres basses de la région du fleuve Mackenzie se réchauffent plus rapidement en juin que l'archipel arctique et les terres qui entourent la baie d'Hudson. C'est qu'en été les vagues d'air frais du nord trouvent un débouché plus facile vers l'est en glissant sur la surface des eaux des baies de Baffin et d'Hudson. A noter cependant que dans cette dernière section on constate occasionnellement des journées

de grande chaleur ou le thermomètre monte jusqu'à 91° et même 96°. A l'extrémité nord de la baie d'Hudson on ne rencontre pas de journées de vraie chaleur. Plus au sud dans les terres qui entourent la baie, il y a cependant de très fortes gelées même en juillet et août. En une nuit, le thermomètre peut tomber de 5 ou 10 degrés au-dessous du point de congélation. Dans le district de la baie James, ces gelées sont plus rares, et alors le thermomètre atteint à peine le point de congélation.

A la rivière la Paix et dans le nord de la Colombie, l'hiver est adouci par l'influence des courants d'air venant du Pacifique. Ces régions sont, de ce fait, beaucoup plus chaudes que celles plus au sud.

La précipitation moyenne pour tout le nord est de 5 à 10 pouces. La neige atteint 45 à 70 pouces un peu partout.

En ce qui concerne la partie méridionale de l'Ouest canadien, on peut dire que le climat est rigoureux, mais non pas excessif. La température d'hiver est rarement plus basse que quinze degrés au-dessous de zéro et celle d'été plus élevée que 90°.

Voici pour finir deux tableaux qui font ressortir le contraste entre le climat septentrional et le climat méridional.

1. *Région septentrionale.*

Fort Good Hope (fleuve Mackenzie inférieur) [7].

Printemps : Mai (neige fondante), juin (débâcle de la glace).

Eté : juillet.

Automne : août (chute des feuilles), septembre (neige).

Hiver : octobre (rivières gelées), novembre, décembre, janvier, février, mars, avril.

[7] DUCHAUSSOIS, *Aux Glaces Polaires*, 1928, p. 61 ; PETITOT, "Coup d'œil sur la Nouvelle Bretagne", in *Missions des O.M.I.*, 1867, p. 336.



2. *Région méridionale.*

Printemps : du 15 avril au 30 mai. Vent froid, fortes gelées pendant la nuit.

Eté : juin, juillet, août. Chaud, peu de pluie, vents violents, nuits froides dans la dernière partie d'août.

Automne : septembre et octobre. Nuits très froides, chaleur souvent intense pendant le jour, excepté la dernière semaine d'octobre.

Hiver : novembre, décembre, janvier, février, mars et la première moitié d'avril. Peu de neige, froid piquant, vif, constant et très sec jusqu'au mois de mars. Atmosphère généralement très pure comme le reste de l'année.

D. La situation politique.

En 1845, date où s'ouvre l'histoire des missions oblates dans l'Ouest, le pays ne possède encore aucune unité politique. Les diverses provinces ou territoires qui le composent n'ont entre eux d'autres liens communs que ceux qui les rattachent à la mère patrie. Le Canada proprement dit ne comprend que la seule province du Canada formée des deux anciennes provinces du Haut et du Bas Canada (Québec et Ontario). Cette province ainsi que la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ile du Prince-Edouard et Terre-Neuve jouissent déjà de gouvernements représentatifs fonctionnant normalement.

Dans l'Ouest, les conditions sont bien différentes ; d'immenses territoires ne possèdent aucune forme de gouvernement, d'autres sont placés sous la juridiction de la Compagnie de la Baie d'Hudson, où sont de simples petites colonies administrées par un conseil. Cette situation particulière et l'évolution politique qui suivit exercèrent naturellement sur les missions une influence considérable. Il importe donc d'en préciser les grandes lignes.

[8] Taché, *op. cit.*, p. 13.

1. *La Terre de Rupert*[9].

Cette portion du pays comprend toutes les terres arrosées par les eaux qui se jettent dans la baie d'Hudson et son prolongement la baie James. Ce territoire fut sous la juridiction de la Compagnie de la Baie d'Hudson de 1670 à 1869. En 1670, en effet, Charles II d'Angleterre octroyait à son cousin, le prince de Rupert, une charte qui donnait à l'association de marchands et d'aventuriers qu'il avait formée des droits pratiquement souverains sur tout le territoire mentionné. En vertu de cette charte, la Compagnie acquérait le privilège exclusif de la chasse, de la pêche et de la traite des fourrures. Elle jouissait en plus de la pleine possession du terrain et de la juridiction civile sur les habitants de ces domaines.

Il semble bien que la Compagnie n'ait jamais fait valoir ses droits exclusifs de chasse et de pêche ; mais elle conserva son monopole commercial jusqu'en 1848. On peut affirmer que d'une façon générale la Compagnie n'entrava pas l'œuvre des missions. Mgr Taché dans son *Esquisse sur le Nord-Ouest* assure "qu'il n'y a pas sous le soleil un pays où l'on jouisse de plus de liberté, et cela malgré l'impression répandue au loin que la Compagnie tient le pays dans un demi-état d'esclavage[10]".

La juridiction civile de la Compagnie s'exerça jusqu'en 1869, date où elle céda ses droits à la Couronne britannique. L'année suivante la Terre de Rupert était annexée au Dominion avec les Territoires du Nord-Ouest. Toute cette région prit alors le nom de Territoires du Nord-Ouest.

2. *Territoires du Nord-Ouest*[11].

Cette région couvrait en 1845 tout le nord et l'ouest du pays. Mgr Taché en résume ainsi la situation politique : "Le gouvernement de la métropole ne s'en occupe nullement ; aucune colonie

[9] Id., *ibid.*, p. 49-50 ; Kitto, *The North West Territories*, 1930, p. 21.
[10] Taché, *op. cit.*, p. 51.
[11] Id., *ibid.*, p. 48-51 ; Kitto, *The North West Territories*, p. 20-26.

n'y a ou ne peut y avoir d'action ; personne n'y possède de droits ou de privilèges, et ce pays est là sans loi, sans gouvernement, sans administration, sans juridiction civile ou judiciaire[12]."

Cet état de choses dura jusqu'en 1870 quand, par ordre du Conseil Impérial, ces territoires ainsi que la Terre de Rupert furent annexés au Dominion. Dès lors le lieutenant-gouverneur du Manitoba le devint des Territoires du Nord-Ouest. En 1875, le Parlement canadien dota ces contrées d'une forme de gouvernement plus stable. Le pays commença d'être administré par un gouverneur général assisté d'un conseil qui constitua l'Assemblée législative. Le siège du gouvernement, établi d'abord à Battleford, fut transféré à Régina en 1883. Depuis cette date, ce pays est administré par un "Commissaire des Territoires du Nord-Ouest" assisté d'un conseil. Le siège de ce gouvernement se trouve à Ottawa.

3. *Colonie de la Rivière-Rouge, ou Assiniboine*[13].

L'origine de cette colonie remonte à 1811. Un noble écossais, Thomas Douglas, comte de Selkirk, dans le but d'améliorer le sort des classes inférieures de son pays, avait résolu de fonder une colonie dans les Terres de Rupert. Jouissant d'une grande influence dans la Compagnie de la Baie d'Hudson dont il était le principal actionnaire, il obtint facilement en 1811 la concession d'un territoire de 116.000 milles carrés situé au confluent de la rivière Rouge et de l'Assiniboine. Cette concession vaste et fertile comprenait, à l'origine, une partie de la province actuelle de Saskatchewan, tout le sud du Manitoba, une partie de l'Ontario, ainsi qu'une portion du Dakota et du Minnesota. La moitié de la colonie se prolongeait donc au delà du 49° de latitude. Mais en 1818 un traité entre l'Angleterre et les Etats-Unis fixa au 49° de latitude nord les frontières du territoire compris entre le lac des Bois et les Montagnes Rocheuses. Les limites sud de l'Assiniboine se trouvèrent donc restreintes d'autant.

[12] TACHÉ, *op. cit.*, p. 49.
[13] ID., *ibid.*, p. 51-54 ; KITTO, *Manitoba*, p. 28-33 ; PROVENCHER, *Mémoire*, 1836, p. 230-231 ; "Notice sur la Rivière Rouge, 1843", in *Cloches*, 1927, p. 88-92, 113-114.

Lord Selkirk se mit aussitôt en devoir de peupler ce domaine. Naturellement, ce fut d'Ecosse que vinrent les premiers colons ; mais le Canada français, la France, la Suisse et l'Irlande fournirent aussi leurs contingents. Les premiers colons, au nombre de 115 environ, arrivèrent sur les bords de la rivière Rouge en 1812. Trois autres expéditions en 1812, 1813 et 1815 portèrent le nombre des immigrants à 283. Il faut pourtant remarquer qu'il y avait déjà, à cette époque, dans la vallée de la rivière Rouge, une population blanche, métisse et indienne qui dépassait de beaucoup en nombre celle que le comte y fit jamais immigrer.

La Compagnie de la Baie d'Hudson racheta, en 1835, les terres concédées à Lord Selkirk en 1811, et la colonie passa ainsi sous la dépendance immédiate de l'Honorable Compagnie. L'établissement fut administré par un gouverneur (pas nécessairement celui de la Terre de Rupert) et un conseil, nommés tous les deux par la Compagnie. La justice était administrée par un juge, avec le titre de "recorder", aidé de juges de paix.

Lorsque la Compagnie de la Baie d'Hudson eut cédé ses droits à la couronne impériale en 1869, la colonie passa également au Dominion et devint le noyau de la province du Manitoba créée en 1870.

II. — LES HABITANTS.

A. Les Indiens [14].

Le terme "Indiens" servant à désigner indistinctement tous les aborigènes d'Amérique, excepté les Esquimaux, doit son origine à Christophe Colomb. L'illustre découvreur, en effet, convaincu d'avoir atteint les Indes Orientales par une route nouvelle, avait naturellement donné le nom d'Indiens aux habitants du Nouveau-Monde. Les naturels, du reste, n'avaient aucun nom générique s'appliquant à l'ensemble du pays ou de sa population.

1. *Origine.*

Qui sont les Indiens et les Esquimaux ? Quelle est leur

[14] Voir la bilibographie de l'introduction : Diamond Jenness, Taché, Morice, Petitot, Saindon, Faraud, Turquetil, *Handbook of the Indians of Canada, Blackfeet Indians.*



origine ? leur âge ? Quelles furent les routes de leurs migrations ? Autant de problèmes qui n'ont reçu que des solutions incomplètes. Tout ce que l'on peut affirmer avec quelque certitude, c'est que les Indiens et les Esquimaux ne sont pas des autochtones, mais des immigrés venus d'Asie probablement par la route du détroit de Behring, il y a déjà plusieurs millénaires.

2. *Distribution et classification.*

A l'époque de sa découverte, la population totale du Canada pouvait s'élever à quelque 200.000 âmes.

Une population aussi restreinte ne pouvait évidemment occuper effectivement toute l'étendue d'un pays dont la superficie approchait les 4.000.000 de milles carrés. Il y avait donc, alors comme aujourd'hui, des régions que n'avait jamais foulées le pied de l'homme. Néanmoins, chaque partie du pays était réclamée par l'une ou l'autre des tribus qui erraient de l'Atlantique au Pacifique, et des régions boréales aux régions plus tempérées du sud. Voici quelles étaient la distribution et la classification géographique des Indiens du Canada[15].

a) *Tribus nomades des forêts de l'Est.*

Les Hautes Terres Laurentiennes de Québec et d'Ontario ainsi que Terre-Neuve et les Provinces Maritimes abritaient de nombreuses bandes ou tribus indiennes parlant différents dialectes d'une langue commune et ne subsistant que de chasse et de pêche. Leur vie se passait en perpétuelles migrations le long des cours d'eau.

Ce groupe était formé par les Micmacs de la Nouvelle-Ecosse ; les Malécites du Nouveau-Brunswick ; les Montagnais de l'est du Québec ; les Naskapis, à l'ouest du Labrador actuel, et à l'extrémité orientale du Québec, les Algonquins, entre les rivières Ottawa et Saint-Maurice ; les Ojibwas de l'Ontario

[15] Diamond JENNESS, *The Indians of the Canada*, p. 12-16 ; TACHÉ, *op. cit.*, p. 93-108 ; MORICE, *The Great Déné Race*, p. 1-16 ; *Disparus et Survivants*, p. 13-29.

septentrional ; les Cris, depuis l'ouest du Labrador jusqu'à l'ouest des prairies ; les Beothuks de Terre-Neuve, aujourd'hui complètement disparus.

b) *Tribus agricoles des forêts de l'Est.*

Ces peuplades organisées en communautés plus ou moins permanentes tiraient leur subsistance principalement des produits de la terre. On les trouvait dans les régions des Basses Terres Laurentiennes. C'étaient les cinq nations iroquoises : Seneca, Oneida, Onondoga, Cayuga et Mohawk ; les Hurons et deux autres tribus maintenant éteintes : les Tabacs et les Neutres, de la péninsule Niagara.

c) *Tribus des plaines.*

Des tribus des plaines menaient aussi une vie nomade, mais à la différence de celles de l'Est, elles ne vivaient que de chasse, celle-ci toute concentrée autour du bison, de l'antilope, de l'élan, au lieu du caribou, de l'orignal et du lièvre. Une tente de peaux à forme conique remplaçait la loge ou le wigwam en écorce.

Ce groupe comprenait la confédération des Pieds-Noirs (Pieds-Noirs proprement dits, Gens-du-Sang, Piéganes), les Sarcis, les Assiniboines et une branche de Cris.

d) *Tribus de la côte du Pacifique.*

Ces indigènes vivaient en communautés semi-permanentes. Leurs villages se composaient de vastes maisons de planches construites à l'embouchure des rivières où abondait le saumon et dans les baies fréquentées par le phoque, la loutre et autres mammifères aquatiques.

Leur groupe était formé de sept nations : les Tlinkits du sud-est de l'Alaska et du nord de la Colombie ; les Tsimshians des rivières Nass et Skeena ; les Haidas des Iles de la Reine-Charlotte ; les Bella-Coolas du détroit de Dean et de la rivière Bella-Coola ; les Kwakiutls de la région située entre le détroit

de Douglas et l'île de Vancouver ; les Nootkas des côtes orientales de l'île de Vancouver et de l'embouchure de la rivière Fraser.

e) *Tribus des bassins du Mackenzie et du Yukon.*

Ces deux immenses bassins étaient l'habitat de tribus encore plus primitives que celles de l'Est, vu la plus grande pauvreté de leur territoire et leur plus grand isolement des centres plus cultivés. C'étaient les Sékanis et les Castors de la rivière la Paix ; les Chipewyans, entre la baie d'Hudson, la rivière Athabaska et le Grand lac des Esclaves ; les Esclaves des rives du Mackenzie (du Grand lac des Esclaves jusqu'au fort Norman) ; les Peaux-de-Lièvres, depuis le Grand lac des Esclaves jusqu'aux remparts du Mackenzie ; les Nahanis des Montagnes Rocheuses et de la rivière au Liard ; enfin, les Loucheux des rivières Peel, Porcupine et Yukon.

f) *Tribus des Cordillières.*

Les tribus qui habitaient les plateaux situés entre la côte et les Montagnes Rocheuses étaient pour la plupart des émigrées d'au delà des montagnes dont la culture propre s'était profondément altérée au contact de leur nouveau milieu. Ce groupe comprenait les Salish de l'intérieur, les Kootenays, les Chilcotins, les Porteurs ; les Tsésauts du canal de Portland, les Tahltans de la rivière Stikine et les Tagish (Tagish des lacs et Tagish des marais).

g) *Les Esquimaux.*

Par leur physionomie, leur genre de vie, leurs mœurs, leur langue, leur caractère, les Esquimaux se distinguent de tous les Indiens du Canada.

Les Esquimaux du Canada habitaient l'archipel arctique jusque vers le 75° de latitude nord, les côtes arctiques et subarctiques, les rives de la baie d'Hudson, la portion orientale du Labrador et les côtes occidentales de Terre-Neuve.

Cette répartition territoriale des Indiens et des Esquimaux se maintint jusqu'au 16e siècle dans l'est, et jusqu'au 18e siècle

dans l'ouest du pays. On peut même dire que la distribution géographique des Indiens de l'ouest était à peu près celle que nous venons d'indiquer, à l'arrivée des Missionnaires Oblats dans ces régions en 1845. Il faut noter toutefois que certaines tribus avaient complètement disparu et que l'habitat de plusieurs autres n'était plus qu'une partie de leur ancien domaine. C'est dans l'est, naturellement, que les changements furent le plus considérables. Plusieurs tribus avaient cessé d'exister, d'autres avaient été refoulées plus au nord, dans les Hautes Terres Laurentiennes, enfin, un certain nombre d'entre elles étaient déjà confinées dans des réserves. Ce système des "réserves" ne commença dans l'ouest qu'en 1876.

3. *Caractéristiques.*

Physionomie.

Entre toutes les tribus indiennes du Canada, il existe une grande similitude physique, intellectuelle et morale. Au physique, la couleur de la peau est une teinte de brun variant du rougeâtre au jaunâtre, mais elle n'est jamais distinctement rouge. Les cheveux sont noirs, plats et assez abondants ; les yeux, noirs ou brun foncé et très souvent obliques, surtout chez les enfants ; la figure est plus large et plus prognathe que celle de l'européen ; le corps est bien proportionné. L'Indien n'est pas doué d'une grande force musculaire, mais, en revanche, il est d'une agilité et d'une endurance étonnantes.

Cependant, à mesure que l'on passe de l'est à l'ouest, les physionomies se caractérisent et se distinguent davantage. L'Indien des Montagnes Rocheuses, est généralement de taille moyenne, tandis qu'ici et là, chez les Iroquois par exemple, la taille est assez souvent élancée, ou petite, comme en Colombie Britannique. La forme de la tête et de la figure présente aussi de notables différences. Les Indiens du bassin du Mackenzie et la plupart de ceux de la Colombie sont brachycéphales, ceux des prairies et de l'est sont plutôt mésocéphales ou dolichocéphales. La largeur de la figure, la forme et la hauteur du nez varient également de tribu à tribu.



Quant à l'Esquimau, sa peau est plus claire que celle de l'Indien, sa figure plus large et plus plate, ses yeux plus souvent obliques. Sa tête longue et pointue a presque la forme d'un cône. La capacité craniale de l'Esquimau excède celle des européens, tandis qu'elle est légèrement inférieure chez les Indiens.

Alimentation et vêtement.

La base de l'alimentation chez les Indiens et les Esquimaux est la viande et le poisson. Les tribus agricoles cependant se nourrissent surtout de céréales, de légumes, de fruits et de baies sauvages. Mais ces tribus elles-mêmes complètent leur régime alimentaire en se livrant périodiquement à la chasse et à la pêche. D'autre part, les tribus nomades, vivant principalement des produits de la chasse et de la pêche, ne négligeaient pas, elles non plus, la cueillette des fruits et des baies sauvages, dont le soin était confié surtout aux femmes.

C'est aux animaux à fourrure, et même aux plantes, que l'on demandait le matériel nécessaire au confectionnement des habits. Quelques tribus comme les Tlinkits, les Tsimshians et les Salish, connaissaient, il est vrai, le tissage de la laine, mais celle-ci était si rare qu'ils devaient y mêler des fibres de cèdre ou des languettes de peaux. Si bien que, d'un bout à l'autre du pays, ce sont avant tout les peaux d'animaux sauvages qui servaient à la confection de presque tous les vêtements. Ceux-ci naturellement variaient de tribu à tribu. Depuis que s'est fait sentir l'influence du blanc, le costume n'a cessé d'évoluer et quant au matériel et quant à la forme. Aujourd'hui, il n'est plus guère que l'Esquimau qui a gardé son costume primitif. Et encore, cette affirmation ne doit pas être prise trop à la lettre, car l'Esquimau, lui-même, adopte souvent le costume des blancs, au moins en partie.

Habitation.

L'habitation des Indiens du Canada différait considérablement de tribu à tribu par le matériel employé à sa construction, par la forme, la grandeur, l'aménagement intérieur, le nombre des familles qu'elle abritait.

La demeure typique des Indiens de l'Est était la loge ou

wigwam faite d'une charpente de bois recouverte de peaux, d'écorce ou de joncs. En été, on adoptait la forme conique, tandis que la forme rectangulaire prévalait en hiver. Une loge abritait généralement de deux à quatre familles. Chez les Iroquois cependant la loge, toujours rectangulaire, pouvait héberger vingt familles et plus.

Les Ojibwas et les Cris demeuraient dans des huttes à forme de ruches. La tente de peaux des Loucheux avait exactement la même forme.

Ces trois types de tentes, ou loges, étaient essentiellement portatifs. Les tribus du nord : les Cris, les Naskopis et certaines bandes de Montagnais se servaient surtout de la peau pour couvrir leur tente ; les Indiens du Québec et des Provinces Maritimes préféraient l'écorce de bouleau, et les Iroquois, l'écorce de cèdre, de frêne, d'orme ou de pruche.

Les Indiens des plaines habitaient le "tipi" ou tentes coniques faites de peaux de bisons. A l'exception des Peaux-de-Lièvres et des Esclaves, qui passaient l'hiver dans des cabanes couvertes de joncs et de neige, les tribus du bassin du Mackenzie avaient à peu près le même mode de construction et employaient généralement les mêmes matériaux.

A l'ouest des Rocheuses l'habitation était plus substantielle. On y rencontrait encore les tentes de peaux ; mais plusieurs tribus, par exemple, les Porteurs et les Salish de l'intérieur construisaient des cabanes souterraines en bois rond, où ils descendaient par une échelle accrochée à l'ouverture d'où s'échappait la fumée. L'été, cependant, des loges coniques ou rectangulaires de peaux ou de joncs remplaçaient les cabanes. Ces demeures pouvaient contenir de 15 à 30 personnes.

Les Indiens de la côte du Pacifique, dont les mœurs diffèrent beaucoup de celles des autres Indiens, habitaient de véritables maisons de planches dont la longueur atteignait souvent plusieurs centaines de pieds, et la largeur, de 50 à 60 pieds. Les piliers de ces habitations étaient sculptés de figures fantastiques, et le mur de façade peint de même façon. A l'entrée de ces maisons, s'élevaient des "Totems", grands ou petits.



La plus curieuse des habitations d'hiver est sans contredit l'iglou esquimau. Elle a la forme d'un dôme et est entièrement construite de blocs de neige. L'été, c'est la tente de peaux conique ou rectangulaire qui remplace l'iglou.

Organisation politique et sociale.

L'organisation politique et sociale[16] des aborigènes du Canada offre aussi de grandes similitudes à côté de divergences profondes et caractéristiques.

Chez la plupart des non-civilisés, la tribu constitue l'unité politique la plus grande et la plus stable à la fois. Elle est formée d'un groupe d'individus unis par les liens d'une culture et d'une langue communes, occupant un territoire continu et agissant à l'unisson sous l'autorité d'un gouvernement central, au moins dans les affaires d'intérêt général. Au Canada, au contraire, la tribu est rarement une organisation politique bien définie ; les grands chefs sont rares et leur autorité extrêmement précaire. Les unités politiques les plus stables et les mieux définies sont la famille, la bande ou le village, selon les différents groupes ethniques.

Chez les tribus plus primitives des forêts de l'est et du nord du pays : les Algonquins, les Athapascans du bassin du Mackenzie et les Esquimaux, la famille forme l'ultime cellule politique et sociale. Elle se compose essentiellement du père, de la mère et des enfants, mais s'élargit aussi jusqu'aux proches parents.

En raison même de leur existence nomade qui les oblige au support mutuel, ces Indiens vivent ordinairement par petits groupes ou "bandes" de trois ou quatre familles apparentées les unes aux autres. Chaque bande a son territoire déterminé et son chef propre. Celui-ci ne jouit cependant que de privilèges très limités, car, en principe, tous les membres de la bande sont égaux entre eux. Le chef n'a donc d'autre autorité que celle que commandent ses qualités personnelles ou son prestige.

Toutes les familles d'un district se forment parfois en bande

[16] Diamond JENNESS, *The Indians of Canada*, p. 118-166.

afin de se livrer à la chasse ou à la pêche. De même également, plusieurs bandes d'une région se réunissent annuellement, quelques jours durant, pour faire le commerce ou célébrer quelque fête ou danse. Mais même dans ce cas, il n'y a pas de chef reconnu d'avance par voie de tradition ; on en désigne un sur place. Au surplus, ces primitifs n'ont pas de grand chef reconnu pour toute la tribu. Chaque bande est politiquement indépendante de sa voisine, parfois même ouvertement hostile ou de dialecte différent. On comprend, dès lors, que la réunion de toutes les bandes d'une tribu ait été extrêmement rare. D'ailleurs, l'éloignement des terres de chasse, l'impossibilité de trouver sur place la nourriture suffisante pour l'entretien d'une population nombreuse suffiraient à expliquer l'isolement des bandes plus éloignées. Les Esquimaux, par exemple, doivent, pour trouver de quoi subsister, se diviser périodiquement par famille.

La composition des bandes, et partant leur chef, pouvaient donc varier de saison en saison. Toutefois, la bande demeurait une unité relativement stable et organisée pour faire face aux conditions particulières de la vie des Indiens.

L'ordre et l'harmonie de ces communautés n'étaient maintenus extérieurement que par l'opinion publique. Il n'y avait, en effet, aucune loi écrite, mais seulement des injonctions transmises de père en fils, et un nombre considérable de "tabous" individuels. La persuasion et la force physique devenaient naturellement les seuls moyens de régler les disputes. On punissait les infractions au code moral et les offenses contre les intérêts généraux de la bande en mettant le coupable au ban de la société. La punition des crimes qui mettaient en danger l'existence même de la communauté était du ressort de la bande agissant par son chef. Pour les autres offenses, chaque famille en assurait elle-même le redressement.

L'organisation politique et sociale des Indiens des Plaines était substantiellement la même, quoique un peu moins primitive. Il n'y avait point de chef ni de gouvernement central permanent pour toute une tribu. Les bandes cependant étaient plus nombreuses et régies par le conseil des principaux dont l'un agissait comme chef. La chasse aux bisons groupait chaque année toutes les bandes d'une tribu sous l'autorité d'un grand chef que l'on

choisissait en cette circonstance. Le camp alors adoptait une véritable disposition militaire. Les tentes étaient plantées en demi cercle autour de celle du chef. Des sentinelles étaient postées pour monter la garde, car il y avait toujours lieu de craindre une incursion ennemie.

Ces tribus des Plaines étaient aussi divisées en sociétés ou fraternités dont les membres se recrutaient parmi toutes les bandes de la tribu indistinctement. L'origine et la fonction précise de ces fraternités sont restées assez obscures. Leur fonction principale paraît avoir été celle d'assurer la police du camp durant la chasse aux bisons. Sous la vigilance du grand chef, elles réglaient la vie et la marche du camp, montaient la garde contre l'ennemi et punissaient les infractions aux lois de la chasse.

Les tribus les mieux organisées de tout le Canada étaient sans contredit celles des Iroquois et des Indiens des côtes du Pacifique et de la Colombie Britannique. Comme nous n'aurons pas à parler de ces groupes dans notre étude, il n'est pas nécessaire d'entrer dans plus de détails.

Religion.

Pour terminer cet exposé nous allons essayer d'esquisser à grands traits les principales caractéristiques religieuses des indigènes dont nous venons de parler [17].

Avant même l'arrivée des missionnaires tous les Indiens du Canada, y compris les Esquimaux, avaient certaines notions religieuses et se tournaient souvent vers la religion pour obtenir aide et protection. Nous ne pouvons discuter ici jusqu'à quel point ces notions méritent le nom de religion, ni préciser le degré de monothéisme auquel étaient parvenues certaines tribus ; cela nous entraînerait trop loin. Nous nous bornerons à exposer les traits que nous croyons les plus caractéristiques de leurs croyances religieuses, de manière toutefois à mettre en relief leur mentalité dans ce domaine.

Les aborigènes du Canada sont des primitifs dont les connaissances scientifiques se réduisent au minimum. L'astronomie, la météorologie, la physique et les autres sciences naturelles leur

[17] JENNESS, *op. cit.*, p. 167-184 ; TACHÉ, *op. cit.*, p. 92.

étant tout à fait inconnues, ils demeurent incapables d'expliquer naturellement les phénomènes de la nature qui les entourent. Le lever et le coucher du soleil, le changement des saisons avec toutes ses conséquences, le mouvement et l'amoncellement des nuages, les disettes périodiques, la puissance, l'agilité ou la ruse de la faune, la migration des animaux et des poissons, les épidémies qui couchent dans leur dernier sommeil le fort comme le faible, les rêves et les visions qui transportent dans un monde étrange sont autant de mystères qui provoquent chez l'Indien la crainte, l'admiration, ou la stupéfaction. D'ailleurs, ils n'ont aucune disposition, aucun entraînement pour la spéculation, quoiqu'ils soient en général intelligents ; et l'homme ordinaire, absorbé tout entier par les nécessités du moment présent, ne trouve pas d'intérêt à la recherche des causes réelles et ultimes des phénomènes qui l'environnent.

Chaque tribu a pourtant ses penseurs, généralement l'homme de médecine ou sorcier, qui parfois se livre à de vraies spéculations et la plupart du temps apporte une explication aux questions que tous se posent plus ou moins inconsciemment. Ces explications, l'homme ordinaire les fait habituellement siennes et cela lui suffit. Homme essentiellement pratique, ce n'est pas la relation de causalité entre deux faits qui l'intéresse, mais le fait lui-même, son effet immédiat et tangible, surtout s'il s'en trouve affecté de quelque manière. Dans ce cas, on le verra concentrer toutes les ressources de son corps et de son intelligence dans un effort pour éviter un danger, vaincre un obstacle ou tirer d'une situation tout le profit possible.

Vivant, pour ainsi dire, au sein même de la nature, en connaissant toutes les manifestations, mais sans les comprendre, l'Indien se sentait enveloppé de mystères et de forces supérieures incontrôlables dont il pouvait être le jouet d'un moment à l'autre. On conçoit, dès lors, qu'il fût fortement impressionné par toute manifestation des forces de la nature. Projetant sur elles le processus de sa propre psychologie, il estimait tout être doué d'une intelligence ou mieux d'une force spirituelle de même espèce que celle qui l'animait lui-même. C'étaient des esprits, pensait-il, qui faisaient se lever et se coucher le soleil, gronder le tonnerre, bondir la cataracte, germer la graine, s'épanouir la

fleur. Les diverses forces de la nature devenaient dans son imagination des esprits immanents à ces forces, mais distincts d'elles et capables d'existence séparée.

La même hiérarchie qui existait dans la nature régnait aussi entre les esprits : les uns étaient puissants, les autres faibles ; les uns bons, les autres mauvais ; d'autres, enfin, pouvaient être l'un ou l'autre. C'est ainsi que le problème du mal dans le monde recevait une double solution. Selon les uns, mal et bien procédaient du même principe ; les autres, au contraire, admettaient un principe (ou esprit) mauvais, source de tout mal, et un principe bon, source de tout bien. Tout au bas de cette hiérarchie d'esprits se trouvait une multitude de forces surnaturelles, ou "genii locorum", obscures et souvent sans noms déterminés. Au-dessus de ceux-ci s'élevaient des êtres plus puissants qui s'occupaient des choses de la terre. Enfin, chez plusieurs tribus, au sommet de la hiérarchie dominait un esprit suprême qui recevait divers noms et divers attributs.

Partout, le dieu du ciel était supérieur à tous les autres, bien que pour le grand nombre il parut trop éloigné et trop désintéressé des affaires humaines pour qu'il fût nécessaire de s'en occuper. Ainsi les Haidas, tout en reconnaissant la suprématie de la "Puissance des Cieux-Brillants" et lui offrant à l'occasion quelques oblations et prières, réservaient presque tous leurs sacrifices aux Esprits de l'Océan. Les Montagnais qui croyaient en un dieu créateur (Atachocam) parlaient de lui comme de quelqu'un sur qui on ne sait rien de certain ; mais les Hurons et les Iroquois offraient sacrifices et prières non seulement aux rivières, aux lacs, à la terre, etc., mais surtout au dieu du ciel ; tous les Indiens des Plaines croyaient à l'existence d'un Grand Esprit, créateur de toutes choses, omniscient et omniprésent, bien que sujet au changement et résidant dans le soleil.

Le grand, l'éternel problème pour tous les Indiens n'était pas tant d'expliquer l'origine du bien et du mal que de se défendre contre ce dernier. Les esprits dont la puissance n'était pas redoutable et ceux dont elle était bienfaisante, ils croyaient pouvoir les négliger sans inconvénients ; mais les esprits renommés pour leur puissance ou leur malveillance, il fallait bien

se concilier leur faveur, ou les apaiser si on avait encouru leur disgrâce. Dans le premier cas, on recourait ordinairement à la prière que l'on accompagnait généralement, surtout à l'époque de la puberté, de jeûnes et de cérémonies de purification. Chez bon nombre de tribus, en effet, les adolescents, à l'époque de la puberté, devaient se retirer dans la solitude, et là, sous la direction des parents ou d'un ancien, se livrer au jeûne et à la prière, afin d'obtenir la protection spéciale d'un esprit qui serait leur gardien leur vie durant. Ce protecteur finissait généralement par leur apparaître dans une des nombreuses visions auxquelles ils étaient sujets en cette circonstance. Comme symbole de la protection promise, ils s'affublaient alors d'amulettes consistant en un objet vu durant l'expérience du jeûne. Ces amulettes ne devenaient pourtant pas des fétiches, car on les considérait comme un simple symbole et non comme la résidence actuelle de l'esprit. Elles n'avaient donc de valeur que dans la mesure où elles se rattachaient aux visions mentionnées.

S'agissait-il d'apaiser les dieux, c'était au sacrifice qu'on avait le plus universellement recours. Dans toutes les parties du pays on offrait des sacrifices en tout endroit qui présentait quelque anomalie marquante : rapides, passes des montagnes, rochers et arbres solitaires, etc. Les sacrifices humains, cependant étaient rares et, semble-t-il, restreints aux tribus iroquoises et à celles des côtes du Pacifique.

Plus importants encore que les sacrifices étaient les "tabous" dont le nombre presque illimité affectait toutes les phases ou circonstances de la vie sociale et individuelle. Certaines prohibitions n'étaient que temporaires et ne s'appliquaient qu'à une époque déterminée de la vie ou en certaines saisons. Plusieurs, au contraire, avaient un caractère permanent et universel et affectaient tout individu. La transgression de ces prohibitions ne comportait pas ordinairement de punition précise et définie. Leur force résidait dans la conviction de l'Indien que la transgression d'un tabou entraînerait infailliblement un malheur.

L'apparente intimité d'un individu avec les puissances surnaturelles le signalait à l'attention du reste de la tribu qui, le croyant possédé d'un esprit sur lequel il pouvait exercer une certaine influence, recourait à lui comme à un médiateur. Il

devenait ainsi l'homme de médecine ou sorcier, et son influence était toujours considérable.

En résumé, on ne trouvait pas chez les Indiens et les Esquimaux du Canada un monothéisme pur, même chez les tribus qui reconnaissaient au-dessus de tous les esprits un Esprit suprême dont ceux-ci dépendent plus ou moins. Nulle part on ne rencontrait non plus de dogmes bien définis qu'il faille croire. Il n'y avait pas non plus de codes moraux proprement dits, quoiqu'on puisse découvrir dans chaque tribu l'observance plus ou moins complète de la loi naturelle. Quant au culte, il existait, mais les cérémonies ne s'accomplissaient pas dans des lieux sacrés déterminés : il n'y avait pas de sanctuaire, pas de sacerdoce vraiment organisé.

4. *Le nombre des Indiens.*

Quelle était la population indienne et esquimaude à l'époque de la découverte ? A-t-elle accusé une augmentation ou une diminution depuis cette date [18] ?

Il n'existe aucun document qui nous permette de déterminer avec quelque certitude le nombre des Indiens et des Esquimaux à l'époque de la découverte. Nous savons seulement que, relativement à l'étendue du pays, il était plutôt restreint. Les estimés les plus sérieux [19] portent le nombre total des aborigènes du Canada à 220.000 environ. De cette donnée nous pouvons conclure qu'à l'arrivée des premiers Missionnaires Oblats dans l'Ouest canadien, les aborigènes avaient déjà diminué de moitié. En effet, dans la portion du pays qui s'étend de la baie d'Hudson aux Montagnes Rocheuses, leur nombre ne dépassait pas 75.000 ; et le recensement officiel de 1871 ne donne qu'un total de 102.358 âmes pour tout le Canada. D'autre part en comparant les chiffres de 1871 et ceux de 1941 on peut conclure que la population indienne se maintient à peu près la même avec une légère tendance à augmenter.

Voici du reste un tableau statistique de la population indienne du Canada d'après les recensements officiels :

[18] *Annuaire du Canada*, 1931, p. 1049-1054.
[19] Diamond JENNESS, *op. cit.*, p. 1.

Provinces	1871 [20]	1881 [21]	1891 [22]	1901	1911	1921	1929	1941 [26]
Ile du Prince-Edouard	383	281	314	258	248	235	295	258
Nouvelle-Ecosse	1.666	2.125	2.076	1.629	1.915	2.948	1.929	2.067
Nouveau-Brunswick	1.403	1.401	1.521	1.465	1.541	1.331	1.604	1.939
Québec	6.988	7.515	13.361	10.142	9.993	11.566	12.885	13.641
Ontario	12.978	15.325	17.915	24.674	23.044	26.436	27.420	30.339
Colombie Britannique	23.000	25.661	34.202	28.949	20.134	23.377	25.107	24.882
Manitoba				16.277	7.876	13.869	12.885	15.474
Saskatchewan				26.304	11.718	12.914	10.784	13.388
Alberta	56.000	56.239	51.249		11.630	14.557	10.311	12.569
Yukon				3.322	1.489	1.390	1.264	1.508
Territoires du Nord-Ouest				14.921 [23]	15.904	3.873 [24]	4.150	9.456
Total	102.358	108.547	120.638	127.941	105.492	110.596	108.012 [25]	125.521

[20] Chiffre du recensement pour les provinces organisées, et estimation pour le reste du Canada.

[21] Chiffre du recensement pour les provinces organisées, et estimation pour le reste du Canada.

[22] La race d'origine ne fut pas relevée en 1891 ; chiffre du Département des Affaires Indiennes.

[23] Y compris 34,481 métis.

[24] L'extension des frontières de Québec, d'Ontario et de Manitoba eut pour effet d'augmenter la population indienne au recensement de 1921, au détriment des Territoires du Nord-Ouest.

[25] Comprend seulement les Indiens qui sont sous l'administration du Département des Affaires Indiennes, tandis que les chiffres du recensement s'appliquent à toute personne d'origine indienne.

[26] Chiffre du recensement pour les provinces et les territoires.



B. Les métis [27].

On appelle "Métis" (et quelquefois Bois-Brûlés) ceux dont les parents ou ancêtres appartiennent aux blancs et aux tribus indiennes. Relativement à leur importance numérique et à la langue qu'ils parlent on peut les diviser en deux groupes distincts : les "métis français ou canadiens" et les "métis anglais".

Mgr Taché dans son *Esquisse sur le Nord-Ouest* estime à 15.000 le nombre des métis dans le Département du Nord vers 1868 [28].

"Les métis sont une race de beaux hommes, grands, forts et bien faits [29]." Un très grand nombre ne portent aucune trace de leur descendance sauvage. Ils sont d'intrépides et infatigables voyageurs, doués d'une force d'endurance et d'une agilité qui étonnent. Leur sens de l'orientation est extrêmement développé. Au moral, ils sont intelligents. Ceux qui ont eu l'occasion de s'instruire ont occupé et occupent encore un rang ou un emploi qui leur font honneur.

A ces qualités de l'esprit, se joignent celles du cœur. Leur générosité va souvent jusqu'à la prodigalité, et l'hospitalité est bien leur vertu par excellence. Leurs familles sont nombreuses ; ils aiment sincèrement leurs enfants, quoiqu'ils ne les aiment pas toujours bien.

La patience du métis, comme celle de l'Indien, est à toute épreuve. Placé dans des circonstances où tout autre serait exaspéré, il gardera tout son calme et son sang-froid. Le vol est un vice qui n'est que peu connu des métis. Mgr Taché affirmait que le blasphème ne retentit pas dans leurs assemblées.

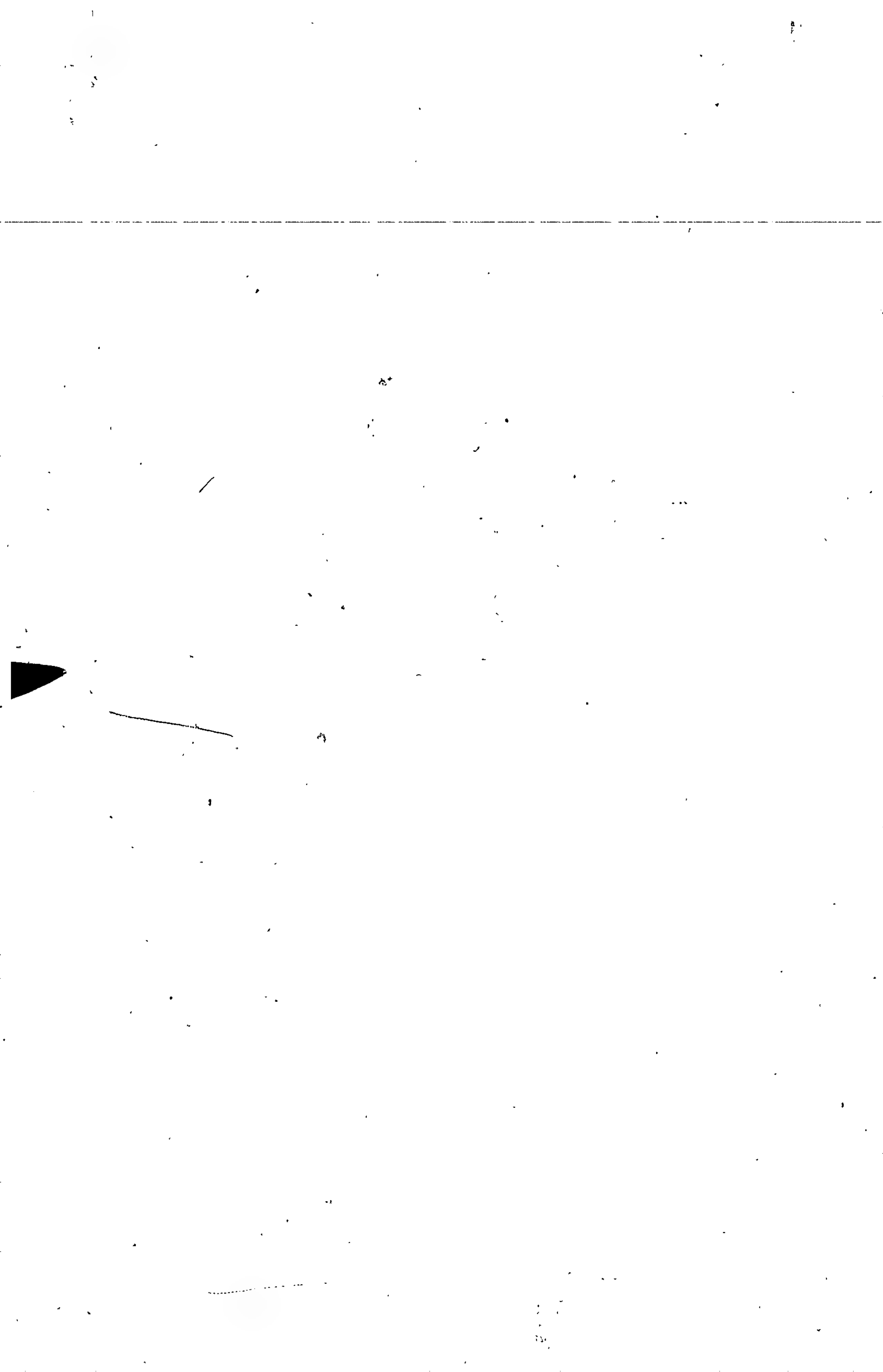
Mais il y a aussi les ombres à ce tableau. Le défaut le plus saillant du métis, et, au témoignage de Mgr Taché, celui dont découlent tous les autres, est la facilité avec laquelle il se laisse

[27] Taché, *Esquisse sur le Nord-Ouest*, p. 76-85 ; Trémaudan, *Histoire de la Nation Métisse dans l'Ouest Canadien*.
[28] Taché, *op. cit.*, p. 77.
[29] Id., *ibid.*

entraîner aux plaisirs. D'où, perte de temps, oubli facile de devoirs importants, légèreté et inconsistance de caractère. Cet amour du plaisir conduit encore à l'ivrognerie.

Le métis est ordinairement chasseur et assez souvent laboureur. S'il fut toujours dans une espèce d'infériorité sociale, cela est dû non seulement aux préjugés des blancs à son endroit, mais, pour une bonne part, à cette instabilité qui lui fait préférer la chasse à la vie calme et paisible. Dès qu'il a atteint l'âge de 15 ans, il devient impossible de le retenir à l'école, si tant est qu'il la fréquente jusqu'à cet âge.

Bref, le métis n'est pas vicieux, mauvais, nuisible aux autres, mais léger, imprévoyant, indépendant, paresseux et souvent ingrat envers ses parents.



CHAPITRE PREMIER

LA MISSION DE LA RIVIÈRE ROUGE AVANT L'ARRIVÉE DES OBLATS

(1818 - 1845)

I. — LA FONDATION DE SAINT-BONIFACE.

Nous sommes en 1816. Les quelques centaines de colons établis sur les bords de la rivière Rouge sont dans une grande misère [1]. A l'intérieur de la colonie règne une pauvreté extrême. "Dans ces années-là, on semait à la pioche ; les champs n'avaient guère plus d'étendue que des carrés d'un jardin, on semait plus pour avoir de la semence pour une autre année, que dans l'espoir de manger le fruit de son travail [2]." Point d'animaux domestiques non plus ; bref on manque de tout. Par surcroît, les deux compagnies rivales de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest se livrent une lutte ruineuse pour leurs propres intérêts et surtout désastreuse pour le bien-être temporel et spirituel des colons et des employés. Pour s'assurer le domaine des prairies, les employés des deux compagnies sont constamment aux prises et n'hésitent pas même à s'entre-tuer [3]. A la pauvreté et à ces désordres, s'ajoute encore une profonde misère morale. Plus des trois quarts des blancs et des métis sont catholiques, il est vrai, mais ils ont presque complètement oublié toute pratique religieuse. Le

1 "Notice sur la rivière Rouge dans le territoire de la Baie d'Hudson, Montréal, 1843", in *Les cloches de Saint-Boniface*, 1927, p. 89.

2 "Notice sur la rivière Rouge", in *Les cloches de Saint-Boniface*, 1927, p. 89.

3 La correspondance des missionnaires de la rivière Rouge ainsi que la correspondance officielle des employés de la compagnie de la Baie d'Hudson et du gouvernement de la colonie d'Assiniboine parlent souvent de la concurrence effrénée, parfois même sanglante, entre la compagnie de la Baie d'Hudson et celle du Nord-Ouest.



découragement s'empare des colons. On parle d'abandonner l'établissement naissant.

Dans leur détresse, les fondateurs de la colonie se tournent vers l'Eglise de Québec. Miles Macdonell, apprenant que Mgr Plessis a décidé d'envoyer deux prêtres au lac la Pluie, lui écrit le Montréal, le 4 avril 1816 :

> You know, Monseigneur, that there can be no stability in the government of States or Kingdoms unless religion is made the corner stone. The leading motives of my undertaking the management of that arduous tho laudable enterprise was to have made the catholic religion the prevailing faith of the establishment, should Divine Providence think me a worthy instrument to forward the design. The Earl of Selkirk's liberal mind readily acquiesced in bringing out along with me the first year a priest from Ireland. Your Lordship already knows the unfortunate result of this first attempt [4].
>
> Our spiritual wants increase with our members : we have many catholics from Scotland & Ireland, & besides those Canadians already with us, we are to have a vast accession from here. There are hundreds of free Canadians wandering about our colony who have families with indian women, all of whom are in the most deplorable state for want of spiritual aid. A vast religious harvest might also be made among the natives round us, whose language is that of the Algonquins of this country, and who are tractable and well disposed considering the corruption of morals introduced among them by opposition traders in the free indulgence of spirituous liquors and other corruptive habits.
>
> I have learnt with great pleasure that you are sending two missionaries this year as far as Lac à la Pluie. I shall be happy to afford a passage from here in my canoe to one of these gentlemen as far as Red R. which is only six days journey farther, & should he remain permanently with us, the concern shall furnish a suitable conveyance once a year to meet his fellow in christian Vineyard at La Pluie [5].

Lord Selkirk lui-même, sans être catholique, appuya avec empressement la requête du gouverneur, ajoutant dans une communication qui accompagnait la lettre de ce dernier :

[4] Il s'agit de la tentative de monsieur l'abbé Bourke. Messieurs Provencher et Dumoulin, en effet, ne seront pas les premiers prêtres à paraître dans le pays. Outre les missionnaires qui avaient accompagné les explorateurs et monsieur Tabeau qui s'était rendu jusqu'au lac la Pluie, un prêtre irlandais, l'abbé Bourke, avait accompagné le premier contingent de colons à la rivière Rouge en 1812, mais était reparti par le bateau suivant.

[5] Grace Lee Nute, *Documents Relating to Northwest Missions*, 1815-1827, St. Paul, 1942, pp. 4, 5.

> I am fully persuaded of the infinite good which might be effected by a zealous & intelligent ecclesiastic among those people, among whom the sense of religion is now almost entirely lost. It would give me a very great satisfaction to cooperate to the utmost of my power in so good a work; & if your Lordship will select a suitable person to undertake it, I can have no difficulty of assuring him of every accomodation & support which your Lordship may judge necessary [6].

Ces appels [illegible]rés déterminèrent l'évêque de Québec à mettre à exécution son projet d'évangélisation de cette partie de son immense diocèse. Il répondit à Lord Selkirk qu'un prêtre canadien, l'abbé Pierre-Antoine Tabeau, accompagnerait Macdonell jusqu'à la rivière Rouge, en voyage d'exploration, afin de dresser un rapport sur l'opportunité d'y établir une mission permanente [7].

Monsieur Tabeau partit donc pour la rivière Rouge. Malheureusement, arrivé au lac la Pluie, il apprit les massacres de 1816 et jugea inutile de poursuivre son voyage. Pouvait-on établir une mission catholique chez des gens qui se livraient à de tels excès [8] ?

Or, les raisons qui détournaient ainsi monsieur Tabeau d'un établissement permanent dans la nouvelle colonie étaient précisément celles sur lesquelles Lord Selkirk appuyait sa requête. Durant son voyage à la rivière Rouge en 1817, il fit signer par les catholiques de l'endroit une pétition à l'évêque de Québec à l'effet d'obtenir des prêtres [9].

Monseigneur Plessis n'hésita plus. Il fit savoir au noble Lord qu'il était maintenant convaincu de la nécessité d'une mission permanente. "Si, pour travailler au salut de ces pauvres chrétiens, écrivait-il à M. Tabeau, il faut attendre que les deux compagnies

[6] Grace Lee NUTE, *Documents Relating to Northwest Missions*, p. 6.
Il est intéressant de noter que la compagnie du Nord-Ouest fit aussi des avances à Mgr Plessis au sujet de ce voyage d'exploration au lac la Pluie comme on peut le constater par une lettre de monsieur Angus Shaw à Mgr Plessis datée de Montréal, le 7 novembre 1815. Cf. *Documents Relating to Northwest Missions*, p. 3, 13, 14.

[7] Grace Lee NUTE, *Documents Relating to Northwest Missions*, p. 7, 8.

[8] Adrien MORICE, O.M.I., *Histoire de l'Eglise catholique dans l'Ouest canadien*, Winnipeg et Montréal, 1912, t. 1, p. 116; Grace Lee NUTE, *Documents Relating to Northwest Missions*, p. 27, 28.

[9] Grace Lee NUTE, *Documents Relating to Northwest Missions*, pp. 14-16.

aient cimenté une paix que l'une et l'autre se croit intéressée à reculer, on ne fera rien avant dix ans, et peut-être d'avantage [10]."

Mgr Plessis choisit donc deux prêtres de confiance pour l'exécution de son dessein, messieurs Provencher et Dumoulin. Monsieur Provencher, sur qui reposait la responsabilité de la mission, reçut les titres et les pouvoirs de grand vicaire.

L'entreprise était audacieuse et délicate, en raison surtout de la rivalité des companies de fourrures. Aussi, Mgr Plessis ne laissa-t-il rien au hasard des événements. Il adressa à ses missionnaires une instruction très détaillée sur le but à poursuivre et les méthodes à employer. Ce document, qui réflète le zèle et la clairvoyance du prélat, eut une influence considérable sur la fondation de la mission de la rivière Rouge. Nous le reproduisons en entier.

Instruction pour MM. J. N. Provencher et J. N. S. Dumoulin, nommés missionnaires pour les territoires indiens situés au Nord et à l'Ouest du Canada.

1° Les missionnaires doivent considérer comme le premier objet de leur mission de retirer de la barbarie et des désordres qui en sont la suite les nations sauvages répandues dans cette vaste contrée.

2° Le second objet est de porter leurs soins vers les mauvais chrétiens qui ont adopté les mœurs des sauvages et qui vivent dans la licence et l'oubli de leurs devoirs.

3° Persuadés que la prédication de l'Evangile est le moyen le plus assuré d'obtenir ces heureux effets, ils ne perdront aucune occasion d'en inculquer les principes et les maximes, soit dans leurs conversations particulières, soit dans leurs instructions publiques.

4° Afin de se rendre plus promptement utiles aux naturels du pays où ils sont envoyés, ils s'appliqueront, dès le moment de leur arrivée, à l'étude des langues sauvages et tâcheront de les réduire à des principes réguliers, de manière à pouvoir en publier une grammaire, après quelques années de résidence.

5° Ils prépareront au baptême, avec toute l'expédition possible, les femmes indigènes qui vivent en concubinage avec des chrétiens, afin de substituer des mariages légitimes à ces unions irrégulières.

6° Ils s'attacheront avec un soin particulier à l'éducation chrétienne

[10] Lettre de Mgr Plessis à monsieur Tabeau, Québec, 8 mars 1818, in *Documents Relating to Northwest Missions*, p. 27.

des enfants, établiront à cet effet des écoles et des catéchismes dans toutes les bourgades qu'ils auront occasion de visiter.

7° Dans tous les endroits remarquables, soit par leur position, soit par le passage des voyageurs ou par des rassemblements de sauvages, ils auront soin de faire planter de hautes croix, comme pour prendre possession de ces lieux au nom de la religion catholique.

8° Ils répéteront souvent aux peuples vers lesquels ils sont envoyés combien cette religion prescrit sévèrement la paix, la douceur, l'obéissance aux lois, tant de l'Etat que de l'Eglise.

9° Ils leur feront connaître les avantages qu'ils ont de vivre sous le gouvernement de Sa Majesté Britannique, leur enseigneront de parole et d'exemple le respect et la fidélité qu'ils doivent au Souverain, les accoutumant à adresser à Dieu de ferventes prières pour la prospérité de Sa très Gracieuse Majesté, de son auguste Famille et de son Empire.

10° Ils maintiendront un parfait équilibre entre les prétentions réciproques des deux Compagnies du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson, se souvenant qu'ils sont exclusivement envoyés pour le bien spirituel des peuples, de la civilisation desquels doit résulter l'avantage de l'une et de l'autre compagnie.

11° Ils fixeront leur demeure près du fort Douglas, sur la rivière Rouge, y construiront une église, une maison, une école ; ils tireront, pour leur subsistance, le meilleur parti possible des terres qui leur seront données. Quoique cette rivière, ainsi que le lac Winnipeg où elle se décharge, se trouve dans le territoire réclamé par la Compagnie de la Baie d'Hudson, ils n'en seront pas moins zélés pour le salut des commis, engagés et voyageurs qui sont au service de la Compagnie du Nord-Ouest, ayant soin de se porter partout où le soin des âmes les appellera.

12° Ils nous donneront des informations fréquentes et régulières de tout ce qui peut intéresser, retarder ou favoriser le progrès de la mission. Si, nonobstant la conduite la plus impartiale, ils se trouvaient troublés dans l'exercice de leurs fonctions, ils n'abandonneront point leur mission avant d'avoir reçu nos ordres [11].

L'expédition fut préparée avec soin [12], et le 19 mai 1818, les deux missionnaires accompagnés de monsieur Edge, simple séminariste, quittaient Montréal pour la rivière Rouge.

[11] Grace Lee Nute, *Documents Relating to Northwest Missions*, p. 58-60.

[12] Mgr Plessis envoya d'abord une circulaire à tous les curés de son diocèse à l'effet d'obtenir une souscription en faveur de l'entreprise. Il obtint ensuite des lettres testimoniales de Sir John Cape Sherbrooke, gouverneur du Haut et du Bas Canada. A la suggestion de Lord Selkirk, le

II. — LES PREMIERS TRAVAUX APOSTOLIQUES AUPRÈS DES MÉTIS ET DES BLANCS.

Deux mois de voyages conduisit la petite caravane au fort Douglas le 16 juillet 1818. La population tout entière les accueillit avec des démonstrations d'une joie débordante et sincère. Les métis surtout étaient frappés d'une crainte révérentielle, à la vue de ces hommes de Dieu dont on leur promettait la venue depuis si longtemps [13].

Les missionnaires reçurent l'hospitalité au fort Douglas, siège du gouvernement de la rivière Rouge. Ce fort était situé au confluent de la rivière Rouge et de la rivière Assiniboine, lieu que l'on appelait communément : "la fourche". Messieurs Provencher et Dumoulin se mirent aussitôt à l'œuvre. Bientôt s'éleva sur la rive droite de la rivière Rouge une maison de billots dont une partie devait servir de chapelle.

Cette première chapelle fut terminée pour la Toussaint. Par sympathie pour les Meurons [14] allemands dont le vicaire général désirait vivement la conversion, elle fut dédiée à leur patron Saint-Boniface.

L'œuvre d'évangélisation commença sans retard. Deux fois par jour, on réunissait les enfants pour le catéchisme et l'on s'évertuait à instruire les sauvagesses pour les préparer au sacrement de mariage [15]. Deux semaines s'étaient à peine écoulées

gouverneur fit accompagner les missionnaires par le chevalier Jean-Baptiste de Lorimier. De plus, Lord Selkirk fit concession à la mission catholique d'une seigneurie de cinq milles de long sur quatre de large, sur la rive droite de la rivière Rouge. Il ajouta également une pièce de terre de quinze chaînes carrées de l'autre côté de la même rivière.

[13] Les "coureurs de bois" catholiques furent, en effet, les précurseurs des missionnaires. Par eux les métis et les Indiens (un certain nombre du moins) savaient qu'un jour des "hommes de Dieu" viendraient leur enseigner la "Prière".

[14] Ces Meurons étaient d'anciens soldats allemands, français, italiens et suisses ainsi appelés du nom de leur officier, le lieutenant-colonel comte de Meuron. Lord Selkirk les avaient fait venir à la rivière Rouge en 1817. Plusieurs de ces militaires étaient restés dans le pays après l'expédition.

[15] Il s'agit ici des mariages contractés entre blancs et indiens. Nombre d'entre eux n'étaient pas valides.

que l'on avait déjà enregistré 72 baptêmes dont celui d'une petite sauteuse, morte presque aussitôt [16]. Monsieur Provencher se fit lui-même maître d'école, réunissant pour les instruire des premiers rudiments de la science les petits garçons de la colonie. Dès 1821, Saint-Boniface possédait une école élémentaire qui fonctionnait régulièrement, un embryon de collège classique [17]. L'instruction des filles fut plus ou moins négligée jusqu'à 1829, date de la fondation de la première école pour jeunes filles [18].

L'éloignement de la rivière Rouge des centres civilisés rendait la vie dure dans la colonie. Monsieur Provencher en souffrait d'autant plus que la misère des blancs, tout aussi bien que la vie errante et oiseuse des métis et des indiens, constituait de graves obstacles au progrès de la religion. Aussi s'ingénia-t-il à travailler à la prospérité générale de son petit troupeau. D'exemple et de parole, il enseignait l'agriculture, encourageait l'élevage et la petite industrie. C'est lui qui fit introduire dans la colonie les premiers métiers à tisser la laine et le chanvre. En 1822, il avait même réussi à convaincre plusieurs Sauteux à semer du blé, dans quatre localités différentes.

On peut dire également que M. Provencher fut le fondateur de la première école industrielle dans l'Ouest. En 1838, en effet, il faisait venir du Canada deux tisserandes auxquelles il confiait le soin d'enseigner leur métier à la population de la rivière Rouge [19].

Ces soucis d'ordre matériel ne nuisaient nullement au ministère apostolique. Saint-Boniface comptait, en 1821, 350 catholiques et 46 catéchumènes ; en 1838 le nombre des catholiques atteignait 1.600 [20].

[16] Lettre de M. Provencher à Mgr Plessis, Rivière Rouge, 12 août 1818. In *Bulletin de la Société Historique de Saint-Boniface*, t. 3, 1913, p. 14, 15.

[17] Mémoire de Mgr Provencher à la Propagande en 1836. In *Cloches de Saint-Boniface*, 1930, p. 282 ; Morice, *Histoire de l'Eglise catholique dans l'Ouest canadien*, t. 1, pp. 167, 173.

[18] Mémoire de Mgr Provencher à la Propagande en 1836. In *Cloches de Saint-Boniface*, 1930, p. 260.

[19] *Rapport sur les missions du diocèse de Québec*, 1840, pp. 10, 11 ; "Notice sur la rivière Rouge", in *Cloches de Saint-Boniface*, 1927, pp. 93, 232, 233.

[20] *Rapport sur les missions du diocèse de Québec*, 1839, p. 4.



Le 12 août 1818, arrivait à la rivière Rouge un nouveau contingent de colons canadiens. Leur intention était de se fixer à proximité du fort Douglas ; mais la famine qui régnait dans la colonie les força à s'établir quelque soixante milles plus au sud, à Pembina, où résidaient déjà plusieurs familles métisses et indiennes. Le vicaire général se vit donc dans la nécessité d'y envoyer messieurs Dumoulin et Edge pour leur porter les secours de la religion [21].

A peine arrivé, M. Dumoulin ouvrit une école qu'il confia à M. Edge, et qui compta bientôt 60 écoliers. Il s'occupa ensuite de pourvoir à l'éducation des chasseurs de la plaine qui ne séjournaient guère longtemps dans la colonie et qu'il fallait atteindre à tout prix. M. Dumoulin finit par les persuader de se servir, comme maître d'école, d'un jeune canadien qui avait une certaine instruction. Celui-ci alla passer l'hiver dans un des nombreux campements de chasseurs et y ouvrit une école ambulante qui groupa bientôt plus d'élèves que celle de M. Edge elle-même.

Au commencement de 1819, monsieur Dumoulin avait conféré 52 baptêmes et réhabilité bon nombre de mariages parmi les quelque trois cents colons de Pembina. Deux ans plus tard, la mission comptait 450 catholiques et 50 catéchumènes [22]. Elle possédait chapelle, église et école, mais le tout ne fut pas complètement terminé, car elle dut être abandonnée en 1823 [23]. En effet, en 1818 un traité entre l'Angleterre et les Etats-Unis fixait au 49° de latitude la frontière entre le Canada et les Etats-Unis, à partir du lac des Bois jusqu'aux montagnes Rocheuses. Ce n'est pourtant qu'en 1823 que l'on se rendit compte que Pembina se trouvait dans le territoire américain.

Une partie de la population s'obstinait cependant à demeurer

[21] Lettre de Mgr Provencher à Mgr Plessis, Fort Douglas, 31 août 1818. In *Bulletin de la Société Historique de Saint-Boniface*, t. 3, 1913, pp. 30, 32 ; "Notice sur la rivière Rouge", in *Cloches de Saint-Boniface*, 1927, p. 179 ; Mémoire de Mgr Provencher à la Propagande en 1836, in *Cloches de Saint-Boniface*, 1930, pp. 232, 233.

[22] MORICE, *Histoire de l'Eglise catholique dans l'Ouest canadien*, t. 1, pp. 135, 136, 162.

[23] Correspondance de Mgr Provencher avec Mgr Plessis, in *Bulletin de la Société Historique de Saint-Boniface*, t. 3, 1913, pp. 17, 18, 33, 36, 37, 39.

à Pembina. En attendant la reprise de la mission, un prêtre alla de temps en temps leur dire la messe.

Monsieur Dumoulin ayant profité de l'abandon de la mission pour retourner au Canada, monsieur Provencher restait avec un seul prêtre, l'abbé Destroismaisons, arrivé à la rivière Rouge en 1820.

Les fruits du ministère depuis la fondation de Saint-Boniface et de Pembina, sans être abondants, étaient cependant consolants. Les missionnaires avaient administré 800 baptêmes d'adultes et d'enfants, célébré ou réhabilité 120 mariages et donné 150 premières communions [24].

Les missionnaires ne demeuraient pas stationnaires dans les missions nouvellement fondées. Dès le principe, ils entreprirent de rayonner à travers toute la contrée. Monsieur Provencher, le premier, au mois de mars 1819, visita les postes de la rivière Qu'Appelle et de la rivière Souris, où il baptisa une quarantaine d'enfants, et confessa environ 260 employés et gens libres qui fréquentaient ces forts [25]. A peine de retour, il envoyait monsieur Dumoulin donner la mission au lac la Pluie. Celui-ci, en 1820, poussa même jusqu'à la baie d'Hudson. Ce n'étaient que les premiers d'une longue série de voyages par lesquels les missionnaires prendront peu à peu possession de tout le pays et étendront l'Église de Saint-Boniface des rives de la baie d'Hudson aux montagnes Rocheuses et des frontières des Etats-Unis jusqu'à l'océan Arctique [26].

III. — DÉVELOPPEMENT DE LA MISSION DE 1820 À 1840.

Mgr Provencher, coadjuteur de Québec.

Il avait été convenu que l'abbé Provencher reviendrait à

[24] Correspondance de Mgr Provencher avec Mgr Plessis, in *Bulletin de la Société Historique de Saint-Boniface*, t. 3, 1913, pp. 81, 82, 89, 90, 93, 103, 112, 116; FRÉMONT, *Monseigneur Provencher et son temps*, Winnipeg, 1935, p. 97.

[25] Correspondance de Mgr Provencher avec Mgr Plessis, in *Bulletin de la Société Historique de Saint-Boniface*, t. 3, 1913, pp. 39, 88.

[26] Correspondance de Mgr Provencher, in *Bulletin de la Société Historique de Saint-Boniface*, t. 3, 1913, pp. 6-9, 25-29, 39, 89, 156.



Québec au bout de deux ans pour rendre compte de sa mission. Ce long voyage, cependant, ne pouvait s'accomplir sans qu'un autre prêtre vînt le relayer à Saint-Boniface. Mgr Plessis pourvut donc à le remplacer en envoyant l'abbé Destroismaisons. Ce dernier arriva à la Fourche le 12 août 1820, accompagné d'un séminariste, monsieur Sauvé. Quatre jours plus tard, le curé de Saint-Boniface partait pour le Canada avec monsieur Edge dont la vocation à l'état ecclésiastique ne s'était point confirmée [27].

Mgr Plessis revenait de Rome et de Londres où il avait plaidé la division de son vaste diocèse. Comme Londres refusait toujours de permettre au Canada la création d'une hiérarchie ecclésiastique régulière avec métropolitain et suffragants, l'évêque de Québec dut se contenter de diviser son diocèse en cinq districts dont l'administration serait confiée à des coadjuteurs; c'étaient : Charlottetown (Nouveau-Brunswick), Québec, Montréal, Kingston (Haut-Canada) et le territoire de la Baie d'Hudson, souvent appelé "District ou Département du Nord-Ouest" [28]. Ce dernier district s'étendait du 91° de longitude aux montagnes Rocheuses et de la frontière des Etats-Unis à l'océan Arctique. Mgr Provencher en fut préconisé évêque, le premier février 1820, avec les titres d'évêque de Juliopolis et de coadjuteur de Québec.

Au printemps de 1821, les compagnies de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest opéraient leur fusion. C'est pourquoi l'évêque nommé crut bon de différer son sacre, afin de voir quelle tournure allaient prendre les affaires de la rivière Rouge. Il ne reçut la consécration épiscopale que le 12 mai 1822. Dès le premier juin, le nouvel évêque reprenait le chemin de ses missions, s'arrêtant aux divers postes échelonnés le long de la route, pour baptiser les enfants et confesser les fidèles [29].

[27] Correspondance de Mgr Provencher, in *Bulletin de la Société Historique de Saint-Boniface*, t. 3, 1913, pp. 46-54, 165, 180. "Notice sur la rivière Rouge", in *Cloches de Saint-Boniface*, 1927, p. 180.

[28] Mgr Taché, Rapport de 1888, in *Cloches de Saint-Boniface*, 1915, p. 111; Mémoire de Mgr Provencher à la Propagande en 1836, in *Cloches de Saint-Boniface*, 1930, pp. 258, 259.

[29] Les détails de ce voyage sont contenus dans la correspondance de Mgr Provencher avec Mgr Plessis. Cf. *Bulletin de la Société Historique de Saint-Boniface*, t. 3, 1913, pp. 69-75.

Fondation de Saint-François-Xavier.

Une partie de la population de Pembina revint à la rivière Rouge en 1824 et s'établit à la prairie du Cheval-Blanc, située à une vingtaine de milles de la Fourche, sur la rive gauche de l'Assiniboine. Le nouveau poste, placé sous le patronage de saint François-Xavier, fut desservi de Saint-Boniface jusqu'en 1833. Monsieur Poiré en fut, en 1834, le premier missionnaire résident. Messieurs Thibault, Mayrand et Darveau desservirent successivement la mission de 1838 à 1844 [30].

La population de Saint-François-Xavier était composée de blancs, de métis et d'indiens (Cris et Sauteux). Bien que le ministère principal fut le soin spirituel des blancs et des métis, les missionnaires étaient assez familiers avec les langues indigènes pour pouvoir s'occuper fructueusement de la conversion des indiens. Au reste, la mission fut toujours assez florissante, la population stable étant presque toute catholique. Le nombre des catholiques en 1839 était de 700 [31], sur une population totale d'environ 850 (1843) [32].

Premières missions indiennes.

Dans la pensée de Mgr Plessis l'œuvre principale des missionnaires de la rivière Rouge devait être l'évangélisation des indiens. Toutefois, jusqu'à 1833, le petit nombre des missionnaires pouvant à peine suffire aux besoins spirituels des catholiques, aucun d'entre eux ne s'était encore consacré exclusivement à l'évangélisation des indigènes. Cependant, en 1831, arrivait à la rivière Rouge M. Belcourt, le premier prêtre qui devait entreprendre cette œuvre ardue et glorieuse. "Avant son départ, il avait passé quelques mois au lac des Deux-Montagnes, pour s'initier dans la langue algonquine qui est la même, à peu de chose près, que

[30] Mémoire de Mgr Provencher à la Propagande en 1836, in *Cloches de Saint-Boniface,* 1930, p. 233; "Notice sur la rivière Rouge", in *Cloches de Saint-Boniface,* 1927, pp. 180, 204, 205. Rapport de Mgr TACHÉ, aux directeurs de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, 1888, in *Cloches de Saint-Boniface,* 1915, p. 173.

[31] *Rapport sur les missions du diocèse de Québec,* 1839, p. 4.

[32] "Notice sur la rivière Rouge", in *Cloches de Saint-Boniface,* 1927, p. 117.

celle des Sauteux de la rivière Rouge ; il continua à étudier cette langue après son arrivée à la rivière Rouge et bientôt la maîtrisa au point de pouvoir composer une grammaire qu'il fit imprimer en 1839, ainsi que le catéchisme du diocèse qu'il avait traduit et des cantiques qu'il avait composés en cette langue[33]." Il travailla également à la composition d'un dictionnaire sauteux qui resta à l'état de manuscrit[34].

Monsieur Belcourt inaugura son ministère en 1833 par la fondation de Saint-Paul. La nouvelle mission était située sur la rive gauche de la rivière Assiniboine, à trente milles environ de son embouchure, à un endroit appelé "Prairie à Fournier". La correspondance de monsieur Belcourt désigne souvent cette mission sous le nom de "Saint-Paul des Sauteux". Le gouverneur en chef de la compagnie de la Baie d'Hudson fit présent au nouvel établissement d'une pièce de terre de cinq milles de long. C'est là que le missionnaire des Sauteux établit un village indien dans l'espoir d'y grouper les indigènes et de les amener à une vie sédentaire et civilisée. Le fondateur ne s'épargna ni travail, ni fatigues, ni dépenses pour la réussite de l'entreprise. Lui-même enseignait l'agriculture et l'élevage[35].

Les débuts furent pénibles. La mission était à peine fondée quand une bande de Gros-Ventres fondit sur elle à l'improviste et dispersa ce village de catéchumènes. Il fallut recommencer à neuf. Par surcroît, les conversions étaient peu nombreuses. Mgr Provencher écrivait de cette mission en 1836 : "Environ deux cents de cette nation étaient décidés à se faire chrétiens. Plusieurs d'entre eux fréquentent les instructions. Un petit nombre a été admis au baptême, parce que le missionnaire tâche de s'assurer auparavant de la sincérité de leur conversion, afin que les premiers admis au nombre des chrétiens puissent servir de modèles aux autres par leur régularité . . . Il a fallu fixer un lieu de réunion

[33] "Notice sur la rivière Rouge", in *Cloches de Saint-Boniface*, 1927, pp. 202, 203 : *B.M.I.*, III, N. 2236.

[34] Mgr Provencher revient souvent sur ce sujet dans sa correspondance avec Mgr Plessis. Cf. *Bulletin de la Société Historique de Saint-Boniface*, t. 3, 1913, pp. 143, 168, 175, 177.

[35] "Notice sur la rivière Rouge", in *Cloches de Saint-Boniface*, 1927, p. 117. Civiliser les indiens pour les convertir, ce fut jusqu'à la fin la

pour l'instruction de ces sauvages errants et nomades. La pauvreté et le froid du pays ne leur permettent pas de vivre en village. Ils ont renoncé à plusieurs de leurs préjugés contre la religion chrétienne, ils laissent baptiser leurs enfants en bas âge assez facilement, ce qu'ils ne voulaient pas pendant plusieurs années. Les femmes embrasseraient la foi sans difficultés, mais ni les femmes ni les jeunes gens ne feront jamais un pas en avant, sans la décision des vieillards, dont plusieurs sont retenus par la polygamie ; ils consentiraient assez à n'avoir qu'une femme pourvu qu'on leur laissât la plus jeune, mais qui n'est pas la première. Il y a espérance que la foi entrera peu à peu dans ces cœurs endurcis [36]."

Au premier janvier 1839, la mission comptait 300 baptisés, 150 catéchumènes et une vingtaine de communiants [37].

On peut également considérer comme mission indienne celle du lac la Pluie. Elle fut visitée pour la première fois, en 1819, par monsieur Dumoulin. Ce poste étant aussi fréquenté par des Sauteux, Mgr Provencher forma le dessein d'y fonder une mission permanente. En 1838, il y envoya monsieur Belcourt étudier sur place la possibilité de l'entreprise. Le projet d'un établissement stable ne fut pas réalisé ; mais un missionnaire continua de visiter cette station tous les ans. Les résultats ne furent cependant que peu consolants [38].

A cette même année 1838 se rattache aussi la fondation de la mission de Wabassimong, située au confluent de la rivière aux Anglais et de la rivière Winnipeg. Le fondateur en fut monsieur Belcourt. Cette mission, conçue et organisée sur le même plan que celle de Saint-Paul, dont elle n'était qu'une desserte, comprenait une église et des maisonnettes entourées de

méthode de monsieur Belcourt. Mgr Provencher trouvait qu'il excédait. Il s'en plaint souvent dans sa correspondance avec Mgr Plessis et Mgr Signay. Cf. *Bulletin de la Société Historique de Saint-Boniface*, t. 3, 1913, pp. 137-139, 196, 197, 168-176 *passim*.

[36] Mémoire de Mgr Provencher à la Propagande en 1836, in *Cloches de Saint-Boniface*, 1930, p. 233.

[37] *Rapport sur les missions du diocèse de Québec*, 1839, p. 6.

[38] Correspondance de Mgr Provencher, in *Bulletin de la Société Historique de Saint-Boniface*, t. 3, 1913, pp. 170, 174, 188, 194, 199, 201.



champs minuscules en culture. Malgré les efforts surhumains de monsieur Belcourt elle ne fut jamais un succès au point de vue religieux. C'est que son fondateur s'acharnait à vouloir civiliser les Indiens avant des les christianiser. L'évangélisation n'ayant porté que très-peu-de fruits, toute l'œuvre s'écroula. La mission dut être abandonnée en 1847 [39].

Etat de la Mission en 1840.

A cette date le district de la rivière Rouge s'étend jusqu'à l'océan Pacifique. En 1835, en effet, Mgr Provencher, pour répondre aux demandes de prêtres d'un groupe de colons canadiens établis en Orégon (ou Colombie), passe au Canada, se rend à Rome, et obtient la juridiction sur la section du pays à l'ouest des Rocheuses [40]. En 1838, il y envoyait deux prêtres, messieurs Demers et Blanchet [41].

La mission compte trois résidences : Saint-Boniface, Saint-François-Xavier (Prairie du Cheval Blanc), Saint-Paul (Prairie à Fournier). De ces trois résidences les missionnaires rayonnent au loin. C'est ainsi qu'ils visitent plus ou moins régulièrement les postes du lac Manitoba, la Baie aux Canards, la rivière du Cygne, les forts Pelley, Carleton, Alexander, les établissements de la rivière et du lac la Pluie, du lac Bonnet, etc. Le lac la Pluie et Wabassimong sont cependant visités régulièrement tous les ans.

Le personnel de la mission n'est que de trois missionnaires, y compris Mgr Provencher. (Nous faisons abstraction des deux missionnaires de la Colombie [42].)

Mgr Provencher est devenu membre du Conseil de la rivière Rouge depuis 1835.

Correspondance de M. Belcourt, in *Rapport sur les missions du diocèse de Québec*, 1840, pp. 4-10 ; 1841, pp. 9-35 ; 1842, pp. 32-36 ; 1843, pp. 14-16 ; 1845, pp. 80-89.

[39] Mgr TACHÉ, *Vingt années de missions*, pp. 18, 20.

[40] "Notice sur la rivière Rouge", in *Cloches de Saint-Boniface*, 1927, pp. 205, 206.

[41] Correspondance de Mgr Provencher, *in Bulletin de la Société Historique de Saint-Boniface*, t. 3, 1913, pp. 146-229, *passim*.

[42] "Notice sur la rivière Rouge", in *Cloches de Saint-Boniface*, 1927, p. 283.

IV. — EXTENSION DANS L'OUEST.

La mission entre maintenant dans une nouvelle phase de développement, prélude du grand mouvement missionnaire qui va conquérir définitivement à l'Eglise les tribus indiennes et esquimaudes de l'Ouest et du "Grand Nord".

Messieurs Demers et Blanchet, partis de Saint-Boniface pour la Colombie en 1838, s'étaient arrêtés aux principaux forts qui marquaient les étapes de leur course et y avaient exercé le saint ministère. Leur passage aux postes de Norway House, des forts Constant, Cumberland, Carleton, Pitt, Edmonton, Assiniboine et enfin Jasper House avait eu les résultats les plus consolants. La foi s'était réveillée dans les cœurs endormis, un premier contact s'était établi avec les indiens, et plus de 117 personnes avaient été baptisées. Dans leur rapport à Mgr Provencher, les missionnaires l'assuraient que le fort Edmonton serait un endroit favorable à la fondation d'une mission pour les Cris [43].

L'année suivante (1839), le "facteur en chef" du fort Edmonton et directeur des districts de Saskatchewan et d'Alberta, monsieur Rowland, insistait auprès de l'évêque de la rivière Rouge afin qu'il envoyât un prêtre au fort Edmonton. Monseigneur consentit, mais le projet n'eut pas de suite immédiate, en raison de la mauvaise volonté de la compagnie de la Baie d'Hudson [44].

Sur ces entrefaites, des prédicants wesleyens s'établissaient, en 1841, à Norway House, au lac la Pluie et au fort Edmonton. Seuls les missionnaires catholiques se trouvaient exclus de ces contrées.

En 1841 cependant, deux événements déterminèrent Mgr Provencher à tenter une fondation vers les montagnes Rocheuses. Ce fut d'abord une lettre de monsieur Rowland réitérant sa

[43] *Rapport sur les missions du diocèse de Québec*, 1840, pp. 11-18.
[44] Philippe d'ARMOR, "Bribes d'histoire locale", in *La Survivance*, Edmonton, 1933.

demande de missionnaires et le mettant au fait de l'activité des ministres protestants ; puis la visite d'un métis du nom de Picher, venu à la rivière Rouge demander des prêtres au nom de ses compatriotes et des indiens. Les Cris, disait Picher à monseigneur Provencher, l'avaient député afin de connaître ce que disent les prêtres, avant de se décider en faveur du ministre qui reste au fort le plus voisin de leur campement. L'évêque n'hésita plus et promit de leur envoyer monsieur Thibault dès l'année suivante.

En conséquence, le 20 avril 1842, monsieur Thibault quittait Saint-Boniface pour le fort Edmonton. Il partit à cheval et fit le voyage à petites journées, s'arrêtant aux nombreux postes échelonnés sur sa route. C'est ainsi qu'il visita le fort Ellice, la rivière des Gros-Ventres, les forts Carleton et Pitt, baptisant les enfants et les adultes, catéchisant blancs et indiens (Cris et Sauteux).

Il arriva au fort Edmonton le 19 juin et y fut reçu avec cordialité par les blancs et les métis. Les indiens eux-mêmes l'écoutèrent avec attention. Deux bandes de Pieds-Noirs manifestèrent le désir d'entendre la parole de l' "Homme de Dieu". Il les instruisit à l'aide d'un interprète et en baptisa 64 : 41 Gens-du-Sang et 23 Pieds-Noirs proprement dit [45].

Du fort Edmonton, il rayonna vers le sud à la montagne de l'Ours, au lac des Mauves (Gull Lake), à la rivière Red Deer et au Parc aux Chiens (Dogpound Creek).

Monsieur Thibault quittait Edmonton le 19 ou 20 septembre et était de retour à la rivière Rouge le 20 octobre. Le résultat de cette première visite était plus que satisfaisant. Il était revenu avec une pétition des indiens au gouverneur, lui demandant l'établissement d'une mission au milieu d'eux. Durant son voyage, il avait administré 353 baptêmes, bénit 20 mariages, distribué 4 premières communions et fait 3 enterrements [46].

[45] Correspondance de Mgr Provencher, in *Bulletin de la Société Historique de Saint-Boniface*, t. 3, 1913, pp. 200, 208, 209, 212, 213, 234 ; *R.M.Q.*, 1842, p. 14 ; 1843, p. 2, 5, 75 ; 1845, p. 72-80.

[46] Lettre de M. Thibault à Mgr de Québec, Saint-Boniface, 18 juin 1843, in *Rapport sur les missions du diocèse de Québec*, 1845, pp. 72, 80.

Le même missionnaire retourna seul au fort Edmonton l'année suivante et visita les mêmes postes. Bien qu'il y administrât moins de baptêmes que l'année précédente, son voyage fut, en un sens, plus important que celui de 1842. C'est au cours de cette randonnée, en effet, qu'il jeta les fondements de deux nouvelles missions, la première à 25 milles du fort Pitt sur les bords de la rivière Grenouille, et la seconde au lac du Diable situé à 45 milles à l'ouest du fort Edmonton. La fondation proprement dite n'eut lieu que l'année sivante, lorsque messieurs Bourassa et Thibault vinrent s'y établir. La mission fut dédiée à sainte Anne. Le nom du lac lui-même fut changé en celui de Sainte-Anne [47].

V. — ÉRECTION DU DISTRICT DE LA RIVIÈRE-ROUGE EN VICARIAT APOSTOLIQUE.

Le 16 avril 1844, le Saint-Siège détacha du diocèse de Québec le district de la rivière Rouge pour l'ériger en vicariat apostolique de la Baie d'Hudson et de la Baie James [48]. Mgr Provencher fut naturellement nommé vicaire apostolique avec le titre d'évêque de Juliopolis *in partibus infidelium.*

Le nouveau vicariat comptait quatre missions avec prêtres résidents : Saint-Boniface, chef-lieu de la Mission, Saint-François-Xavier (Prairie du Cheval-Blanc), Saint-Paul (Baie Saint-Paul) et Sainte-Anne (Lac Sainte-Anne). Le nombre des missionnaires fut porté à cinq au cours de cette année, c'étaient MM. Thibault, Belcourt, Laflèche, Bourassa et Mayrand [49]. Il y avait quatre écoles ayant un total de 140 élèves pour une population stable d'environ 5.500 âmes. Les catholiques au nombre

[47] "Notice sur la rivière Rouge", in *Cloches de Saint-Boniface,* 1927, pp. 177-204 ; Lettre de M. Thibault à Mgr Provencher, in *Rapport sur les missions du diocèse de Québec,* 1845, pp. 95, 98. Philippe d'ARMOR, "Bribes d'histoire locale", *La Survivance,* Edmonton, 1933.

[48] *Juris Pontificii de Propaganda Fide,* t. 5, p. 231, CCXLIV.

[49] Mgr TACHÉ, Rapport de 1888, in *Cloches de Saint-Boniface,* 1915, p. 131.

de 3.175 formaient la majorité de la population. Les protestants étaient 2.345, desservis par 5 ministres de l'Eglise Etablie et 4 ministres wesleyens. Presque tous les métis étaient convertis [50].

Les Sœurs Grises, arrivées à la rivière Rouge en 1844, allaient donner une grande impulsion au développement des institutions du vicariat. Ces religieuses, en effet, ne se cantonnèrent pas dans une œuvre particulière, mais s'adaptèrent dans la mesure de leurs forces aux besoins variés de l'apostolat. Dès leur arrivée, elles devinrent les institutrices et les hospitalières attitrées des Missions.

Tel est le résultat palpable de l'apostolat des prêtres séculiers à l'origine de l'Eglise de l'Ouest canadien. L'exposé que nous venons d'en faire est bien loin de mettre en relief, et même de laisser soupçonner l'immense effort et les vertus souvent héroïques qui caractérisèrent ces ouvriers de la première heure. "On est étonné, écrit Mgr Taché [51], de l'immensité du travail que se sont imposé ces prêtres dont on ne saurait assez louer le zèle, et qui ont porté la nouvelle du salut jusqu'à des distances étonnantes ; franchissant tout l'espace qui se trouve entre la rivière Assiniboine et le Missouri ; descendant tous les cours d'eau qui mènent des Etats-Unis à la Baie d'Hudson ; s'élançant à travers les interminables plaines de l'Ouest jusqu'au pied des Montagnes Rocheuses ; se multipliant de mille manières à l'exemple de leur chef, pour atteindre les chrétiens disséminés dans ces déserts sans fin, et tenter la conversion des tribus sauvages qu'ils poursuivaient. Il faudrait des volumes pour dire les actes héroïques, pour décrire les scènes émouvantes, les péripéties de tous genres qui ont marqué la carrière de ces pionniers de la foi."

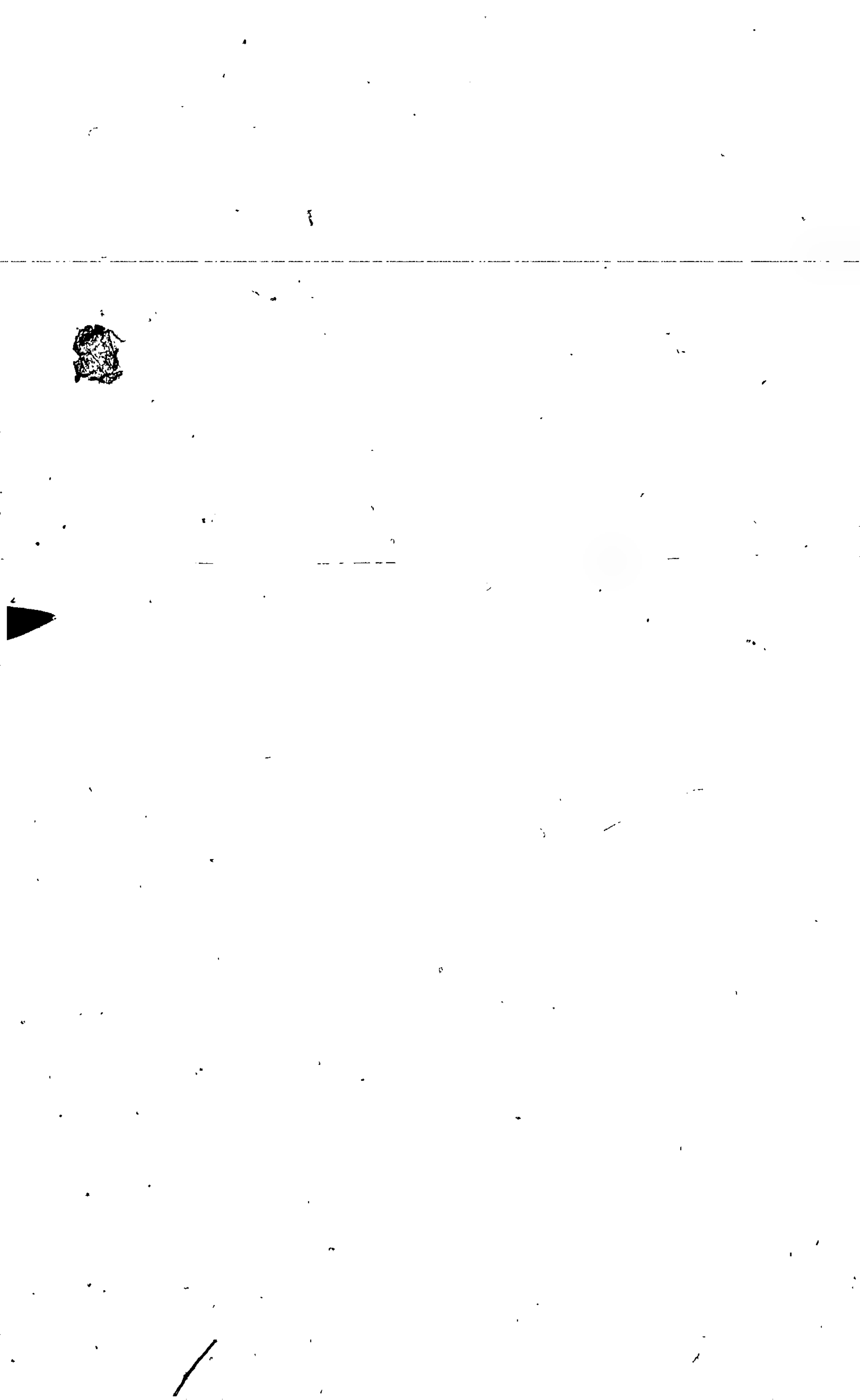
Mais le zèle et la vertu, même poussés jusqu'à l'héroïsme, ne pouvaient suppléer au nombre. Jusqu'à l'érection de son district en vicariat, Mgr Provencher n'eut jamais plus de quatre prêtres, à la fois, travaillant avec lui.

[50] "Notice sur la rivière Rouge", in *Cloches de Saint-Boniface*, 1927, p. 283 ; Mgr LAFLÈCHE, "Les progrès de l'Eglise dans l'Ouest de 1844 à 1892", in *Cloches de Saint-Boniface*, 1917, p. 154.

[51] Mgr TACHÉ, Rapport de 1888, in *Cloches de Saint-Boniface*, 1915, p. 131.

Est-il étonnant que les résultats évangéliques aient été en somme très modestes ? Nulle part l'échec ne fut complet ; mais nulle part non plus le succès ne fut ce qu'on aurait pu attendre d'un personnel plus nombreux et plus stable. L'évangélisation des indiens était à peine entreprise, et encore ceux qui furent atteints se montrèrent-ils généralement rebelles à la grâce. Naturellement on avait commencé par les plus proches, ceux de la colonie d'Assiniboine et des environs, les Sauteux. Monsieur Belcourt en baptisa un certain nombre, il est vrai, et commença même quelques réductions en faveur desquelles il déploya beaucoup de zèle et de talent, mais le résultat fut si piètre que les missions des Sauteux durent être abandonnées, lorsqu'on eut découvert plus au nord-ouest des indiens mieux disposés. Même les missions protestantes au milieu des Sauteux n'ont pas donné de meilleurs résultats. Au reste, Mgr Provencher eut-il désiré encore davantage la conversion des indiens qu'il se serait vu impuissant à la pousser comme il l'aurait fallu, vu le petit nombre de ses prêtres et les besoins des catholiques qu'il fallait bien garder à l'Eglise.

L'apôtre de la rivière Rouge comprenait la situation et soupirait après le moment où il lui serait donné d'assurer l'existence et l'avenir de son Eglise naissante. Il se mit donc en quête d'une congrégation religieuse qui adopterait son œuvre et lui fournirait des ouvriers qui ne regarderaient pas en arrière après avoir mis la main à la charrue. Il trouva les Oblats de Marie Immaculée. Nous allons maintenant essayer de montrer comment ces missionnaires furent les véritables organisateurs de toute l'Eglise de l'Ouest canadien.



CHAPITRE II

LES PREMIÈRES MISSIONS OBLATES DANS L'OUEST CANADIEN

(1845 - 1853)

Parvenu au terme de sa carrière apostolique, Mgr Provencher pouvait se rendre le témoignage qu'il n'avait rien épargné pour assurer l'avenir des missions de la Rivière-Rouge. Pourtant, l'œuvre édifiée au prix de tant de peines et de sacrifices menaçait de s'écrouler faute de bras pour la soutenir. Comment, en effet, trois ou quatre prêtres eussent-ils pu subvenir aux besoins religieux d'un vicariat grand comme un continent ? Mais, où trouver des ouvriers ? Ce n'était pas dans le Bas-Canada, puisqu'il ne pouvait à peine se suffire à lui-même. D'ailleurs, l'expérience d'un quart de siècle venait de démontrer à l'évidence que l'on ne pouvait compter sur le clergé séculier pour les missions de l'Ouest. Plusieurs prêtres étaient sans doute venus prêter main forte à l'évêque missionnaire ; mais, hélas ! il les voyait s'éloigner les uns après les autres, au bout de quelques années seulement, précisément au moment où ils auraient été en état de donner leur plein rendement. On ne pouvait donc à ce moment-là espérer un recrutement suffisant de missionnaires parmi les séculiers, Mgr Provencher ne voyait plus qu'une solution : appeler des religieux. Dès 1841, il entrait en pourparlers avec les Jésuites ; mais, après quatre ans d'attente, les négociations n'avaient pas encore abouti [1].

[1] Lettre de Mgr Provencher à Mgr Signay, Saint-Boniface, 30 juin 1842, in *Bulletin de la Société Historique de Saint-Boniface (BSHSB)*, t. 3, 1913, p. 202-203 ; Lettre de Mgr Provencher à Mgr Signay, Montréal, 16 avril 1844, in *BSHSB*, t. 3, 1913, p. 231 ; A. Morice, *Histoire de l'Eglise catholique dans l'Ouest Canadien*, t. 1, p. 275 et 305.



I. — ARRIVÉE DES OBLATS À LA RIVIÈRE-ROUGE.

Entre-temps, les Oblats de Marie-Immaculée s'établissaient au Canada. Monseigneur Provencher les connaissait déjà par leur Fondateur, qu'il avait rencontré à Paris, en 1836 [2]. Puis, au cours de ses voyages dans l'Est, il avait pu les voir à l'œuvre et entendre tout le bien que l'on disait d'eux. L'évêque résolut donc de les demander pour ses missions. Il s'ouvrit de son projet à Mgr Bourget [3] qui adressa au Fondateur plusieurs appels pressants. Mgr de Mazenod crut voir dans ces instances réitérées l'expression de la volonté divine. Il manda donc au père Guigues, superieur des Oblats au Canada, le 5 décembre 1844, qu'il eut à accueillir favorablement la requête de Mgr Provencher, et à lui envoyer au printemps au moins deux prêtres [4].

Le père Guigues, qui non seulement s'était montré favorable au projet, mais l'avait même patronné auprès du Fondateur, eut soudain un moment d'hésitation. Il répondit à Mgr de Mazenod, le 14 février 1845 :

> Je considère cette fondation comme imprudente, et, dès lors, comme contraire à la volonté de Dieu. Nous sommes à huit cents lieues de la Rivière-Rouge..., les communications sont extrêmement difficiles. Ce sera pour les sujets une vie d'isolement et de dangers de toutes sortes [5].

Il continuait sur le même ton, invoquant, en outre, le manque de personnel pour les œuvres déjà entreprises. Mgr de Mazenod, qui n'était pas homme à revenir sur une décision au premier obstacle, ne jugea pas ces raisons sérieuses. Non seulement il maintint sa détermination, mais désigna lui-même le premier

[2] Lettre de Mgr Provencher à Mgr de Mazenod, Saint-Boniface, 20 novembre 1849, in *Cloches de Saint-Boniface*, t. 19, p. 154. G. Dugas, *Monseigneur Provencher et les missions de la Rivière-Rouge*, Montréal, Beauchemin, 1889, p. 260.

[3] Archives du Scolasticat Saint-Joseph, Lettre de Mgr Bourget à Mgr de Mazenod, 10 oct., 1844. Lettre de Mgr Provencher à Mgr Signay, Montréal, 19 octobre 1843, in *BSHSB*, t. 3, p. 216 ; *idem*, Montréal, 16 avril 1844, in *BSHSB*, t. 3, p. 230.

[4] Archives générales, *Minutes des Conseils généraux*, 16 déc. 1844, p. 1-2.

[5] Ortolan, *Cent ans d'apostolat*, t. 2, p. 151.

père qu'il destinait à cette œuvre, enjoignant en même temps au père Guigues de donner au père Aubert un compagnon de son choix [6].

> Je ne conçois pas, écrivait-il à son représentant le 24 mars 1845, comment vous avez pu vous méprendre si étrangement sur les missions du district dé la Rivière Rouge. Il me semble pourtant vous avoir parlé d'une manière assez claire et précise, pour que vous comprissiez que ce n'était point une simple proposition à examiner et à discuter, mais une détermination arrêtée dont je vous confiais l'exécution. Elle ne peut souffrir aucune sorte de retard... Je désire pour cette œuvre importante le père Aubert, auquel vous joindrez, pour commencer, un père canadien que vous jugerez le plus propre à la chose [7].

Le père Guigues n'avait plus qu'à s'exécuter. Il choisit le frère Alexandre Taché, comme compagnon du père Aubert ; et les préparatifs du départ commencèrent immédiatement.

Le 25 juin 1845, les missionnaires, accompagnés de deux Sœurs Grises de Montréal, s'embarquaient, à Lachine, sur un canot d'écorce monté par six hommes. C'était un voyage de 1,800 milles environ qu'ils entreprenaient par la voie des lacs et des rivières, la seule alors praticable [8]. A cette époque, il n'y avait même pas de chemin carossable entre l'Ouest et l'Est. Les aventuriers et les traiteurs se contentaient des "trails" indiens. Cependant la Compagnie de la Baie d'Hudson avait établi, depuis longtemps, un service régulier de canots entre Montréal et ses établissements à l'ouest du lac Supérieur. Le courrier se rendait ainsi, deux fois par année, du Bas-Canada au "Pays d'en Haut", comme on disait communément. Le trajet s'effectuait naturellement en canot ; on ne mettait pied à terre que pour franchir les nombreux obstacles qui barraient les rivières et rendaient la navigation impossible ou trop dangereuse.

[6] Archives générales, *Minutes des Conseils généraux*, 9 mai 1845, p. 20.

[7] Archives du Scolasticat Saint-Joseph, MSS. Yenveux, t. 7, p. 119-122 ; le P. ORTOLAN, *(Cent ans d'apostolat*, t. 2, p. 151), cite la même lettre avec une légère variante.

[8] Ce fut pratiquement la dernière caravane de missionnaires à suivre cette route. Désormais on passera généralement par les Etats-Unis. L'itinéraire sera le suivant : Montréal à Crosse (Mississipi), en chemin de fer ; de Crosse à Saint-Paul, Minn., en vapeur ; de Saint-Paul à la rivière Rouge en "Stage" ; puis on descendait la rivière Rouge en canot jusqu'à Saint-Boniface.

Au cours de ce voyage, les missionnaires ne firent pas moins de 144 portages ou demi-portages, et sautèrent une cinquantaine de rapides [9].

La petite caravane suivit l'itinéraire ordinaire. Après avoir navigué sur le fleuve Saint-Laurent jusqu'à la rivière Ottawa, elle remonta cette dernière ainsi que les rivières Matawan et des Vases, traversa le lac Nipissing, descendit la rivière au Français jusqu'au lac Huron qu'elle longea, ainsi que le lac Supérieur jusqu'à la rivière Kiminitsigoya. Un dédale de lacs et de petites rivières la conduisit ensuite à la hauteur des terres qu'elle franchit à pied. Après avoir traversé les lacs la Croix, la Pluie et des Bois, les voyageurs naviguèrent sur la rivière Winnipeg jusqu'au lac du même nom. Il ne restait plus qu'à remonter la rivière Rouge jusqu'à Saint-Boniface. Le 24 août, le père Aubert offrait le saint sacrifice de la messe sur les bords de la rivière Rouge, et, le lendemain, les missionnaires arrivaient à destination, après deux mois de voyage [10].

Mgr Provencher descendit au rivage pour recevoir les apôtres qui venaient sauver son pays d'adoption. Il eut un moment de déception. C'était toute une petite troupe de missionnaires prêts à la besogne qu'il s'attendait à recevoir, et il n'y avait là qu'un prêtre et un sous-diacre. Considérant la jeune figure du frère Taché, il ne put s'empêcher de s'écrier : "J'avais demandé des hommes et voilà que l'on m'envoie un enfant [11]." C'était pourtant cet enfant que la Providence lui destinait comme successeur. Le désappointement du vicaire apostolique fut de courte durée. A peine les missionnaires étaient-ils à l'œuvre qu'il écrivait : "Des Taché et des Laflèche vous pouvez m'en envoyer sans crainte [12]."

[9] Mgr TACHÉ, "Rapport aux Directeurs de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, 16 juillet 1848", in *Cloches de Saint-Boniface*, 1915, p. 113.

[10] Mgr TACHÉ, *Vingt années de Missions*, p. 6-10 ; IDEM, "Rapport aux Directeurs de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, 16 juillet 1888", in *Cloches de Saint-Boniface*, 1915, p. 112-113 ; Pierre AUBERT, "*Voyage à* la Rivière Rouge", in *Mission*, t. 2, 1863, p. 204-210. Itinéraire de la route suivie par Mgr Taché lors de son premier voyage à la Rivière Rouge en 1845, in *Cloches*, 1904, p. 46-57.

[11] Cité par MORICE, *Hist. Eglise*, t. 1, p. 280.

[12] Cf. DUGAS, *Mgr Provencher et les missions de la Rivière Rouge*, p. 237.

Le frère Taché fut ordonné diacre par Mgr Provencher lui-même, le dimanche suivant, premier septembre. Le zélé pontife profita de la circonstance pour exprimer à son peuple la joie que lui causait l'arrivée des missionnaires Oblats. "Empruntant les paroles du vieillard Siméon, il dit à Dieu : *Nunc dimittis servum tuum Domine . . . quia viderunt oculi mei salutare tuum, quod parasti ante faciem omnium populorum.* A la pensée que la lumière se répandrait parmi toutes les nations de son immense vicariat, une profonde émotion s'empara du cœur de l'apôtre de la Rivière-Rouge, les sanglots étouffèrent sa voix et les larmes de tout son peuple se joignirent aux siennes [13]."

Le 12 octobre suivant, le frère Taché était élevé à la prêtrise. Le lendemain, il célébrait sa première messe et prononçait son oblation entre les mains du père Aubert. "Ces vœux, faisait-il observer plus tard, sont non seulement les premiers prononcés dans ce pays par un Oblat, mais même les premiers connus ; et, circonstance peut-être assez digne d'attention pour être mentionnée ici, c'est que ces vœux faits sur les bords de la rivière Rouge, l'étaient par l'un des arrière-neveux de celui qui a le premier découvert cette rivière et les pays avoisinants (le Sieur Varenne de la Vérendrye) [14]."

Les deux Oblats passèrent l'hiver à Saint-Boniface, partageant leur temps entre le ministère auprès des métis et l'étude du sauteux sous la direction de monsieur Belcourt. Le père Aubert fut nommé vicaire général.

L'arrivée des nouveaux apôtres à la Rivière-Rouge marque le commencement d'une ère de progrès merveilleux pour la jeune Eglise de Saint-Boniface. Sous la conduite clairvoyante de Mgr Provencher, avec les missionnaires oblats et quelques prêtres séculiers, leurs compagnons d'armes, c'est toute une floraison de paroisses et de missions indiennes qui vont surgir. Les Oblats s'occuperont d'abord presque exclusivement des missions auprès des Indiens. Moins de quinze ans après leur arrivée, ils auront porté la croix jusqu'au pôle nord.

[13] Mgr TACHÉ, *Vingt ans de Missions*, p. 10-11.
[14] Mgr TACHÉ, *Vingt ans de Missions*, p. 11.

II. — L'ÈRE DES GRANDES FONDATIONS INDIENNES (1846-1853).

Notre-Dame-de-Merci à Wabassimong.

Ce fut le père Aubert qui inaugura les missions des Oblats auprès des Indiens de l'Ouest. Les premiers fruits de ce ministère furent amers. Au mois de juin 1846, il était chargé de la mission de Notre-Dame-de-Merci, à Wabassimong, mission fondée par monsieur Belcourt et desservie par lui depuis 1838 [15]. Cette première visite n'eut aucun succès. Les sauteux se montrèrent entièrement indifférents. Bien plus, le père Aubert ne rencontra chez eux aucune trace de christianisme. Il n'y avait pas, à ce qu'il paraît :

> un seul individu capable de faire le signe de la croix... ; quant à la culture des champs qu'on prétend leur avoir enseigner pour les christianiser plus facilement, elle est nulle... Les sauvages ne s'en soucient pas. Ce fut une erreur, ajoute-t-il, d'avoir essayé de les civiliser par des entreprises agricoles, avant d'avoir posé en eux de solides bases de vie chrétienne ; comme le remarquait Mgr Provencher, mieux eut valu moins de labourage et un peu plus de catéchisme [16].

L'année suivante le père Aubert, accompagné du père Faraud [17], fit une nouvelle visite à la mission, et poussa jusqu'au lac la Pluie, tandis que son compagnon s'efforçait d'évangéliser les Sauteux à Wabassimong. De retour auprès de son confrère, il tenta un dernier effort pour amener les indiens à de meilleurs sentiments ; mais leurs dispositions étaient telles que ce fut peine perdue. Les deux pères se heurtèrent à une indifférence quasi absolue. La cupidité, l'amour du lucre, l'ivrognerie, résultant du contact avec les blancs, non seulement détournaient les Indiens de la religion, mais faisaient de plusieurs, des émissaires

[15] Mgr TACHÉ, *Vingt années de Missions*, p. 11-14.
[16] ORTOLAN, *Cent ans d'apostolat*, t. 2, p. 166-167. Lettres de Mgr Provencher à Mgr Turgeon, Saint-Boniface, 14 juin 1847 et 4 décembre 1847, in *BSHSB*, t. 3, 1913, p. 261-265.
[17] Arrivé à la Rivière Rouge le 9 nov. 1846.

qui travaillaient efficacement à empêcher les autres d'embrasser le christianisme [18].

Ce nouvel échec convainquit le père Aubert qu'il n'y avait rien à faire, du moins pour le moment, auprès des Sauteux. Mgr Provencher fut aussi de cet avis. Plutôt que de travailler en pure perte, il préférait envoyer ses missionnaires vers les tribus qui habitaient à l'ouest de la colonie et réclamaient des prêtres à grands cris. La mission fut donc, bien qu'à regret, temporairement abandonnée.

Ces regrets furent d'autant plus vivement sentis que l'Eglise construite par monsieur Belcourt fut, par la suite, affectée au culte protestant. Mais les protestants eux-mêmes n'eurent pas plus de succès que leurs prédécesseurs [19].

Saint-Jean-Baptiste à l'Ile-à-la-Crosse.

Pendant que le père Aubert évangélisait les Sauteux, monsieur Laflèche et le père Taché se préparaient à aller jeter les fondements d'une nouvelle mission chez les Montagnais et les Cris de l'Ile-à-la-Crosse [20].

L'Ile-à-la-Crosse n'était qu'une butte sablonneuse située dans un élargissement de la rivière Churchill, appelée alors rivière aux Anglais. Elle n'avait jamais été habitée et n'était pas susceptible de l'être. A l'extrémité méridionale du lac Ile-à-la-Crosse, en face de cette île, se trouvait un fort de traite fréquenté par les Montagnais et les Cris. Ce poste, situé sur les grandes routes commerciales de l'ouest et du nord, était, à l'époque, un point stratégique de première importance.

Monsieur Thibault, qui le visita en 1845, fut le premier missionnaire à y porter les lumières de l'évangile. Il y trouva

[18] Lettre de Mgr Provencher aux conseils centraux de l'Œuvre de la Propagation de la Foi à Lyon et à Paris, in *Rapport des Missions du diocèse de Québec, (RMQ)*, 1847, p. 52. Archives générales, B/2/Saint-Boniface, Rapports.

[19] Mgr TACHÉ, *Vingt années de Missions*, p. 18-20.

[20] Mgr TACHÉ, Lettre à Dawson, Riv. Rouge, le 7 fév. 1859, in *Missions*. 1863, p. 170, 173. Lettre à sa mère, 26 déc. 1845, in *Cloches*, 1902, p. 367-368.



environ 80 familles montagnaises, aussi bien disposées qu'on pouvait le désirer [21]. Telle était leur avidité de la parole évangélique que, jour et nuit, ils le tinrent en haleine. "Hâtons-nous, disaient-ils, car nous allons peut-être mourir bientôt, et nous n'aurions pas le bonheur de voir Dieu [22]." Au cours de cette première mission, monsieur Thibault administra le baptême à environ 350 infidèles [23].

Heureux d'un pareil succès, il s'empressa de représenter à Mgr Provencher l'urgence d'y fonder un établissement permanent [24]. Le vicaire apostolique, persuadé que la moisson était mûre, n'hésita pas à envoyer des ouvriers ; monsieur Laflèche et le père Taché furent chargés de la nouvelle fondation.

Partis de Saint-Boniface le 8 juillet 1846, ils arrivèrent à l'Ile-à-la-Crosse le 10 septembre suivant. Un grand nombre d'Indiens y étaient déjà réunis dans l'attente des "hommes de la prière". Bien qu'ignorant tout des langues montagnaise et crise, les missionnaires entrèrent immédiatement en relations avec leur peuple. Faute d'interprètes, le ministère se réduisit à l'enseignement des prières en français, durant tout le mois que dura le concours des Indiens au fort.

Après le départ des Indiens pour la chasse d'automne, les missionnaires se mirent à l'étude des langues indispensables pour l'exercice du ministère. C'était là une entreprise ardue, car ils ne possédaient ni grammaire ni dictionnaire, et ils ne trouvèrent pour tout professeur qu'un vieil aveugle, métis cris, parlant parfaitement le montagnais et le cris, mais ne sachant pas un seul mot français [25]. Or, la langue montagnaise est l'une des plus difficiles de toutes les langues indiennes.

[21] Lettre de Mgr Provencher à Mgr Bourget, Saint-Boniface, 25 juillet 1845, in *Cloches*, 1919, p. 299.

[22] Lettre de M. Thibault à Mgr Provencher, Ile-à-la-Crosse, 24 mai 1845, in *RMQ*, 1847, p. 57.

[23] Mgr TACHÉ, Lettre à Dawson, Riv. Rouge, le 7 fév. 1859, in *Missions*, 1863, p. 173. Ce chiffre précise celui des *Vingt années de Missions*, p. 13.

[24] Lettre de M. Thibault à Mgr Provencher, Ile-à-la-Crosse, 24 juillet 1845, in *RMQ*, 1847, p. 58.

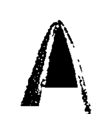
[25] Lettre du père Taché à sa Mère, Ile-à-la-Crosse, 6 janv. 1847, in *Cloches*, 1903, p. 191.

Tout en vaquant à l'étude des langues, il fallait pourvoir la mission des établissements nécessaires au culte et à la subsistance des missionnaires. On se mit à l'œuvre sans retard, et bientôt fut érigée la première maison-chapelle. On défricha également un terrain qui devait servir de jardin pour adoucir un peu les dures privations qu'imposait l'éloignement de tout centre civilisé. La mission, située sur la rive gauche du lac, en face de l'île, fut dédiée à saint Jean-Bapitste [26].

On peut dire que la mission de l'Ile-à-la-Crosse fut florissante dès ses débuts. Elle eut cependant ses difficultés, et faillit même être compromise entre 1850 et 1852. En effet, les néophytes s'étaient attachés à leurs missionnaires, monsieur Laflèche et les pères Taché et Faraud. Les pères Tissot (1850) et Maisonneuve (1851) qui les remplacèrent ne savaient naturellement pas un seul mot de la langue lorsqu'ils arrivèrent. Les indiens ne comprenant rien à ces changements se montrèrent forts mécontents. Un instant même on put craindre un revirement complet. D'autant plus que les nouveaux missionnaires, manquant d'expérience, ne s'y prirent pas des plus habilement. Devant l'égoïsme et l'ingratitude des néophytes qui manifestaient ouvertement leur mauvaise humeur et s'éloignaient du prêtre, ils résolurent d'attendre qu'on vint à eux plutôt que de s'évertuer à calmer les esprits. Le résultat fut naturellement un ralentissement dans la ferveur des chrétiens et des catéchumènes. Heureusement Mgr Taché put revenir à sa mission à la date promise (1852). Peu à peu il réussit à pacifier son monde. Quelques mois plus tard les choses étaient revenues au normal [27].

Au premier janvier 1854, la mission comptait déjà 849 baptisés sur une population totale d'environ 864 âmes. Le personnel comprenait deux pères et un frère convers. En plus, la mission desservait régulièrement cinq postes secondaires : le lac la Ronge, le Portage la Loche, le lac Froid, le lac la Biche et le lac Vert [28].

[26] *Annales de la Propagation de la Foi*, t. 40, 1868, p. 239.
[27] Mgr TACHÉ, *Vingt années de Missions*, p. 30, 31, 32, 34, 45, 46, 49, 50. Archives générales, C/Taché. Lettres à Mgr Faraud, 30 sept. 1852, 20 mai 1851, 24 juillet 1851, 17 janv. 1853.
[28] Nous donnons comme population totale de la mission au premier



Notons-le immédiatement, tous les missionnaires du Nord-Ouest furent d'intrépides et infatigables voyageurs. Ils ne concevaient point la mission résidentielle comme une espèce de jardin fermé dont le soin dut absorber toutes les ressources et toutes les énergies. Au contraire, les résidences étaient essentiellement des centres d'où les missionnaires s'élançaient pour rayon-

janvier 1854 environ 864 âmes. En effet, d'après la lettre de Mgr Taché à monsieur Dawson (in *Missions*, t. 2, 1863, p. 173) le nombre des baptêmes inscrits dans les registres de l'Ile-à-la-Crosse était au premier janvier 1854 de 499. A ce chiffre nous ajoutons 350 baptêmes faits par monsieur Thibault dans ses deux visites de 1845 et 1846 avant la fondation de la mission et portés pour cette raison aux registres du lac Sainte-Anne. Ceci donne un total de 849 catholiques environ. Or, dans son rapport de 1855 (in *R.M.Q.*, 1855, p. 118-137) monsieur Laflèche écrit ce qui suit : "Je ne puis dire exactement quelle est la population chrétienne de cette résidence (il parle de l'Ile-à-la-Crosse) ; mais ce que je sais, c'est qu'elle est à peu près la population totale de l'endroit. Il n'y reste peut-être pas 15 infidèles." (Cf. *l.c.*, p. 134.) En ajoutant 15 au total des catholiques on obtient 864 comme population totale. Il se peut que monsieur Laflèche aît été quelque peu optimiste, car un recensement fait par Mgr Taché en 1856 donne comme population totale 915 âmes dont 148 infidèles. D'après ce recensement le nombre des chrétiens serait de 714 et celui des catéchumènes de 53. (Cf. Lettre à monsieur Dawson, in *Missions*, t. 2, 1863, p. 170). Quoi qu'il en soit, il nous est impossible de préciser davantage.

Quel est le nombre de baptêmes faits par monsieur Thibault durant ses deux voyages à l'Ile-à-la-Crosse en 1845 et 1846, avant la fondation de la mission ? Monsieur Laflèche, dans le rapport de 1855, (in *R.M.Q.*, 1855, p. 132) ne parle que du premier voyage de monsieur Thibault à l'Ile-à-la-Crosse et lui attribue 500 baptêmes. Nous croyons que sa mémoire fait défaut. En effet, ce rapport fut rédigé au séminaire de Nicolet et monsieur Laflèche selon son propre témoignage n'avait pas sous les yeux toutes les notes nécessaires (cf. *ibid.*, p. 118). D'autres part Mgr Provencher, dans une lettre à Mgr Bourget datée de Saint-Boniface, le 30 décembre 1845, affirme que "monsieur Thibault a baptisé 500 enfants dans son excursion d'été" (cf. *Cloches*, 1920, p. 194). Or, durant l'été de 1845, monsieur Thibault ne visita pas seulement l'Ile-à-la-Crosse, mais deux autres missions au moins. Dans celle du Portage La Loche qu'il visita en juin, il aurait fait 211 baptêmes (cf. Philippe d'ARMOR, *Bribes d'Histoire locale*, la Mission du lac Sainte-Anne, in *La Survivance*, 1933). Cette visite de monsieur Thibault au Portage La Loche en 1845 est confirmée par Mgr Taché dans ses *Vingt années de missions*, p. 20, et par une lettre de Mgr Provencher à Mgr Bourget datée de Saint-Boniface le 25 juillet 1845 (cf. *Cloches*, 1919, p. 299). Le même Philippe d'Armor *(l.c.)* attribue seulement 218 baptêmes à monsieur Thibault pour sa première mission à l'Ile-à-la-Crosse ; et six pour sa deuxième. L'auteur qui paraît très bien documenté a-t-il consulté lui-même les registres ? Nous ne saurions le dire. Mgr Taché les avait consultés. Dans sa lettre à monsieur Dawnson (cf. *Missions*, 1863, p. 173) il écrit en effet : "J'ai pris moi-même ces chiffres dans les dits registres, lors de ma dernière visite, pendant l'été de 1856." Or, dans le tableau qu'il reproduit (p. 173) il note pour l'Ile-à-la-Crosse avant 1846 "environ 350 baptêmes dans les registres du lac Sainte-Anne". Nous retenons donc ces chiffres de Mgr Taché comme plus exacts.

ner dans toutes les directions. Ainsi se créaient des postes secondaires visités d'abord une ou deux fois par année, et qui devenaient peu à peu, à leur tour, des foyers de rayonnement, à mesure que le permettaient leur importance, les ressources et le personnel disponibles.

A l'Ile-à-la-Crosse, ce fut le père Taché qui inaugura le ministère des dessertes. Au commencement du mois de mars 1847, alors qu'il pouvait à peine balbutier la langue montagnaise, il se rend au lac Vert baptiser un chef cris malade, qui avait pourtant juré de ne jamais se convertir. Maintenant, sur le point de mourir, c'est lui-même qui demandait le baptême [29]. Le lac Vert était fréquenté par quelques centaines de Montagnais et de Cris. Désormais, on le visita régulièrement de l'Ile-à-la-Crosse. Cette mission fut dédiée à Saint-Julien.

A peine de retour à l'Ile-à-la-Crosse, le père Taché en repartit pour le lac Caribou, le 9 mars 1847. Arrivé au lac la Ronge, il s'arrêta pour y donner la mission ; mais les Indiens, prévenus par le maître d'école protestant du poste, se crurent dans l'impossibilité de l'écouter. Après quelques jours de vains efforts pour les amener à de meilleurs sentiments, il dut reprendre le chemin du lac Caribou sans avoir rien obtenu [30].

Saint-Pierre, lac Caribou.

Le poste du lac Caribou n'avait jamais reçu la visite d'aucun missionnaire. Il était composé du personnel du fort comprenant trois familles dont une seule catholique. Une quarantaine de familles montagnaises et crises le fréquentaient régulièrement. Comme à l'Ile-à-la-Crosse, les Montagnais étaient avides de s'instruire, tandis que les Cris manifestaient plutôt de l'éloignement pour la religion. Le père Taché y arriva le 25 mars, quelques jours avant la venue des Indiens. Montagnais et Cris arrivèrent bientôt au fort et écoutèrent les instructions avec patience et sympathie. Le missionnaire n'ayant que cinq mois d'étude de

29 Mgr TACHÉ, *Vingt années de Missions,* p. 17.
30 Mgr TACHÉ, *Vingt années de Missions,* pp. 17-18, 52, 58. *Annales de la Propagation de la Foi,* t. 40, 1868, p. 240.

Montagnais et de Cris n'osait communiquer directement avec les Indiens dans les grandes réunions publiques. En ces circonstances, il avait recours à monsieur Thomas, le commis du poste, qui, bien que protestant, traduisait en Cris ses instructions que deux Montagnais interprétaient ensuite dans leur langue. En particulier cependant, le père Taché tenait à entrer en relation directe avec ses ouailles dont il parvenait à se faire comprendre. Le résultat immédiat de cette mission fut de faire soupçonner aux Indiens les principaux mystères de la religion. La nouvelle mission fut dédiée à saint Pierre[31].

En février 1848, le père Taché retourna une seconde fois au lac Caribou, afin de fortifier ses néophytes et d'augmenter leur nombre. Presque tous les Indiens qui le fréquentaient habituellement s'y rendirent. Ceux qu'il avait vus l'année précédente témoignèrent de leur affermissement dans la foi. Il vint aussi un grand nombre de Mangeurs de Caribou qui montrèrent encore plus d'empressement à s'instruire. Le seul obstacle au zèle du missionnaire était l'imperfection avec laquelle il parlait les langues courantes.

Il demeura au lac Caribou jusqu'à la fin de mai. Avant de revenir à l'Ile-à-la-Crosse, il donna rendez-vous à ses néophytes à l'extrémité septentrionale du lac où, lui assurait-on, il y avait plus de ressources alimentaires[32].

Au mois de juin 1849, le père Taché quitta l'Ile-à-la-Crosse pour le rendez-vous indiqué mais le guide qui devait le conduire de la rivière au Rapide jusqu'à la mission ne se montra pas. D'autre part, apprenant que la famine régnait dans le pays et que les sauvages ne reviendraient pas au fort, il ne lui restait qu'à rebrousser chemin[33].

En 1851, le père Maisonneuve vint, de l'Ile-à-la-Crosse, au

[31] Archives générales, B/2/Saint-Boniface/Lac Caribou. Notice de Mgr Taché sur la Mission du lac Caribou (le manuscrit conservé à la Maison Générale est malheureusement incomplet). Dom BENOIT, *Vie de Mgr Taché*, t. 1, p. 134-135.

[32] Lettres de Mgr TACHÉ à sa mère, 10 avril 1848 et 27 juin 1848, in *Cloches*, 1903, p. 369-379. Mgr TACHÉ, *Vingt années de Missions*, p. 18.

[33] Mgr TACHÉ, *Vingt années de Missions*, p. 31.

lac Caribou, mais ne trouva pas les Indiens que la faim avait dispersés. L'endroit, du reste, lui parut peu propre à la fondation d'une mission. Il en repartit avec la conviction qu'il fallait l'abandonner. Telle n'était pas l'opinion du père Taché. Mais, n'ayant personne à qui confier cette mission pénible, il dut se résigner à l'abandonner momentanément. La mission ne sera reprise qu'en 1860. Cette mission comptait 180 baptisés en 1851 [34].

La Nativité, lac Athabaska.

Les origines de la Nativité se rattachent à celles de Saint-Jean-Baptiste. C'est de l'Ile-à-la-Crosse, en effet, que le père Taché en 1847, visita pour la première fois les Montagnais et les Cris du lac Athabaska. Il était le premier prêtre catholique à s'y rendre.

Le poste commercial du lac Athabaska était bâti sur la rive nord du lac, et à son extrémité occidentale. C'était la capitale des fourrures du Nord-Ouest et le principal centre de ralliement de la tribu montagnaise. Environ 200 familles de ces derniers, ainsi qu'une vingtaine de familles crises, y venaient périodiquement se ravitailler. Les Montagnais du lac Athabaska avaient fort mauvaise réputation. Irascibles et cruels, ils avaient toujours les menaces à la bouche et les armes à la main. Aussi, essaya-t-on de dissuader le père Taché de se rendre chez eux, en lui représentant qu'il allait courir de grands dangers bien inutilement, puisqu'il n'y avait aucun espoir de convertir ces Indiens à l'évangile.

Le père Taché, n'écoutant que son zèle, partit quand même au commencement de septembre 1847. Les Montagnais lui firent un accueil auquel il était loin de s'attendre. "Voilà notre frère, me répétaient-ils tous à l'envie, écrit le père Taché, depuis longtemps nous le désirons, prends-nous en pitié et enseigne-nous à devenir bons [35]." Un certain nombre de ces Indiens, en effet,

[34] Archives générales, C/Taché. Lettre à Mgr Faraud, Ile-à-la-Crosse, 17 janv. 1853. ID. B/2/Saint-Boniface/Notice de Mgr Taché sur la mission du lac Caribou.

[35] Lettre du P. Taché à sa mère, Ile-à-la-Crosse, 20 janv. 1848, in *Cloches*, 1903, p. 260.

avaient rencontré monsieur Thibault lors de son passage à l'Ile-à-la-Crosse, en 1845, et plusieurs autres avaient entendu parler de la religion par leurs frères de cette même mission. Depuis ce temps, tous désiraient ardemment voir et entendre l'homme de la prière. Etant donné les dispositions admirables des Montagnais, la visite passagère de monsieur Thibault avait produit une impression profonde dans ces âmes païennes. Le père Taché affirme que tous savaient déjà leurs prières en français, bien que personne ne comprit un seul mot de cette langue. Aussi, l'enthousiasme fut-il à son comble lorsqu'ils entendirent le père Taché leur apprendre ces mêmes prières dans leur propre langue. Avec d'aussi heureuses dispositions de la part des Indiens la mission ne pouvait que réussir. Elle dura près de quatre semaines durant lesquelles le missionnaire baptisa 194 infidèles. Ainsi s'inaugurait dans le district d'Athabaska, l'ère de la foi et de la religion[36].

Le 20 septembre suivant, le père Taché était de retour à la Nativité. L'enthousiasme de l'année précédente avait diminué, mais en revanche, les néophytes se montrèrent plus chrétiens. L'enseignement donné à la première visite avait été examiné, discuté et apprécié avec une justesse étonnante. Au cours de cette seconde mission, il administra 86 baptêmes, presque tous d'enfants.

Après le départ des Indiens, il demeura encore un mois au fort pour y instruire les employés "qui forment une population quelquefois aussi peu instruite et souvent plus mauvaise, que les sauvages eux-mêmes[37]".

C'étaient là de beaux résultats, mais il fallait pour les consolider et les étendre encore davantage, une mission permanente solidement établie et organisée. Ce fut l'œuvre du père Faraud, qui à ce titre, doit être considéré comme le véritable fondateur de la mission[38].

[36] Id., p. 259, 271, 283 Mgr Taché, *Vingt années de Missions*, p. 27-28.
[37] Lettre de Mgr Taché à sa mère, Fort Chipewyan, 2 nov. 1848, in *Cloches*, 1903, p. 391-403 ; Mgr Taché, *Vingt années de Missions*, p. 27-28.
[38] Mgr Taché, *Vingt années de Missions*, p. 34.

Autant avaient été faciles les premières conquêtes à l'évangile, autant furent pénibles et difficiles les débuts de la mission. L'ignorance des langues indiennes faillit encore une fois, compromettre entièrement le succès du nouvel établissement. En effet, durant les quelques mois passés à l'Ile-à-la-Crosse, le père Faraud, on le comprend, n'avait pu maîtriser deux langues aussi difficiles. Il ne s'exprimait encore que fort mal en montagnais, et pire encore en cris. Dès sa première rencontre avec les indigènes, il fit, pour cette raison, une très mauvaise impression chez les auditeurs. "Tu ne feras rien ici, lui dirent-ils ; tu parles comme un enfant." D'autres ajoutaient : "Tu peux t'en retourner, les sauvages ne t'aiment point [39]." Ces mêmes Montagnais qui avaient écouté la parole évangélique avec tant d'avidité, un an auparavant, faisaient maintenant le vide autour du missionnaire qui venait se fixer à demeure au milieu d'eux. Le père Faraud ne se laissa pas décourager pour autant. Au lendemain de cette aventure, il usa, pour récompenser son auditoire, d'un stratagème qui devait lui réussir à merveille. Voici comment le fait est rapporté dans les *Dix-huit ans chez les Sauvages :*

> Peu à peu, soit par des présents, soit par des paroles affables, je parvins à attirer trois sauvages qui m'écoutèrent sans m'interrompre. Je les engageai à m'en amener quelques autres. Petit à petit, j'eus un cercle restreint d'auditeurs dont je parvenais à me faire comprendre, et, à la fin de la mission, j'en avais une cinquantaine tout à fait décidés à embrasser le christianisme. Trois cents autres environ m'écoutaient maintenant avec plaisir [40].

A peine les chasseurs furent-ils dispersés de nouveau, que le père Faraud se mit à l'étude du montagnais avec une ardeur nouvelle, bien convaincu qu'il n'aurait de succès que dans la mesure où il parviendrait à maîtriser les langues de ces tribus, et surtout, celle des Montagnais. Au reste, il était doué d'aptitudes spéciales pour l'étude des langues et ses progrès furent rapides. Il fut bientôt à même de le constater, quand, au commencement de janvier 1850, arriva à la mission un groupe de 150 Indiens environ, venus des bords de l'océan glacial. Ces

[39] FERNAND-MICHEL, *Dix-huit ans chez les Sauvages.* Voyages et missions de Mgr Faraud. Paris et Bruxelles, 1866, p. 108-109.
[40] ID., p. 110.



indiens se déclarèrent satisfaits, et promirent de revenir avec leurs familles.

Au cours du mois de mai 1850, le père Faraud finissait la construction de la première chapelle et la dédiait à la Nativité. La mission se trouvait située à 2 kilomètres du fort Chipewyan. Le site fut choisi en considération d'un marais et qu'il suffirait de dessécher pour mettre à nu quelques arpents de terres arables, les seuls accessibles dans toute cette région. Dès lors, la mission entra dans une ère de progrès et de prospérité remarquables, que le père Faraud attribue à son succès dans l'étude des langues montagnaise et crise et à l'enseignement de la lecture aux Indiens [41].

Au mois de mars 1850, le père Faraud fit l'essai d'une nouvelle méthode. Il commençait par exposer aux yeux de ses néophytes de gros caractères, dans le but de les initier d'abord à la parole écrite. Ce n'était pas chose facile, car, au premier abord, les Indiens se croyaient incapables d'apprendre à lire. Néanmoins, au bout d'une quinzaine de jours, trois jeunes sauvages pouvaient épeler quelques mots. Ce phénomène encouragea les autres, et, dès lors, on ne mit plus en doute le talent du missionnaire, auquel on attribuait volontiers une puissance surnaturelle. Durant la mission, plusieurs indiens avaient appris à lire et ne demandaient pas mieux que de l'enseigner aux autres. Dès lors, l'instruction religieuse devenait plus facile et plus rapide. Avant le départ des sauvages, le père Faraud leur remit par écrit, les principaux articles de la religion qu'ils promirent d'étudier sous la tente et ils y apportèrent, de fait, beaucoup d'ardeur et d'application [42].

La réputation de l'homme de la prière étant désormais établie, son ascendant sur ces enfants des bois ne fit que croître d'année en année. En conséquence, le nombre des Indiens qui

[41] Le père Faraud, n'est pas lui-même l'inventeur des caractères syllabiques, mais il semble bien le premier à s'en être servi pour l'écriture de la langue montagnaise.

[42] FERNAND-MICHEL, *Dix-huit ans chez les Sauvages*, p. 111-136. Ce mode d'enseignement fut également adopté par les autres missionnaires. Cf. Lettre du père Taché à sa mère, Lac Caribou, 15 avril 1848, in *Cloches*, 1903, p. 380.

fréquentaient la mission augmenta rapidement. Il s'élevait à 1.200 environ en 1851 [43].

La mission était donc en pleine voie de prospérité. A la fin de 1853 elle possédait une demeure pour le missionnaire, une chapelle, et un jardin. Le père Faraud était secondé par le père Grollier, arrivé en 1852. Au 1er janvier 1854, le nombre des baptêmes administrés depuis le commencement de la mission s'élevait à 586 [44].

Saint-Joseph, Grand lac des Esclaves, Fort Résolution.

Au cours de l'année 1850 ou 1851, une députation d'Indiens du Grand lac des Esclaves était venue à la Nativité, solliciter la faveur d'entendre "le Parleur de Dieu, le Parleur du Puissant", comme ils appelaient le père Faraud. Celui-ci promit de faire droit à leur requête. En conséquence, au mois d'avril 1852, il prenait la route du Grand lac des Esclaves, accompagné de deux Indiens. Après un voyage pénible, où il souffrit de la faim et vit son existence en danger plusieurs fois, le père Faraud arriva au fort Résolution [45].

C'était la première fois qu'un missionnaire visitait le Grand lac des Esclaves. De 1.600 à 1.800 Indiens de toutes les tribus du district du fleuve Mackenzie y étaient réunis dans l'attente du missionnaire. Le père Faraud employa la méthode qui lui avait si bien réussi à la Nativité. Les premiers jours furent consacrés à l'enseignement de la lecture. Par ce procédé, au bout de huit jours, tous les Indiens savaient le *Pater* et pouvaient réciter le chapelet en commun. L'enseignement des principales vérités de

[43] Lettre du P. Faraud, 20 avril 1851, in *Annales de la Propagation de la Foi,* 1852, p. 224.

[44] Rapport de monsieur Laflèche, in *RMQ,* 1885, p. 135-136 ; Mgr TACHÉ, *Vingt années de Missions,* p. 34, 36, 46, 49, 52 ; IDEM, Lettre à Dawson, 1859, in *Missions,* 1863, p. 173.

[45] FERNAND-MICHEL, *Dix-huit ans chez les Sauvages,* p. 122-124, 137-161 ; Mgr TACHÉ, *Vingt années de Missions,* p. 50, 51 ; et lettre à Dawson, in *Missions,* 1863, p. 172, 173. MORICE, *Histoire de l'Eglise,* t. 1, p. 349. Le père Morice place ce voyage en 1851, s'appuyant sans doute sur FERNAND-MICHEL, p. 134, 137. Nous retenons comme certaine la date (1852) donnée par Mgr Taché.

la religion et des préceptes de la morale au moyen de la même méthode donna également des résultats très satisfaisants.

La polygamie était le seul obstacle sérieux qui s'opposait à la conversion. Un bon nombre d'Indiens, cependant, consentirent à abandonner leurs femmes légitimes. Le père Faraud dut passer des jours et des nuits entières à régulariser les mariages.

Au cours de cette première mission, il administra 168 baptêmes[46]. Malheureusement, les circonstances ne permirent pas aux missionnaires de retourner au Grand lac des Esclaves avant 1856.

Sainte-Anne, lac Sainte-Anne.

Malgré ces nouvelles fondations, Mgr Provencher ne négligeait pas les résidences et les postes secondaires déjà établis.

Au lac Sainte-Anne, première mission indienne du vicariat, messieurs Thibault et Bourassa continuaient leur apostolat fructueux auprès des Cris, qui formaient la majeure partie de la population flottante. Une quarantaine de familles métisses chrétiennes étaient aussi établies auprès de la mission et se livraient à l'agriculture avec succès.

La mission du lac Sainte-Anne tirait son importance de ses nombreuses dessertes, plus que de sa propre population. Les missionnaires, en effet, parcouraient la rivière Saskatchewan, le haut de la rivière Athabaska, et la rivière la Paix. Ils visitaient également les forts Edmonton (ou des Prairies), Pitt, de la Montagne, Carleton, Jasper, le Petit lac des Esclaves et le fort Dunvegan.

Monsieur Thibault quitta cette mission en 1852 et fut remplacé par le père Lacombe[47]. L'année suivante monsieur Belcourt partit à son tour. De sorte que le père Lacombe se trouvait le seul desservant, en 1853. Le registre des baptêmes de la mission

[46] Mgr TACHÉ. Lettre à Dawson, in *Missions*, 1863, p. 173.
[47] Le père Lacombe n'avait pas encore commencé son noviciat.

du lac Sainte-Anne donnait, au premier janvier 1854, 2,292 baptêmes [48].

Notre-Dame-des-Victoires, lac la Biche.

Parmi les dessertes du lac Sainte-Anne, il en était une qui, par sa position géographique et ses ressources naturelles, était destinée à devenir la providence des missions de l'Athabaska-Mackenzie. Nous voulons parler du lac la Biche.

Cette mission fut fondée par monsieur Thibault et desservie par lui de 1844 à 1850. M. Bourassa la visita en 1851, et le père Lacombe en 1852. Celui-ci harcelé par un prédicant méthodiste et ne pouvant s'y établir à demeure, la plaça sous la protection de Notre-Dame-des-Victoires [49].

Au cours de ces visites passagères, un certain nombre d'Indiens avaient été baptisés et un bon nombre d'autres commençaient à croire en Dieu et à la vie éternelle. Il est à regretter qu'un missionnaire n'ait pu s'y établir dès le début. Les simples visites du missionnaire pouvaient bien tenir le protestantisme en échec, mais ne développaient pas la vie chrétienne des néophytes. On eut, en outre, à déplorer l'ignorance absolue d'un grand nombre de catholiques. De nombreux enfants, baptisés avant l'âge de raison, avaient grandi dans les bois et les prairies, ne sachant de la religion qu'une seule chose : qu'ils avaient été baptisés par un prêtre catholique.

Les chefs de la mission, se rendant compte de la situation malheureuse des chrétiens, voulurent y porter remède. En 1852, Mgr Taché chargeait le père Lacombe de s'enquérir sur les ressources du pays et de sonder les dispositions des Indiens. Le rapport du père Lacombe ayant été en tous points favorable, Mgr Taché résolut d'y établir une résidence, et, au printemps de 1853, y envoya le père Rémas. Celui-ci se mit à l'œuvre

[48] Mgr LEGAL, *History of the Catholic Church in Alberta*, p. 9-13; *Annales de la Propagation de la Foi*, t. 40, 1868, p. 241-242; Rapport de monsieur Laflèche, in *RMQ*, 1855, p. 130-132.

[49] Extrait d'un rapport du P. Leduc, in *Missions*, 1876, p. 413-414; Mgr TACHÉ, *Vingt années de Missions*, p. 58.



avec ardeur, mais, exploité par les Indiens, sa position devint bientôt intenable. Il dût retourner au lac Sainte-Anne à la fin de la même année. Le nombre des baptêmes administrés au 1er janvier 1854 n'atteignait que 217 [50].

III. — MISSIONS DE LA COLONIE DE LA RIVIÈRE-ROUGE.

Le ministère exercé dans la colonie même de la Rivière-Rouge présentait un caractère propre et assez différent de celui exercé dans les autres parties du diocèse.

La plupart des missions étaient de véritables paroisses où le ministère ne différait pas beaucoup de celui des paroisses ordinaires du Canada. Toutefois, la majeure partie de la population de la colonie était formée par les métis, cris ou sauteux. Le reste de la population était composée de blancs de langue française et anglaise. Cette diversité de langues était une grande difficulté. Pour desservir cette population, les missionnaires devaient parler français et anglais, cris et sauteux. Au surplus, le caractère nomade des métis, dont la principale et quasi unique occupation était la chasse, constituait un obstacle sérieux à leur instruction religieuse.

Saint-Boniface.

Saint-Boniface, centre de la colonie, était la résidence de l'évêque et le pied-à-terre de tous les missionnaires. C'est là qu'ils arrivaient, et de là qu'ils partaient pour les différentes missions du diocèse. Sa population était d'environ 1,400 âmes et se composait de Canadiens, d'Anglais, d'Ecossais et de Métis, dont plus de la moitié était catholiques. La paroisse possédait un collège classique, des écoles pour filles et garçons et un embryon d'orphelinat et d'hôpital [51].

[50] Mgr LEGAL, *History of the Catholic Church in Alberta*, p. 42 ; Mgr TACHÉ, *Vingt années de Missions*, p. 65-66 ; lettre à Dawson, in *Missions*, 1863, p. 169, 173 ; *Annales de la Propagation de la Foi*, t. 40, 1868, p. 245.
[51] Mgr TACHÉ, Lettre à Dawson, in *Missions*, 1863, p. 148 .

Saint-François-Xavier.

La paroisse de Saint-François-Xavier comptait en 1853 environ 900 âmes, en majorité, métisses et catholiques. Fondée en 1824 par monsieur Dumoulin, cette paroisse fut desservie, de 1845 à 1853, par monsieur Laflèche, Mgr Provencher et monsieur Thibault. Les Sœurs Grises y tenaient une école assez prospère [52].

Notre-Dame-du-Lac, baie des Canards.

Sur la rive ouest du lac Winnipeg, à la baie des Canards, se trouvait un établissement visité, pour la première fois, par monsieur Thibault, en 1840. En 1841, il y avait commencé un établissement, qui fut ensuite, jusqu'en 1844, desservi par monsieur Darveau. Trois ans plus tard, le père Bermond venait y fixer sa résidence ; mais, en 1848, il transporta la mission sur la rive est du lac et dédia le nouvel établissement à Notre-Dame-du-Lac. Malheureusement, les Sauteux, là comme à Wabassimong, se montrèrent rebelles à la grâce et la mission dut être abandonnée temporairement. Elle ne fut reprise qu'en 1861. Les noyaux de chrétiens établis sur les rives du lac Winnipeg continuèrent cependant d'être desservis plus ou moins régulièrement de Saint-Boniface [53].

Le ministère auprès des chasseurs de bisons.

Pour terminer cette revue de l'activité missionnaire de l'époque, disons un mot d'un genre de ministère bien caractéristique des missions du Nord-Ouest : la desserte des chasseurs de bisons. "Aller à la prairie" signifiait dans le langage du pays, aller à la chasse aux bisons, et, pour le missionnaire, accompagner les chasseurs dans leurs camps afin de leur porter les secours de la religion.

52 *Catholic Centennial Souvenir,* Winnipeg, The West Canada Publishing Co., 1912, 93., nn. cc.
53 Mgr Taché, *Vingt années de Missions,* p. 15-17, 25, 26, 33, 35 ; et *Rapport de* 1888, in *Cloches,* 1915, p. 174-175 ; Archives générales, C/Bermond, Lettres du 10 mai 1850 et du 27 mai 1851.



La chasse aux bisons avait lieu deux fois par année dans les immenses prairies situées au sud et à l'ouest de la colonie d'Assiniboine. Les chasseurs au nombre de plusieurs centaines amenaient leurs familles, et durant plusieurs mois vivaient sous la tente. Les dangers de la chasse, et surtout, ceux plus nombreux et plus regrettables qui naissaient de la vie des camps, y rendaient absolument nécessaire la présence du prêtre. C'était un vaste champ d'action ouvert au ministère sacerdotal. Outre l'instruction religieuse des femmes et des enfants, le prêtre trouvait toujours à exercer une profonde influence moralisatrice sur les chasseurs eux-mêmes. Au reste, les métis et même les Indiens tenaient à ce qu'un missionnaire les accompagnât.

De 1845 à 1853, il n'y avait pas encore de missionnaires spécialement chargés de ce ministère ; mais les pères qui desservaient les missions avoisinant les prairies, comme Saint-Boniface, Saint-François-Xavier et Sainte-Anne (lac Sainte-Anne), accompagnaient régulièrement les chasseurs dans leurs grandes expéditions[54].

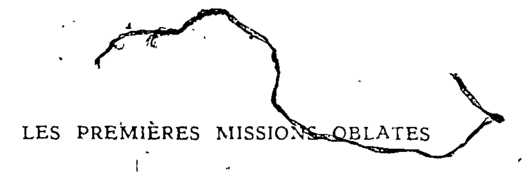
IV. — ÉRECTION DU DIOCÈSE DE SAINT-BONIFACE. NOMINATION ET SACRE DU PREMIER COADJUTEUR.

Pendant que les missionnaires s'efforçaient d'étendre toujours plus au loin et plus au nord les bornes du royaume du Christ, des événements survenaient qui allaient avoir les plus heureuses conséquences sur l'ensemble des missions.

Ce fut d'abord l'érection du diocèse de Saint-Boniface, puis, la nomination de Mgr Taché comme coadjuteur de Mgr Provencher et vicaire des Missions.

Le 4 juin 1847, des bulles de Rome érigeaient le vicariat apostolique de la Baie d'Hudson et de la Baie James en "Diocèse du Nord-Ouest[55]". A son origine, le nouveau diocèse n'avait

[54] Mgr TACHÉ, *Vingt années de Missions*, p. 20 ; lettre du p. Faraud, 18 sept. 1865, in *Annales de la Propagation de la Foi*, t. 40, 1868 ; Archives générales, B/I/Tissot .
[55] JUS PONT., t. 5, p. 332.



donc pas de siège épiscopal déterminé. Ce n'est qu'en 1851, lors de son voyage à Rome, que Mgr Taché, à la suggestion de Mgr de Mazenod, demanda et obtint que le nom trop vague du Nord-Ouest fût changé en celui de Saint-Boniface, déjà titulaire de la cathédrale [56].

Cet événement fit renaître le projet de constituer dans cette partie du pays une province ecclésiastique régulière, plan élaboré par les évêques de l'Est et proposé à Mgr Provencher en 1846, qui le jugea prématuré et s'y opposa. Il demanda plutôt qu'on lui fît donner un coadjuteur avec future succession. Mgr Provencher, en effet, était devenu infirme et incapable d'entreprendre les grands voyages que requerraient la bonne marche des affaires et le progrès de l'évangile dans le diocèse. Un coadjuteur plein de force et de jeunesse aurait pu s'occuper des missions lointaines, tandis que lui, aurait expédié les affaires de la Rivière-Rouge.

Un autre projet d'après lequel Saint-Boniface serait divisé en trois diocèses fut soumis au cardinal Fransoni ; mais celui d'un simple coadjuteur avec future succession prévalut finalement [57].

Mgr Provencher pensa d'abord à monsieur Laflèche comme coadjuteur. Malheureusement, monsieur Laflèche était affligé de rhumatisme qui le mettait dans l'incapacité de voyager, et le rendait affreusement boiteux. Espérant un rétablissement prochain, l'évêque de Saint-Boniface ajourna la nomination. Ayant appris de l'Ile-à-la-Crosse que monsieur Laflèche allait mieux, qu'il était même pratiquement guéri, il le proposa immédiatement à Rome (1849), qui le nomma coadjuteur avec future succession et évêque d'Arath *in partibus infidelium*.

Entre-temps, monsieur Laflèche se rendait auprès de son évêque. Il n'eut pas peine à faire valoir les raisons de santé pour décliner la fonction de coadjuteur. Alors Mgr Provencher

[56] Mgr TACHÉ, *Vingt années de Missions*, p. 46.
[57] On trouvera des détails intéressants sur ces différents projets dans la correspondance de Mgr Provencher, publiée dans le *Bulletin de la Société Historique de Saint-Boniface*, t. 3, 1913.



pria le Saint-Père de remplacer sur les bulles, déjà arrivées à Québec, le nom de monsieur Laflèche par celui du père Taché. C'est ainsi que, le 14 juin 1850, le Saint-Siège nomma Mgr Taché, évêque d'Arath *in partibus infidelium* et coadjuteur de Mgr Provencher avec future succession [58].

Tout s'était fait à l'insu du nouvel élu qui n'apprit sa nomination que par le courrier d'hiver (1851). Il quitta donc immédiatement l'Ile-à-la-Crosse pour Saint-Boniface où il trouva une lettre de Mgr de Mazenod, lui enjoignant au nom de la sainte obéissance, de se rendre auprès de lui à Marseille : le vénéré Fondateur se réservait la joie de sacrer lui-même le premier évêque missionnaire sorti de sa famille religieuse.

L'évêque-élu partit donc, mais moins pour aller se faire sacrer que pour présenter ses objections à son supérieur majeur.

L'entretien de Mgr de Mazenod et de Mgr Taché à cette occasion, est resté célèbre dans les annales de la Congrégation. Nous croyons devoir le rapporter textuellement d'après le récit de Mgr Taché lui-même.

— Tu seras évêque, lui dit le Fondateur.

— Mais, Monseigneur, mon âge, mes défauts, telle et telle raison...

— Le Souverain Pontife t'a nommé, et quand le Pape parle, c'est Dieu qui parle.

— Monseigneur, je veux rester Oblat.

— Certes, c'est ainsi que je l'entends.

— Mais la dignité épiscopale me semble incompatible avec la vie religieuse.

— Comment, la plénitude du sacerdoce exclurait la perfection à laquelle doit tendre un religieux !"

Puis se redressant avec la noble fièreté et la noble grandeur qui le caractérisait, il ajouta : "Personne n'est plus évêque que moi, et, bien sûr, personne n'est plus Oblat non plus. Est-ce que je ne sais pas l'esprit que j'ai voulu inspirer à ma Congrégation? Tu seras évêque, je le veux, ne m'oblige pas d'en écrire au Pape, et tu n'en seras que plus oblat pour tout puisque, dès aujourd'hui, je te nomme

[58] Archives générales, C/Taché, lettre au père Faraud, Ile-à-la-Croses, 12 février, 1851 ; Mgr TACHÉ, *Vingt années de Missions*, p. 37-41.

supérieur régulier de tous ceux des nôtres qui sont dans les missions de la Rivière Rouge."

Des larmes coulaient de mes yeux, les battements de mon cœur voulaient me briser la poitrine.

"Console-toi, mon fils, me dit encore ce bon père en m'embrassant avec tendresse; ton élection, il est vrai, s'est faite à mon insu, mais elle paraît toute providentielle, et sauve les missions dans lesquelles vous avez déjà tant travaillé. Des lettres m'avaient représenté ces missions sous un jour si défavorable, que j'étais déterminé à les abandonner et à vous rappeler tous; la décision en était prise en conseil lorsque j'ai appris ta nomination à l'épiscopat. Je veux que tu obéisses au Pape et moi aussi je veux lui obéir; puisque le Vicaire de Jésus-Christ a choisi l'un des nôtres, pour conduire plus tard cette Eglise naissante, nous ne l'abandonnerons pas [59].

Mgr Taché fut sacré dans la cathédrale de Viviers, le 26 novembre 1851. Il était âgé de 28 ans et cinq mois.

V. — ÉRECTION DU VICARIAT DE MISSIONS DE LA RIVIÈRE-ROUGE.

En 1850 avait lieu, à Paris, le dixième chapitre général de la Congrégation des Oblats. L'acte administratif le plus important qui y fut décrété, fut celui de la division de la Congrégation en provinces et vicariats. Cette grave mesure fut mise en éxécution par le conseil général, les 23 et 24 avril 1851. Comme conséquence de cet acte, les Oblats de l'Amérique furent groupés en une province et deux vicariats de missions : la province du Canada, le vicariat de missions de l'Orégon, et celui de la Rivière-Rouge, dont les limites furent celles même du diocèse de Saint-Boniface [60].

Le père Bermond, successeur du père Aubert comme supérieur des Oblats de Saint-Boniface, devint premier consulteur et moniteur du vicaire des missions (Mgr Taché). Les père Faraud, Tissot et Maisonneuve complétèrent le conseil vicarial [61].

[59] Archives générales, C/Taché, lettre au p. Faraud, Viviers, 24 nov. 1851; Mgr TACHÉ, *Vingt années de Missions*, p. 41-42.
[60] Archives générales, *Minutes des Conseils généraux*, 23 et 24 avril 1851, t. 1, p. 222.
[61] Archives générales, C/Taché, lettre au père Faraud, Ile-à-la-Crosse, 20 sept. 1852.



VI. — MORT DE MGR PROVENCHER.

Au mois de mars 1852, Mgr Taché était de retour au Canada. Avant de reprendre le chemin de ses missions, il fit des démarches à l'effet d'obtenir des Frères enseignants bien formés, sachant le français et l'anglais. Ces auxiliaires étaient devenus nécessaires à la Rivière-Rouge, car les métis, tout comme les Indiens, n'aimaient guère le gouvernement des femmes. Plutôt que de soumettre leurs garçons aux religieuses, plusieurs préféraient les laisser grandir sans instruction aucune.

Le 27 juin 1852, Mgr Provencher renvoyait avec joie le nouvel évêque. Ils passèrent quelques jours ensemble, après quoi, Mgr Taché repartit pour sa mission de l'Ile-à-la-Crosse, emportant avec lui la bénédiction prophétique du Vieillard de la Rivière-Rouge. "Il n'est pas d'usage qu'un évêque en bénisse un autre, disait Mgr Provencher, mais comme je vais mourir bientôt et que je ne vous reverrai plus, je vous bénis encore une fois ici-bas en attendant que je vous embrasse au ciel [62]." En effet, les deux amis ne devaient plus se revoir. Moins d'un ans plus tard, le 7 juin 1853, Mgr Provencher s'éteignait doucement à Saint-Boniface, plein d'années et de mérites.

A sa mort, le personnel du diocèse comprenait un évêque. Mgr Taché ; 5 prêtres séculiers : messieurs Belcourt, Thibault, Laflèche, Bourassa et Lacombe (celui-ci entrera bientôt dans la Congrégation) ; 7 pères Oblats : les pères Bermond, Faraud, Tissot, Maisonneuve, Grollier, Végreville, Rémas ; 2 frères convers : les frères Dubé et Raynard ; 13 Sœurs Grises, dirigeant deux couvents : l'un à Saint-Boniface, avec 11 religieuses, et l'autre à Saint-François-Xavier, où résidaient 2 religieuses. Les missions résidentielles étaient au nombre de cinq : Saint-Boniface, Saint-François-Xavier, Lac-Sainte-Anne, Ile-à-la-Crosse, Lac Athabaska (Nativité) ; ces résidences étaient dotées d'une église ou d'une chapelle. Saint-Boniface possédait un collège classique, un hospice pour les orphelins et les vieillards, où l'on distribuait aussi les remèdes en quantité considérable. Enfin,

[62] Mgr TACHÉ, *Vingt années de Missions*, p. 49.

outre les résidences mentionnées, les missionnaires visitaient 30 stations secondaires. Six stations ou résidences fondées pour la desserte des Sauteux avaient dû être abandonnées. Le nombre total des baptêmes d'infidèles s'élevait au premier janvier 1854 au nombre de 4,309 [63].

Ce raccourci des travaux missionnaires pour la période 1818-1853 constitue, il nous semble, le plus bel éloge de la carrière apostolique de Mgr Provencher, et du zèle ardent des ouvriers de la première heure, surtout si l'on a présent à l'esprit que Mgr Provencher fonda l'Eglise de Saint-Boniface dans un désert.

Nous allons maintenant assister au développement admirable de cette Eglise sous la paternelle et vigilante houlette de son successeur Mgr Alexandre Taché, O.M.I.

---

63 Mgr TACHÉ, *Rapport* de 1888, in *Cloches*, 1915, p. 135 ; *Rapport de monsieur Laflèche*, in *RMQ*, 1855, p. 136.



LES MISSIONS DE L'OUEST CANADIEN — 1818 - 1862

CHAPITRE III

LA MERVEILLEUSE EXPANSION DES MISSIONS DANS L'OUEST CANADIEN

L'ÉVANGILE AU DELÀ DU CERCLE POLAIRE (1853 - 1865)

Quand Mgr Alexandre Taché, O.M.I., recueillit la glorieuse succession du siège de Saint-Boniface, l'Eglise de l'Ouest canadien n'était encore qu'une pousse toute frêle, plantée dans la terre vierge de la vallée de la rivière Rouge (1818) par Mgr Provencher et quelques prêtres séculiers.

Même les plus optimistes ne pouvaient alors soupçonner toute la vitalité que recélait la jeune plante, ni surtout la rapide et merveilleuse croissance qui devait l'enraciner définitivement dans le sol canadien et étendre ses rameaux de la baie d'Hudson à l'océan Pacifique et des Etats-Unis à l'océan Arctique.

Il était réservé au génie missionnaire de Mgr Taché de présider à cette croissance extraordinaire et d'en assurer le plein et entier épanouissement. C'est de ses premiers développements de l'Eglise de Saint-Boniface que nous voulons parler dans les quelques pages qui suivent.

L'histoire de l'expansion de l'Eglise à travers l'Ouest et le Nord canadiens constitue l'un des chapitres les plus beaux et les plus glorieux de l'histoire de l'Eglise du Canada. Elle nous reporte à l'ère des grandes fondations indiennes, inaugurée par la création de la mission Saint-Jean-Baptiste à l'Ile-à-la-Crosse, et portée à son apogée avec l'érection du vicariat apostolique du Fleuve Mackenzie.

Les quinze premières années de l'épiscopat de Mgr Taché (1850-1865) furent une période à la fois d'expansion et de



stabilisation vraiment merveilleuses. C'est en effet au cours de ces années que l'Eglise prit définitivement possession de tout le pays qui formait l'immense diocèse de Saint-Boniface en établissant des chrétientés depuis le lac la Pluie jusqu'aux rives mêmes de l'océan Arctique. On peut affirmer sans exagération aucune que, dès 1865, l'Eglise avait déjà pris contact avec toutes les grandes nations ou tribus indigènes de l'Ouest et du Nord, sans excepter les Esquimaux. Un instant même, elle avait franchi ses propres limites pour ouvrir son sein maternel aux Indiens et aux Esquimaux des territoires russes.

Sans doute, tous ces peuples divers ne réagiront pas de la même manière au message évangélique ; et il ne suffira pas que la lumière brille dans les ténèbres pour que les Indiens se lancent en masse dans la voie du salut. Néanmoins, ils accueillirent généralement avec faveur l'Evangile et ses missionnaires. Les conversions furent relativement nombreuses ; les chrétientés, fidèles et ferventes.

Le fait le plus saillant de cette épopée missionnaire, ce n'est pas le nombre des conversions, mais l'occupation, en moins de quinze ans, de tous les points stratégiques d'un pays grand comme un continent. Et cette merveille d'apostolat fut accomplie par une simple poignée de missionnaires, n'ayant à leur disposition que des moyens humains fort primitifs et des ressources très limitées. Grâce à l'héroïsme de tous et au génie d'un des plus grands missionnaires des temps modernes, Mgr Alexandre Taché, O.M.I., le grain de sénevé, planté dans la terre fertile de l'Ouest canadien, s'est développé et a poussé ses ramures jusqu'aux extrémités du pays.

Notre admiration grandit jusqu'à l'étonnement, si nous considérons les résultats obtenus, à la lumière des difficultés surmontées. Ici, les missionnaires n'ont pas à lutter contre les seuls obstacles inhérents au paganisme, il leur faut encore se défendre contre la nature et, en quelque sorte, la mâter pour lui arracher une maigre subsistance et atteindre les Indiens vers lesquels ils sont envoyés.

Il semble que la Providence se soit plu à accumuler dans ces régions immenses tout ce que la nature possédait de plus

âpre et de plus austère : climats extrêmes, pays sauvage et inculte, en partie stérile ; populations des plus primitives, peu nombreuses, nomades par goût autant que par nécessité, vivant par petites bandes à de grandes distances les unes des autres, changeant d'habitat au gré du gibier poursuivi, sans défense contre les épidémies et les famines périodiques. La géographie et le climat condamnent les missionnaires à des voyages interminables où ils risquent souvent leur vie et qui sont toujours des plus pénibles. Ils vont à pied, en canot, à la raquette, en traîne à chiens ; parfois, comme dans les missions de la plaine, ils utilisent le cheval ou la charrette à bœufs. Les communications avec l'extérieur sont excessivement difficiles et, partant, d'autant plus rares. Ne pouvant trouver sur place leur modeste subsistance, les missionnaires doivent se soumettre à des privations qui ruinent prématurément leur santé. Ajoutez à tous ces sacrifices le terrible isolement que plusieurs estiment comme la plus grande souffrance de leur vie.

Mais l'esprit d'abnégation, l'intelligence, le travail, l'initiative, le génie inventif et le zèle finissent par vaincre ou du moins par contourner les obstacles d'ordre matériel. L'erreur, elle, est beaucoup plus difficile à mâter, et ses fruits sont autrement pernicieux. Elle ne s'avoue jamais vaincue, et la lutte qu'elle impose ne se prolonge qu'au détriment des âmes qui en sont l'enjeu. Tel fut le combat qui s'engagea à cette époque contre le protestantisme. Protestantisme propagé par des ministres trop souvent sans cœur, sans principes, sans loyauté [1]. Ce fut là peut-être un des plus grands obstacles qu'eut à surmonter l'Eglise missionnaire de l'Ouest canadien.

Dans les pages qui suivent, nous étudierons l'organisation générale de l'Eglise de l'Ouest canadien de 1853 à 1865, les nouvelles missions dont elle s'enrichit au cours de cette période ; puis, nous donnerons une vue d'ensemble de l'œuvre accomplie et des résultats obtenus.

[1] Nous ne parlons ici que des ministres protestants qui travaillèrent à cette époque dans les limites du diocèse de Saint-Boniface, et particulièrement dans les districts d'Athabaska et de Mackenzie.



I. — Mgr TACHÉ, ÉVÊQUE DE SAINT-BONIFACE.

A la mort de Mgr Provencher, son coadjuteur, Mgr Taché, lui succédait de droit sur le siège de Saint-Boniface. Il était à sa mission de l'Ile-à-la-Crosse, lorsqu'il apprit le deuil qui frappait le diocèse. Il ne revint pourtant pas immédiatement à Saint-Boniface. Avant de s'éloigner des missions du Nord, il voulait s'assurer que ses missionnaires étaient suffisamment au courant des langues et des affaires des missions pour surmonter les difficultés ordinaires. Au surplus, il éprouvait le besoin de connaître personnellement chacun des établissements dont la responsabilité lui incombait maintenant en premier lieu.

De l'Ile-à-la-Crosse, il envoya donc des lettres de vicaire général au père Bermond, auquel il confiait également l'administration des biens temporels de l'évêché. D'autres lettres confirmaient dans cette même charge messieurs Thibault et Bourassa qui avaient exercé ces fonctions sous Mgr Provencher.

L'administration diocésaine constituée, Mgr Taché entreprit la visite pastorale des missions les plus septentrionales de son diocèse, afin de se concerter avec ses missionnaires sur les meilleurs moyens à prendre pour donner une nouvelle impulsion à l'œuvre de l'évangélisation des Indiens [2]. Il se mit en route le 19 juillet 1853. Le 22, il était à la Nativité, encourageait les missionnaires à l'étude des langues indigènes, décidait la fondation d'une nouvelle station à l'extrémité orientale du lac Athabaska et, après avoir tout réglé pour assurer le succès du nouvel établissement, revenait passer l'hiver à l'Ile-à-la-Crosse, afin de mettre la dernière main à l'organisation matérielle de cette mission [3].

Au commencement de l'année suivante (27 février), il se dirigeait vers le lac Sainte-Anne en passant par les forts Pitt et Auguste (fort des Prairies, Edmonton). Au premier de ces postes, il séjourna quelque temps afin d'instruire les catholiques.

[2] Mgr TACHÉ, *Vingt années de Missions*, p. 57.
[3] Mgr TACHÉ, Lettre à sa mère, Ile-à-la-Crosse, 2 mai 1853, in *Cloches*, 1904, p. 69, 85, 105; Lettre à sa mère, Ile-à-la-Crosse, 1er janvier 1854, in *Cloches*, 1904, p. 131, 144.

Quatre confirmations, 6 premières communions et 7 baptêmes d'enfants furent tous les fruits de son ministère. Il ne put rien auprès des Indiens, abrutis qu'ils étaient par l'ivrognerie, le vol, le meurtre et une dégradation morale extrême. Son passage au fort Auguste fut marqué par la confirmation de 17 néophytes préparés par le père Lacombe.

Le 27 mars, Mgr Taché arrivait au lac Sainte-Anne où il demeurait trois semaines afin de présider lui-même aux exercices de la mission. Il confirma 98 personnes, baptisa 22 adultes dont quatre convertis du protestantisme.

Enfin, le 26 avril, il terminait sa tournée pastorale par la visite de la mission du lac la Biche. Un grand nombre d'Indiens, presque tous catholiques, y étaient assemblés pour écouter le "Grand Priant". Après leur avoir donné une courte mission, il en admit un certain nombre à la première communion et en confirma 16. C'est au cours de cette visite que l'évêque, frappé des avantages matériels qu'offrait ce poste, résolut d'y établir une mission permanente. L'inauguration des travaux fut décidée sur le champ et on se mit immédiatement à l'œuvre. Mgr Taché voulut abattre de ses propres mains le premier arbre destiné à la construction de la résidence qui devait devenir un point stratégique de première importance dans l'évangélisation de l'Extrême-Nord [4].

L'évêque, connaissant à fond la partie la plus éloignée de son diocèse, pouvait maintenant se diriger vers sa cathédrale et aller prendre possession de son siège. Il partit de l'Ile-à-la-Crosse le 20 septembre 1854 [5]. Ce voyage fut le plus pénible de tous ceux qu'il eût encore entrepris. Un froid exceptionnel, joint à la faim et aux nombreux accidents de la route, mit plus d'une

[4] Mgr Taché, *Vingt années de Missions*, p. 62, 63, 66, 67; Lettre à Mgr de Mazenod, 7 juillet 1854, voir *A.P.F.*, 27 (1855), p. 209-226; Lettre à sa mère, Ile-à-la-Crosse, 26 mai 1854, in *Cloches*, 1904, p. 146; Lettre à sa mère, Ile-à-la-Crosse, 19 juillet, in *Cloches*, 1904, p. 157-160.

[5] Nous retenons cette date, bien que dans ses *Vingt années de Missions*, p. 69, Mgr Taché dise être parti de l'Ile-à-la-Crosse le 26 septembre. Une lettre adressée à Mgr de Mazenod le 14 novembre 1854 donnant la date du 20 septembre, nous croyons que l'erreur serait plutôt dans ses *Vingt années de Missions*, écrites douze ans après l'événement (voir Dom Benoit, *Vie de Mgr Taché*, t. 1, p. 285).



fois ses jours en danger. L'itinéraire qu'il suivit suffit à nous édifier sur l'agrément de pareilles courses. De l'Ile-à-la-Crosse, il "descendit la rivière aux Anglais puis, par le fort Cumberland et le lac Bourbon, alla au lac Winnipigon (Winnipegosis). Forcé de dévier de sa route, il remonta la rivière Platte, traversa le lac du Cygne, et se rendit à travers les terres à la baie des Canards. Passant ensuite au lac Manitoba, au Bout-du-Lac, à la Prairie du Cheval-Blanc, le 3 novembre "il s'agenouillait dans sa cathédrale pour y offrir au Seigneur le désir de le servir, et le prier de féconder ses désirs [6]". C'est de Saint-Boniface que, désormais, il présidera aux destinées glorieuses de son Eglise.

II. — Mgr GRANDIN, COADJUTEUR DE SAINT-BONIFACE.

La courte visite pastorale que Mgr Taché venait de terminer lui avait "prouvé jusqu'à l'évidence, que l'Eglise est guidée par l'esprit de Dieu, lorsqu'elle prescrit au premier pasteur de voir personnellement les brebis confiées à ses soins. J'ai eu le bonheur de me convaincre que la simple apparition du pontife au milieu des sauvages est une époque de renouvellement et d'un saint enthousiasme pour le bien [7]". Les missionnaires eux-mêmes, principalement ceux qui se trouvaient le plus éloignés de Saint-Boniface, réclamaient souvent la visite de leur évêque pour la bonne marche des missions. Malheureusement, vu les distances énormes et la difficulté des communications, ces tournées pastorales ne pouvaient être que fort rares. Ainsi, de 1854 à 1864, Mgr Taché n'avait pu se rendre dans les missions de l'Extrême-Nord que deux fois. Le seul remède à cet état de choses, c'était d'obtenir un coadjuteur.

Ce dessein, Mgr Taché le nourrissait depuis longtemps, quand, en 1856, il fit les premières démarches officielles pour en assurer la réussite. Ce fut d'abord la visite de toutes ses chrétientés : ce qui le mit en mesure de présenter à Québec et à Rome

[6] Mgr Taché, *Vingt années de Missions*, p. 69.
[7] Id., *ibid.*, p. 84-85.

un état exact et détaillé de la situation religieuse de son vaste diocèse. Cette seconde visite pastorale dura deux mois et fut marquée par deux événements qui eurent une profonde répercussion sur l'ensemble des missions. D'abord, l'inauguration d'une nouvelle voie de communication entre le lac la Biche et le lac Athabaska, dont nous aurons à parler plus loin, puis la rédaction définitive des livres de prières en langue montagnaise et crise.

Les premiers livres montagnais et cris, ayant été composés alors que les missionnaires ne savaient encore qu'imparfaitement les langues indigènes, devaient être complètement refondus en raison des graves erreurs qui s'y étaient glissées. Ce travail fut accompli à Saint-Joseph du Grand lac des Esclaves par Mgr Taché et les pères Faraud et Grandin. Aidés de quelques sauvages réputés les plus intelligents, les missionnaires mirent au point catéchismes, livres de prières et recueils de cantiques [8].

Sa tournée pastorale achevée, le prélat s'achemina vers Québec afin d'obtenir des évêques de la province ecclésiastique dont il dépendait la sanction de son projet. Ceux-ci n'opposèrent aucune difficulté sérieuse et rédigèrent une supplique que Mgr Taché alla présenter à Rome, après que Mgr de Mazenod eût lui-même désigné celui des missionnaires qu'il jugeait le plus digne de remplir ces fonctions.

Le Saint-Siège cependant fit des objections. C'est que les évêques, à la demande de Mgr Taché, avaient réservé à Mgr de Mazenod le choix du coadjuteur, et en conséquence, n'avaient pas mentionné le nom du candidat. Rome exigeait maintenant leur délégation écrite. De sorte que les bulles préconisant Mgr Grandin évêque de Satala "in partibus infidelium" et coadjuteur de Saint-Boniface ne furent signées que le 11 décembre 1857.

Tandis que Mgr Taché, de retour au Canada, prenait des engagements avec les Sœurs Grises à l'effet de s'assurer leur collaboration pour la fondation de nouveaux établissements et s'occupait de l'impression de ses livres en langue crise et monta-

[8] Archives générales : lettre au père Faraud, Rivière-Rouge, 4 décembre 1857 ; Mgr TACHÉ, *Vingt années de Missions*, p. 85 ; Dom BENOIT, *Vie de Mgr Taché*, t. 1, p. 336-337.



gnaise [9], le fondateur des Oblats enjoignait au coadjuteur élu d'avoir à se rendre auprès de lui pour y recevoir la consécration épiscopale. Celui-ci se hâta naturellement de faire valoir ses objections au supérieur général qui lui répondait aussitôt : "Je n'approuve pas vos objections et je vous interdis d'en faire de nouvelles, venez de suite et n'attendez pas que je sois mort pour obéir à mes ordres [10]."

A la fin d'août 1858, Mgr Grandin s'embarquait donc pour la France. Il fut sacré à Marseille par Mgr de Mazenod dans l'église Saint-Martin, le 30 novembre 1859. Le 9 juillet 1860, il était de retour à la Rivière-Rouge.

Sa nomination allait faciliter grandement le gouvernement de l'Eglise de Saint-Boniface. L'évêque coadjuteur, en effet, en résidant dans la partie septentrionale du diocèse, assurait aux missions de cette région une direction continue et méthodique qui ne contribua pas peu à leur progrès. Progrès si considérable, qu'il nécessita en 1862 la création d'un nouveau vicariat apostolique.

III. — DÉMEMBREMENT DE SAINT-BONIFACE.

Création du vicariat apostolique du fleuve Mackenzie.

Les missionnaires des districts d'Athabaska et de Mackenzie avaient souvent exprimé à Mgr Taché le désir d'avoir un évêque à eux. "Ces bon pères, effrayés de leur isolement et de leur éloignement, convaincus, d'ailleurs avec raison, de l'importance de leurs missions, demandaient qu'on leur donnât un évêque à eux ; un évêque qui, demeurant avec eux, pût les diriger et, par le poids de son influence et de la considération qui nécessairement entoure ceux qui sont revêtus des premières dignités de l'Eglise, les empêchât d'être exposés aux mille tracasseries qu'ils avaient déjà eu à endurer : "un évêque-roi", disait le père Grollier, à opposer au traiteur-roi du Nord ; un évêque des lieux, qui n'eût pas à courir du midi au septentrion, seulement à de rares

[9] Les livres montagnais furent imprimés en caractères syllabiques ; les autres, en caractères français.

[10] JONQUET, *Mgr Grandin*, p. 96.

intervalles, mais qui fût toujours là pour répondre à toutes les demandes, satisfaire à toutes les exigences [11]."

C'est surtout pour prendre, de concert avec son coadjuteur, les mesures nécessaires à la réalisation de ce désir des missionnaires, que Mgr Taché, le 3 octobre 1860, entreprenait sa troisième visite pastorale des missions de l'intérieur. Le 30 octobre 1860, il rencontrait donc Mgr Grandin à l'Ile-à-la-Crosse. Tous deux tombant d'accord sur la nécessité de diviser le diocèse, il fut définitivement arrêté que l'on demanderait au Saint-Siège d'ériger en vicariat apostolique les deux districts d'Athabaska et de Mackenzie. On convint également de présenter le père Faraud comme le plus apte à prendre en main le gouvernement du vicariat projeté.

Signalons aussi qu'à cette réunion de l'Ile-à-la-Crosse fut décidée la reprise des missions du lac Caribou et du fort Carleton ainsi que la fondation de quelques autres missions aux endroits les plus stratégiques [12].

Afin que l'exécution du premier projet ne rencontrât pas trop de difficultés, Mgr Taché se rendit au Canada pour obtenir l'assentiment des évêques de la province ecclésiastique de Québec. Ceux-ci, après quelques objections, apposèrent leur signature à la supplique rédigée par Mgr Taché.

La supplique, présentée au Saint-Siège par l'évêque de Saint-Boniface lui-même, fut agréée ; et le 13 mai 1862, les districts d'Athabaska et de Mackenzie étaient érigés en "Vicariat apostolique du Fleuve Mackenzie [13]". Mgr Faraud en était nommé premier vicaire avec le titre d'évêque d'Annemour "in partibus infidelium".

Mgr Faraud ne connut sa nomination qu'au mois de juillet 1863. Il fut sacré à Tours par Mgr Guibert, O.M.I., le 30 novembre de la même année.

Pendant que Mgr Taché menait à bonne fin la division de

11 Mgr TACHÉ, *Vingt années de Missions*, p. 142.
12 ID., *ibid.*, p. 142-144.
13 D'après les bulles d'érection, c'est vicariat apostolique du fleuve Mackenzie qu'il faudrait dire. Mais les missionnaires et les écrivains du temps parlent toujours du vicariat d'Athabaska-Mackenzie.

son diocèse, Mgr Grandin se dirigeait vers le nouveau vicariat qu'il devait administrer jusqu'à ce que Mgr Faraud vînt en prendre possession en 1865.

IV. — NOUVELLES FONDATIONS, 1853-1865.

A. L'INTÉRIEUR DU DIOCÈSE.

1. *Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, Fond-du-Lac.*

La série des nouvelles fondations s'ouvre par l'établissement de la mission de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, au Fond-du-Lac. On appelait "Fond-du-Lac" un poste de traite situé à l'extrémité orientale de la rive nord du lac Athabaska. Un fort y avait été construit autrefois, mais quelques Indiens l'avaient détruit et pillé, après en avoir massacré les habitants. La Compagnie de la Baie d'Hudson ne le rétablit qu'à la fin de 1853.

Cet endroit était fréquenté par les Mangeurs-de-Caribou qui habitaient au nord, à l'est et au sud du lac Athabaska ; et qui s'avançaient très loin dans l'intérieur des terres vers le nord. Ces Indiens étaient jusque là demeurés sur leurs propres terres et avaient vécu plus ou moins isolés des tribus voisines. Aussi avaient-ils conservé plus pures que les autres Montagnais leurs traditions nationales, leurs mœurs et leur bonté naturelle.

Avant l'installation de la Compagnie au Fond-du-Lac, plusieurs d'entre eux se rendaient périodiquement au fort Chipewyan (lac Athabaska) pour y faire la traite. C'est ainsi qu'ils vinrent en contact avec les missionnaires de la Nativité et reçurent un commencement d'instruction religieuse. Mais un grand nombre d'entre eux ne pouvaient s'imposer des voyages de plus de vingt jours parfois, pour venir à la Nativité. Ils demandèrent des prêtres qui viendraient les évangéliser chez eux.

Profitant de l'établissement de la Compagnie de la Baie d'Hudson au Fond-du-Lac, Mgr Taché, lors de sa visite à la Nativité, résolut d'entreprendre la conversion de cette tribu, en fondant, à son principal centre de ralliement, une mission qui serait desservie de la Nativité, en attendant qu'un missionnaire

pût s'y fixer à demeure. Le père Grollier, désigné pour cette œuvre, y fit sa première visite au mois de septembre 1853.

Cette première mission eut un grand succès. Les Indiens, réunis au complet lorsque le missionnaire y arriva, firent preuve des meilleures dispositions et manifestèrent leurs désirs du baptême. Le père Grollier passa l'hiver à les catéchiser et à leur enseigner la lecture des caractères montagnais. Il ne fit pourtant que 8 baptêmes cette année-là.

La mission du printemps de 1854 fut plus consolante au point de vue des résultats immédiats. Le père Grollier, étant demeuré trois mois entiers avec ses ouailles, put compléter leur instruction et en baptiser 71. Il clôtura ses travaux par la plantation d'une grande croix que les néophytes venaient ensuite saluer souvent, et au pied de laquelle ils venaient également faire leur prière en l'absence du prêtre.

Durant l'été de cette même année, le missionnaire commença la construction d'une maison-chapelle qui fut achevée en 1865. Il continua de visiter cette mission deux fois par année jusqu'en 1859. Le père Clut lui succéda et continua l'œuvre si bien commencée.

Malheureusement, la ferveur de la petite chrétienté se relâcha peu à peu à partir de 1861. Il eût fallu, pour maintenir l'élan des premières années, qu'un missionnaire la visitât au moins deux fois l'an, et qu'il y passât un ou deux mois chaque fois. Mais faute de personnel, les visites s'étaient faites plus rares et plus courtes. Au surplus, les années 1861 et 1862 marquèrent une véritable crise religieuse. Des visionnaires ou prophètes s'étaient levés parmi la nation montagnaise qui s'employaient à détourner les Indiens de la religion au profit de leurs propres élucubrations. En l'absence du prêtre, ils ne réussissaient que trop à ébranler la foi d'un certain nombre de néophytes, en débitant contre le christianisme tout ce qu'ils entendaient dire au ministre protestant qui avait établi ses quartiers généraux non loin de la mission, et qui, de son côté, tiraillait les pauvres Indiens. Ces nouveaux prophètes inventèrent une religion à eux : mélange étrange de paganisme et de christianisme. Ils persuadaient leurs adeptes d'abandonner leur chapelet, de jeter



au feu livres de prières, images saintes et autres objets pieux. Bref, le point essentiel était d'abandonner le catholicisme qui faisait mourir et d'embrasser les nouvelles pratiques. C'est à grand'peine que le père Clut réussissait à ramener ses ouailles à de meilleurs sentiments. Chez un trop grand nombre, le travail était à recommencer à chaque visite [14].

Malgré ces vicissitudes, tous les Mangeurs-de-Caribou qui fréquentaient le lac Athabaska étaient baptisés en 1864. Il n'y restait que 2 infidèles. Un seul était protestant et 100 se préparaient à la confirmation [15].

La population totale des Mangeurs-de-Caribou du Fond-du-Lac en 1865 devait être d'environ 430, puisqu'ils étaient tous baptisés, à 3 exceptions près, et que le total des baptêmes s'élevait à 427. Voici, du reste, un tableau que nous extrayons d'une lettre du père Clut [16], et qu'il dresse d'après les registres de la mission en 1866.

	1853	1854	1855	1856	1857	1858	1859
Baptêmes	8	71	65	39	55	38	37
Mariages		5	5	4	10	9	4
Sépultures					4		1
Abjuration						1	

	1860	1861	1862	1863	1864	1865
Baptêmes	54	11	14	28	3	4
Mariages	15	5	4	10	3	
Sépulture				1		

Total : 428 baptêmes, 74 mariages, 6 sépultures et 1 abjuration.

[14] Mgr TACHÉ, *Vingt années de Missions*, p. 57-59, 68, 72, 73, 77, 83, 100, 114, 126, 154, 169 ; Lettre à Dawson, dans *Miss.*, 1863, p. 179. Archives générales, B/2/Clut : Nativité, 26 déc. 1862 ; N.-D.-des-Sept-Douleurs, 9 juillet 1866 ; N.-D.-des-Sept-Douleurs, 3 avril 1866. C/Clut : Nativité, 10 nov. 1866.

[15] Archives générale, B/2/Clut : Nativité, 9 juillet 1864.

[16] Archives générales, B/2/Clut : N.-D.-des-Sept-Douleurs, 3 avril 1866. Il y a divergence de quelques unités avec les chiffres donnés par Mgr Taché dans sa lettre à Dawson, in *Miss.*, 1863, p. 173.

On peut dire que l'œuvre d'évangélisation des Mangeurs-de-Caribou du Fond-du-Lac avait pleinement réussi. Retenons pourtant que durant les cinq dernières années cette chrétienté tomba dans la tiédeur, presque dans l'indifférence. Ce n'est qu'au cours de 1875 qu'un missionnaire pourra y établir sa résidence et assurer ainsi la persévérance des chrétiens.

2. *Notre-Dame-des-Victoires, lac la Biche.*

La mission de Notre-Dame-des-Victoires, au lac la Biche, fut desservie par les missionnaires du lac Sainte-Anne jusqu'en 1854. A cette date, Mgr Taché, y faisant sa première visite pastorale, décidait d'y établir une mission permanente. Le premier mai, après avoir chanté une grand-messe en l'honneur de la Sainte-Vierge, monseigneur et le père Lacombe choisissaient l'emplacement de la résidence.

Le but de Mgr Taché, en fondant cette nouvelle mission, n'était pas seulement d'y établir une chrétienté, mais aussi d'en faire une espèce d'entrepôt pour ravitailler les missions plus septentrionales du diocèse, dont il prévoyait déjà le démembrement. Il fallait donc assurer au nouvel établissement un développement matériel en conséquence. La position géographique et les ressources agricoles du lac la Biche favorisaient en tous points ce projet dont la réalisation paraissait une condition nécessaire au succès, voire à l'existence des missions du Nord et de l Extrême-Nord.

Jusque-là, en effet, tout l'approvisionneement des missionnaires s'était effectué par l'intermédiaire de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Mais il était facile de prévoir que d'une part, la multiplication des missions, d'autre part, les exigences du commerce créeraient un jour ou l'autre des embarras extrêmement graves. On commençait déjà à ressentir les inconvénients de cette situation de dépendance absolue d'une institution purement commerciale. Les transports effectués par voie de la Compagnie de la Baie d'Hudson devenaient de plus en plus difficiles, limités et incertains. Au surplus, c'était une lourde charge pour le budget missionnaire.

Ces considérants déterminèrent Mgr Taché non seulement



à utiliser les ressources locales de ce poste, mais même à organiser un système complet de transport plus avantageux que le système actuel. Vu les conditions du pays, l'entreprise était audacieuse, mais il se trouvait justement dans le diocèse des hommes capables de la mener à bonne fin.

Le père Rémas fut le premier chargé de la mission, au commencement de 1854. Il se mit à l'œuvre avec zèle et courage et construisit la première maison, tout en vaquant au soin du ministère. A la fin de 1854, il avait 72 baptêmes tant d'enfants que d'adultes, sept mariages et quatre sépultures [17].

Comme ce père n'avait pas d'aptitudes assez prononcées pour la direction d'une entreprise aussi vaste et aussi difficile, il fut remplacé en 1855 par les pères Tissot et Maisonneuve que l'on regarde comme les véritables organisateurs de la mission de Notre-Dame-des-Victoires.

Dès le premier hiver, les deux missionnaires constatèrent que le site de la mission avait été mal choisi et n'offrait pas les avantages prévus. Après une exploration détaillée des lieux, il fut décidé que l'on transporterait la mission à six milles du fort. C'est là qu'elle fut définitivement fondée et inaugurée le 13 juin 1856.

La réalisation du projet de Mgr Taché n'était possible qu'à une double condition. D'abord, que la navigation entre le lac la Biche et le lac Athabaska n'opposât pas d'obstacles insurmontables, ensuite, qu'il y eût possibilité d'établir des communications directes avec la Prairie.

Or, la navigation entre le lac la Biche et la rivière Athabaska par la petite rivière la Biche était réputée extrêmement dangereuse et pratiquement impossible. La Compagnie de la Baie d'Hudson elle-même avait renoncé à cette voie, après y avoir perdu deux canots et plusieurs hommes. Persuadé qu'on avait exagéré le péril, Mgr Taché résolut de tenter lui-même l'expérience, afin de s'assurer des véritables conditions de la navigation. C'était

[17] Rapport du P. Leduc sur la mission du lac la Biche, in *Miss.*, 1876, p. 417 ; Mgr TACHÉ, Lettre à Dawson, in *Miss.*, 1863, p. 173.

en 1856. Ayant à se rendre du lac la Biche à la Nativité, il suivit cette route, et, après sept jours et deux nuits d'une navigation heureuse, arriva au terme de son voyage, bien convaincu que cette rivière ressemblait à tant d'autres sur lesquelles les missionnaires voguaient tous les jours. L'expérience était donc concluante.

Restait maintenant à établir une communication directe avec la Prairie. Il s'agissait de tracer une route carrossable d'une centaine de milles à travers la forêt qui séparait le lac la Biche du fort Pitt. Ce fut l'œuvre du père Maisonneuve, qui, à la tête de quatre ouvriers, mena l'entreprise à bonne fin en moins de trois semaines. Au commencement de septembre 1856, il y roulait la première charrette jusqu'au fort Pitt, à la grande surprise des habitants qui avaient cru l'entreprise vouée à un échec certain. Ce fut le premier chemin de voitures dans cette partie du pays [18].

Notre-Dame-des-Victoires, avec ses nombreux bâtiments et ses vastes étendues de terrains défrichés et mis en culture, devint bientôt un établissement modèle. Mgr Taché, qui le visita de nouveau en 1864, affirmait que l'organisation de la mission était admirable dans son ensemble comme dans ses détails, que c'était "une victoire complète d'un travail intelligent sur la nature inculte [19]". Un inventaire du 18 novembre 1863 énumérait : 18 chevaux, 29 bêtes à cornes, 12 chiens, 10 charrettes, 1 moulin à eau (le premier dans l'Ouest), un moulin à bras, 2 scies de long, une scie ronde, 22 arpents de terre clôturée, 1.000 livres de pémikan, 1.500 livres de graisse, 400 livres de viande sèche, 200 minots de pommes de terre, 130 minots de blé, 20 minots d'orge [20], etc. Ces détails, peut-être fastidieux, donnent une idée aussi juste que possible de l'importance de la mission.

Les missionnaires du lac la Biche, tout en travaillant au développement matériel de la mission, ne négligeaient nullement

18 Archives générales, B/2/Saint-Albert/lac la Biche : Mémoire et décisions de Mgr Taché au sujet de la mission de Notre-Dame-des-Victoires au lac la Biche. B/2/Athabaska-Mackenzie/lac la Biche, Notre-Dame-des-Victoires ; Mgr TACHÉ, *Vingt années de Missions*, p. 66, 67, 71, 72, 73, 78, 79, 80, 83, 84, Mgr LEGAL, *History of the Catholic Church in Alberta*, p. 42-47.
19 Mgr TACHÉ, *Vingt années de Missions*, p. 213.
20 Dom BENOIT, *Vie de Mgr Taché*, t. 1, p. 331.



les soins du ministère. La population de Notre-Dame-des-Victoires se composait en grande majorité de métis cris et sauteux. Une bande de Montagnais y venaient aussi chaque année. Le principal obstacle à la conversion de ces populations était un profond orgueil qui les empêchait de ressentir le besoin d'instruction et de réforme. Le métis le plus dénué de bon sens croyait pouvoir en montrer à ses pasteurs. Tous les sermons des missionnaires étaient soumis à leurs propres jugements, examinés et critiqués en tous sens, si bien qu'à la fin, il n'en restait plus rien de bon. L'attachement invétéré de ces âmes aux biens de la terre, la jonglerie et l'absence d'autorité des parents sur leurs enfants étaient des vices qui, plus que dans bien d'autres missions, faisaient obstacle à l'apostolat missionnaire. Ce n'est qu'en 1865 que se dessinera un véritable mouvement de conversion. En attendant les missionnaires semaient dans les larmes et moissonnaient fort peu.

Les Sœurs Grises avaient ouvert une école en 1862, mais l'œuvre ne fit que végéter pendant plusieurs années. Les métis, pas plus que les Indiens, ne comprenaient, nous ne disons pas la nécessité, mais même l'utilité de l'éducation. Il fallait prier et supplier pour avoir quelques enfants à l'école. Encore, ceux qui consentaient à confier leurs enfants aux sœurs s'imaginaient-ils rendre un service signalé à la mission. Souvent, ils n'hésitaient pas à se plaindre que ceux-ci étaient mal nourris, mal vêtus, maltraités. Cette apathie et ces incompréhensions des parents ont été dans toutes les missions du Nord-Ouest le plus grand obstacle à l'œuvre des écoles.

En résumé, cette mission ne donnait pas en 1865 les fruits spirituels qu'on avait espérés. Au premier janvier 1856, le nombre des baptêmes ne s'élevait qu'à 284 environ [21].

3. *Saint-Joseph, fort Résolution (Grand lac des Esclaves).*

a) La mission.

Nous avons parlé au chapitre précédent de la première

[21] Mgr TACHÉ, Lettre à Dawson, in *Miss.*, 1863, p. 173; Rapport du P. Leduc sur la mission du lac la Biche, in *Miss.*, 1876, p. 411-434.

visite des missionnaires catholiques au Grand lac des Esclaves en 1852. L'opposition de monsieur Anderson, bourgeois en chef du district du Mackenzie, avait été la principale cause de ce qu'ils n'étaient pas retournés à ce poste. Monsieur Anderson, en effet, avait fait savoir aux missionnaires qu'il ne les recevrait pas dans son district, et, en conséquence, avait défendu à ses sous-officiers de leur accorder l'hospitalité.

Cependant, Mgr Taché n'entendait pas retarder indéfiniment l'évangélisation de ce pays. Il communiqua d'abord au chef du district son intention d'établir résidence au fort Résolution. A cette nouvelle, le bourgeois avait montré toute sa mauvaise humeur. Mgr Taché passa outre et écrivit au gouverneur, monsieur Simpson, pour lui faire part de ses projets. Ce dernier répondit d'abord négativement. Mais l'évêque de Saint- Boniface refusa de se laisser intimider. Prenant le ton des apôtres, il parla avec tant de force et d'autorité que le gouverneur modifia, presque sur le ton des excuses, les reproches qu'il s'était permis à l'égard des missions catholiques. Il envoya donc à Mgr Taché une lettre de recommandation pour le commis du poste, lui enjoignant de traiter le missionnaire avec bonté et de favoriser son œuvre dans la mesure du possible [22].

Muni de ce document, le père Faraud se mettait en route de la Nativité pour le Grand lac des Esclaves le 11 avril 1856. Arrivé au fort Résolution, il eut d'abord l'impression que le poste était complètement désert. Pourtant, dans ce pays, l'arrivée d'un sauvage, même d'un chien, suffit à mettre toute une communauté en émoi. Par où l'on peut juger des proportions que prend en temps normal la visite d'un missionnaire. Mais l'officier en charge, voyant venir le père Faraud, s'était retiré dans ses appartements, en proie à un embarras extrême. Il se trouvait dans le dilemme ou de désobéir à son supérieur immédiat, ou de faire au missionnaire une grossièreté presque inouïe. La lettre de recommandation vint le tirer de sa fausse situation et l'incident n'eut heureusement aucune conséquence sur la bonne marche de la mission. Tout le monde s'évertua à lui faire oublier cette circonstance désagréable.

22 Mgr TACHÉ, *Vingt années de Missions*, p. 74-77.



Les Indiens montrèrent les mêmes dispositions admirables dont ils avaient fait preuve cinq ans auparavant. Pour donner immédiatement un caractère de stabilité à la nouvelle mission, le père Faraud, durant les trois mois qu'il y passa, entreprit et mena à bonne fin la construction d'une maison-chapelle. La mission fut située sur l'île d'Orignal et dédiée à Saint-Joseph.

Ce ne fut cependant qu'en 1858 que les pères Grollier et Eynard, ainsi que le frère convers Kearney, vinrent s'y installer à demeure.

Le fort Résolution, près duquel était située la mission, était fréquenté par un grand nombre d'Indiens : Montagnais, Gens-du-Lac-aux-Buffles et Couteaux-Jaunes, ces derniers formant les deux tiers de la population.

Cette petite chrétienté était des plus ferventes. Elle aimait les pratiques religieuses, et en particulier, la récitation du chapelet. Les chrétiens se confessaient et communiaient souvent [23]. Au 1er juin 1856 les registres marquaient 309 baptêmes [24].

Saint-Joseph fut bientôt l'une des missions les plus importantes et par le nombre et les dispositions des Indiens qui la fréquentaient, et par le nombre des stations secondaires qu'elle desservait. Elle fut le point de départ des excursions apostoliques qui portèrent l'Evangile au delà du cercle polaire. C'est de Saint-Joseph que dépendaient Good-Hope (à son origine), la Grande-Ile, les forts Raë, Simpson, Liards et Halket.

L'établissement de Saint-Joseph semblait donc assurer sans contestation la cause de l'Eglise catholique dans le vaste district du fleuve Mackenzie. Il en fut tout autrement. En 1858, un

[23] Archives générales, B/2/Gascon : Saint-Joseph, 30 nov. 1865. — B/3/Faraud : Providence, 15 nov. 1865 ; ce rapport est paru en partie dans les *Missions*, 1867, p. 355-364. Mgr TACHÉ, *Vingt années de Missions*, p. 93, 94, 96, 102-105, 123, 124, 126, 132, 134, 154, 158, 159, 168, 169, 172, 181 ; Lettre à Dawson, voir *Miss.*, 1863, p. 171, 172 ; PETITOT, Lettre au T. R. P. Fabre, Grand lac des Esclaves, sept. 1867 in *Miss.*, 1867, p. 369-374, GASCON, Lettre du T. R. P. Fabre, 28 nov. 1864, in *Miss.*, 1867, p. 548-565 ; Mgr GRANDIN, Journal, in *Miss.*, 1864, p. 220.

[24] Mgr TACHÉ, Lettre à Dawson, in *Miss.*, 1863, p. 173.

archidiacre de l'Eglise d'Angleterre, établi depuis longtemps dans le pays, montait de la Rivière-Rouge au fort Simpson, en passant par les missions catholiques de l'Ile-à-la-Crosse, du lac Athabaska et du Grand lac des Esclaves. Cette détermination étonna tout le monde, même les protestants, car, écrivait l'un d'eux à Mgr Taché : "I cannot understand this ; there is no zeal in that man ; his going there is nothing but the fact of a mere spirit of opposition towards you [25]." En réalité c'était le bourgeois en chef qui prenait sa revanche sur Mgr Taché. Il avait, en effet, menacé l'évêque d'appeler dans le territoire de sa juridiction des ministres protestants, dès que les missionnaires catholiques y mettraient le pied. N'ayant pu les empêcher de s'y établir, il voulait du moins leur rendre la tâche plus difficile, et les décourager si possible.

Pour faire face au nouveau danger, Mgr Taché disposa son personnel de manière à libérer le père Grollier, auquel il confia la tâche de faire échec au prédicant.

Le père Grollier prit comme tactique de s'attacher aux pas de l'archidiacre, de le suivre partout, de le devancer même, autant que faire se pourrait. Il s'embarqua donc à Saint-Joseph sur les barges mêmes qui conduisaient le révérend au fort Simpson.

b) Les dessertes.

1° *Grande-Ile, Saint-Cœur-de-Marie.* — La première étape fut la Grande-Ile, poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson, situé à l'extrémité occidentale du Grand lac des Esclaves. C'était la première fois qu'un prêtre catholique le visitait. Les Indiens, réunis au poste en grand nombre, connaissaient déjà quelque-chose de la religion, pour avoir été en contact avec leurs compatriotes du fort Résolution. Aussi, presque tous manifestèrent le désir de prier avec le "Vrai Priant". Celui-ci commença immédiatement leur instruction, mais il dut repartir presque aussitôt pour le fort Simpson où se rendait le révérend. Ce n'est qu'au retour de cette dernière mission qu'il vint terminer son œuvre et dédier la nouvelle mission au Saint-Cœur de Marie. Les

25 Mgr TACHÉ, *Vingt années de Missions*, p. 104.



missionnaires de Saint-Joseph continuèrent par la suite la desserte de ce poste [26].

2° *Fort Simpson, Sacré-Cœur-de-Jésus.* — Le fort Simpson, chef-lieu du district du Mackenzie, était le rendez-vous des traiteurs de toutes les nationalités et des Indiens d'un grand nombre de tribus. On y rencontrait des Cris, des Montagnais, des Esclaves, des Plats-Côtés-de-Chiens, des Couteaux-Jaunes, des Létanais, des Peaux-de-Lièvre, des Sékanais et même des Esquimaux.

Ici, comme à la Grande-Ile; les Indiens, ayant déjà quelques connaissances religieuses dues à leurs rapports avec les Indiens du Grand lac des Eclaves, écoutèrent le prêtre catholique et se rangèrent de son côté, à quelques exceptions près. La mission fut dédiée au Sacré-Cœur de Jésus.

Cette mission serait devenue l'une des plus florissantes, si un prêtre avait pu s'y établir à demeure dès l'origine. Les Indiens eux-mêmes ne cessaient de demander un missionnaire qui, résidant au milieu d'eux, saurait les défendre contre les menées des protestants. Malheureusement, le personnel trop restreint ne permettait pas aux autorités de faire droit à leur requête. Le ministre y était donc roi et maître la plus grande partie de l'année. Bien qu'en général les Indiens l'eussent regardé comme "l'homme d'une femme" et non comme "l'homme de Dieu", ils n'en perdaient pas moins leur enthousiasme pour la religion. En peu d'années, la ferveur fit place à une tiédeur et à une indifférence décourageantes. Comment en aurait-il été autrement pour ces catéchumènes et ces néophytes livrés à eux-mêmes et sans défense ? A peine le prêtre avait-il achevé sa mission, que ministre et agents de la Compagnie mettaient tout en œuvre pour les pervertir. Promesses, présents, menaces, vexations de toutes sortes, rien n'était épargné pour les détourner du catholicisme. Ces menées, que nous n'hésitons pas à qualifier de déloyales, n'empêchèrent pas les Indiens de rester attachés à la religion, mais pour la paix, ils faisaient semblant de se convertir au protestantisme.

[26] Mgr GRANDIN, Journal, in *Miss.*, 1864, p. 221-223 ; 1866, p. 375, 385 ; Mg TACHÉ, *Vingt années de Missions*, p. 105, 133, 159, 168.

En 1865, cependant, tous les enfants et un certain nombre d'adultes avaient été baptisés. Pourtant il faudra encore plusieurs années avant que cette chrétienté devienne fervente et définitivement établie dans la religion [27].

3° *Fort Raë, Saint-Michel.* — Le fort Raë, situé à l'extrémité de la branche septentrionale du Grand lac des Esclaves, était fréquenté par les Plats-Côtés-de-Chiens au nombre d'environ 1.200. Ce poste n'avait jamais reçu la visite d'aucun missionnaire.

Désireux de s'assurer l'avantage toujours grand de devancer le protestantisme, l'infatigable père Grollier s'y rendit au printemps de 1859 pour y jeter les fondements de la foi. Le 17 avril, il y offrait, pour la première fois, le saint sacrifice de la messe. Encore tout ému de la lutte qu'il venait d'engager contre le protestantisme, il confia cette nouvelle station à saint Michel.

Les Indiens du fort Raë montrèrent de si excellentes dispositions que dès cette première rencontre, le père Grollier baptisa 80 enfants et quelques adultes mourants. Les pères Eynard et Gascon qui lui succédèrent, ne sachant encore qu'imparfaitement la langue, n'eurent pas tout le succès qu'on était en droit d'attendre des bonnes dispositions de cette nation. Au reste, ils ne virent dans leurs différentes visites qu'un tiers des Indiens environ.

A Mgr Grandin reviendrait l'honneur d'avoir consolidé définitivement cette mission intéressante. En 1862, en effet, il y fit une visite qui eut les plus heureux résultats. Il eut le bonheur de conférer le baptême à 134 personnes dont 65 au-dessus de dix ans, et d'en instruire plus de 400 qui reçurent également le baptême peu après. En 1864, le père Petitot y administrait 319 baptêmes dont 129 d'adultes [28].

[27] Mgr GRANDIN, Journal, in *Miss.*, 1864, p. 225-227 ; 1866, p. 387, 388 ; Mgr TACHÉ, *Vingt années de Missions*, p. 105 ; G. DUCOT, "Récit inédit d'un voyage du père Grollier, de Saint-Joseph au fort Simpson en 1858", voir *Miss.*, 1886, p. 409-422 ; Archives générales, B/2/Grouard : 21 nov. 1864 ; 23 nov. 1863. — B/2/Faraud : Providence, 15 nov. 1865.

[28] Mgr TACHÉ, *Vingt années de Missions*, p. 113, 124, 126, 132, 181, 201, 241 ; Archives générales, B/2/Faraud : Providence, 15 nov. 1866 ; 20 oct. 1866. — B/2/Gascon ; Saint-Joseph, 30 nov. 1865 ; GRANDIN, Journal, in *Miss.*, 1866, p. 217-223 ; PETITOT, Correspondance, in *Miss.*, 1867, p. 474-475.



Il est intéressant de signaler à propos de cette mission l'influence profonde qu'exerçaient les chrétiens sur les infidèles. Non seulement leurs exemples contribuaient efficacement à l'abolition de certaines coutumes plus barbares, comme celle d'abandonner les enfants et les vieillards à leur sort, de tuer les filles à leur naissance, etc., mais dans leurs rapports avec les infidèles, les chrétiens ne manquaient pas de leur apprendre ce qu'ils savaient de la religion. S'ils ne les convertissaient pas, ils leur enseignaient du moins le but que poursuivaient les missionnaires, et quelle religion ils prêchaient. Ces connaissances, pour rudimentaires qu'elles fussent, inspiraient le respect du prêtre qu'ils apprenaient à distinguer du ministre protestant, "l'homme d'une femme", comme ils appelaient ce dernier. C'est ainsi que les chrétiens disposaient les infidèles à écouter la parole évangélique, la leur faisaient même désirer et demander. Ceci, on le comprend, contribuait puissamment au premier succès d'une mission.

Au témoignage de Mgr Grandin, les Plats-Côtés-de-Chiens du fort Raë étaient déjà catholiques avant d'être chrétiens, en ce sens qu'ils désiraient ardemment le baptême catholique. Avec eux, point n'était besoin d'arguer, il suffisait de prêcher, d'instruire. Aussi, dès 1863, l'immense majorité des Indiens étaient déjà baptisés et formaient une chrétienté modèle. Pourtant, ils étaient partis de loin. Leur grand vice était la luxure, et une luxure telle "qu'ils mouraient presque tous de pourriture". Or, leur conversion fut si complète, si radicale, qu'ils se rangèrent du premier coup parmi les chrétiens les plus exemplaires [29].

4° *Fort des Liards, Saint-Raphaël.* — Le fort des Liards était situé au pied des montagnes Rocheuses, sur la rive droite de la rivière du même nom. Trois tribus différentes y venaient faire la traite : les Mauvais-Monde, les Gens-de-la-Montagne et les Esclaves qui, à eux seuls, formaient les deux tiers d'une population totale d'un millier d'âmes environ. Les esclaves étaient particulièrement revêches, difficiles à convertir et prompts à retourner à leurs habitudes païennes. Ils n'avaient pas de grands vices, mais pas de grandes vertus non plus.

[29] Mgr GRANDIN, Journal, in *Miss.*, 1866, p. 218

En 1858, l'archidiacre Hunter avait passé quelques mois parmi eux, mais les Indiens, qui avaient rencontré le père Grollier lors d'une visite au fort Simpson, refusèrent de l'écouter. Le premier missionnaire à les visiter fut le père Gascon qui leur donna la mission au mois de septembre 1860. Il dédia la nouvelle station à saint Raphaël.

Jusqu'à 1865, les résultats du ministère furent peu consolants, quoique à cette date la plupart des enfants eussent été baptisés. Ces peuplades étant très superstitieuses et peu avides des choses religieuses, il fallait beaucoup de temps pour les instruire et les convaincre. Plusieurs chasseurs, par exemple, refusaient le baptême pour la seule raison qu'une fois chrétiens, ils ne seraient plus heureux à la chasse. Quant aux femmes, vu l'état d'abjection où elles se trouvaient par rapport aux hommes, il était difficile de les persuader que la religion était faite aussi pour elles [30].

5° *Fort Halket, Saints-Anges.* — A l'ouest du fort des Liards, sur la rive gauche de la rivière Courant-Fort (Upper Liard), la compagnie avait un autre fort de traite nommé Halket et fréquenté par les Mauvais-Monde. Le père Gascon fut le premier à y porter l'Evangile en 1861. Il consacra ce poste aux saints Anges. Les missionnaires de Saint-Joseph, déjà surchargés, ne visitèrent le fort Halket que rarement. Aussi, la mission ne fit-elle que peu de progrès [31].

4. *Notre-Dame-de-Bonne-Espérance, fort Good-Hope.*

a) *La mission.*

Lors de son passage à Londre en 1856, Mgr Taché avait eu à traiter des affaires de ses missions avec plusieurs officiers de

[30] Mgr TACHÉ, *Vingt années de Missions,* p. 134, 153, 154, 163, 171, 189, 241 ; Mgr GRANDIN, Journal, in *Miss.,* 1864, p. 230-236 ; Archives générales, B/2/Grouard : Providence, 23 nov. 1864. — B/2/Faraud : Providence, 15 nov. 1865.

[31] Mgr TACHÉ, *Vingt années de Missions,* p. 171-172 ; Mgr GRANDIN, Journal, in *Miss.,* 1864, p. 233-236 ; 1866, p. 225 ; Archives générales, B/2/Faraud : Providence, 15 nov. 1865.



l'honorable Compagnie. A cette occasion, lord Colleville, au nom du conseil de la Compagnie, lui avait offert de fonder une mission à Good-Hope. Le manque de ressources ne permit pas à l'évêque de profiter de cette offre avant 1859[32]. A cette date, l'archidiacre Hunter, dont nous avons parlé, revenait du Mackenzie au fort Garry, emportant une pétition par laquelle les officiers du district du Mackenzie demandaient l'expulsion des missionnaires catholiques de leur territoire. Mgr Taché crut qu'il était temps d'agir, s'il ne voulait pas voir cette région pleine de promesses se fermer à la pénétration de l'Evangile. Il se mit donc en rapport avec le gouverneur Simpson et obtint des lettres de recommandation pour un missionnaire qui irait passer l'hiver à Good-Hope. C'est ainsi qu'en 1859, ceux mêmes qui avaient signé la fameuse pétition avaient ordre de recevoir sous leur toit le père Grollier, auquel Mgr Taché confiait la tâche délicate et difficile de fonder une résidence à Good-Hope.

Le père Grollier s'embarqua à Résolution le 13 août 1859 sur la même barge qui conduisait au fort Simpson le révérend Kirby, successeur de l'archidiacre Hunter. Le 31 août, il arrivait au terme de son voyage et, le 2 septembre, offrait le premier sacrifice de la messe au cercle polaire.

Les débuts de la mission furent extrêmement pénibles, en raison de la dégradation des Peaux-de-Lièvres. L'infanticide, l'abandon des vieillards et des infirmes étaient de tradition dans cette nation. Plusieurs, poussés par la faim, n'hésitaient pas à se nourrir de la chair de leurs enfants. Les liens du mariage étaient rompus selon les caprices du mari. Malgré le zèle débordant du missionnaire, tous ses efforts pour les gagner au catholicisme furent vains. A part un petit nombre, tous restèrent sourds à ses appels. C'est Mgr Grandin qui y fit les cinq premiers baptêmes en 1861 et constitua ainsi le premier noyau de la chrétienté de Good-Hope.

Le père Grollier mourut à Good-Hope en 1864. C'est le premier missionnaire oblat mort dans les missions du Nord. Avant que la maladie l'eût cloué immobile et muet sur son lit,

[32] Archives générales, C/Taché : Montréal, 25 avril 1857.

il avait indiqué la place de son tombeau entre les deux derniers Indiens enterrés. Ses supérieurs lui avaient plusieurs fois offert une mission moins pénible et un climat moins rude, mais il avait constamment refusé, demandant comme dernière faveur d'être enterré auprès des Indiens au service desquels il s'était dépensé avec un zèle plus admirable qu'imitable. Son lit de douleurs fut une véritable chaire de prédication, et sa mort impressionna tellement les Indiens, qu'au témoignage des missionnaires qui ont desservi cette mission, elle détermina un fort mouvement de conversions dont on appréciera l'importance dans le prochain chapitre. Le père Grollier avait réalisé son idéal qui était de planter la croix jusqu'au Pôle [33].

b) Les dessertes.

1° *Fort Anderson, Peel-River, Saint-Nom-de-Marie.* — Au père Grollier, revient également l'honneur d'avoir fondé la première mission au delà du cercle polaire. A l'automne de 1860, il s'élance de Good-Hope jusqu'au fort Anderson, et y jette les fondements d'une nouvelle station.

Ce poste, situé au confluent des rivières Peel et Mackenzie, était fréquenté par les Loucheux et les Esquimaux. Les premiers étaient une race énergique et plus propre que les autres à comprendre les vérités chrétiennes. Quant aux Esquimaux, on ne savait encore sur leur compte presque rien, sinon qu'ils étaient des voleurs invétérés.

Cette première visite du missionnaire fut marquée par le baptême de 65 Loucheux et de 4 Esquimaux. Le résultat le plus marquant de la mission fut peut-être la réconciliation de ces deux nations ennemies qui, à cette époque encore, se livraient une guerre acharnée. Voici comment le père Grollier raconte le fait dans une lettre écrite au père Léonard Baveux, O.M.I.,

[33] Archives générales, B/1/Tissot : Lac la Biche, 20 déc. 1855. — B/2/Faraud : Providence, 15 nov. 1865. — C/Séguin : correspondance 1862/1865 ; Mgr Taché, *Vingt années de Missions*, p. 123, 124, 131, 160, 162, 164, 168, 183, 241 ; Mgr Grandin, Journal, in *Miss.*, 1864, p. 363-369 ; Petitot, Correspondance, in *Miss.*, 1867, p. 481 ; voir aussi *Missions*, 1867, p. 327, 328.



le 28 mai 1861 : "Le jour de l'Exaltation de la Sainte Croix, les ayant réunis autour de ce signe de réconciliation, je fis approcher les deux chefs, et leur ayant fait croiser les mains au bas de la croix, je la leur fis baiser comme le signe d'alliance et de la paix avec Dieu, mes mains pressant leurs mains au pied du crucifix, je leur fis promettre de s'entr'aimer à l'avenir... la croix avait franchi toutes les distances, elle dominait "a mari usque ad mare" ; de plus je donnai au chef des Esquimaux une image du Sauveur en croix, au bas de laquelle j'écrivis ces mots de la prophétie qui s'accomplissait "Viderunt omnes termini terræ salutare Dei nostri" ; et je fis présent d'une autre image représentant la Mère de notre Sauveur avec cette autre si vraie prophétie : "Beatam me dicent omnes generationes." C'est en ce beau jour de l'Exaltation de la Sainte Croix que la grande nation des Esquimaux offrit ses prémices à l'Eglise, et plusieurs d'entre eux devinrent enfants de Dieu en recevant le baptême [34]."

L'année suivante vit de nouveau le père Grollier à Peel-River. Malheureusement le protestantisme y avait semé la ruine. Ne pouvant gagner les Indiens par la persuasion, on employait les promesses, les cadeaux, les menaces et la contrainte. Tandis que les agents de la Compagnie favorisaient ceux qui se rangeaient du côté du ministre, ils allaient jusqu'à refuser le nécessaire aux Indiens qui manifestaient leur volonté de prier avec le prêtre catholique. La plupart des néophytes n'eurent pas la force de résister à cette pression, ils se donnèrent au protestantisme. Comme bien l'on pense, la seconde mission du père Grollier n'eut pratiquement aucun succès, d'autant plus qu'il ne put rester assez longtemps pour exercer une action profonde. Le père Séguin qui lui succéda en 1862 fut plus heureux. Il réussit à ramener les chrétiens et à grouper autour de lui bon nombre d'infidèles qui promirent désormais de résister aux vexations des protestants. Ils furent très généralement fidèles à leur promesse.

La situation religieuse de la mission était encore bien précaire en 1865. Les quelque 200 chrétiens et catéchumènes demeuraient fidèles aux saints engagements de leur baptême, mais

[34] Mgr TACHÉ, *Vingt années de Missions*, p. 135-136.

étaient contraints de cacher leurs véritables sentiments pour échapper à la persécution des agents de la Compagnie et du ministre qui les épiaient continuellement. On peut juger de la situation pénible des pauvres néophytes par ce fait qu'en 1865, lors d'une visite du père Séguin, les Indiens ne vinrent lui toucher la main qu'à la faveur des ténèbres[35]. Le missionnaire dut s'éloigner à une certaine distance du fort avec ses ouailles pour pouvoir leur donner la mission en paix.

A partir de cette année (1865) commença un grand mouvement religieux qui ne fera maintenant que s'accentuer. Les missionnaires qui desservaient alors Peel-River n'hésitèrent pas à attribuer ce renouveau religieux à l'intercession du père Grollier, mort l'année précédente à Good-Hope[36].

2° *Fort Norman, Sainte-Thérèse.* — Le fort Norman, situé sur la rive droite du Mackenzie, à un kilomètre de la rivière Grand-Ours, était fréquenté par les Peaux-de-Lièvre, les Esclaves et les Plats-Côtés-de-Chiens. Il fut visité pour la première fois par les missionnaires en 1859.

Cette mission fut dès le début un champ de bataille où s'affrontèrent catholicisme et protestantisme. Un ministre, en effet, y avait devancé le père Grollier et baptisé une quinzaine de personnes. Dans une première visite, le père Grollier demeura au fort deux mois, baptisa 5 adultes et plusieurs enfants, et dédia la mission à sainte Thérèse.

Le père Grollier, Mgr Grandin et le père Gascon desservirent successivement la mission jusqu'en 1864. Les indigènes manifestèrent d'abord d'excellentes dispositions, mais un grand nombre d'entre eux, tiraillés par le protestantisme, tombèrent

[35] Toucher la main à un visiteur était considéré comme un point essentiel de politesse. L'omission de cette cérémonie n'était ni plus ni moins qu'une injure. Lorsqu'un missionnaire arrivait dans un camp, ou lorsque les Indiens le rencontraient au fort ou ailleurs, il devait se soumettre à cette cérémonie à laquelle tous participaient, même les tout jeunes.

[36] Archives générales, B/2/Faraud : Providence, 15 nov. 1865. — C/Séguin, lettre au père Faraud, Fort Yukon, 20 oct. 1862 ; Mgr TACHÉ, *Vingt années de Missions*, p. 135-137, 160-162, 170, 171, 241 ; PETITOT, lettre au T. R. P. Fabre, Good-Hope, 15 janv. 1866, in *Miss.*, 1868, p. 282-292.



bientôt dans la tiédeur, l'indifférence et l'apostasie. Sur 400 Indiens qui fréquentaient la mission, les registres au premier septembre 1864 ne donnent que 100 baptêmes dont 23 d'adultes.

Le fort Norman fut transporté au Grand lac d'Ours au printemps de 1865. C'est là que la mission sera reprise en 1866 [37].

3° *La Maison-Lapierre, Saint-Barnabé, et le fort Yukon, Saint-Jean.* — Pour terminer la revue des travaux des missionnaires de Good-Hope durant cette période, disons un mot de deux autres missions visitées pour la première fois par les prêtres catholiques en 1862 : Saint-Barnabé, Maison-Lapierre, dans les montagnes Rocheuses, et Saint-Jean, au fort Yukon, dans les territoires russes. On ne peut pas dire que ces deux missions étaient des dessertes régulières, puisqu'il n'y eut là que des tentatives d'évangélisation sans suite immédiate. Seulement, ces premières tentatives sont intéressantes parce qu'elles marquent le passage des premiers prêtres catholiques dans les territoires actuels du Yukon et de l'Alaska. Voici comment la religion fut introduite dans ces régions.

En 1862, le père Séguin, missionnaire à Good-Hope, se trouvait à la mission du Saint-Nom-de-Marie, à Peel-River. Apprenant que le ministre protestant devait se rendre pour la troisième fois à la Maison-Lapierre, il résolut de l'y accompagner afin de former dans ce poste un noyau de chrétiens. Il savait par expérience combien il est difficile de ramener à la religion les Indiens qui embrassent le protestantisme.

Le voyage se faisait naturellement en canot et à pied. Voici quelques lignes d'une lettre du père Séguin qui nous donnent une idée des difficultés de son expédition. "...Il nous a fallu quatre jours pour traverser les montagnes Rocheuses. Jamais je n'ai vu un chemin pareil ; on est dans l'eau depuis le premier jour jusqu'au dernier, et dans la plaine comme dans la montagne ; vous êtes toujours dans les marais ; pas un chemin battu de

[37] Mgr TACHÉ, *Vingt années de Missions*, p. 124, 131, 132, 135, 160, 163, 168, 183, 241 ; DUCOT, "Récit inédit...", in *Miss.*, 1886, p. 409-422 ; "Rapport sur la mission de Sainte-Thérèse", in *Miss.*, 1890, p. 239-246.

sorte que vous n'avez jamais votre pied d'aplomb. Il y a douze rivières à traverser, à quatre d'entre elles nous avions de l'eau jusqu'à la ceinture, et le courant était si fort que nous étions obligés de nous mettre tous en ligne et de marcher ainsi au pas pour rompre plus facilement le courant. Tout ceci n'est rien à comparer à ce que vous font souffrir les maringouins. Ils sont si nombreux dans les montagnes qu'ils vous obstruent la vue pendant le jour et vous empêchent de fermer l'œil pendant la nuit [38]."

Le père Séguin arriva au fort Lapierre le 17 juin. Le premier jour, bon nombre de sauvages vinrent à la prière. Peu à peu, cependant, ils disparurent tous à part une quinzaine, car le ministre distribuait le tabac à profusion à ceux qui priaient avec lui. Le tabac ne suffisant plus, il se mit à mentir, affirmant que les missionnaires prenaient les femmes, que la religion faisait mourir [39], etc.

Le père Séguin ne parle pas des baptêmes qu'il y fit. Il affirme simplement que cette quinzaine de catéchumènes manifestèrent d'excellentes dispositions.

Revenu à Good-Hope le 3 août, le père Séguin en repartait le 3 septembre pour se rendre cette fois au fort Yukon. Il s'arrêta de nouveau à Saint-Barnabé pour revoir ses catéchumènes, puis poursuivit son voyage jusqu'au fort Yukon où il arrivait le 23 septembre.

Les Indiens qui fréquentaient ce poste, au nombre de 1,200 à 1,300, n'avaient jamais vu de prêtre catholique. Plusieurs cependant avaient déjà rencontré des prêtres russes que, paraît-il, ils ne comprenaient pas.

Le ministre du fort étant protestant et fanatique, le père Séguin y fut très mal accueilli. Les Indiens prévenus contre lui ne l'écoutèrent même pas. Il passa là un bien triste hiver. Il

[38] SÉGUIN, lettre au P. Mouchette, Providence, 20 juillet 1862, in *Miss.*, 1866, p. 248-249.
[39] SÉGUIN, lettre au P. Mouchette, Providence, 20 juillet 1862, in *Miss.*, 1866, p. 248-250.



en repartit le 3 juin 1863, sans autres consolations que beaucoup de peine et de fatigues [40].

5. *Saint-Pierre du lac Caribou.*

La mission du lac Caribou avait été abandonnée en 1851. Mgr Taché n'avait pourtant pas renoncé définitivement à y placer un missionnaire. En 1860, craignant que la population de cette region ne devînt la proie de l'hérésie, l'évêque décida de reprendre la mission. Il envoya donc le père Végreville en voyage d'exploration à l'extrémité septentrionale du lac, où il lui semblait possible d'établir une résidence. Sur le rapport favorable du père Végreville, Mgr Taché confiait à ce dernier et au père Gasté la tâche ardue d'y jeter les fondements d'une nouvelle chrétienté.

Les missionnaires du lac Caribou avaient deux principaux obstacles à surmonter pour accomplir leur œuvre d'évangélisation. C'étaient en premier lieu les conditions géographiques et économiques de la région : le climat était extrêmement rigoureux, les communications avec les autres missions plus difficiles qu'ailleurs, la culture quasi impossible. D'où les privations continue d'un grand nombre de choses regardées ailleurs comme absolument nécessaires, un isolement plus grand que dans les missions même les plus septentrionales. En 1863, par exemple, le père Gasté demeurait seul à la mission, tandis que ses deux compagnons se repliaient sur l'Ile-à-la-Crosse, tout simplement pour ne pas mourir de faim. Ajoutons encore que les Indiens ne venaient jamais tous ensemble à la mission, et encore y demeuraient-ils fort peu de temps chaque fois. Il était donc impossible de les instruire convenablement. Pour vaincre le premier obstacle, les missionnaires n'avaient qu'à s'armer de courage. Quant au second, ils décidèrent d'aller eux-mêmes dans les camps Indiens afin de commencer ou d'achever, selon le cas, leur instruction religieuse. Les progrès de la foi furent très lents. En 1865, cependant, la mission commençait à donner de bonnes espérances [41].

[40] Archives générales, C/Séguin : 20 oct. 1862.

[41] Mgr TACHÉ, *Vingt années de Missions*, p. 143, 144, 158, 173, 184, 185 ; Mgr GRANDIN, lettre au T. R. P. Fabre, 15 août 1870, in *Miss.*, 1873; p. 184, 185 ; Archives générales, C/Faraud : Lac Caribou, 4 janv. 1865.

6. *Saint-Albert.*

Mgr Taché songeait depuis longtemps à fonder un établissement qui faciliterait la desserte de Saint-Joachim (fort Edmonton) où la population métisse s'était considérablement augmentée depuis quelques années. L'occasion de réaliser son dessein lui fut offerte au cours de sa visite pastorale de 1860-1861. Pied-de-Corbeau, chef de la nation des Pieds-Noirs, lui envoyait une ambassade à l'effet d'obtenir des prêtres pour sa nation. Le chef promettait de subvenir aux besoins du prêtre qui serait envoyé et de s'abstenir de porter la guerre dans un camp ennemi toutes les fois que le missionnaire s'y trouverait. On convint même d'un signe par lequel on reconnaîtrait le missionnaire : un drapeau blanc marqué d'une croix rouge [42].

Ces heureuses dispositions de la part des Indiens étaient pour l'évêque un nouveau motif qui le pressait de mettre sans tarder son projet à exécution. En compagnie du père Lacombe, il se rendit donc à environ huit milles et demi du fort Edmonton, où il choisit l'emplacement d'une nouvelle mission qu'il dédia à saint Albert en l'honneur du père Albert Lacombe, l'apôtre du lac Sainte-Anne. Dès l'année suivante, le père Lacombe y avait construit une maison et commencé également un couvent. Les Sœurs Grises vinrent l'occuper en 1863 et y ouvrirent une école et un orphelinat.

En 1864, la mission était déjà solidement établie. Une quarantaine de familles métisses y étaient installées et cultivaient des champs spacieux et bien enclos qui donnaient une moisson abondante. Le père Lacombe avait établi pour ses métis un moulin à farine (le premier dans la région) actionné d'abord par des chevaux, puis par l'eau au moyen d'un barrage qu'il fit élever lui-même. Pour faciliter les communications entre les deux rives de la petite rivière Esturgeon, il avait également présidé à la construction d'un pont qui se trouvait alors le seul pont à l'ouest de la baie d'Hudson [43].

[42] Dom Benoit, *Vie de Mgr Taché*, t. 1, p. 435 ; K. Hughes, *The Black Robe Voyageur*, p. 80 ; *Le Père Lacombe*, p. 136, 137.
[43] Archives générales, B/2/Lacombe : Saint-Albert, 12 mai 1863 ; *North-*



7. *Providence.*

Mgr Grandin, trouvant la mission du Saint-Nom-de-Marie, à la Grande-Ile (Big Island), trop pauvre en terre et en bois et trop exposée aux inondations et aux tempêtes du Grand lac des Esclaves pour en faire un établissement florissant, résolut de chercher plus loin. En route pour le fort Simpson, il arrivait, le 6 août 1861, à un endroit appelé "Rapides" (Grand-Rapide), à 64 kilomètres en aval de la Grande-Ile. La pêche y était abondante, la terre cultivable et le bois de construction ne manquait pas. Ces ressources et la position avantageuse du lieu firent naître le projet d'y fonder un établissement qui serait le centre des missions de l'Extrême-Nord et le chef-lieu du vicariat projeté. Monsieur Ross, chef du district du Mackenzie, avait conseillé plusieurs fois au ministre protestant Kirby de s'y installer. Mgr Grandin saisit immédiatement l'occasion de devancer le ministre, et, en présence de monsieur Ross et des hommes de sa barge, prit possession de l'endroit le jour même.

Le lendemain, pendant que les employés de la Compagnie continuaient leur voyage, Mgr Grandin plantait une croix là où devait s'élever l'église, puis délimitait le terrain de la mission. Il célébrait la première messe et consacrait la mission à la divine Providence ; "car, dit-il, ce sera en réalité la Providence du Nord. Nous aurons à y établir des sœurs, un hôpital et une école, comme à l'Ile-à-la-Crosse [44]."

Dès 1862, l'évêque coadjuteur, aidé des pères Gascon et Grollier, y construisait une maison avec chapelle attenante. Les Indiens se réunissaient tous les jours autour des missionnaires pour se faire instruire des premiers rudiments de la religion. Le 13 octobre, Mgr Grandin conférait le baptême à quatre adultes, prémices de la chrétienté naissante.

En 1863, on commença la construction d'une autre maison

West Review, p. 71 ; Mgr LEGAL, *History of the Catholic Church in Alberta*, p. 14-16 ; K. HUGHES, *The Black Robe Voyageur*, p. 80-97, 105, 106 ; *Le Père Lacombe*, p. 136-145 ; Mgr TACHÉ, *Vingt années de Missions*, p. 151, 152, 175, 186, 188, 215, 216.

[44] Mgr GRANDIN, Journal, in *Miss.*, 1864, p. 223, 224 ; 1866, p. 254, 256, 264, 385, 405.

pour les sœurs. Elle était terminée en 1865, mais les sœurs n'arrivèrent qu'en 1867.

Les Esclaves qui formaient la majeure partie de la population se montrèrent bien disposés. Il était cependant assez difficile de les instruire rapidement parce que, la mission étant éloignée du fort, les Indiens y venaient rarement et pour fort peu de temps [45].

B. Missions de la Rivière-Rouge.

1. *Saint-Laurent, lac Manitoba.*

Les missions de la Baie-des-Canards (lac Winnipegosis) et celle de Notre-Dame-du-Lac (lac Manitoba) abandonnées en 1850, ne reçurent aucun secours religieux jusqu'en 1861.

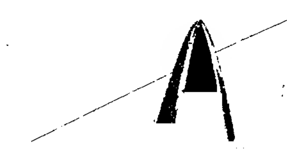
Mgr Taché, voyant avec peine l'abandon des populations disséminées sur les rives de ces deux lacs, chargea le père Gascon (encore prêtre séculier) en 1858, de desservir la population de l'extrémité méridionale du lac Manitoba. Il y passa un an et construisit une chapelle qui fut placée sous le vocable de saint Laurent. Ce ne fut pourtant qu'en 1861 que le père Simonet vint s'y fixer à demeure. Dès lors, Saint-Laurent devint le centre religieux de la population qui fréquentait les anciennes missions de la Baie-des-Canards et du poste Manitoba. Cette population était formée de métis et de Sauteux dont un très grand nombre étaient encore infidèles. A Saint-Laurent même, il n'y avait que 30 à 40 familles [46].

2. *Saint-Norbert.*

En 1854, un certain nombre de métis s'étaient établis à deux lieues de Saint-Boniface sur la rivière Esturgeon. Ce noyau de

[45] Archives générales, B/2/Faraud : Providence, 15 nov. 1865. — B/2/Grouard : Providence, 23 nov .1864 ; Petitot, correspondance, in *Miss.*, 1863, p. 232, 234 ; 1867, 364, 369 ; Mgr Taché, *Vingt années de Missions*, p. 177, 181, 187, 189, 190.

[46] Mgr Taché, *Vingt années de Missions*, p. 143, 144, 158, 173, 183, 203 ; Lettre à Dawson, in *Miss.*, 1863, p. 152 ; Rapport 1888, in *Cloches*, 1815, p. 174 ; *Catholic Centennial Souvenir : Ancient and New Parishes around Winipeg and the City.*



paroisse, d'abord desservi de Saint-Boniface, fut canoniquement érigé le 30 novembre 1857 et doté de son premier curé, le père Lestanc. La paroisse fit des progrès relativement rapides. En 1858, il y avait deux écoles : l'une pour les garçons, dirigée par les Frères des Ecoles chrétiennes, et qui comptait 31 élèves ; l'autre pour les jeunes filles, dirigée par les Sœurs Grises, avec 29 élèves. La population totale de la paroisse était d'environ 700 âmes [47].

3. *Sainte-Anne-des-Chesnes.*

Les premières origines de Sainte-Anne-des-Chesnes datent de l'établissement d'un groupe de métis à l'extrémité orientale de la Prairie en 1856. Le père Simonet les visita pour la première fois en 1858. L'année suivante le père Lefloch, curé de Saint-Boniface, en assura la desserte régulièrement tous les mois. La première chapelle y fut construite en 1864, mais ce n'est qu'en 1870 qu'elle eut son prêtre résidant [48].

4. *Saint-Vital.*

La sollicitude pour les métis fut un des traits caractéristiques de l'administration de Mgr Taché. Un certain nombre d'entre eux s'étant fixés sur les bords de la rivière Rouge à six milles de Saint-Boniface, Mgr Taché les organisa en paroisse. En 1860, il envoyait 2 sœurs pour y ouvrir une école, et y érigeait une chapelle qu'il voulut desservir lui-même [49].

5. *Saint-Charles.*

Cette paroisse dont la population ne dépassait pas 210

[47] Mgr TACHÉ, Lettre à Dawson, in *Miss.*, 1863, p. 151 ; Rapport 1888, in *Cloches*, 1915, p. 173. "Notes sur Saint-Norbert", in *Cloches*, 1922, p. 97 ; *Catholic Centennial Souvenir : Ancient and New Parishes around Winnipeg and the City* ; LAFLÈCHE, Rapport 1855, in *A.P.F.*, 1855, 129 ; Mgr TACHÉ, *Vingt années de Missions*, p. 98, 108.

[48] Dom BENOIT, *Vie de Mgr Taché*, t. 1, p. 366 ; "Sainte-Anne-des-Chesnes", in *Cloches*, 1926, p. 11-15 ; Mgr TACHÉ, Rapport 1888, in *Cloches*, 1915, p. 175.

[49] Dom BENOIT, *Vie de Mgr Taché*, t. 1, p. 421, 448, 449 ; Mgr TACHÉ, Lettre à Dawson, in *Miss.*, 1863, p. 152.

personnes en 1858 était desservie de Saint-Boniface. Elle ne possédait pas d'église, mais seulement une chapelle [50].

V. — ÉTAT GÉNÉRAL DE LA MISSION EN 1865.

A. Les populations évangélisées.

A cette époque, l'activité apostolique s'exerce sur quatre races bien distinctes : les Indiens, les Esquimaux, les métis et les blancs. Il y a environ 50.000 Indiens, 15.000 métis, 4.000 Esquimaux et 4.000 blancs : soit une population totale de quelque 73.000 âmes [51].

Les Indiens sont disséminés par tout le territoire, mais habitent surtout à l'ouest des lacs Winnipeg et Manitoba. Un nombre assez important de Sauteux se trouvent dans les districts du Lac-la-Pluie, de la Rivière-Rouge et de la Rivière-au-Cygne. Toutefois il n'y a plus de missions sauteuses proprement dites.

Les Esquimaux habitent tout le littoral de l'océan Arctique à l'ouest de la baie d'Hudson et s'avancent assez loin à l'intérieur des terres. On en rencontre occasionnellement jusqu'au lac Caribou et à Providence. Il n'y a pas encore de missions esquimaudes. Cependant, ceux qui fréquentent les forts du lac Caribou, de la Providence et de la rivière Peel sont venus en contact avec les missionnaires et surtout avec les chrétiens. Quelques-uns ont même été baptisés.

Quant aux métis, on les trouve surtout dans la colonie de la Rivière-Rouge et aux abords de la Prairie. Ils sont presque tous catholiques et forment l'immense majorité de la population de la Rivière-Rouge.

50 Mgr Taché, Rapport 1888, in *Cloches*, 1915, p. 173 ; Lettre à Dawson, in *Miss.*, 1863, p. 152 ; Laflèche, Rapport 1855, in *A.P.F.*, 1855, p. 129.

51 *Censuses of Canada*, t. 4, 1870-1871, Introduction, p. LXIII-LXVIII, LXXI-LXXV, LXXVII, LXXX-LXXXIII ; Petitot, "Coup d'Œil sur la Nouvelle-Bretagne", in *Miss.*, 1867, p. 352 ; Mgr Taché, *Esquisse sur le Nord-Ouest*, p. 76, 77.

Il y a dans les chiffres mentionnés dans ces trois pièces des différences assez notables.

Le père Petitot ne parle en fait que des territoires de la Baie d'Hudson



La population blanche peut se diviser en deux classes : les traiteurs, commis ou chasseurs, et les colons. Ces derniers se trouvent presque exclusivement dans la colonie de la Rivière-Rouge aux alentours de Saint-Boniface.

Il est impossible de déterminer le nombre exact des chrétiens en 1865. Nous croyons qu'il ne dépassait pas 20.000. En 1856, les registres de baptêmes des missions de l'intérieur, i.e. lac Sainte-Anne, Ile-à-la-Crosse, lac Caribou, Athabaska, Grand lac

et du Nord-Ouest, par conséquent, du seul diocèse de Saint-Boniface et du vicariat apostolique d'Athabaska-Mackenzie. Il en estime la population totale à 48.000 habitants répartis comme suit : 30.000 Indiens, 8.000 Esquimaux, 7 à 8.000 métis et 1 à 2.000 blancs. Il ajoute que ces estimés sont plutôt au-dessus qu'au dessous de la vérité.

Mgr Taché ne donne nulle part, à notre connaissance, un estimé de toute la population de cette même région. Dans son Esquisse sur le Nord-Ouest, il affirme qu'il y a une quinzaine de mille métis et que la population blanche ne dépasse pas 4.000. Ces données de Mgr Taché sont particulièrement précieuses, puisqu'il était mieux en mesure que personne de connaître le nombre des habitants au milieu desquels il vivait déjà depuis 18 ans environ, à l'époque où il écrivait son Esquisse. Le père Petitot, au contraire, ne vint qu'occasionnellement parmi les métis.

Dans l'Introduction du *Census of Canada 1870-1871*, p. LXI-LXXIII, on trouve un dénombrement de la population aborigène se référant au recensement de 1871, et d'après lequel la population des Terres de Rupert, du Labrador, du versant de l'océan Arctique serait de 78.000 âmes. Ce chiffre incluant le Labrador et le versant Arctique à l'est de la baie d'Hudson et ne distinguant pas entre métis et Indiens, il nous est difficile de la prendre comme base. L'*Introduction* du *Census* donne également un document d'importance capitale pour établir avec quelque exactitude la population du Canada. Il s'agit d'un rapport de Sir George Simpson, pendant 37 ans "Gouverneur des Territoires de la Compagnie de la Baie d'Hudson en Amérique". Le rapport, fait aux Communes d'Angleterre en 1857, était accompagné d'un mémoire (1856) des officiers de la Compagnie sur la population des pays de traite couverts par leurs comptoirs. Nous nous basons sur ce mémoire pour établir la population indienne. Quant à la population métisse et blanche, nous acceptons les chiffres donnés par Mgr Taché dont l'autorité est incontestable. Nous faisons remarquer que la différence entre les chiffres donnés par Mgr Taché et Sir George Simpson relativement aux métis n'est pas si grande qu'on pourrait le croire à première vue. Sir George Simpson, dans son mémoire, parle de 6.000 métis et blancs pour les territoires de la Baie d'Hudson. A ce chiffre, toujours d'après le même mémoire, il faudrait en ajouter au moins autant. En effet, le recensement du district de la Rivière-Rouge ne distingue pas entre métis, blancs et Indiens. Il donne 8.200 âmes comme population totale de fort Garry, Bas fort Garry, Prairie du Cheval-Blanc, Pembina et Manitoba. Or, l'immense majorité de cette population est métisse. On pourrait donc conclure d'après cette pièce que le nombre des métis est d'une douzaine de milles ; celui des Indiens, de 50.000 ; celui des Esquimaux, de 4.000.

Les chiffres que nous donnons ne sont qu'approximatifs, mais suffisent, croyons-nous, au but de notre étude.

des Esclaves, lac la Biche, et Fond-du-Lac, donnaient un grand total de 5.137 baptêmes. Mgr Taché, y ajoutant les baptêmes faits jusqu'au commencement de 1859, estimait le nombre des chrétiens de ces mêmes missions à 6.000 environ [52]. Comme nous savons que les métis étaient environ 15.000 et qu'ils étaient presque tous chrétiens, il est permis de conclure qu'à la fin de la période qui nous occupe, la population globale des catholiques du diocèse de Saint-Boniface et du vicariat du Fleuve Mackenzie devait être d'une vingtaine de mille âmes au plus.

B. La qualité des chrétiens.

Quelle était la qualité de ces chrétiens ? A cette question, nous ne saurions mieux répondre qu'en citant le témoignage de Mgr Taché, leur premier pasteur. "J'ai passé, écrit-il le 7 février 1859, le tiers de ma vie parmi ces sauvages et je suis heureux d'affirmer que j'ai été le témoin d'actes de vertu héroïques, de la part de ces pauvres Indiens. J'ai suivi des yeux de mon corps, comme de ceux de mon cœur, les changements opérés parmi eux ; j'ai vu disparaître rapidement des usages, que l'on m'assurait ne pouvoir être changés." Citant en exemple la chrétienté de l'Ile-à-la-Crosse dont il était le fondateur et où il avait vécu dix ans, il ajoute : "Pendant ce laps de dix années parmi ces sauvages, qui, actuellement encore, vivent sans un code quelconque de loi, qui n'ont que le sentiment du devoir que nous leur avons inspiré, pour mettre fin aux désirs si pervers de notre pauvre nature humaine ; pendant ces dix ans, dis-je, il ne s'est pas commis un seul meurrte, ni une tentative quelconque de meurtre, ou de quelque acte notoire de cruauté ; pas un vol considérable. Cinq enfants illégitimes ont vu le jour ; c'est sans doute beaucoup ; mais c'est peu dans l'espace de dix ans, pour des sauvages qui, naguère, méconnaissaient complètement les lois sacrées de l'union conjugale, aux yeux desquels la polygamie et autres monstruosités de ce genre n'étaient pas un crime. En un mot, la conduite de ces néophytes est une preuve évidente du changement opéré dans leurs cœurs [53]."

[52] Mgr Taché, Lettre à Dawson, in *Miss.*, 1863, p. 173, 174.
[53] Mgr Taché, Lettre à Dawson, in *Miss.*, 1863, p. 174, 175.



Ce témoignage, nous pouvons l'étendre à toutes les missions indiennes et métisses jusqu'en 1860, à l'exception de celle de Notre-Dame-des-Victoires au lac la Biche, où les dispositions étaient moins heureuses. Certes les chrétiens n'étaient pas sans défauts, et Mgr Taché est le premier à l'avouer. Le baptême, en effet, ne transformait pas leur nature. Les néophytes gardaient leur tempérament, leur psychologie propre, leurs inclinations naturelles. Ce qu'il importe de retenir, c'est que les conversions étaient complètes et amenaient un changement de vie et de mœurs, que les chrétiens étaient réellement attachés à la religion et en observaient fidèlement les pratiques. Le témoignage des missionnaires est unanime là-dessus, et confirme en tout celui de Mgr Taché.

Il faut pourtant remarquer qu'à partir de 1860, il se produisit dans plusieurs chrétientés un relâchement dans la ferveur. Un bon nombre de chrétiens tombèrent même dans l'apostasie. Comme on aura pu s'en rendre compte par l'exposé historique des différentes missions, cet état de choses était dû au prosélytisme protestant qui depuis 1858 travaillait, surtout dans l'Athabaska et le Mackenzie, à pervertir les catholiques. Dans les missions où résidait un missionnaire, le mal ne fut pas grand. C'est dans les stations qui ne pouvaient être visitées qu'une ou deux fois par année, que les ministres protestants réussirent souvent à détourner les Indiens de leur religion. Encore faut-il dire que ceux-ci n'allaient pas au protestantisme par conviction, mais par intérêt, pour entrer dans les bonnes grâces soit du ministre, soit surtout de certains agents de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Aussi, il suffisait souvent que le prêtre se montrât pour faire revenir au sentiment du devoir ceux qui s'étaient laissés attirer par les promesses et les cadeaux ou qui avaient cédé aux menaces. Au reste, les chrétiens qui simulaient leur conversion au protestantisme furent plus tard ramenés à la religion [54].

Une autre cause de tiédeur et de défection fut le prophé-

[54] Voir les documents déjà cités pour l'historique des différentes missions, en particulier le Journal de Mgr Grandin, in *Miss.*, 1863, p. 234 ; 1864, p. 208-243, 363-392 ; 1866, p. 215-264, 375-405. Voir aussi Archives générales, D/Petitot : Correspondance.

tisme dont nous avons donné un exemple en parlant de la mission de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. Ce phénomène fut de courte durée et n'atteignit que quelques missions, comme l'Ile-à-la-Crosse, le Fond-du-Lac, la Nativité, et le lac Caribou. Il fit cependant un mal considérable là où il exista.

En résumé, on peut dire que dans leur ensemble, les chrétiens étaient bons et fidèles à leurs devoirs religieux. Les défections, comme l'indifférence que nous venons de signaler, étaient le fait d'une minorité de chrétiens qui ne voyaient le missionnaire que trop rarement. Nous ne pouvons donner aucun chiffre du nombre des défections. Cependant nous sommes en mesure d'affirmer que même dans les missions où elles furent le plus nombreuses, aux forts Simpson, Liard et Anderson, la majorité des chrétiens restaient fidèles, bien que peu fervents.

C. Tableau des missions.

A cette époque, il existe dans l'Eglise de l'Ouest canadien deux catégories de missions assez différentes : les missions de l'intérieur, qui sont les missions indiennes proprement dites, et les missions de la Rivière-Rouge formées par les paroisses de métis et de blancs.

1. *Les missions de l'intérieur.*

a) Vicariat apostolique du Fleuve Mackenzie.

Les missions indiennes comptent 9 résidences dont chacune dessert un certain nombre de stations secondaires. Ce sont :

1° La Nativité (fort Chipewyan, lac Athabaska) qui dessert Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (Fond-du-Lac).

2° Saint-Joseph (fort Résolution, Grand lac des Esclaves) dont dépendent le Saint-Cœur-de-Marie (Grande-Ile) et Saint-Michel (fort Simpson).

3° Notre-Dame-de-Bonne-Espérance (Good-Hope) qui dessert le bas de la rivière Mackenzie (i.e. les forts Anderson, Lapierre et Yukon).

4° La Providence (Grand lac des Esclaves) qui dessert depuis sa fondation les forts Liards et Halket.

b) Diocèse de Saint-Boniface.

5° Sainte-Anne (lac Sainte-Anne) dont dépendent les postes de la rivière Saskatchewan, de Saint-Joachim (fort des Prairies, Edmonton) et des rivières Athabaska et la Paix.

6° Saint-Albert (dessert Saint-Joachim depuis 1861).

7° Notre-Dame-des-Victoires (lac la Biche), qui dessert le fort Pitt et le Petit lac des Esclaves.

8° Saint-Jean-Baptiste (Ile-à-la-Crosse) dont les missionnaires visitaient le lac Vert et le Portage-la-Loche.

9° Saint-Pierre (Lac Caribou) qui dessert le fort Portage-Traite.

2. *Missions de la Rivière-Rouge (diocèse de Saint-Boniface).*

A la Rivière-Rouge, il y a 9 paroisses ou missions :

1° Saint-Boniface ; 2° Saint-Norbert ; 3° Saint-François-Xavier ; 4° Saint-Charles ; 5° Saint-Laurent ; 6° Sainte-Anne-des-Chesnes ; 7° Saint-Vital ; 8° Saint-Alexandre (simple desserte) ; 9° Saint-Joseph (Pembina, diocèse de Saint-Paul). Ajoutons à cette nomenclature la desserte des chasseurs de la Prairie qui revenait aux différentes missions situées à proximité de la Prairie.

D. Personnel.

Le nombre des Oblats travaillant à cette époque dans les missions est de 38 dont 13 frères convers [55]. Les Oblats sont aidés par 3 prêtres séculiers et une trentaine de religieuses [56].

[55] Mgr Taché, *Vingt années de Missions,* p. 239-241.
[56] Mgr Taché, Lettre à Dawson, in *Miss.,* 1863, p. 179 ; Dom Benoit, *Vie de Mgr Taché,* t. p. 422, 478.

E. Ressources.

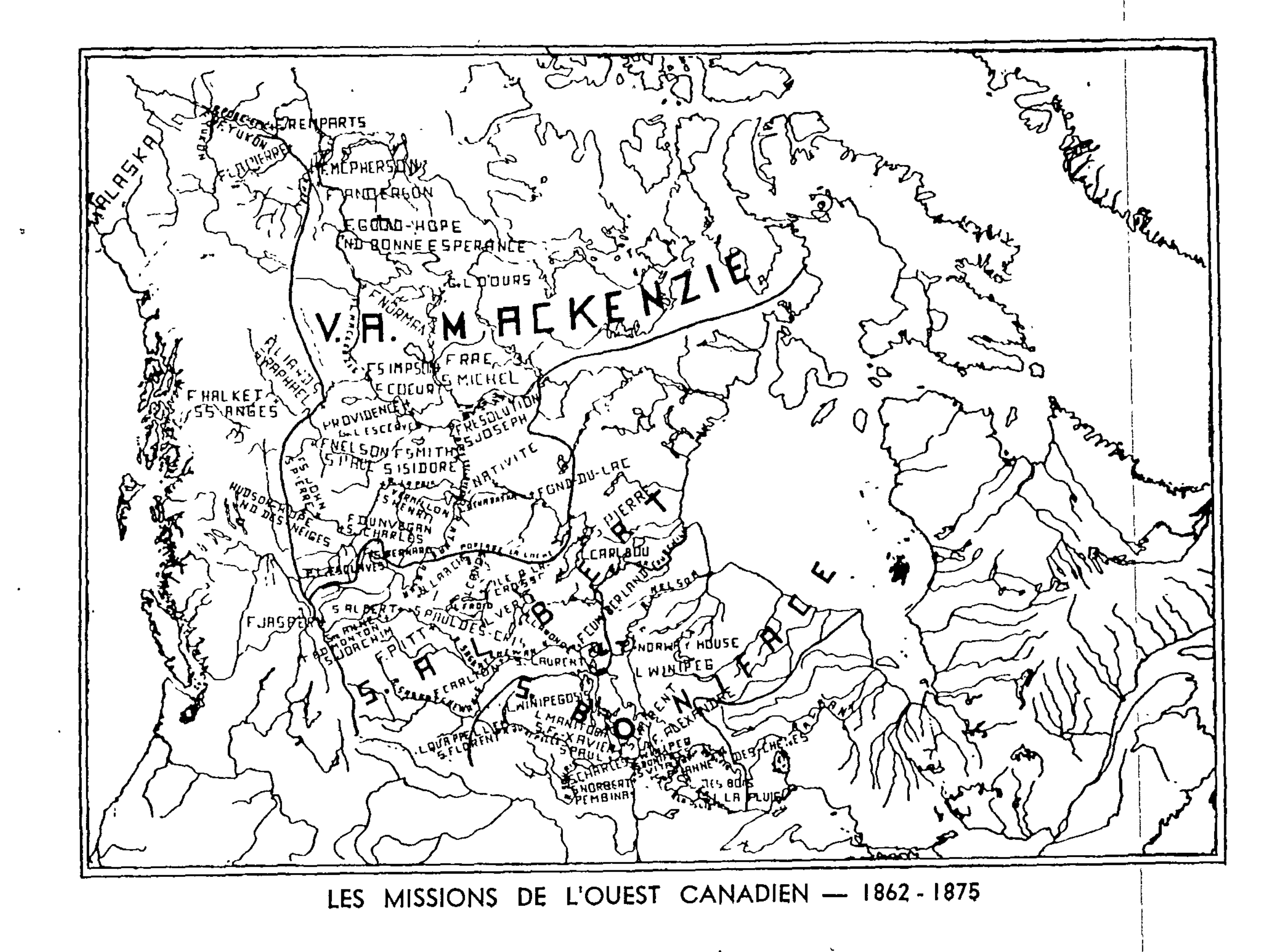
Quelles étaient les ressources du diocèse à cette époque ? Il nous semble que cette question trouve naturellement sa place ici. Les missions, en effet, pas plus que les autres institutions ne peuvent vivre et se développer sans certaines ressources matérielles. Sans doute, l'héroïsme de la vertu peut, dans une certaine mesure, suppléer à la pauvreté des ressources, mais non pas en faire totalement abstraction. C'est un facteur dont il faut tenir compte pour apprécier avec quelque justesse l'œuvre apostolique des missionnaires. Au surplus, la pauvreté des missionnaires explique et justifie plusieurs situations que nous serions en droit de critiquer si elles n'avaient été impérieusement commandées par les circonstances.

Les Indiens et les métis, on le sait, étaient pauvres et ne contribuaient pas à l'entretien de leurs missions. En réunissant les dons extraordinaires de toutes provenances, le casuel, la dîme, etc., on obtenait un revenu annuel de £ 400. Les rentes d'argent données rapportaient £ 200. L'honorable Compagnie de la Baie d'Hudson donnait £ 100, et la Propagation de la Foi £ 1.330, ce qui donne un revenu annuel global de £ 2.050. Or, avec cette somme il fallait construire et entretenir églises, chapelles, écoles et résidences missionnaires ; défrayer les dépenses de longs voyages ; pourvoir au ravitaillement des missions situées à d'énormes distances les unes des autres. Ceux qui ont reproché aux missionnaires de trop se livrer à des travaux manuels de construction, etc., pourraient se demander s'il leur était généralement possible avec de telles ressources de se faire remplacer par des employés à gage. Bref, on peut affirmer que les missions de l'Ouest canadien étaient soutenues principalement par la Propagation de la Foi [57].

---

[57] Mgr TACHÉ, Lettre à Dawson, in *Miss.*, 1863, p. 178-179 ; Archives générales, C/Taché : Lettre à Mgr Faraud, Saint-Boniface, 12 août 1864.





LES MISSIONS DE L'OUEST CANADIEN — 1862 - 1875

CHAPITRE IV

PREMIÈRE PHASE DE L'ÉVOLUTION POLITIQUE ET RELIGIEUSE DE L'OUEST CANADIEN

(1865 - 1875)

1. — LA FIN D'UN RÉGIME.

Les événements qui se succèdent durant cette période marquent la première phase d'une profonde évolution de l'Ouest canadien et annoncent la transition de la jeune Eglise missionnaire à l'état d'Eglise adulte. L'entrée de ce vaste pays dans la Confédération, en effet, va créer un ordre de choses nouveau, révolutionner complètement la vie politique et économique tant des Indiens et des métis que des blancs eux-mêmes. Ce sera d'abord la suppression des premières formes de gouvernement du pays, puis, la création de la province du Manitoba et, enfin, l'organisation politique des Territoires du Nord-Ouest.

Ces changements, on le conçoit, atteignirent d'abord et principalement les premiers occupants, les Indiens et les métis, dont l'existence même semblera un instant menacée. Pour faire place aux nouveaux colons, les Indiens devront se replier peu à peu vers les terres moins hospitalières de l'intérieur, en attendant d'être confinés dans les réserves. Quant aux métis, un certain nombre d'entre eux s'établiront définitivement sur des terres agricoles, tandis que la plupart s'acharneront, quelques années encore, à poursuivre les derniers bisons des prairies.

Sans doute, nous ne sommes qu'à l'origine d'une évolution qui n'atteindra son point culminant qu'en 1885, avec la construction du premier chemin de fer transcontinental au delà des Rocheuses. Sans doute aussi, le rythme du progrès n'est pas uniforme et universel. Tandis qu'à Saint-Boniface il accélère



le[illegible], il atteint à peine Saint-Albert et s'arrête bien avant l'Athabaska-Mackenzie. Il n'en reste pas moins que, d'une façon générale, cette période inaugure dans le pays une ère de développement et de prospérité que les plus optimistes n'auraient osé imaginer.

L'Eglise elle-même ressent les contre-coups du nouvel état de choses. C'est elle qui doit défendre les faibles et les ignorants contre l'injustice des puissants du jour, assurer pour l'avenir les intérêts éternels des âmes. En face des nouvelles conditions de vie, elle réorganise ses cadres, crée des œuvres nouvelles.

A Saint-Boniface, l'illustre évêque, Mgr Taché, saura pacifier son peuple, tout en lui obtenant du nouveau gouvernement la reconnaissance de ses droits les plus sacrés. Il va concentrer toutes ses énergies et toutes ses ressources à le grouper en paroisses autour des clochers. De peur que son troupeau ne soit complètement submergé par l'immigration protestante, et ne devienne qu'une infime minorité, incapable d'aucune influence, il ne cessera de faire appel aux colonisateurs catholiques du Québec et même des centres franco-américains.

A Saint-Albert, au contraire, l'effort missionnaire durant ces dix années se porte presque exclusivement vers les Indiens et les métis. Mgr Grandin consolide les missions déjà établies, prépare activement l'évangélisation définitive des Cris et des Pieds-Noirs, en multipliant les expéditions à la "Prairie". En prévision de l'invasion de son diocèse par les blancs, il tente de relever par l'éducation la condition sociale des métis et des Indiens. Il s'applique également à attacher les métis à la terre, afin que la prochaine disparition du bison ne les trouve pas complètement désemparés et à la merci des nouveaux arrivants.

L'Athabaska-Mackenzie traverse une période d'épreuves et de difficultés incroyables. La Compagnie de la Baie d'Hudson a renoncé depuis 1869 à se charger du ravitaillement des missions. Le vicariat se trouve donc dans la nécessité de pourvoir à tout par ses propres moyens, s'il ne veut pas abandonner ses chrétientés florissantes. Néanmoins, ces difficultés n'entravent pas trop l'activité missionnaire. Les résultats sont des plus consolants. Les anciennes missions, où l'on avait remarqué une baisse dans la

fidélité ou la faveur des chrétiens, reprennent leur marche en avant, et le royaume de Dieu s'étend toujours davantage.

Signalons en passant une terrible épreuve qui frappa tout l'Ouest, depuis Saint-Boniface jusqu'aux glaces polaires : l'effroyable épidémie de 1866-1867. La mort faucha des bandes entières. A eux seuls, les Pieds-Noirs perdirent une douzaine de milliers des leurs.

Voilà, en raccourci, le tableau que nous présente l'apostolat missionnaire au cours de 1865-1875. Nous allons maintenant exposer brièvement le détail de ces événements dans chacune des circonscriptions ecclésiastiques.

II. — L'ARCHIDIOCÈSE DE SAINT-BONIFACE.

A. Les troubles de la Rivière-Rouge (1869-1870).

Dans son *Esquisse sur le Nord-Ouest,* Mgr Taché, parlant de ce pays en général, pouvait écrire en toute vérité : "Nulle part peut-être au monde, il règne une plus grande harmonie entre les peuples de différentes origines. Non seulement, il n'y a point d'antagonisme, mais, comme règle presque invariable, on peut dire que tous sentent qu'ils sont frères et semblent s'étudier à rivaliser de bons procédés [1]."

Cette harmonie, malheureusement, ne devait pas durer indéfiniment. L'immigration qui, de peine et de misère, s'est frayé un chemin jusque dans la vallée de la rivière Rouge, vint y semer le trouble et la discorde ; la vente du pays au Canada les fit éclore.

Ce serait, croyons-nous, une lacune grave que de passer sous silence les événements qui ont préparé et opéré le transfert du Nord-Ouest au Canada. A cette époque, en effet, l'Eglise de Saint-Boniface est encore vraiment missionnaire. Nous borner au simple mouvement des conversions ne montrerait pas sous

[1] Mgr Taché, *Esquisse sur le Nord-Ouest,* p. 75.



son vrai jour, ni dans toute son ampleur, l'action missionnaire, dont le but n'est pas seulement d'édifier le bercail et d'augmenter le troupeau du Seigneur, mais de l'organiser, de lui créer une atmosphère telle qu'il puisse, par ses propres forces, vivre, croître, se fortifier et s'étendre.

Or, ce sont précisement ces conditions nécessaires à une existence et à un développement normaux qui se trouvent menacées. Nous croyons donc qu'en travaillant à obtenir la reconnaissance des droits les plus sacrés de la population de la Rivière-Rouge, en s'efforçant d'assurer à l'Eglise sa liberté d'action, Mgr Taché fit œuvre éminemment missionnaire. C'est pourquoi il importe de mettre en relief l'influence bienfaisante de l'évêque en cette circonstance.

Nous avons dit dans notre introduction que la colonie d'Assiniboia jouissait d'un gouvernement autonome sous la dépendance de la Compagnie de la Baie d'Hudson, laquelle n'était responsable de ses actes que devant la couronne d'Angleterre. Notons également que les terres sur lesquelles vivaient colons et métis leur appartenaient à titre de propriétés privées. Ce sont là deux points essentiels dont il faut tenir compte pour juger sainement des événements que nous allons rapporter [2].

En 1869, la Compagnie de la Baie d'Hudson cédait à la Confédération canadienne tous ses droits sur la Terre de Rupert et la colonie de la Rivière-Rouge. Cette transaction, et ce fut là le tort des deux partis, fut faite sans aucune entente préalable avec le gouvernement de la colonie qui, à cette époque, était vraiment représentatif. On ne fit même aucune mention de la population, tout comme si elle eut été inexistante [3]. C'est alors qu'éclata le mécontentement général.

[2] Voir, Introduction, p. 26-29 ; MORICE, *Red River Insurrection*, p. 34-54.

[3] Nous croyons que c'est aller trop loin que d'assimiler cette transaction à la traite des nègres, comme le firent certains missionnaires. Le père Tissot, par exemple, écrit dans les *Missions* (1878, p. 45) : "La traite des nègres est regardée par les nations civilisées comme un commerce honteux, par respect sans doute pour l'humanité, nous étions loin de penser que la traite des blancs put avoir lieu. C'est cependant ce qui nous est arrivé ici ; la terre et ses habitants blancs ont été vendus au gouvernement du Canada par des commerçants qui n'étaient pas nos maîtres. Ceci arriva en 1869.

La situation fut encore aggravée par un groupe d'Anglais ontariens qui, se croyant et se proclamant hautement d'une race supérieure, avaient entrepris de faire de la Rivière-Rouge un nouvel Ontario. Depuis quelques années déjà, ils avaient organisé dans le Haut-Canada un fort courant d'immigration vers l'Ouest. L'esprit d'envahissement que manifestaient ces nouveaux-venus exaspérait lès métis.

De son côté, le gouvernement canadien cherchait aussi à s'introduire dans la colonie. En prévision du transfert des Territoires, ils avaient conçu le plan d'une grande route qui unirait Port-Arthur à la Rivière-Rouge. On appela cette route "Dawson", du nom de son premier ingénieur. En conséquence, dans l'automne de 1868, le gouvernement canadien envoyait des ingénieurs pour faire les arpentages nécessaires.

Personne ne songea d'abord à leur faire opposition. Mais l'ingénieur en chef, monsieur Snow, profitant de la disette et de la famine qui régnaient dans la colonie, eut le don de se rendre odieux à la population, en ne payant qu'un faible salaire aux ouvriers pris sur place et en les obligeant à recevoir leur paye à un magasin tenu par un membre du parti Canadien[4] cordialement détesté de tous.

Ce marché a eu l'avantage des faits accomplis contre lesquels toute réclamation est inutile. Le plus court est de paraître satisfait, parce que l'Etat a scellé le fait de son sceau et de son infaillibilité." C'est trop simplifier l'histoire. Comme nous allons le voir, s'il y eut des injustices de la part du gouvernement canadien et de la Compagnie de la Baie d'Hudson, l'acte du Manitoba n'est pas la simple sanction d'un fait accompli, mais le résultat de négociation qui lui donnent la valeur d'un contrat. Relativement à la vente des territoires de la Compagnie, il faut reconnaître que celle-ci avait des droits incontestables. Son tort, dans cette transaction, fut de ne pas tenir compte des droits aussi incontestables de la population de la Rivière-Rouge.

[4] Avant même l'établissement de la Confédération, s'était formé dans la colonie, un parti qui désirait l'union de la Rivière-Rouge au Canada, et qui prit le nom de "Parti Canadien". "Ce parti, affirme Mgr Taché, eut d'abord la sympathie du pays parce qu'à une certaine époque, toute la population désirait s'annexer au Canada. Mais ensuite, il s'aliéna la population par sa résistance aux lois ; il alla même jusqu'à briser plusieurs fois les prisons et à menacer de chasser les métis du pays, ce qui fut cause que la population commença à éprouver des craintes sur son union avec le Canada." (Cité par Dom BENOIT, *Vie de Mgr Taché*, t. 2, p. 6-7.) Le parti Canadien ne fut jamais nombreux. Il comptait à peine une trentaine de membres en 1868.



L'irritation s'accrut dans des proportions alarmantes lorsqu'on apprit que monsieur Snow et ses employés avaient passé des traités avec les Indiens, pour l'achat de terres appartenant aux métis. On l'accusait, de plus, d'avoir enivré les Indiens pour arriver plus facilement à ses fins [5].

Sur ces entrefaites, M. Snow publiait dans les journaux ontariens des rapports où il injuriait la population de la Rivière-Rouge. Ces circonstances exaspérèrent à tel point les habitants de la Pointe-des-Chênes, qu'ils forcèrent l'arpenteur à abandonner les lieux.

Au mois de mai 1869, le parlement canadien passait une mesure intitulée : "Acte concernant le gouvernement provisoire de la Terre de Rupert et des Territoires du Nord-Ouest après que ces territoires auront été unis au Canada". Or, personne, pas même le gouverneur de la Colonie, n'avait été consulté. Le mécontentement éclata alors avec une telle intensité que Mgr Taché résolut de se rendre au Canada pour informer les autorités de l'état des affaires et de l'irritation des esprits.

Mgr Taché était à Ottawa au mois de juillet. Il fit part de ses appréhensions au gouvernement, mais on ne tint aucun compte de ses craintes, encore moins de ses conseils. Sir Georges-Etienne Cartier alla jusqu'à lui dire : "Je suis à ce sujet beaucoup mieux renseigné que vous ne pouvez l'être, et je n'ai pas besoin d'autres informations [6]." Une entrevue avec le gouverneur lui-même n'eut pas de meilleur résultat.

Pendant que Mgr Taché séjournait au Canada, d'autres arpenteurs arrivaient à la Rivière-Rouge, entre autres, le lieutenant-colonel Denis et le Docteur Schultz, membre du parti Canadien. Or, les terres qu'ils avaient ordre d'arpenter appartenaient aux métis [7]. L'excitation des esprits devint extrême. Les menées du parti Canadien, qui ne se gênait pas pour affirmer que les métis seraient bientôt chassés du pays ou qu'ils

[5] MORICE, *Red River Insurrection*, p. 68, 69.
[6] Dom BENOIT, *Vie de Mgr Taché*, t. 2, p. 12 ; MORICE, *Red River Insurrection*, p. 104-105.
[7] MORICE, *Red River Insurrection*, p. 75, 112, 113.

seraient gardés comme charretiers pour conduire les voitures des immigrants, n'étaient pas de nature à rétablir la paix.

Mgr Taché, apprenant comme très prochaine l'arrivée d'administrateurs qui se rendraient à la Rivière-Rouge pour opérer le transfert du pays et l'administrer, crut devoir intervenir de nouveau, et empêcher, si possible, le gouvernement de faire des fautes trop lourdes. Il ne se contentait plus d'observations, mais présentait un projet capable de régler pacifiquement la situation. Il proposait la nomination de deux commissaires, l'un français, l'autre anglais. Ceux-ci se mêleraient au peuple, afin de s'assurer de ses désirs, après quoi ils présenteraient au gouvernement un rapport sur les meilleurs moyens à prendre pour satisfaire la population. Monseigneur exprimait également l'opinion qu'il serait bon de laisser à l'élection du peuple le choix de quelques-uns des conseillers de la nouvelle administration. Il suggérait, en même temps, de choisir pour gouverneur un homme qui eut vécu dans le pays et qui en fut avantageusement connu, proposant le gouverneur de la colonie, M. McTavish [8]. Tout fut inutile. Le gouvernement, s'obstinant à ignorer les droits du peuple de la Rivière-Rouge, nommait, le 29 septembre, l'honorable McDougall gouverneur des Territoires du Nord-Ouest.

Entre-temps, Mgr Taché était appelé au Concile du Vatican. Il ne voulut pourtant pas s'embarquer avant d'avoir tenté un dernier effort de pacification. Il eut plusieurs entrevues avec des membres du gouvernement, écrivit également à Sir Georges-Etienne Cartier, lui exposant de nouveau le plan déjà proposé. Ce fut peine perdue. Cartier prétendait être parfaitement au courant de la situation et avoir pris des mesures en conséquence.

Ce furent précisément ces mesures qui précipitèrent les événements. Il s'agissait de l'envoi de soldats et de munitions au fort Garry. Ces étranges menaces furent naturellement reçues avec applaudissement de la part du parti Ontarien. Quelques jeunes gens se vantaient même de n'attendre que l'arrivée du nouveau chef pour prendre les armes.

[8] Dom BENOIT, *Vie de Mgr Taché*, p. 14.



L'exaspération atteignit son comble lorsqu'on apprit que McDougall, le nouveau gouverneur, était arrivé à la frontière avec une escorte et une grande quantité d'armes. C'est alors que les métis se réunirent à Saint-Vital [9] pour examiner la situation et prendre des mesures en conséquence. Ils furent unanimes à reconnaître que l'entrée de McDougall dans le pays, sans entente préalable, sans conditions, sans garanties d'aucune sorte, serait extrêmement dommageable à leurs intérêts et compromettrait leur existence elle-même. Ainsi qu'ils le pratiquaient dans toutes les circonstances où des intérêts communs étaient en jeu, ils constituèrent un conseil, dont John Bruce fut élu président et Louis Riel secrétaire . Le conseil, en raison des circonstances, prit le nom de "Conseil National". Ce fut le premier acte de résistance organisée, de la part des premiers occupants, contre les envahisseurs [10].

Le nœud de la question peut se résoudre en cette formule : les métis ne veulent pas d'une vente de leur territoire, faite sans leur participation et contre leurs intérêts. Ils entendent se défendre contre les fanatiques Ontariens qui veulent mettre la main sur leurs terres et les en chasser.

La légitimité de leurs revendications ressort de ce que le transfert n'était pas encore opéré. Il ne pouvait pas l'être, en effet, que par un acte du parlement canadien, sanctionné par l'Angleterre. Deuxièmement, même si le transfert eût été chose accomplie, c'eût été en violation des droits de la race métisse. Un peuple ne peut ainsi, en temps de paix, être uni contre son gré à une autre nation. La résistance était donc parfaitement legitime et on ne doit pas s'étonner de la sympathie qu'elle rencontrera.

Le 19 octobre 1869, des courriers du Conseil National furent

[9] De coutume immémoriale, les métis, soit anglais soit français, tenaient de semblables assemblées lorsque des intérêts généraux étaient en jeu. Ils organisaient alors un véritable gouvernement auquel tous se soumettaient sans conteste. Ainsi faisaient-ils avant les grandes chasses, et, en général, toutes les fois que s'agglomérait une communauté quelque peu considérable. Tout se passait sans préjudice aucun pour l'autorité établie dans le pays.

[10] La formation du Conseil National n'était pas un acte de rebellion, puisqu'il ne lésait en rien les droits de la Couronne ou du gouvernement local.

envoyés à McDougall lui signifiant de ne point entrer dans le pays avant entente avec le peuple de la Rivière-Rouge. McDougall reçut la délégation d'une façon hautaine et répondit à la sommation des métis par des injures et des menaces, affirmant qu'il allait sans retard établir sa résidence au fort Garry.



Les métis, décidés à la résistance, gardèrent si bien la route de Pembina au fort Garry qu'ils empêchèrent McDougall de réaliser, même partiellement, son dessein. S'emparant ensuite du du fort Garry [11], ils y établirent leur Conseil National. Le 16 novembre, une assemblée dressa la fameuse "Liste des Droits", exposé de ses justes réclamations. Quatre commissaires devaient la porter à McDougall et lui demander s'ils pouvaient, en vertu de son autorité, assurer la population que ces droits seraient garantis.

De son côté, McDougall lançait deux proclamations à la population de la Rivière-Rouge. Dans la première, en date du 1er décembre 1869, il annonçait le transfert des Territoires du Nord-Ouest à la Puissance du Canada et se déclarait gouverneur des dits Territoires ; dans la seconde (1er déc.), il nommait J. S. Denis, "Lieutenant et Conservateur de la paix", l'autorisant à organiser une armée pour vaincre la résistance [12].

Le gouverneur de la Colonie, McTavish, croyant à la légitimité de ces actes, abdique immédiatement, tandis que le colonel Denis s'occupe à armer le parti Canadien et les Indiens qu'il parvient à gagner à sa cause. La population anglaise lui refusant toute coopération, la tentative échoue, et Denis se réfugie à Pembina. Quant aux membres du parti Canadien qui n'ont pas désarmé, ils sont fait prisonniers par les métis.

Le 8 décembre, le Conseil National prend le nom de Gouvernement Provisoire et se proclame seul gouvernement légitime.

[11] Le fort Garry n'était alors qu'un simple entrepôt et une place d'affaires. Il n'y avait point de sentinelles, ni de soldats. C'est sur la menace du parti Canadien de s'emparer du fort pour fin militaire que les métis eurent l'idée de l'occuper. Il n'y eut aucun combat. Voir MORICE, *Red River Insurrection*, p. 120-144.

[12] MORICE, *Red River Insurrection*, p. 157 ; Dom BENOIT, *Vie de Mgr Taché*, t. 2, p. 35-36.

Il l'était, en effet, du fait de l'abdication du gouverneur de la Colonie et de la fausseté de la proclamation de McDougall.

L'Angleterre ayant blâmé sévèrement les actes illégaux de McDougall, ce fut alors seulement que les ministres d'Ottawa tentèrent de réparer les fautes commises ; ils envoyèrent trois commissaires chargés d'assurer la population des bonnes dispositions du gouvernement canadien. Ils furent reçus poliment ; mais on leur témoigna aucune confiance [13].

A la fin de janvier 1870, une grande convention proclamait Riel président du gouvernement provisoire et Lépine, adjudant-général. Le 12 février, le Président choisit trois délégués qui devaient porter à Ottawa une nouvelle "liste des droits" et négocier l'entrée de la Colonie dans la Confédération [14]. M. Ritchot, curé de Saint-Norbert, était membre de cette délégation.

On allait toucher à une solution satisfaisante, lorsque le docteur Schultz remonta la rivière Rouge, soulevant Indiens et métis anglais contre le gouvernement provisoire. Avec le concours du capitaine Boulton, il monte un coup contre le gouvernement, mais échoue, lui aussi, devant le refus des Ecossais de prêter leur concours et devant l'attitude fière et énergique de Riel.

C'est à la suite de cette tentative que le capitaine Boulton et un parti qu'il commandait furent faits prisonniers par Riel. Celui-ci crut qu'il était nécessaire de donner un exemple. Depuis trois mois, des attaques de toutes sortes avaient été dirigées contre le gouvernement provisoire. Un métis y avait perdu la vie. Il fallait montrer à cette sorte de gens qu'il était dangereux de risquer des attaques de caractère séditieux. Le capitaine Boulton fut condamné à mort par une cour martiale ; mais les familles les plus influentes de la Colonie obtinrent sa grâce.

Les choses en seraient probablement restées là, n'eût été l'insolence d'un prisonnier, du nom de Scott, dont les bravades et les provocations exaspérèrent les autorités. Il frappait ses gardiens, les défiant d'avoir le courage de le mettre à mort. Il

[13] MORICE, *op. cit.*, p. 180-215.
[14] MORICE, *op. cit.*, p. 215-220.

fut jugé par une cour martiale et fusillé le 4 mars 1870. Toute la presse ontarienne fit de cet acte un assassinat, tandis que la population de la Rivière-Rouge n'y vit qu'un acte du gouvernement légitime [15].

Les autorités d'Ottawa reconnaissaient maintenant la gravité de la situation. Comprenant qu'il n'y avait qu'un homme capable de pacifier la population, ils firent mander de Rome Mgr Taché. L'évêque de Saint-Boniface, ayant obtenu l'assurance qu'on lui donnerait cette fois les moyens d'agir, accepta la mission. Le 9 février, il était introduit au Conseil privé à Ottawa. Le gouvernement lui faisait savoir "qu'il regrettait le passé, protestait de ses dispositions bienveillantes pour l'avenir. Les métis n'avaient qu'à faire connaître leurs désirs par des délégués, et on ferait l'impossible pour les satisfaire ... Ils n'avaient qu'à mettre bas les armes et aucune poursuite ne serait intentée contre eux ... Tout fut dit et fait de façon à convaincre le prélat que s'il réussissait à calmer les esprits, on serait heureux d'oublier les faits malheureux qui avaient pu se produire avant son arrivée au fort Garry [16]." Muni de ces promesses explicites, Mgr Taché arrivait au fort Garry le 9 mars. Après avoir étudié la situation, il se rendit vite compte que le gouvernement d'Ottawa était fort mal renseigné sur la véritable situation et se mit en devoir de lui en faire un exposé complet.

Le prélat se rendait le 11 mars auprès de Riel et de quelques autres chefs. Ce ne fut pas sans peine qu'il réussit à les pacifier et à les décider d'envoyer enfin les délégués nommés depuis longtemps. Il ne réussit dans sa mission qu'en promettant, au nom du gouvernement, une amnistie générale.

Le 3 mai, le gouvernement, après une discussion sur la base de la "Liste des Droits", avait réussi à s'entendre avec les délégués. L'Acte du Manitoba n'est que la forme légale et le résultat de ces négociations. "L'Acte du Manitoba" fut définitivement adopté le 3 mai et sanctionné par le parlement le 12 du même mois. Le 24 juin, le gouvernement provisoire l'acceptait

[15] MORICE, *op. cit.*, p. 251-295.
[16] Dom BENOIT, *Vie de Mgr Taché*, p. 55.

comme satisfaisant et, le 15 juillet 1870, le transfert de la province du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest était proclamé par Sa Majesté.

Les troubles de la Rivière-Rouge étaient finis, mais non ceux de l'évêque de Saint-Boniface. En effet, sous la pression des fanatiques Ontariens, le gouvernement se dérobait sans cesse à l'accomplissement de ses promesses d'amnistie, prolongeant ainsi l'état d'effervescence des esprits. La paix ne fut rendue possible que grâce à la modération de Riel et à l'influence de Mgr Taché.

Quatre ans durant, le prélat ne cessa de réclamer du gouvernement l'accomplissement de ses promesses. Ce ne fut qu'en 1874 que l'amnistie fut proclamée, et encore, avec restriction. Lepine eut à choisir entre 18 mois de prison ou 5 ans d'exil, Riel fut condamné à 5 ans d'exil. O'Donaghue était exclu de l'amnistie. Les autres métis ne devaient pas être inquiétés.

Voilà, en raccourci, l'histoire des troubles de 1869-1870. Notons, par manière de conclusion, que si l'avenir de l'Eglise fut assuré légalement par l'Acte du Manitoba, elle le doit, en grande partie, à l'influence de Mgr Taché qui le rendit possible, et à monsieur Ritchot qui porta presque tout le poids des négociations entre le gouvernement canadien et les délégués métis [17].

B. L'IMMIGRATION.

Un des premiers résultats de l'entrée de Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest dans la Confédération fut l'ouverture du pays à l'immigration. Depuis le commencement de la campagne en faveur de l'incorporation au Canada de tout l'Ouest canadien, l'opinion publique ontarienne caressait l'espoir de

[17] Des deux ouvrages que nous avons cités à propos des troubles de 1869-1870, c'est celui de Dom Benoit qui met le mieux en relief le rôle de Mgr Taché. L'étude du père Morice est remarquable au point de vue critique. On trouvera également aux Archives générales des Oblats à Rome (C/Taché) quelques lettres sur la question, mais sans grande importance.

constituer dans ces nouveaux territoires une province protestante qui ferait contrepoids à la province catholique de Québec. Le résultat de leurs efforts apparaît clairement dans le recensement de 1871. La population du Manitoba et des Territoires était alors de 65.953, dont 19.125 nés en Ontario, et seulement 4.085 nés en Québec. Il est vrai que ce petit nombre était renforcé par la population métisse-canadienne. Néanmoins le recensement par nationalité donnait les chiffres suivants [18] :

	Manitoba	*Territoires*
Français	9.949	2.896
Anglais	11.503	1.374
Ecossais	16.506	1.217
Irlandais	10.173	281
Allemands	8.653	
Indiens	6.767	

La population catholique manitobaine comparée à la population globale, d'après le même recensement par district, était la suivante.

Districts	*Catholiques*	*Population totale*
Selkirk	2.855	12.771
Provencher	4.714	11.496
Lisgar	256	5.786
Marquette	2.637	19.449
Territoires	1.784	16.451
Total	12.246	65.953

La population catholique des Territoires du Nord-Ouest était évaluée à 4.443 sur 56.446 âmes. Ce chiffre était évidemment inférieur à la réalité. Plusieurs parties des Territoires du Nord-Ouest, en effet, ne furent pas recensées [19].

[18] Ces statistiques incluent aussi les métis d'origine française, anglaise et écossaise.

[19] *Catholic Centennial Souvenir :* Origin and Progress of Catholic Immigration to Western Canada.



A l'entrée du Manitoba dans la Confédération le nombre des catholiques et des protestants était à peu près égal (5.452 catholiques contre 4.841 protestants) [20]. Mais, dès l'année suivante, cet équilibre était rompu en faveur des protestants. On pouvait donc craindre que l'inégalité n'allât sans cesse en augmentant, et que les catholiques ne fussent littéralement noyés dans la population protestante.

Mgr Taché n'attendit pas 1870 pour faire appel à l'immigration catholique. Il profita de ses voyages à Québec pour encourager les colons à venir s'établir au Manitoba. Il chargea aussi spécialement le père Lacombe de créer un mouvement d'immigration de Québec et des Etats-Unis vers l'Ouest [21]. C'est pour favoriser ce mouvement qu'il écrivit en 1888 son *Esquisse sur le Nord-Ouest de l'Amérique*. Cet ouvrage est un chef-d'œuvre où il condense tous les renseignements qu'il a recueillis sur le pays, après plus de vingt ans d'observation.

Tandis qu'au dehors il essayait d'attirer les colons catholiques, au dedans, Mgr Taché encourageait les catholiques, métis ou blancs, à s'emparer de bonnes terres et à s'y grouper, afin de mieux résister à l'infiltration protestante. C'est ainsi que se créèrent de nouveaux centres catholiques et que cette période fut marquée par la fondation de plusieurs nouvelles paroisses, comme nous le verrons plus bas.

C. — Erection de la province ecclésiastique de Saint-Boniface.

Dès le début de son gouvernement, Mgr Taché s'était fait donner un coadjuteur, afin de faciliter l'administration de son vaste diocèse et d'éviter qu'à sa mort ses missions ne demeurassent trop longtemps sans pasteur. De fait, depuis son sacre, Mgr Grandin était demeuré habituellement dans les missions les plus

[20] *Catholic Centennial Souvenir:* Origin and Progress of Catholic Immigration to Western Canada; MORICE, *Histoire de l'Eglise*, t. 2, p. 241.
[21] Dom BENOIT, *Vie de Mgr Taché*, t. 2, p. 196, 197, 206, 295-300; MORICE, *Histoire de l'Eglise*, t. 2, p., 240-242, 261; Archives générales, C/Taché, correspondance 1869/1871.

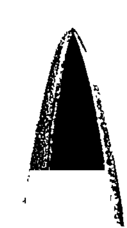
éloignées de Saint-Boniface. Ne pouvant correspondre avec son évêque que quelques fois par année, le coadjuteur avait reçu de Mgr Taché cette large directive : "Faites comme si vous ne deviez rendre compte qu'à Dieu de votre administration" [22]. Mgr Grandin administrait donc en fait toute la partie du diocèse de Saint-Boniface qui devait devenir le diocèse de Saint-Albert.

Les choses auraient pu demeurer ainsi indéfiniment si l'humble prélat n'avait eu à redouter la succession de Saint-Boniface. Tant que le diocèse ne comprit pratiquement que des métis et des Indiens, il se résigna à accepter la succession. Mais quand le pays s'ouvrit à l'immigration, et qu'il le vit menacé d'être envahi par l'élément anglais et protestant, il crut qu'il lui serait impossible de faire face à la situation. "Mgr Taché, se disait-il, sait leur tenir tête ; mais que ferais-je, si j'allais me trouver un jour évêque de Saint-Boniface ? A peine puis-je balbutier la langue anglaise : je ne serais capable ni de pénétrer leurs desseins, ni de sauver mon peuple de leurs mauvais traitements et peut-être d'une ruine entière [23]." Dès lors, il mit tout en œuvre pour écarter de ses épaules la lourde succession.

Ces considérations ne furent pas étrangères à la demande que fit Mgr Taché aux autorités majeures de sa Congrégation, d'ériger en vicariat de missions la partie ouest de son diocèse. C'est, en effet, en prévision de l'érection de Saint-Albert en siège épiscopal que le Conseil Général du 9 mars 1868 constituait le vicariat de missions de la Saskatchewan et nommait Mgr Grandin vicaire de missions le 23 mars de la même année [24].

Mgr Taché, se prêtant aux désirs de son coadjuteur, fit davantage encore. Il demanda au IVe concile de Québec de de solliciter du Saint-Siège l'érection canonique d'un nouveau vicariat. Le concile alla plus loin et proposa à Rome l'érection de Saint-Boniface en siège métropolitain et de Saint-Albert en diocèse.

[22] Dom BENOIT, *Vie de Mgr Taché*, t. 2, p. 138.
[23] Dom BENOIT, *op. cit.*, t. 2, p. 571-572.
[24] Archives générales. Minutes des Conseils généraux, cons. du 9 mars 1868, p. 267 et du 23 mars 1868, p. 270.



Rome, sans créer immédiatement la province ecclésiastique, chargea Mgr Grandin d'administrer, en son propre nom, le diocèse projeté, et lui en donna tous les pouvoirs [25]. Ceci se passait en 1868. En 1870, les choses en étaient encore au même point. Comme il répugnait à Mgr Taché de faire de nouvelles instances, Mgr Grandin, par l'entremise de l'archevêque de Québec, priait Rome d'ériger définitivement l'évêché de Saint-Albert. Mgr Taschereau appuyait cette demande qu'il croyait opportune et nécessaire, vu l'excessive étendue de Saint-Boniface et les changements politiques de 1870 [26].

Ce fut le 22 septembre 1871 que Rome érigea Saint-Boniface en métropole avec le diocèse de Saint-Albert, créé le même jour, et les vicariats apostoliques de la Colombie Britannique et d'Athabaska-Mackenzie comme suffragants. Les bulles établissaient Mgr Taché archevêque de Saint-Boniface, et Mgr Grandin, évêque de Saint-Albert [27].

D. — Les nouvelles fondations (1865-1875).

L'immigration et les changements politiques survenus à Saint-Boniface forcèrent Mgr Taché à concentrer tous ses efforts sur la création de nouvelles paroisses et la desserte des petits groupes de colons qui s'établissaient un peu partout. Les missions indiennes, sans être complètement négligées, demeurèrent au second rang des préoccupations de l'évêque.

1. *Sainte-Marie de Winnipeg.*

Cette paroisse doit son origine à l'académie Sainte-Marie, fondée par les sœurs Grises en 1869. Un prêtre de l'évêché commença alors à visiter la population catholique groupée à cet endroit, la réunissant régulièrement tous les dimanches pour le service divin.

[25] Dom Benoit, *Vie de Mgr Taché*, t. 2, p. 139.
[26] Dom Benoit, *op. cit.*, t. 2, p. 140, 143.
[27] Dom Benoit, *op. cit.*, t. 2, p. 144 ; *Jus Pont. de Prop. Fide*, t. 6, CCCCXX, p. 139.

Après le transfert du pays au Canada, l'accroissement de la population fut rapide et constant. En 1875, une petite ville de 7.000 âmes s'y était déjà formée. La majorité de ces immigrants étaient protestants et de langue anglaise ; les catholiques ne dépassaient pas 1.000 âmes [28].

Le père Beaudin fut chargé de la nouvelle paroisse en 1872, mais l'église ne fut construite qu'en 1874. L'année suivante vit la fondation d'une école pour les garçons. A la même date, les sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, arrivées dans l'Ouest cette année même, remplacèrent les sœurs Grises à l'académie Sainte-Marie.

Jusque là, presque toutes les missions de Saint-Boniface avaient été desservies par les Oblats. Ceux-ci n'avaient pourtant encore la possession d'aucune propriété. Vu la rapidité avec laquelle se développait le pays, Mgr Taché résolut d'assurer un pied-à-terre à la Congrégation. En conséquence, il assignait aux Oblats, en 1875, la paroisse de Sainte-Marie. En même temps, le presbytère était érigé en maison religieuse centrale, avec Saint-Charles, Saint-Laurent et Saint-Florent comme dépendances [29].

2. *Saint-Alexandre (fort Alexandre).*

Ce poste était situé à l'embouchure de la rivière Winnipeg et fréquenté presque exclusivement par les Sauteux. Jusqu'en 1867, les missionnaires ne l'avaient visité qu'occasionnellement [30]. A cette date, Mgr Taché, qui n'avait jamais renoncé à l'évangélisation de cette nation, fondait au fort Alexandre un établissement destiné à pourvoir aux besoins religieux non seulement des Sauteux de ce poste, mais aussi de ceux du lac des Bois, du lac Seul, du lac la Pluie et de la petite rivière aux Anglais.

A la suite de la visite canonique du R. P. Soullier, en 1876,

[28] *Catholic Centennial Souvenir :* Ancient and New Parishes around Winnipeg and in the City ; Dom BENOIT, *Vie de Mgr Taché,* t. 1, p. 585 ; t. 2, p. 201, 202, 245, 246.

[29] Mgr TACHÉ, Rapport 1888, in *Cloches,* 1915, p. 223 ; MORICE, *Histoire de l'Eglise,* t. 2, p. 243-244, 261, 262. Rapport au chapitre général de 1879, in *Miss.,* 1879, p. 430, 431.

[30] Mgr TACHÉ, *Vingt années de missions,* p. 184, 188, 189.

la nouvelle résidence fut confiée à la Congrégation des Oblats et érigée canoniquement [31].

3. *Sainte-Agathe, Saint-Pierre, Saint-Jean-Baptiste.*

Un peu au sud de Saint-Norbert s'était formée, vers 1868, une petite communauté de métis. Leur nombre s'étant sensiblement accru dans les années subséquentes, il fut bientôt impossible au curé de Saint-Norbert de pourvoir à leurs besoins spirituels. Mgr Taché chargea alors monsieur Ritchot du service religieux de cette population de quelque 615 âmes. Celui-ci y construisit la première église en 1871 ou 1872 et la dédia à Sainte-Agathe. En 1873, monsieur Proulx venait s'y installer à demeure [32].

De cette paroisse, le curé visitait les métis et les colons dispersés sur les bords de la rivière Rouge jusqu'aux frontières des Etats-Unis, ainsi que deux embryons de paroisses : Saint-Pierre et Saint-Jean-Baptiste.

Saint-Pierre était situé à une quinzaine de mille de Sainte-Agathe, sur la rivière aux Rats. Monsieur Ritchot en avait lui-même choisi le site et y avait commencé un établissement en 1870. Cette paroisse était visitée régulièrement tous les quinze jours [33].

Saint-Jean-Baptiste n'était encore qu'une simple station en 1875. La paroisse ne fut définitivement fondée qu'en 1876 et érigée canoniquement en 1877 [34].

4. *Notre-Dame-de-Lorette.*

Non loin de Saint-Boniface, à la Pointe-des-Chênes, s'était établie une petite chrétienté, composée principalement de métis

[31] Mgr TACHÉ, Rapport 1888, in *Cloches*, 1915, p. 175, 176. Rapport au chapitre général de 1879, in *Miss.*, 1879, p. 430. Archives générales, B/2 Leduc, Pembina, 16 avril, 1867. *A.P.F.*, t. 40, 1868, p. 236. D'après ce rapport Saint-Alexandre ne serait encore qu'une desserte, ce que les documents précités ne permettent pas d'admettre.

[32] Dom BENOIT, *Vie de Mgr Taché*, t. 2, p. 200, 249 ; Mgr TACHÉ, Rapport 1888, in *Cloches*, 1915, p. 225, 226.

[33] Dom BENOIT, *Vie de Mgr Taché*, t. 2, p. 123, 285 ; Mgr TACHÉ, Rapport 1888, in *Cloches*, 1915, p. 243-244.

[34] Dom BENOIT, *Vie de Mgr Taché*, t. 2, p. 123, 285 ; Mgr TACHÉ, Rapport 1888, in *Cloches*, 1915, p. 226.

de Saint-Boniface et de Saint-Norbert. D'abord desservie de Sainte-Anne, elle fut organisée en paroisse en 1873 et visitée tous les quinze jours de Saint-Boniface[35].

5. *Saint-Florent (lac Qu'Appelle).*

La vallée de la rivière Qu'Appelle fut un des premiers théâtres de l'apostolat de Mgr Provencher. On se rappelle qu'il s'y rendit en 1819. Mgr Taché, parcourant également cette vallée florissante en 1864, résolut d'y fonder une mission indienne[36].

Le 15 septembre 1865, en effet, il entreprenait l'exploration de ce pays afin de choisir le site le plus favorable à la fondation d'une mission, destinée à devenir le principal centre de l'évangélisation des Indiens de son diocèse. Il y passa tout le mois d'octobre, visitant les lieux, évangélisant Indiens et métis.

Au printemps de 1866, grâce au dévouement de monsieur Ritchot, qui s'offrit à commencer l'établissement projeté, la mission fut définitivement fondée. Le père Décorby vint s'y fixer à demeure en 1868.

La population stable du lac Qu'Appelle se composait, en 1873, de 300 familles métisses. Pour se faire une juste idée du ministère qui s'y accomplissait, il faut savoir que seule les femmes résidaient habituellement à Saint-Florent. Quant aux hommes, ils passaient la plus grande partie du temps à la chasse. Pour les instruire et faciliter l'accomplissement de leurs devoirs religieux, les missionnaires devaient les accompagner le plus souvent possible dans leurs expéditions. D'ailleurs, un bon nombre de Cris, de Sioux, de Sauteux et d'Assiniboines étaient toujours mêlés aux métis, de sorte que les desservants de Qu'Appelle trouvaient toujours à qui prêcher la parole divine. Cependant, durant les premières années de la fondation, c'est surtout le ministère auprès des métis qui absorba l'activité des missionnaires.

[35] Dom Benoit, *Vie de Mgr Taché*, t. 2, p. 248-249.
[36] Archives générales, C/Taché. Lettre à Mgr Faraud, 10 déc. 1865.



Saint-Florent ne devint vraiment un centre d'évangélisation indienne qu'après 1875[37].

E. — Etat général de l'Archidiocèse de Saint-Boniface en 1875.

1. *Evolution politique et religieuse.*

L'évolution politique et religieuse de Saint-Boniface au cours de ces dix années marque un progrès énorme de l'Eglise. Le jour n'est pas très loin où, pouvant se suffire à elle-même, cette Eglise cessera d'être "mission".

On peut dire qu'à la fin de cette période les conditions matérielles sont complètement changées. Les communications avec les principaux centres de l'Est sont devenues plus fréquentées et plus rapides, sinon extrêmement faciles. Il est maintenant possible de se rendre à Montréal et à Québec en moins d'une semaine. Les bateaux à vapeur sillonnent la rivière Rouge et se rendent à Saint-Boniface même. Dès 1871, le chemin de fer y a franchi, de l'est, les limites de l'archidiocèse. Tout cela a notablement amélioré les conditions de vie des habitants et, partant, de l'Eglise elle-même. Avec le développement des voies de communication, l'immigration blanche augmente rapidement d'année en année. Bref, la situation matérielle de l'Eglise est beaucoup plus favorable que par le passé.

Au point de vue religieux, le progrès n'est pas moins considérable. Jusqu'en 1868, la Congrégation des Oblats ne possédait, pour tout l'Ouest canadien, que deux vicariats de missions, celui de la Rivière-Rouge, qui comprenait tout le diocèse de Saint-Boniface, et celui de l'Athabaska-Mackenzie. Avant même l'érection de Saint-Albert en siège épiscopal, la Congrégation avait démembré le vicariat de missions de la Rivière-Rouge pour

[37] Archives générales, C/Taché. Lettre au P. Vandenberghe, Prairie du Cheval-Blanc, 24 sept. 1865 ; Mgr Taché, Rapport 1888, in *Cloches*, 1915, p. 221-222 ; Dom Benoit, *Vie de Mgr Taché*, t. 2, p. 538-540 ; Morice, *Histoire de l'Eglise*, t. 2, p. 214-215 ; Rapport au chapitre général de 1873, in *Miss.*, 1873, p. 347 ; Rapport au chapitre général de 1879, in *Miss.*, 1879, p. 432-433.

créer celui de la Saskatchewan (1868), lui assignant comme limites les districts de la Saskatchewan, de la rivière aux Anglais, de Cumberland et la partie occidentale du district d'York.

A cette même date également, le territoire compris dans les limites du vicariat de la Saskatchewan se trouvait pratiquement soustrait à la juridiction de Saint-Boniface, et confié à Mgr Grandin, qui l'administrait en son propre nom [38]. Il importe cependant de remarquer que le vicariat de missions de la Saskatchewan, ne fut nullement érigé en mission "sui juris". Canoniquement, ce territoire continuait à faire partie intégrante de Saint-Boniface. C'est ainsi que le comprenait Mgr Taché, comme le prouvent plusieurs documents officiels [39].

Après l'érection du diocèse de Saint-Albert, l'archidiocèse de Saint-Boniface comprenait les districts de la rivière au Brochet, de la rivière du Cygne, du lac la Pluie, de la rivière Rouge et la partie orientale du district d'York.

2. *Statistiques.*

L'état des documents ne nous permet pas de donner de statistiques certaines sur la population du diocèse. En nous basant sur le mémoire de Sir George Simpson et sur le recensement officiel de 1871, nous croyons qu'elle ne devait pas dépasser de beaucoup 40.000 âmes et que le nombre des Indiens était de 13.000 environ, tandis que celui des métis atteignait 10.000 âmes. Le nombre des blancs était donc presque égal à celui des Indiens et des métis [40].

Quant au nombre des catholiques, il est encore plus difficile

[38] Archives générales, C/Taché. Lettre à Mgr Faraud, Saint-Boniface, 8 juin 1868. Nous faisons remarquer qu'il n'y eut pas de vicariat apostolique de la Saskatchewan avant 1891. On a souvent, même dans les documents officiels, confondu "vicariat de missions" et "vicariat apostolique".

[39] Par exemple la convention entre Mgr Faraud et Mgr Grandin au sujet du lac la Biche, voir Archives générales, B/2/Saint-Albert/Lac la Biche. Mémoire et décisions de Mgr Taché au sujet de la mission de Notre-Dame-des-Victoires au lac la Biche, p. 7-8.

[40] *Census of Canada* 1870-1871, t. 4, p. LXXIV-LXXVII, 380-383. *Catholic Centennial Souvenir*, Origin and Progress of Catholic Immigration to Western Canada.

de l'établir avec certitude, faute de statistiques complètes pour cette époque. Nous l'estimons à une vingtaine de mille.

Saint-Boniface, à cette époque, ne compte pas moins de 17 missions ou paroisses, sans parler des nombreuses dessertes. Neuf des missions ou paroisses organisées sont desservies par les pères Oblats, et 8 par les prêtres séculiers.

3. *Missions et paroisses desservies par les Oblats.*

a) *Saint-Boniface.*

L'archevêché est le pied-à-terre de tous les missionnaires qui arrivent de l'extérieur. La paroisse compte 1.077 catholiques sur une population de 1.283 âmes. Elle possède un collège catholique comptant 36 internes et un grand nombre d'externes. Les sœurs Grises y ont un noviciat, un orphelinat et une école fréquentée par une quarantaine de jeunes filles. Le personnel se compose des pères Tissot, Maisonneuve et du frère convers Jean Glénat [41].

b) *Saint-Laurent.*

On peut considérer Saint-Laurent comme une mission indienne, bien qu'à la mission même il n'y ait que 42 familles métisses. Les pères Mc Carthy et Camper, en effet, s'occupent aussi de l'évangélisation des Sauteux et des métis qui errent sur les bords des lacs Manitoba, Winnipegosis, du Cygne, du Chien, et de la petite rivière Blanche. Un bon nombre de Sauteux sont catholiques. Saint-Laurent est résidence religieuse et possède une école tenue par le frère convers Mulvihill. L'érection canonique en paroisse date de 1876 [42].

[41] Archives générales, B/2/Saint-Boniface/Visite 1876; Rapport au chapitre général de 1873, in *Miss.*, 1873, p. 341-343. Dom BENOIT, *Vie de Mgr Taché*, t. 1, p. 584-585; t. 2, p. 124, 132, 137, 154-157, 289-293, 300.

[42] Archives générales, B/2/Saint-Boniface/Visite 1876, questionnaire administratif; SIMONET, Lettre à Mgr Faraud, Saint-Laurent, 20 sept. 1869, in *Miss.*, 1870, p. 266-269; Rapport au chapitre général de 1873, in *Miss.*, 1873, p. 345-347. CAMPER, Lettre au P. Martinet, O.M.I., Saint-Laurent, 12 avril 1876, in *Miss.*, 1877, p. 280-297.



c) *Pembina.*

Cette paroisse est en partie dans le diocèse de Saint-Paul et en partie dans celui de Saint-Boniface. La population se compose presque exclusivement de métis. Le premier père résidant s'y installa en 1866 et desservit de là pendant quelque temps la paroisse de Saint-Joseph. Le nombre des catholiques appartenant à Saint-Boniface est de 200 environ [43].

d) *Saint-Joseph.*

La paroisse se trouve dans le diocèse de Saint-Paul (Minn.). Les Oblats y ont une résidence religieuse et desservent une population catholique de 400 âmes environ [44].

e) *Saint-Charles.*

Saint-Charles est desservi par les pères Allard, Albert et Saint-Germain. La population est de 1.200 âmes, dont 400 catholiques. Il y a deux écoles fréquentées par 20 à 40 élèves. Les catholiques, noyés dans la population protestante, laissent beaucoup à désirer [45].

Outre ces paroisses, les Oblats desservent aussi *Saint-Alexandre, Sainte-Marie* de Winnipeg et *Saint-Florent* du lac Qu'Appelle, ainsi que nous l'avons dit plus haut.

4. *Paroisses confiées au clergé séculier.*

Voici les paroisses qui étaient confiées au clergé séculier en 1875 : Saint-François-Xavier [46], Saint-Norbert [47], Sainte-

[43] Archives générales, B/2/Saint-Boniface/Visite 1876; Archives générales, B/2/Leduc, Pembina, 19 juillet 1866 et Pembina, 16 avril 1867. Rapport au chapitre général de 1873, in *Miss.*, 1873, p. 344.

[44] Archives générales, B/2/Saint-Boniface/Visite 1876, questionnaire administratif; Rapport au chapitre général de 1873, in *Miss.*, 1873, p. 346; MORICE, *Histoire de l'Eglise*, t. 2, p. 277.

[45] Archives générales, B/2/Saint-Boniface/Visite 1876, questionnaire administratif; Rapport au chapitre général de 1873, in *Miss.*, 1873, p. 343-344. *A.P.F.*, t. 40, 1868, p. 236; *Catholic Centennial Souvenir :* Ancient and New Parishes around Winnipeg and the City.

[46] *Catholic Centennial Souvenir :* Ancient and New Parishes around Winnipeg and the City.

[47] *Catholic Centennial Souvenir :* Ancient and New Parishes around Winnipeg and the City; "Notes historiques sur Saint-Norbert", in *Cloches*, 1922, p. 97-98. *A.P.F.*, t. 40, 1868, p. 236.

Anne-des-Chênes [48], Saint-Vital, Sainte-Agathe, Saint-Pierre, Saint-Jean-Baptiste, Notre-Dame-de-Lorette. Ces trois dernières n'avaient pas encore de prêtres résidants, mais étaient desservies soit de Sainte-Agathe, soit de l'évêché.

5. *Personnel.*

L'archidiocèse comptait à cette date 13 Oblats et 6 prêtres séculiers. C'étaient : Mgr Taché, les pères Tissot, Maisonneuve, Le Floch, Lacombe, Allard, Camper, Saint-Germain, Mc Carthy, Lavoie, Simonet, Dandurand et Baudin, ainsi que les frères convers Doyle, Glénat et Mulvihill [49], messieurs les abbés Ritchot, Fillion, Forget-Despatis, Samoisette et Fillion, et 3 ou 4 séminaristes [50].

III. — DIOCÈSE DE SAINT-ALBERT (1865-1875).

Bien que Saint-Albert n'ait été érigé en évêché que le 22 septembre 1871 [51], Mgr Grandin en était l'administrateur depuis 1868, date de la fondation du vicariat de missions de la Saskatchewan [52].

Durant cette période, les efforts missionnaires se sont surtout concentrés sur l'évangélisation des Indiens des prairies, Cris et Pieds-Noirs, ainsi que sur la préparation des métis aux nouvelles conditions de vie qu'allait créer le développement imminent du pays. On ne saurait dire que de nouvelles œuvres furent fondées à cet effet. C'est plutôt en développant les missions déjà établies et en encourageant l'éducation que les missionnaires tentèrent de réaliser leur programme d'évangélisation et de civilisation chrétienne.

[48] Léon LAPLANTE, "Sainte-Anne-des-Chênes", in *Cloches*, 1926, p. 11-15; Dom BENOIT, *Vie de Mgr Taché*, t. 2, p. 124.
[49] Archives générales, B/2/Saint-Boniface/Visite 1876.
[50] Dom BENOIT, *Vie de Mgr Taché*, t. 2, p. 205-206.
[51] *Jus Pont. de Prop. Fide*, t. 6, p. 139.
[52] Dom BENOIT, *Vie de Mgr Taché*, t. 2, p. 139-140.

A. — ETAT DES MISSIONS DU DIOCÈSE DE SAINT-ALBERT AU COURS DE CETTE PÉRIODE.

1. *Saint-Paul-des-Cris.*

Saint-Paul-des-Cris doit son origine au zèle inventif du père Lacombe. Persuadé depuis longtemps que l'évangélisation des Indiens des prairies ferait des progrès plus rapides et plus sérieux s'ils parvenait à grouper en village un certain nombre de ses ouailles ; convaincu, du reste, que ce serait là une excellente protection contre le protestantisme, dont la propagande se faisait de plus en plus sentir auprès des Cris et des Pieds-Noirs, il résolut d'entreprendre une fondation agricole sur les bords de la rivière Saskatchewan, à quelque 40 ou 50 milles d'Edmonton.

S'étant mis en campagne pour sa visite régulière des camps des Cris, au commencement de 1865, il leur donnait rendez-vous pour le printemps suivant, à un endroit où ils aimaient se rassembler. Vers les premiers jours de mai 1866, plus de mille Indiens s'y trouvaient réunis dans l'attente du missionnaire. Celui-ci arriva bientôt et leur exposa son projet de fonder en leur faveur un établissement agricole qui pourrait suffire à leurs besoins lorsque le bison viendrait à manquer. L'idée fut accueillie avec enthousiasme. Moins de deux heures après son arrivée, le père Lacombe commençait sa première leçon d'agriculture. Saisissant le manche de la charrue, que seul il sait conduire, il passe quelques jours à ouvrir les sillons où les Indiens déposeront les premières semences d'orge et de pommes de terre. Il divise ensuite le terrain labouré en petits carrés qu'il distribue à chaque famille. Tous se hâtèrent d'y jeter leurs semences. "J'en étais d'autant plus heureux, écrit le P. Lacombe, qu'on ne saurait croire combien j'avais eu de peine et de difficultés à me procurer ces semences. Ce fut un travail bien pénible que celui auquel il fallut me livrer pendant tout le temps que je restai à ce poste. Je ne pouvais dire la sainte messe que de très grand matin, et, dans le cours de la journée, afin de pouvoir réciter mon office et vaquer à mes exercices de piété, j'étais obligé d'aller me cacher dans un bois voisin. A midi et vers le soir, je réunissais les enfants pour leur faire le catéchisme. J'avais

de plus à visiter les malades[53], très nombreux par suite de la terrible épidémie qui sévissait dans tout le pays.

Telle fut l'origine de Saint-Paul-des-Cris. Dès 1866, une maison, assez misérable, il est vrai, y avait été construite et le P. Lacombe s'y était fixé. Il faut dire, cependant, que celui-ci, comme du reste les autres missionnaires qui furent chargés de la mission, passait la plus grande partie de l'année dans la prairie, avec les chasseurs, et ne séjournait à la mission qu'entre les chasses. Le contact presque continuel des Indiens avec le prêtre leur fit un bien immense.

Tant que dura la guerre entre Cris et Pieds-Noirs d'une part, et entre métis et Pieds-Noirs de l'autre, il y eut toujours autour de la mission de nombreux campements. Car à Saint-Paul les Cris se sentaient en sécurité : jamais leurs ennemis n'osaient s'aventurer jusqu'à la mission. Lorsque fut conclue la paix entre ces diverses nations, la mission se dépeupla rapidement, car ces chasseurs invétérés préféraient vivre par bandes et errer à l'aventure dans la Prairie, à la poursuite des bisons. C'est pourquoi, dès 1873, on décida l'abandon de l'établissement. Ce n'est pourtant qu'en 1876 qu'on le quitta définitivement pour le remplacer par une mission plus avantageuse[54].

2. *Saint-Bernard (Petit lac des Esclaves).*

La population du Petit lac des Esclaves était composée en grande partie de métis catholiques, et de 100 à 150 familles crises. Cette mission, desservie d'abord du lac Sainte-Anne, ne devint résidence qu'en 1872. Quoique faisant partie du diocèse de

[53] LACOMBE, Lettre au T. R. P. Fabre, O.M.I., Saint-Albert, 6 janvier 1866, in *Miss.*, 1868, p. 226.

[54] *Miss.*, 1868, p. 214 ; LACOMBE, Lettre au T. R. P. Fabre, Saint-Paul-des-Cris, 31 mars 1866, in *Miss.*, 1868, p. 262-273. Mgr GRANDIN, Lettre au T. R. P. Fabre, Saint-Paul-des-Cris, 12 mai 1870, in *Miss.*, 1870, p. 254-264 ; *Journal*, in *Miss.*, 1870, p. 244 ; Rapport au chapitre général de 1873, in *Miss.*, 1873, p. 352 ; LESTANC, Lettre au P. Aubert, Fort Pitt, 30 juillet 1879, in *Miss.*, 1880, p. 166-169 ; *A.P.F.*, *t.* 40, 1868, p. 243-244 ; Dom BENOIT, *Vie de Mgr Taché*, t. 1, p. 582.

Saint-Albert, elle fut placée sous la juridiction religieuse de Mgr Faraud de 1869-1874 [55].

3. *Saint-Albert.*

Saint-Albert, résidence de l'évêque, avait, en 1873, une population d'environ 800 métis catholiques et de quelques familles émigrées du Canada et des Etats-Unis. Les catholiques étaient de bonne qualité et accomplissaient fidèlement leurs devoirs religieux. Les sœurs Grises y tenaient un orphelinat et une école. Les enfants de ces deux institutions étaient cependant peu nombreux, étant donné l'indifférence des parents en matière d'instruction.

Les missionnaires de Saint-Albert ne bornaient pas leur ministère à la prédication et à l'œuvre des écoles. Ils avaient également une vaste ferme où ils enseignaient, de parole et d'exemple, l'agriculture aux métis. La diminution rapide du bison, l'avance de la civilisation nécessitaient des mesures énergiques, si l'on voulait assurer aux métis des conditions d'existence convenables. Malheureusement, les missionnaires ne rencontrèrent pas, en général, la collaboration des intéressés, et on ne saurait dire qu'ils réussirent dans cet effort, tant qu'il y eut un bison dans les plaines de l'Ouest. L'échec ne fut cependant que partiel. Déjà en 1875 (et même depuis les toutes premières missions), un certain nombre de métis s'adonnaient définitivement à la culture. A Saint-Albert, il y avait au moins une cinquantaine de familles métisses groupées autour de la mission et vivant presque exclusivement des fruits de leurs champs.

Ici, comme dans la plupart des missions des prairies, ce furent les missionnaires qui introduisirent les premiers moulins à farine. La ferme de Saint-Albert approvisionnait également les autres missions moins fortunées.

La mission desservait plusieurs postes, dont quelques-uns

[55] RÉMAS, Lettre au T. R. P. Fabre, Sainte-Anne, 25 nov. 1866, in *Miss.*, 1868, p. 218-219; Rapport au chapitre général de 1873, in *Miss.*, 1873, p. 359-360; MORICE, *Histoire de l'Église*, t. 2, p. 255.

de grande importance. C'était d'abord Saint-Joachim, au fort Edmonton, à 8 milles de Saint-Albert. Ce poste, un des plus importants de la Compagnie de la Baie d'Hudson, était fréquenté par les métis et les Indiens et possédait en outre une population anglaise dont la majorité était protestante. Les missionnaires le visitaient régulièrement toutes les semaines.

Les autres dessertes étaient le fort Jasper (dans les Montagnes Rocheuses), dédié à saint Hippolyte, et qui comptait de 15 ou 16 familles iroquoises que les missionnaires visitaient annuellement ; le fort de la Montagne, la rivière des Arcs où se trouvaient un grand nombre de Pieds-Noirs et enfin Saint-Laurent[56] au fort Carleton[57].

4. *Sainte-Anne.*

Cette mission, la plus ancienne et la plus complète du diocèse, avait une population fixe de 350 personnes et une population flottante de 7 à 800 métis catholiques, qui ne laissaient rien à désirer sous le rapport religieux. Elle possédait son école et un noviciat pour les Oblats venant des autres provinces. (Il n'était pas question de recrutement sur place[58].)

5. *Saint-Jean-Baptiste, Ile-à-la-Crosse.*

Cette chrétienté se composait surtout de Montagnais et de Cris. Les catholiques étaient fervents et s'approchaient assidûment des sacrements. Les sœurs y tenaient une école fréquentée par une trentaine de métis, et un orphelinat où se trouvaient quelques enfants indiens. La mission était assez bien sous le

[56] Ne pas confondre avec Saint-Laurent du lac Winnipeg, qui se trouve dans le diocèse de Saint-Boniface.

[57] *Miss.*, 1868, p. 213-214. Leduc, Lettre au T. R. P. Fabre, Saint-Albert, 22 déc. 1870, in *Miss.*, 1873, p. 194-206 ; au P. Aubert, Saint-Albert, 1872, in *Miss.*, 1874, p. 34-41 ; au P. Martinet, Saint-Albert, 29 déc. ? in *Miss.*, p. 506-517 ; au P. Martinet, Saint-Albert, 3 janvier 1874, in *Miss.*, p. 517-528 ; Rapport au chapitre général de 1873, in *Miss.*, 1873, p. 350-351 ; Archives générales, B/2/Leduc, Saint-Albert, 5 janv. 1872.

[58] *Miss.*, 1868, p. 213 ; Rapport au chapitre général de 1873, in *Miss.*, 1873, p. 350-351.

rapport matériel. L'introduction d'un moulin à farine par les missionnaires apporta un heureux changement dans le régime alimentaire.

Les principales dessertes de Saint-Jean-Baptiste étaient : le portage la Loche (Visitation), qui comptait 6 à 700 indiens baptisés, mais moins bons chrétiens que ceux des missions résidentielles ; le lac Vert (Saint-Julien), qui comprenait une centaine de Montagnais catholiques et environ 300 Cris, presque tous infidèles ; le lac Canot (Bienheureuse-Marguerite-Marie), nouvelle mission où il n'y avait encore que quelques familles crises dont une dizaine de personnes seulement étaient baptisées [59].

6. *Saint-Pierre (lac Caribou).*

Cette mission restait la plus pénible de toutes par l'impossibilité d'y faire la culture, par son éloignement et les difficultés de ravitaillement. Elle était fréquentée par plus de 800 Montagnais qui n'y demeuraient que fort peu de temps et que, pour cette raison, il était difficile d'instruire suffisamment. Tous cependant étaient baptisés. Le P. Gasté, dans un rapport au T. R. P. Fabre, note, en 1876, que les dispositions des catholiques sont devenues meilleures et que le retour aux pratiques religieuses est presque générale [60]. Les cérémonies religieuses s'y faisaient avec toute la pompe possible. Elles attiraient même quelques-uns des Esquimaux qui fréquentaient le fort.

Les missionnaires de Saint-Pierre donnaient également leurs soins religieux au fort Traite, où il y avait quelque 200 Indiens dont les dispositions laissaient à désirer ; au lac la Ronge, fréquenté aussi par 200 Indiens subissant fortement l'influence de

[59] Rapport au chapitre général de 1873, in *Miss.*, 1873, p. 352-353 ; CAËR, Lettre au T. R. P. Fabre, Ile-à-la-Crosse, 1er janv. 1866, in *Miss.*, 1868, p. 274-280 ; 1869, p. 190-196 ; Mgr GRANDIN, Lettre au T. R. P. Fabre, Lac Vert, 15 août 1870, in *Miss.*, 1873, p. 187-188 ; LÉGEARD, Lettre au P. Martinet, Ile-à-la-Crosse, 7 juin 1872, in *Miss.*, 1874, p. 41-52 ; 10 nov. 1873, in *Miss.*, 1874, p. 529-545 ; 17 janv. 1874, in *Miss.*, 1875, p. 486-492 ; *Miss.*, 1868, p. 210-211.

[60] GASTÉ, Rapport au T. R. P. Fabre, 3 janvier 1876, in *Miss.*, 1876, p. 254-268.

la mission protestante ; au fort situé à l'extrémité sud du lac Caribou, où se trouvaient une centaine de familles indiennes. Enfin, les missionnaires visitaient de temps à autres les terres montagnaises proprement dites, pour y baptiser les vieillards incapables de se rendre à la mission [61].

Dans les districts de Cumberland et d'York, il n'y avait pas encore de missions, mais on y faisait de temps à autres des tournées apostoliques.

La mission du lac La Biche faisait également partie du diocèse de Saint-Albert, mais se trouva sous la juridiction religieuse de Mgr Faraud de 1869 à 1874.

B. — L'Œuvre des Ecoles du Nord-Ouest.

Mgr Grandin se rendait parfaitement compte du rôle que seraient appelées à jouer les écoles dans son diocèse. Craignant que la Révolution française n'occasionnât une diminution trop sensible dans les subsides de la Propagation de la Foi, principales ressources de ses missions, il lui vint à l'esprit, et plusieurs partageaient cette opinion, qu'il serait utile d'établir une Œuvre des Ecoles du Nord-Ouest, comme il en existait déjà une pour l'Orient et l'Afrique. Il s'ouvrit donc de ce dessein à Mgr Taschereau, archevêque de Québec, en 1871, chargeant en même temps le père Lacombe de faire les premières démarches pour l'organisation de l'œuvre. Celui-ci la proposa comme une œuvre nationale destinée à la fondation et à l'entretien d'écoles et d'orphelinats des deux côtés des montagnes Rocheuses. L'œuvre devait être patronée par les évêques et quelques pieux laïques. L'aggrégation à l'œuvre de la Propagation de la Foi serait une condition nécessaire d'admission. Les prêtres du collège de l'Assomption s'offrirent à prendre la direction de l'œuvre.

[61] Bonnald, Lettre au T. R. P. Fabre, in *Miss.*, 1876, p. 268-274 ; Mgr Grandin, Lettre au T. R. P. Fabre, lac Vert, 15 août 1870, in *Miss.*, 1873, p. 184-187 ; *Miss.*, 1868, 211-213 ; Rapport au chapitre général de 1873, in *Miss.*, 1873, p. 353-354 ; Archives générales, B/3/Gasté, lac Caribou, 4 janv. 1865.

Cependant, Mgr Taschereau ne crut pas devoir encourager le projet, de peur qu'il ne nuisît à la Propagation de la Foi. Mgr Grandin n'y renonça pas pour autant. En 1873, il l'exposait à Sa Sainteté Pie IX, dont il reçut de précieux encouragements. De même, le lieutenant-gouverneur Morris approuva chaleureusement l'Œuvre des Ecoles du Nord-Ouest et promit de se charger de l'entretien d'un enfant.

Néanmoins, le projet n'eut pas de suite immédiate. Il ne sera réalisé que plus tard, et sous une autre forme [62].

C. — Récapitulation.

Ainsi donc, à la fin de cette période, Saint-Albert comptait sept résidences missionnaires, y compris le lac La Biche et le Petit lac des Esclaves. Le personnel se composait de 25 Oblats : 11 pères, 1 frère scolastique et 13 frères convers. Il y avait également un prêtre séculier et 2 séminaristes ; 13 sœurs et 5 catéchistes [63].

D'après le rapport rédigé par NN. SS. Taché et Grandin pour la Propagande, le nombre des catholiques du diocèse aurait été en 1871 de 10.000 environ [64].

IV. — VICARIAT APOSTOLIQUE DU FLEUVE MACKENZIE (1865-1875).

A. — Coup d'œil d'ensemble sur le vicariat, 1865-1875.

Crée en 1862, le vicariat apostolique du Fleuve Mackenzie fut administré par Mgr Grandin jusqu'en 1865. Ce ne fut que le 24 mai de cette année que Mgr Faraud quitta Saint-Boniface pour aller prendre possession de son Eglise.

[62] Dom Benoit, *Vie de Mgr Taché*, t. 2, p. 146-148 ; Jonquet, *Mgr Grandin*, p. 251-257.
[63] Archives générales, B/2/Saint-Albert/Personnel ; Rapport au chapitre général de 1873, in *Miss.*, 1873, p. 348.
[64] Dom Benoit, *Vie de Mgr Taché*, t. 2, p. 141.

Le nouveau vicariat comprenait les deux districts d'Athabaska et de la rivière Mackenzie, comptant une population d'environ 15.000 Indiens [65].

Outre Mgr Faraud, le personnel comprenait à cette date 8 pères et 6 frères convers. C'étaient les pères Eynard, Gascon, Tissier, Clut, Grouard, Séguin, Petitot, Genin et les frères convers Salasse, Kearny, Boisramé, Hand, Mooney et A. Eynard [66].

Quatre missions possédaient au moins un missionnaire résidant : la Nativité (Lac Athabaska), dont dépendaient les postes de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (Fond du Lac) et de la rivière la Paix ; Saint-Joseph (Grand lac des Esclaves), dont dépendaient Saint-Michel (Fort Rae) et le Saint-Cœur-de-Marie (Grande Ile) ; La Providence, qui desservait le Sacré-Cœur (Fort Simpson), Saint-Raphaël (fort des Liards), les Saints-Anges (fort Halket) ; enfin, Notre-Dame-de-Bonne-Espérance (fort Good Hope), qui desservait Sainte-Thérèse (fort Norman) et les postes du bas Mackenzie [67].

Si les missions de l'Athabaska-Mackenzie se développèrent peu durant cette période, c'est que la religion était déjà établie dans les principaux centres de réunion des Indiens. Au surplus, le manque de personnel ne permit pas aux missionnaires d'étendre beaucoup plus leur rayon d'action. Sous peine de se résoudre à ne former que des demi-chrétiens, il fallait de toute nécessité fortifier les missions existantes et visiter le plus souvent possible les différentes chrétientés qui en dépendaient. Il faut ajouter que l'activité protestante fut un grand obstacle au développement des missions. Afin que le ministre ne détruisît pas pendant la nuit ce que les missionnaires semaient pendant le jour, il fallait qu'au moins un d'entre eux demeurât continuellement à la mission. Il y eut ainsi moins de missionnaires disponibles pour les longs voyages.

[65] Ce chiffre inclut les Indiens du fort Yukon, de La Pierre House et les Esquimaux. Voir *Censuses of Canada*, 1865-1871, t. 4, p. LXXIV.

[66] Mgr TACHÉ, *Vingt années de Missions*, p. 241.

[67] Archives générales, B/2/Faraud, Providence, 15 nov. 1865 ; *Miss.*, 1867, p. 355-364 ; Mgr TACHÉ, *Vingt années de Missions*, p. 241 ; Rapport 1888, in *Cloches*, 1915, p. 153.

Ces 10 années furent peut-être les plus difficiles de toute l'histoire des missions du Nord-Ouest. Plus d'une fois leur existence fut compromise par des difficultés de toutes sortes, et surtout par le manque de personnel, le manque de ressources et l'extrême difficulté des transports. Il y eut cependant quelques nouvelles fondations et deux tentatives d'évangélisation en Alaska et chez les Esquimaux.

B. — Mgr Clut, coadjuteur d'Athabaska-Mackenzie.

Dix-huit années de labeur dans les rudes missions du Mackenzie avaient profondément ébranlé la santé de Mgr Faraud. Craignant que ses violentes douleurs rhumatismales ne l'empêchassent de voyager, le vicaire apostolique fit agréer au T. R. P. Fabre son projet de demander un coadjuteur. Rome ne fit aucune difficulté. Le 3 août 1864, des bulles étaient signées, préconisant évêque d'Arindel *in partibus infidelium* et coadjuteur d'Athabaska-Mackenzie un père de ce vicariat, que nommerait Mgr Faraud, après consultation de tous ses missionnaires.

C'est pourquoi le vicaire apostolique inaugura son administration par la visite pastorale de toutes ses missions. Les missionnaires ayant été unanimes à proposer le père Clut, Mgr Faraud le proclama coadjuteur le 3 janvier 1866, en présence des pères réunis à la Providence.

Il fut d'abord décidé que l'élu serait sacré l'année suivante à Notre-Dame-des-Victoires, par Mgr Faraud assisté de NN. SS. Taché et Grandin. Ces derniers, ayant été appelés au chapitre général de 1867, déclinèrent l'invitation au dernier moment. La consécration du coadjuteur ne pouvant être différée plus longtemps sans de graves inconvénients, Mgr Faraud décida d'user des pouvoirs très larges que lui avait accordés Pie IX. Il sacra donc Mgr Clut, sans évêques assistants le 15 août 1867, à la mission de la Nativité [68].



[68] Archives générales, B/2/Faraud, Providence, 19 mars 1866; Paris, 19 nov. 1864; Paris, 26 nov. 1864; Nativité, 7 nov. 1866; Nativité, 20 nov. 1867; Nativité, 30 avril 1867; *R.M.Q.*, 1868, Lettre à Mgr Baillargeon, Providence, 26 nov. 1867, p. 78-82; *Miss.*, 1867, p. 328-330; *Miss.*, 1870, p. 5-17.

Mgr Clut résida par la suite à la Nativité, tandis que le vicaire apostolique fixait le chef-lieu de son vicariat à la Providence.

La nomination d'un coadjuteur assurait aux missions de l'Athabaska une direction suivie et constante, en même temps qu'elle facilitait grandement les relations avec les officiers de la Compagnie de la Baie d'Hudson relativement au grand problème du ravitaillement.

C. — La question des transports et la mission du lac la Biche.

Le problème le plus difficile qu'eut à résoudre Mgr Faraud durant cette période fut sans contredit celui des transports.

Même à la fin de 1875, les conditions économiques de l'Athabaska-Mackenzie n'avaient pratiquement subi aucune amélioration. Si les relations entre Saint-Boniface et l'Est étaient devenues relativement faciles et rapides, celles entre l'Extrême-Nord et la vallée de la rivière Rouge restaient aussi difficiles qu'à l'origine. Tous les transports entre ces deux contrées se faisaient par les canots, les barges et les charrettes. Il faut savoir aussi que la monnaie n'avait pas cours dans la région qui nous occupe. Tout le commerce se faisait par des échanges en nature. D'où la nécessité de constituer dans chaque résidence une espèce de petit magasin destiné à servir de bourse. L'approvisionnement des missions ne consistait donc pas simplement à procurer aux missionnaires le nécessaire à leur propre subsistance, mais encore une certaine réserve de marchandises, avec quoi défrayer leur entretien. C'était donc une quantité considérable de marchandises qu'il fallait expédier de Montréal, par exemple, jusqu'à Saint-Boniface. De là, le tout était chargé sur des charrettes qui le transportaient à travers la prairie, à Carleton ou à quelque autre poste central à l'ouest des prairies. Les brigades de la Compagnie distribuaient ensuite ces marchandises dans les différentes missions. Voici quelques extraits de lettres qui nous donnent une idée des embarras et des dépenses

occasionnés par ces diverses manipulations. Mgr Taché écrit de Saint-Boniface à Mgr Grandin le 30 novembre 1868 :

Vous avez ici un bagage énorme, pas moins de 15.000 livres, et point de thé, point de munitions, point de fil à rets, rien des articles ordinaires de traite. Que faire pour ce qui vous manque ? Faut-il le faire venir ou l'acheter ici ? Que faire de ce qu'il y a ?... Je ne vous conseille pas du tout d'envoyer des charettes ou du monde jusqu'à la rivière Rouge, car vous avez assez de transports à l'intérieur de votre vicariat pour y utiliser toutes vos ressources et vos moyens d'action... Une première brigade serait à Carleton pour le 15 juillet, quinze juillet, remarquez la date ; et par cette brigade je vous enverrais ce que vous m'indiqueriez de ce qui est ici, soit environ 20 charettes. Vous aurez assez de mal, je pense, à distribuer ce bagage dans vos différentes missions. Une seconde brigage suivra avec les effets de Mgr Faraud, et arrivera à Carleton entre le 20 et 25 septembre. Ces effets devront de suite se rendre au lac la Biche par des moyens que vous aurez la peine de procurer, soit par les gens libres du lac la Biche, soit par les charrettes de la mission. Il faudrait, je suppose, 8 ou 9 voitures [69].

Le coût des transports était énorme.

Les comptes que je vous envoie, ajoute Mgr Taché dans la même lettre, vous montreront que votre voyage de Saint-Cloud à Carleton, enrichi du transport des bagages qui sont ici, s'est élevé à l'énorme somme de 565 liv. st., c'est-à-dire à environ 14.000 francs. Vous en serez étonné vous-même [70].

Les prix du transport d'Angleterre ou de France, écrit-il dans une autre lettre, sont d'environ 34 shellings par 100 livres, c'est-à-dire qu'ils varient de 32 à 34 shellings. D'ici à Carleton la dépense est de 20 shellings par 100 livres [71].

C'est assez dire la sollicitude de l'évêque de Saint-Boniface pour les missions de l'Extrême-Nord. Etant à la porte même de l'Ouest-canadien, c'est lui qui s'occupait d'expédier par la prairie les marchandises qui arrivaient de l'Est, à destination des missions de Saint-Albert ou d'Athabaska-Mackenzie. Il voulut faire davantage encore. En 1867, il proposait à l'administration générale la cession pure et simple de la mission du lac la Biche, avec tout son matériel et même ses missionnaires, au vicaire d'Atha-

69 Dom BENOIT, *Vie de Mgr Taché*, t. 1, p. 576-577.
70 ID., *ibid.*
71 ID., *ibid.* Sur cette question, voir aussi Archives générales, C/Taché, Faraud, Grandin.

baska-Mackenzie, avec la seule obligation de desservir en même temps la mission de Saint-Bernard, au petit lac des Esclaves. Mgr Faraud, déjà à court de personnel, hésitait à se charger de nouvelles missions et songeait à d'autres combinaisons.

Sur ces entrefaites, l'administration générale érigeait le vicariat de la Saskatchewan dont Mgr Grandin devenait le vicaire de missions. Le nouveau vicaire de missions voyait à son tour des objections au plan de Mgr Taché. Les choses restèrent donc dans le statu quo pendant quelque temps. Mais en 1869, après que la Compagnie de la Baie d'Hudson se fut déclarée incapable d'assurer les transports pour les missions, Mgr Faraud et Mgr Grandin, réunis à l'Ile-à-la-Crosse, le 19 juin 1869, signaient un accord qui transférait l'administration de la mission au vicaire du Mackenzie.

Malheureusement, cette entente ne satisfaisait pleinement aucune des deux parties contractantes. Un nouvel accord fut donc élaboré lors du chapitre général de 1873 et signé le 17 avril 1874. En voici les points principaux : 1° La mission fait partie du diocèse de Saint-Albert et reste sous la juridiction religieuse de Mgr Grandin. 2° Le Directeur ou Supérieur de cette mission aura la charge de Procureur d'Athabaska-Macknezie et sera nommé par le supérieur général. Comme Directeur et comme religieux il relève du vicaire des missions de Saint-Albert, et comme Procureur, il exécute les ordres du vicaire d'Athabaska-Mackenzie. 3° Le matériel de cette mission sera commun aux deux vicariats, et, en conséquence, les frais d'entretien seront à la charge des deux vicariats. 4° Les produits de la ferme non consommés sur place seront partagés en parties égales entre les deux vicariats.

Ainsi fut réglée la question épineuse des transports. La solution adoptée fera surgir de graves difficultés administratives jusqu'en 1877 ; néanmoins ces arrangements permirent aux missions de l'Extrême-Nord de subsister. Sans la mission du lac la Biche, on aurait été dans la dure nécessité d'abandonner le vicariat le jour où la Compagnie de la Baie d'Hudson cessa de pourvoir aux transports [72].

[72] Archives générales, B/2/Athabaska-Mackenzie/Circulaires (14 déc. 1876).



Au cours de cette période, la mission de Notre-Dame-des-Victoires a fait des progrès remarquables au point de vue religieux. Les Indiens, jusque là tièdes et plus ou moins indifférents, comprennent mieux le dévouement des missionnaires et semblent vouloir en profiter. Même l'orphelinat et l'école donnent les meilleurs résultats. Cette dernière reçoit maintenant une quarantaine d'enfants.

La mission dessert trois postes secondaires: le Petit Castor et Saint-Jean-Baptiste, situés au confluent de la petite rivière Athabaska, et Saint-Valentin [73].

D. — Tentative de fondation en Alaska.

Il est un peu surprenant de voir les missionnaires de l'Athabaska-Mackenzie désirer et entreprendre de fait l'évangélisation de l'Alaska. Ce pays, en effet, d'après les bulles d'érection du vicariat était nettement en dehors de la juridiction de Mgr Faraud, les limites occidentales du vicariat étant fixées aux montagnes Rocheuses. Seulement la Compagnie de la Baie d'Hudson avait là un fort, le fort Yukon, qu'elle rattachait au district du Mackenzie. Comme le vicariat comprenait ce district ainsi que celui de l'Athabaska, on crut donc pendant un certain temps que cette région se trouvait aussi sous la juridiction de Mgr Faraud.

Depuis l'échec du père Séguin au fort Yukon (1862-1863), aucun missionnaire n'y était reparu. Cependant le père Petitot, nourrissant le désir d'y établir, si possible, une chrétienté, entreprenait le voyage de Good Hope au fort Yukon en 1870. Il se rendit d'abord au fort de la rivière Peel pour y faire les derniers préparatifs, et il se mit définitivement en route le 17 juin 1870. Quatre ou cinq jours plus tard, il avait franchi les montagnes Rocheuses et arrivait à Lapierre House (fort la Pierre) à bout de force, mais non de courage.

Son arrivée fut moins que triomphale. Les protestants, en

[73] Mgr Grandin, Lettre au T. R. P. Fabre, Ile-à-la-Crosse, 12 juin 1869, in *Miss.*, 1870, p. 174-176; Rapport au chapitre général de 1873, in *Miss.*, 1873, p. 358-359; Leduc, Rapport, in *Miss.*, 1876, p. 411-434.

effet, considéraient la partie du district située entre la rivière Peel et le fort Yukon comme le domaine incontestable de leurs ministres. Aussi mirent-ils tout en œuvre pour prévenir les Indiens contre lui et l'empêcher d'aller plus loin.

Le fort la Pierre était construit sur la rivière Porc-épic, au-delà du défilé des remparts. Sa position géographique, selon le père Petitot, était le 142° de longitude et le 67° 10' de latitude.

Le missionnaire ne fit là aucun ministère. Il n'y vit du reste qu'une trentaine de Dénés de la tribu Tdha-kuttchin, et n'y resta que cinq jours.

Ensuite, notre voyageur prit place sur une barge de la Compagnie et vogua vers le fort Yukon, où il arriva après trois jours et deux nuits de navigation. Ce fort n'était pas celui qu'avait visité le P. Séguin, mais un autre, nouvellement construit par la Compagnie de la Baie d'Hudson depuis l'acquisition des Territoires Russes par les Etats-Unis (1867). On le nommait aussi fort des Remparts, pour le distinguer de l'ancien fort Yukon, en possession des Américains. Il était situé au 143° degré de longitude ouest et au 67° degré de latitude nord [74].

Cette excursion fut aussi infructueuse que celle du père Séguin, bien que le missionnaire n'eut pas à y endurer les mêmes souffrances. Il ne vit au fort que 150 hommes environ. Loin d'être hostiles, ils témoignèrent de leur désir de voir les prêtres catholiques s'établir parmi eux [75].

Les choses en restèrent là jusqu'en 1872. Cependant, de toutes parts, même du Canada, on pressait Mgr Faraud d'envoyer des missionnaires en Alaska. Son coadjuteur, Mgr Clut, s'offrait même à entreprendre cette fondation. Après bien des hésitations, il fut enfin décidé qu'on y fonderait une mission permanente.

Le 21 septembre, Mgr Clut, accompagné du père Lecorre [76], qu'il destinait à être le premier missionnaire de l'Alaska, partait

[74] Le fort que visita le P. Séguin se trouvait à une journée et demie de canot, en descendant le courant.
[75] PETITOT, Lettre au T. R. P. Fabre, 1er août 1870, in *Miss.*, 1873, p. 163-176.
[76] Le P. Lecorre était encore prêtre séculier.

du fort McPherson à destination du fort Yukon. Ils s'arrêtèrent eux aussi au fort la Pierre, mais ne purent rien auprès des Indiens fanatisés par le ministre protestant.

S'ils n'eurent pas la consolation d'exercer leur ministère auprès des Indiens, du moins apprirent-ils de bonnes nouvelles. Les chefs de la compagnie américaine qui se livrait à la traite au fort Yukon leur faisaient savoir qu'ils désiraient ardemment voir les missionnaires s'établir au fort. Ils leur promettaient vivres, logement et toutes facilités de voyager gratis par les moyens de leur compagnie [77].

Le 26 septembre, les voyageurs se remettaient donc en route et, après un voyage des plus pénibles, arrivaient au fort Yukon le 13 octobre. Les officiers étant catholiques, la réception fut cordiale. Les Indiens (Loucheux) qui fréquentaient le fort étaient tous protestants et fanatiques. Le révérend Bompass, pour les préparer à la venue des prêtres catholiques, avait réussi à leur inculquer ses préjugés. Aussi se montrèrent-ils d'une indifférence absolue pour les missionnaires. Mgr Clut, dans son journal de voyage [78], avoue que jamais de sa vie de missionnaire il n'éprouva pareille déception.

Ne pouvant rien faire au fort Yukon, Mgr Clut se mit à la recherche d'un endroit plus favorable à l'établissement de la mission. Le 15 mai 1873, il se dirigeait avec son compagnon vers Newklukayet (Saint-Michel). Ils y arrivèrent le 20 et furent reçus avec de grandes démonstrations de joie par les nombreux Loucheux venus y faire la traite. Ils étaient les premiers prêtres à pénétrer dans cette région. Mgr Clut, à l'aide d'un interprète, commença à les instruire des rudiments de la religion. D'autres bandes d'Indiens, qui vinrent au fort quelques jours après l'arrivée des missionnaires, montrèrent également d'excellentes dispositions.

Il fallait maintenant trouver un endroit convenable pour la nouvelle résidence projetée. Les deux missionnaires, chacun de son côté, organisèrent une série d'expédition à l'effet d'explorer

[77] Mgr CLUT, Journal, in *Miss.*, 1874, p. 266-267.
[78] *Ibid.*, p. 284.

le pays et de sonder les dispositions des indigènes. C'est ainsi que du fort Yukon ils visitèrent Nulato, Anvik, Adronaski (où ils baptisèrent quelques Esquimaux), Pastolik, et quelques autres dont le nom n'est pas donné dans le rapport cité plus bas.

Le résultat de cette randonnée fut le suivant : 1° Le père Lecorre demeurerait à Saint-Michel de Newklukayet, d'où il rayonnerait le plus loin possible. 2° Il paraissait évident que l'établissement d'une mission permanente en Alaska était maintenant possible. D'une part il n'y aurait point à Saint-Michel de ministre ni de pope russe pour entraver l'œuvre de la religion ; de l'autre, les officiers en charge du fort étaient de braves catholiques, et faisaient tout pour favoriser les missionnaires. 3° Enfin, excepté au fort Yukon où leur ministère s'était heurté au fanatisme des protestants, les Indiens se montraient accessibles. Plusieurs tribus même sollicitaient les missionnaires de demeurer parmi elles. A Saint-Michel et dans les différents postes qu'ils visitèrent, ils firent 116 baptêmes, dont plusieurs d'Esquimaux. Le 7 juillet 1873, Mgr Clut prenait congé du père Lecorre et retournait rendre compte de sa mission à Mgr Faraud.

Si l'on compte les baptêmes faits par le coadjuteur de l'Athabaska-Mackenzie à son voyage de retour, on arrive à un total de 150 pour cette expédition [79].

Entre-temps, Mgr Faraud prenait des informations relativement à la mission d'Alaska. La Propagande lui ayant répondu que ce territoire relevait de Vancouver, il ne fut plus question d'y envoyer des missionnaires, et le père Lecorre fut rappelé [80].

E. — Premières excursions au pays des Esquimaux.

Nous avons vu dans quelles circonstances le P. Grollier avait baptisé les premiers Esquimaux au fort de la rivière Peel,

[79] *Ibid.*, p. 241-294, 357-375 ; Archives générales, B/2/Clut, Fort Raë, 20 mai 1872 ; C/Clut, Pierre House, 27 sept. 1872 et Fort Yukon, 21 nov. 1872.

[80] Archives générales, B/2/Faraud, Lyon, 9 fév. 1874 ; C/Faraud, Lumières, 13 nov. 1873.

en 1860. Le P. Séguin, qui lui succéda dans la desserte de cette mission, ne put s'occuper spécialement des Esquimaux.

L'honneur d'avoir le premier porté l'Evangile dans le pays même des Esquimaux revient au père Petitot. Ce père sollicitait depuis longtemps la permission de visiter les Esquimaux sur leur propre territoire.

Ce fut le 9 mars 1865 qu'il arriva au fort Anderson, sur les bords de la rivière Tchiza-guéni, à trois jours de marche de l'Océan Arctique. Ce fort était fréquenté par 600 à 700 Esquimaux habitant les rives du Mackenzie et de la Coppermine, ainsi que par une bande de Loucheux.

Pendant les 9 jours qu'il demeura au fort, il ne fit que 2 baptêmes, mais prêcha la parole évangélique aux Loucheux et aux Tchizaréni, tribu de la famille la plus septentrionale des Esquimaux. Le 18, en compagnie d'un jeune Loucheux de 18 ans, il partit pour un camp de Tchizaréni, à une journée de la baie Liverpool. Tout son ministère se borna à quelques instructions et à l'enseignement de cantiques en leur langue, que les Esquimaux apprirent avec une facilité extraordinaire.

Le 25 octobre de la même année, le père Petitot retournait au fort Anderson. La rougeole l'ayant devancé, il le trouva presque entièrement désert. Son plan était de pousser jusqu'à la mer Arctique et d'y séjourner deux ou trois mois afin d'étudier plus profondément la langue esquimaude et d'instruire ce peuple des premiers rudiments de la religion. Il comptait partir avec six Esquimaux restés au fort. Malheureusement, l'un d'entre eux étant mort, les autres s'enfoncèrent dans les steppes sans attendre davantage. Le père, n'osant les suivre seul, retourna à sa mission. Le résultat de cette deuxième excursion fut le baptême de l'Esquimau qui venait de succomber.

Au mois de juin 1868, le même missionnaire visitait les Esquimaux du delta du Mackenzie, au fort Mac Pherson. S'étant placés sous la protection de deux guides esquimaux [81], il partit en

[81] Chez les Esquimaux, l'hospitalité étant inviolable, il n'avait rien à craindre dès lors qu'il était l'hôte de quelqu'un des indigènes.

compagnie de deux guides montagnais pour les terres des peuplades qui habitaient à l'ouest du delta. "Les Esquimaux, remarque le père Petitot à propos de ce voyage, ne savent pas ce que je viens faire parmi eux, il n'y a pas assez longtemps qu'ils nous voient, et ils ont dans les protestants un trop mauvais voisinage pour avoir une juste idée de ce que nous sommes. Mon voyage parmi eux n'a d'autre but que de manger de la baleine ou du marsouin ; d'autres pensent que je me rends chez eux pour chasser le phoque ; les mieux intentionnés croient tout simplement que j'y vais pour leur donner du tabac [82]."

Parmi les principaux obstacles à leur conversion, il note dans son journal de voyage : 1° La grande influence des jongleurs qui mènent la foule à leur guise. 2° Le peu de confiance, le mépris même, qu'ils témoignent envers tout ce qui n'est pas de leur race et surtout pour les Indiens. 3° La jonglerie. 4° L'extrême débordement des mœurs. Il est difficile, pense-t-il, de rencontrer un peuple plus éhonté et plus cynique.

Au reste, le but de cette expédition était surtout de surprendre les secrets de leur langue et de leurs mœurs.

D'après son journal, le point le plus éloigné qu'il atteignit fut l'extrémité de la chaîne des monts Richardson. Il ne lui restait que quelques heures de canot pour atteindre le gros du campement de la bande esquimaude avec laquelle il voyageait depuis le fort McPherson. Sa position, cependant, était devenue absolument fausse. Connaissant encore mal et la langue et les mœurs de ces peuples, il en vint à s'imaginer qu'on en voulait à sa vie [83] et que continuer son voyage était aller à une mort certaine, sans aucun résultat. Il revint donc sur ses pas sans avoir obtenu aucun résultat positif.

Cette expédition, toutefois, ne fut pas inutile. C'était un premier contact qui ne pouvait manquer d'impressionner les

[82] PETITOT, Lettre au T. R. P. Fabre, Riv. Niro-Tuner-luk, 24 juin 1868, in *Miss.*, 1870, p. 74.

[83] D'après la correspondance de NN. SS. Clut et Grandin et du P. Séguin, il ressort que les craintes du P. Petitot étaient vaines. Les Esquimaux n'ont jamais attenté à sa vie. Archives générales, B/2/Faraud, Grandin et Séguin ; C/Faraud, Grandin, Séguin.

Esquimaux. Au surplus, le missionnaire pourrait faire profiter ses confrères des connaissances linguistiques et ethnographiques qu'il avait acquises. En effet, il ne recueillit pas moins de 3.000 mots et 300 verbes esquimaux. Nous ne parlons pas du point de vue purement scientifique. C'est au cours de ce voyage qu'il rectifia la carte géographique de Richardson sur cette région, fautive en plusieurs points.

De retour au fort McPherson, le père Petitot se mit à l'étude de la langue avec un Esquimau qu'il détermina à l'accompagner jusqu'à Good Hope.

L'infatigable voyageur fit une autre expédition en 1869, mais sans plus de résultat que les précédentes. Ce fut la dernière tentative d'évangélisation en pays esquimau. La mission ne sera reprise et conduite à bonne fin qu'en 1890 [84].

F. — Etat général des missions du vicariat en 1875.

Le vicariat compte alors 7 résidences et une vingtaine de dessertes. En outre, de 1869 à 1874, il administrait et desservait également les missions de Notre-Dame-des-Victoires et de Saint-Bernard, qui faisaient partie du diocèse de Saint-Albert.

1. *Providence.*

Cette mission servait de résidence vicariale depuis sa fondation. Les Esclaves qui formaient le gros de la population subissaient fortement l'influence protestante et manifestaient plus d'indifférence que de ferveur. Les sœurs Grises y tenaient une école et un orphelinat depuis 1867. Elles avaient une trentaine d'élèves [85].

[84] Archives générales, D/Petitot, Lettre au T. R. P. Fabre, 21 mars 1865 ; au P. André Mélizan, 15 nov. 1865 ; B/2/Faraud, Providence, 15 nov. 1865 ; PETITOT, correspondance, in *Miss.*, 1867, p. 373 ; 1868, p. 182-186, 281-296 ; 1870; p. 65-86, 187-209, 288-294 ; *Miss.*, 1873, p. 368.

[85] Archives générales, B/2/Clut, correspondance 1871-1872 ; B/2/Faraud, Rappört du 20 mai 1873 ; *Miss.*, 1867, p. 236 ; 1870, p. 5-17 ; FARAUD, Rapport 1866-1868, in *Miss.*, 1870, p. 33 ; Rapport au chapitre général de 1873, in *Miss.*, 1873, p. 364-366.

Cinq stations secondaires, visitées une ou deux fois par année, dépendaient de la Providence : a) *Saint-Michel* (jusqu'en 1873) ; b) le *Sacré-Cœur* (fort Simpson), chef-lieu du district Mackenzie ; les Indiens de ce poste, toujours plus ou moins indifférent, le devinrent encore davantage par la présence habituelle d'un ministre protestant [86] ; c) *Saint-Raphaël* (fort des Liards), fréquenté par les Esclaves et les Montagnards ; les Esclaves ne montraient guère de bonnes dispositions, les Montagnards, au contraire, étaient avides de s'instruire [87] ; d) *Saint-Paul* (fort Nelson), fréquenté aussi par les Montagnards, qui fut visité pour la première fois par le père Grouard en 1868 ; les Indiens manifestaient beaucoup de bonne volonté, mais la mission ne faisait que peu de progrès, parce qu'on ne pouvait la visiter que très rarement [88] ; e) les *Saint-Anges* (fort Halket), où les Indiens étaient nombreux, tous baptisés et bons chrétiens [89].

2. *Saint-Joseph (Grand lac des Esclaves).*

Cette chrétienté était l'une des plus florissantes du Mackenzie. Les Indiens y étaient instruits, zélés et généreux. C'était la seule mission sustentée par les indigènes. L'école, rencontrant l'encouragement des parents, prospérait et donnait d'excellents résultats.

La mission desservait deux postes : Saint-Vincent-de-Paul, situé dans une baie à l'ouest du Grand lac des Esclaves, et Sainte-Anne, à l'embouchure de la rivière au Foin [90].

86 *Miss.*, 1867, p. 327 ; FARAUD, Rapport de 1866-1868, in *Miss.*, 1870, p. 33-45 ; Rapport au chapitre général de 1873, p. 365-366 ; Archives générales, C/Faraud, Rapport du 20 mai 1873 ; B/2/Grouard, Providence, 23 nov. 1868.

87 FARAUD, Rapport 1866-1868, in *Miss.*, 1870, p. 33-45 ; Rapport au chapitre général, in *Miss.*, 1873, p. 366 ; GROUARD, Lettre au P. Royer, Saint-Raphaël, 13 juin 1871, in *Miss.*, 1874, p. 25-28 ; Archives générales, B/2/Grouard, 23 nov. 1868 ; fort des Liards, 16 mai 1866 ; C/Clut, Good Hope, 30 déc. 1871 ; C/Faraud, Rapport du 20 mai 1873.

88 Archives générales, B/2/Grouard, 23 nov. 1868.

89 Archives générales, B/2/Faraud, Rapport du 20 mai 1873.

90 *Miss.*, 1867, p. 326, 356, 357 ; 1870, p. 32-33 ; Rapport au chapitre général de 1873, in *Miss.*, 1873, p. 363-364 ; Archives générales, C/Faraud, Rapport du 20 mai 1873 ; B/2/Faraud, Nativité, 20 oct. 1866 ; Providence, 25 nov. 1868.

3. *Saint-Michel (fort Raë).*

De toutes les missions, c'était celle où les Indiens étaient le plus nombreux. Les Plats-Côtés-de-Chien à eux seuls formaient une population d'environ 1,000 âmes.

La grande majorité des Indiens étaient catholiques depuis 1864, et les chrétiens, très fervents. Lors des grandes missions, il s'y faisait de 500 à 600 confessions. Les missionnaires attribuaient cette ferveur à la dévotion des Flancs-de-Chiens envers l'Eucharistie et la Très Sainte Vierge. La mission fut d'abord desservie de la Providence et ne devint résidence qu'en 1873 [91].

4. *Notre-Dame-de-Bonne-Espérance.*

Cette mission avait fait de grands progrès depuis 1865. Non seulement les Peaux-de-Lièvre étaient presque tous convertis, mais ils manifestaient pour la religion un enthousiasme que l'on ne rencontrait dans aucune autre mission. Ils aimaient les cérémonies religieuses, assistaient fréquemment à la sainte Messe et faisaient de nombreuses visites au Saint Sacrament. Les chrétiens commençaient à comprendre que, malgré leur pauvreté, ils devaient, dans la mesure du possible, contribuer à l'entretien de leur église. Durant les grandes missions, tous s'approchaient du tribunal de la pénitence [92].

Les missionnaires de Good Hope desservaient :

a) Le Saint-Cœur-de-Marie (Grand lac d'Ours).

Le Grand lac d'Ours fut visité pour la première fois par le père Petitot en 1866. Les Indiens qui le fréquentaient avait ce-

[91] *Miss.*, 1867, p. 364 ; FARAUD, Rapport 1866-1868, in *Miss.*, 1870, p. 25-33 ; CLUT, Lettre du 23 nov. 1874, in *Miss.*, 1876, p. 22 ; Archives générales, C/Roure, Lettre du 10 déc. 1873 ; B/2/Faraud, Nativité, 20 oct. 1866 ; C/Faraud, Providence, 20 mai 1873 ; C/Clut, Saint-Joseph, 5 juillet 1872.

[92] Archives générales, C/Clut, Good Hope, 30 déc. 1871 ; C/Faraud, Rapport du 20 mai 1873 ; C/Séguin, correspondance 1868-1875 ; *Miss.*, 1867, p. 360, 479-483 ; Rapport au chapitre général de 1873, in *Miss.*, 1873, p. 366-367.

pendant été évangélisés par les pères Grollier, Gascon et Mgr Grandin, sur les bords du fleuve Mackenzie, d'où le fort Norman avait été transporté au Grand lac d'Ours en 1865.

La mission était fréquentée par les Peaux-de-Lièvre, les Plats-Cotés-de-Chiens, les Esclaves, les Yéta-Ottiné et un petit nombre de Gens-de-Montagnes (ou Montagnards). La population totale était de 350 à 400 âmes, dont la plupart étaient catholiques et fervents [93].

b) Sainte-Thérèse (au confluent de la rivière de l'Ours et du Mackenzie).

Un certain nombre d'Indiens venus des montagnes voisines s'y réunissaient pour faire la traite, mais ce n'était presque jamais les mêmes. C'est pourquoi leur instruction religieuse laissait beaucoup à désirer. Le ministère se réduisait souvent à conférer le baptême aux enfants des parents chrétiens ou de ceux qui voulaient le devenir [94].

c) Comme nous l'avons vu plus haut, c'est de Good Hope que les missionnaires tentèrent d'évangéliser les Esquimaux et les Loucheux des forts McPherson et Anderson. Si les tentatives auprès des Esquimaux échouèrent, les missionnaires eurent au moins la consolation de former une assez bonne chrétienté chez les Loucheux.

5. *La Nativité.*

Cette mission, la plus ancienne du vicariat, fut l'une des plus florissantes par le nombre des Indiens qui la fréquentaient et la qualité de ses chrétiens. Il n'y avait plus un seul païen depuis 1866. Au point de vue matériel, elle était l'une des mieux organisées. Elle possédait maison, chapelle, ferme et animaux. Au spirituel, elle donnait de bons résultats. Les chrétiens se maintenaient bons et fervents en dépit de la propagande protestante. La Nativité possédait une école, mais elle n'avait encore que de très pauvres résultats [95].

[93] PETITOT, Correspondance, in *Miss.*, 1868, p. 292-296; 1869, p. 286-294; 1870, p. 280-281.
[94] Rapport au chapitre général de 1873, in *Miss.*, 1873, p. 367.
[95] Archives générales, B/2/Faraud, Nativité, 30 avril 1867; B/2/Clut,

Deux stations principales dépendaient de la Nativité : Notre-Dame-des-Sept-Douleurs et Saint-Henri [96]. Notre-Dame-des-Sept-Douleurs était l'un des postes le plus importants par le nombre d'Indiens qui le fréquentaient et par la bonne qualité de ses chrétiens. Saint-Henri (fort Vermillon) avait toujours été négligé bien qu'il fut l'un des premiers visités. Presque tous les Indiens cependant y étaient catholiques [97]. On pourrait encore mentionner, parmi les dessertes de la Nativité, la mission de Saint-Isidore (rivière Athabaska). Ce poste avait perdu beaucoup de son importance, parce que les Indiens y venaient de moins en moins [98].

6. *Saint-Charles (fort Dunvegan).*

Cette mission, desservie de la Nativité, devint résidence en 1873. Dans l'intention des fondateurs, elle était destinée à devenir un centre pour toutes les missions des environs. A la fin de 1867, ce projet n'était pas encore réalisé, faute de ressources. Saint-Charles était fréquenté par un grand nombre de "gens libres" qui vivaient à la manière des Indiens, par des Castors, des Cris et des Montagnards.

Les principales dessertes de la mission étaient Saint-Pierre (fort Saint-Jean) et Notre-Dame-des-Neiges (fort Hudson Hope), toutes deux situées dans les Montagnes Rocheuses [99].

correspondance 1865-1875 ; C/Faraud, Rapport du 20 mai 1873 ; *Miss.*, 1867, p. 355-356 ; Rapport au chapitre général de 1873, in *Miss.*, 1873, p. 360-362 ; FARAUD, Rapport 1866-1868, in *Miss.*, 1870, p. 19-24.

[96] Archives générales, C/Clut, Nativité, 10 nov. 1866 ; B/2/Clut, Nativité, 11 mars 1866 ; *Miss.*, 1867, p. 356 ; FARAUD, Rapport 1866-1868, in *Miss.*, 1870, p. 19 ; Rapport au chapitre général de 1873, in *Miss.*, 1873, p. 361.

[97] FARAUD, Rapport 1866-1868, in *Miss.*, 1870, p. 51-59 ; Rapport au chapitre général de 1873, in *Miss.*, 1873, p. 361 ; Archives générales, C/Faraud, Rapport du 20 mai 1873.

[98] Rapport au chapitre général de 1873, in *Miss.*, 1873, p. 361-362 ; Archives générales, C/Faraud, Rapport du 20 mai 1873.

[99] Archives générales, B/2/Clut, Nativité, 29 déc. 1868 ; C/Faraud, Rapport du 20 mai 1873 ; Rapport au chapitre général de 1873, in *Miss.*, 1873, p. 362 ; FARAUD, Rapport 1866-1868, in *Miss.*, 1870, p. 24.

CHAPITRE V

LES MÉTHODES MISSIONNAIRES DES OBLATS DANS L'OUEST CANADIEN

(1845 - 1875)

Peut-on parler de méthodes missionnaires en usage chez les Oblats de l'Ouest canadien durant les trente premières années de missions ?

Si l'on entend par méthodes missionnaires un ensemble de moyens déduits des principes généraux de l'apostolat ou de l'expérience des missions et rigoureusement coordonnés en vue de l'œuvre d'évangélisation, il faut avouer que les Oblats, en arrivant sur le théâtre de leurs travaux apostoliques, n'avaient pas de méthodes missionnaires proprement dites. Aucun d'eux, en effet, n'avait reçu de formation spéciale pour ce genre de ministère. Au surplus, ils ignoraient pratiquement tout de l'Ouest canadien et de ses habitants. Le pays était encore inexploré dans sa plus grande partie, pour ne pas dire dans sa totalité, et l'Indien était fort mal connu. Les renseignements qu'on aurait pu tirer des récits des explorateurs ou des voyageurs auraient été tout à fait insuffisants à l'élaboration d'une méthode d'évangélisation.

Il ne suit pas de là que les missionnaires se soient lancés à la conquête des âmes à l'aveugle, un peu au hasard des circonstances et des rencontres, sans plan d'ensemble, sans unité d'action, sans vues sur l'avenir. En examinant de plus près l'œuvre accomplie, on peut, au contraire, y découvrir des attitudes, des procédés, des mesures qui attestent une parfaite adaptation aux conditions particulières du pays et de ses habitants, qui décèlent une organisation forte, une unité d'action admirable, une profonde compréhension des exigences de l'apostolat missionnaire.

Nous allons essayer de condenser en quelques pages la

physionomie que présentait l'activité missionnaire, au point de vue des méthodes employées au cours de ce premier quart de siècle d'apostolat.

Nous dirons un mot de la préparation du missionnaire, après quoi nous essayerons de montrer comment se fondaient les missions et quels moyens on mettait en œuvre pour en assurer la stabilisation et l'avenir.

I. — LA PRÉPARATION DES MISSIONNAIRES.

Le missionnaire est par essence un délégué de l'Eglise, chargé d'annoncer aux peuples vers lesquels il est envoyé la bonne nouvelle de l'Evangile. Il lui incombe donc de ne rien négliger de ce qui pourrait assurer le succès de sa mission. Le premier et le plus essentiel de ses devoirs est de se mettre en état de présenter son message de façon à ce qu'il soit compris de tous. D'où, pour lui, la nécessité d'acquérir une connaissance aussi parfaite que possible des langues et des mœurs des peuples qu'il évangélise. Ce n'est qu'à ce prix qu'il pourra saisir la mentalité de ses ouailles, adapter ses gestes et ses paroles de manière à s'insinuer doucement dans les esprits et les cœurs.

Si les missionnaires ignoraient pratiquement tout des Indiens qu'ils venaient évangéliser, ils ne furent pas lents à comprendre que leur ministère serait frappé de stérilité, s'ils ne se mettaient au plus tôt en état de communiquer directement avec les indigènes. C'est pourquoi leur premier soin, en arrivant dans les missions que leur assignait l'obéissance, était de s'adonner à l'étude des langues et des mœurs des Indiens. Tous, sans exception, acceptèrent cette pénible nécessité. Sans doute, les succès ne furent pas toujours égaux. Pourtant tous les missionnaires apprirent suffisamment les langues pour exercer leur ministère sans le secours d'interprètes.

Est-ce à dire qu'ils ne furent jamais dans la nécessité de recourir à ce moyen ? Au contraire, les instructions par interprètes étaient assez fréquentes. Le petit nombre des missionnaires, en effet, ne leur permettait pas d'attendre qu'ils fussent parfaitement au courant de la langue pour entreprendre l'œuvre

des missions. Il arrivait qu'un missionnaire eût à évangéliser une tribu dont il ignorait totalement la langue, ainsi, par exemple, lorsqu'il s'agissait d'une nouvelle fondation, ou d'un poste à desservir. Dans ces circonstances, il était bien obligé de se servir d'interprètes, jusqu'à ce qu'il sût manier la langue nouvelle. En général, cependant, le jeune missionnaire était placé au côté d'un plus ancien, chargé de l'initier.

Inutile d'insister sur ce point. Les lettres et les autres écrits des missionnaires de l'époque témoignent abondamment de leur souci d'acquérir une connaissance profonde des langues indiennes. Les dictionnaires, grammaires, livres de prières et de cantiques, traduction des évangiles publiés au cours de ces trente premières années de mission disent assez le sérieux de leurs efforts en ce sens. Voici, du reste, les principales publications linguistiques à signaler au cours de cette époque. En 1857, Mgr Faraud publiait *Prières, cantiques et catéchisme en langue montagnaise ;* en 1876, il livrait aussi à l'impression une *Petite histoire sainte en langue montagnaise* [1]. Il avait également composé une grammaire montagnaise qui, pour être restée à l'état de manuscrit, n'en rendit pas moins de grands services aux débutants dans l'étude de cette langue [2].

Au père Lacombe, nous devons la traduction du *Nouveau Testament en langue crise, d'après les quatre évangiles,* un dictionnaire, une grammaire et des instructions sur toute la doctrine catholique, en langue crise [3].

Le père Petitot, devenu célèbre dans le champ de la linguistique et de l'ethnographie indiennes, publiait en 1876 son fameux dictionnaire polyglotte de la langue Dénée-dinjié, comprenant les dialectes suivants : Montagnais, Peaux-de-Lièvre, Loucheux, Flancs-de-Chiens et Esclave. Le dictionnaire était précédé d'une monographie Dénée-dinjié, d'une grammaire et d'un tableau synoptique des conjugaisons. Mentionnons égale-

[1] M. BERNAD, *Bibliographie des O.M.I.,* p. 42. Archives générales, C/Taché, Rivière-Rouge, 4 décembre 1857.
[2] BONNALD, lettre au T. R. P. Fabre, lac Pélican, 22 juillet 1877, in *Missions des O.M.I.,* 1878, p. 343.
[3] BERNAD, *op. cit.,* p. 56 ; STREIT, *Bibliotheca Missionum,* t. 3, n. 2540 ; MORICE, *Histoire de l'Eglise catholique dans l'Ouest canadien,* t. 2, p. 245.



ment un *Vocabulaire esquimau* publié la même année. Comme le précédent, cet ouvrage était précédé d'une monographie sur les Esquimaux et de notes de grammaire [4].

On ne saurait dire que cette liste soit imposante. Il faut cependant tenir compte de ce fait que les Oblats n'étaient dans le pays que depuis trente ans, et qu'ils n'avaient pratiquement aucun instrument de travail. Les seuls ouvrages en langues indigènes qu'ils eussent entre les mains étaient ceux de messieurs Belcourt et Thibault.

Le premier avait publié en sauteux un livre de lecture, un catéchisme et livre de prières combinés en un seul volume, ainsi qu'une brochure de 146 pages sur *les Principes de l'idiome sauteux ;* cette dernière parue en 1839. Il avait également travaillé à la rédaction d'un dictionnaire sauteux qui resta à l'état de manuscrit [5]. Quant à monsieur Thibault il avait publié en 1857 : *Prières, cantiques et catéchisme en langue crise* [6].

II. — FONDATION DES MISSIONS.

1. *Le choix de l'emplacement.*

Quatre facteurs principaux semblent avoir déterminé le choix de l'emplacement d'une mission : son importance stratégique, le nombre des Indiens, leur disposition et les conditions économiques de la région.

Il est à remarquer que toutes les missions (nous faisons abstraction d'un certain nombre de paroisses de la région de Saint-Boniface) ont été fondées à proximité des forts. C'est que les postes de traite étaient les seuls centres fixes de réunion. Ordinairement situés aux endroits où la chasse et la pêche étaient abondantes, les Indiens qui les fréquentaient étaient assurés de trouver là de quoi vivre deux ou trois semaines au

[4] BERNAD, *op. cit.*, p. 72 ; STREIT, *op. cit.*, t. 3, p. 2810 ; Archives gén., C/Clut, Good Hope, 30 décembre 1871 ; MORICE, *op. cit.*, t. 2, p. 345.
[5] STREIT, *op. cit.*, t. 3, n. 2236 ; MORICE, *Dictionnaire historique*, p. 21 ; IDEM, *Hist. de l'Eglise*, t. I, p. 208.
[6] STREIT, *op. cit.*, t. 3, n. 2295.

moins. A cette époque, fonder une mission loin d'un fort aurait été se vouer à un échec certain. En effet, il aurait fallu pour cela organiser au compte de la mission tout un système de transports extrêmement coûteux et hors de toute proportion avec le budget missionnaire. A supposer même que la vie eût été possible, on peut se demander si les païens auraient quitté leurs terres de chasse ou de pêche en grand nombre, dans l'unique intention de se faire instruire de la religion. Bref, il était pratiquement impossible d'établir les missions résidentielles ailleurs que dans le voisinage des forts.

Quant au choix du poste, on tenait compte de son importance stratégique, c'est-à-dire du nombre d'Indiens que, de là, on pouvait atteindre, et du développement possible de la région. En effet, le grand souci des missionnaires était d'occuper tout le pays, d'atteindre tous les Indiens le plus vite possible. C'est qu'il était souverainement important de devancer le protestantisme et de former un noyau de chrétiens avant que la propagande protestante n'eût fait sentir son influence. Là où les protestants réussissaient à s'établir avant les catholiques, il était extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, de convertir les Indiens. Aussi quand on était dans l'impossibilité de devancer le ministre, on mettait tout en œuvre afin qu'un missionnaire pût au moins le suivre pour lui faire échec en fondant une mission catholique en face de la mission protestante. Autrement c'étaient des bandes entières qui échappaient à la religion pour plusieurs générations. Ainsi le père Grollier s'attachant au pas des ministres protestants avait fondé toute une série de missions à partir du lac Athabaska jusqu'au delta du Mackenzie.

C'est également cette préoccupation de couvrir tout le pays et de ne laisser aucune tribu devenir la proie facile du protestantisme qui détermina les tentatives d'évangélisation au pays même des Esquimaux et en Alaska, et qui explique pour une bonne part la multiplication si rapide des missions résidentielles et des dessertes.

Dans l'impossibilité d'établir des missionnaires à chaque poste il était naturel que l'on tînt compte des dispositions des Indiens dans le choix d'une mission. Non pas que les mission-

naires se soient portés exclusivement vers les tribus mieux disposées ; mais, toutes choses égales, ils allaient de préférence vers celles dont la conversion présentait moins d'obstacles. C'est ainsi que, sans renoncer à porter l'Evangile aux Sauteux et aux Indiens des Prairies, on les avait plus ou moins négligés, surtout les Sauteux, pour se tourner vers les peuplades de l'Ouest et du Nord qui offraient plus d'espoir de conversion [7].

Les ressources naturelles d'une mission étaient également prises en considération. Il importait, en effet, que la chasse et la pêche fussent abondantes, le bois de construction et de chauffage, pas trop loin de la mission, le sol, susceptible de culture. Ces conditions permettaient aux Indiens de rester plus longtemps au fort et, partant, de recevoir une instruction religieuse plus complète. Aux missionnaires, elles assuraient de quoi construire maison et chapelle à peu de frais.

Il va sans dire que peu de missions présentaient tous ces avantages réunis. Mais les apôtres de l'Ouest canadien acceptaient volontiers les privations de tous genres, pourvu qu'ils fussent assurés d'accomplir leur ministère avec quelque chance de succès.

2. *L'installation.*

Les missionnaires visitant un poste où la mission n'était pas encore construite étaient reçus par le commis qui leur procurait vivres et logement durant tout leur séjour. Cette règle d'hospitalité était générale et universelle dans tout le pays. Quelques officiers fanatiques voulurent y faire exception, mais, dans tous les cas, durent finalement se soumettre à la loi générale.

A l'origine d'une mission on réunissait les Indiens dans une des dépendances du fort, plus rarement en plein air. On conçoit que ce système présentait de graves inconvénients. Le personnel des forts, en effet, étant ordinairement protestant, le missionnaire se trouvait parfois gêné dans l'exercice de son ministère. C'est qu'il était souvent dans la nécessité de réfuter une

[7] Arch. gén., B/2/Saint-Boniface/Rapports. Voir le paragraphe : "Saint-Alexandre".

à une les objections que les ministres faisaient aux Indiens contre leur religion. Aussi faisait-on généralement marcher de pair les premières instructions catéchistiques et la construction d'une maison où l'on jouirait de toute sa liberté.

Ces maisons étaient de simples cabanes faites de troncs d'arbres équarris et se composaient de deux pièces. La première servait de salle commune pour les réunions, la seconde de cuisine, de chambre à coucher, etc. La chapelle n'était d'abord qu'une simple alcôve séparée de la pièce principale par un rideau. Ces maisons-chapelles se rencontrent à l'origine de presque toutes les missions du Nord. Dans les missions résidentielles, cependant, elles étaient vite remplacées par une chapelle distincte de la maison, ou par une église.

3. *La préparation au baptême.*

Le catéchuménat organisé était inexistant dans les missions de l'Ouest canadien, pour la bonne raison qu'il eût été tout simplement impossible. Les Indiens étant nomades, par nécessité autant que par goût, il ne pouvait être question de les réunir en communauté.

Le seul moyen pratique de les préparer au baptême était de les visiter dans leurs campements ou de les instruire lorsqu'ils venaient aux différents postes de traite. C'est ce que firent les missionnaires.

Ils se rendaient aux forts, à l'époque où les Indiens venaient s'y approvisionner. Dès leur arrivée, après avoir touché la main à chacun des indigènes, les missionnaires les convoquaient à une assemblée générale à laquelle ils leur donnaient une première instruction sur la religion et les invitaient à suivre fidèlement les exercices de la mission.

Tout le temps que durait le concours des Indiens au fort, il y avait au moins trois ou quatre instructions chaque jour, sans compter les catéchismes spécialement réservés aux enfants, et les entretiens privés. Ces instructions comportaient l'enseignement des prières les plus usuelles : *Pater, Ave, Credo, Gloria,* des cantiques en langue indigène, des vérités fondamentales et des principaux devoirs du chrétien.



Plusieurs missionnaires, au début des exercices de la mission, consacraient des journées entières à l'enseignement de la lecture. Ce système avait l'avantage de prolonger jusque sous la tente la leçon de catéchisme : dès que les Indiens savaient lire, leur instruction religieuse faisait de rapides progrès [8].

Le père Lacombe et quelques autres missionnaires exposaient avec beaucoup de succès la doctrine chrétienne à l'aide d'un catéchisme en images. Cette méthode d'enseignement deviendra bientôt universelle dans les missions du Nord-Ouest. Nous ne saurions pourtant affirmer qu'elle ait été généralement employée avant 1875 [9].

Nous regrettons de ne pouvoir préciser davantage l'objet et la forme de l'enseignement catéchistique, mais les lettres de missionnaires que nous avons entre les mains n'entrent pas dans ces détails. Elles se contentent d'affirmer qu'on part du sensible pour s'élever au spirituel et au surnaturel.

Ajoutons également que les missionnaires ne semblent pas avoir eu la préoccupation d'exploiter, dans leurs catéchismes ou sermons, les notions religieuses des Indiens, au moins, nous n'avons encore rien trouvé dans les écrits de cette période qui pût le laisser supposer.

La durée du catéchuménat n'était déterminée que par le degré d'instruction religieuse et les dispositions personnelles de chacun. Aux néophytes qui le désiraient, on conférait le baptême sans retard, pourvu qu'ils eussent l'instruction suffisante et qu'ils présentassent certaines garanties de persévérance ; par exemple : mariage régularisé, abandon des coutumes païennes condamnables, vie chrétienne convenable, etc. On se montrait plus sévère pour les anciens polygames, car il était plus difficile de juger de la sincérité de leur conversion. C'est pourquoi on retardait souvent leur baptême de quelques mois ou plus, selon le cas.

Quant aux enfants, on avait coutume de les baptiser tous

[8] Par exemple Mgr Faraud, cf. FERNAND-MICHEL, *Dix-huit ans de missions chez les sauvages*, p. 155-158, 164.

[9] Katherine HUGUES. *The Black-Robe Voyageur*, p. 200-203.

dès les premières visites, à la seule condition que les parents fussent consentants. Cette conduite était amplement justifiée par le fait que les païens ne faisaient ensuite aucune difficulté pour laisser instruire ces enfants dans la relgion catholique.

III. — LA STABILISATION DE LA MISSION.

1. *Formation à la vie chrétienne.*

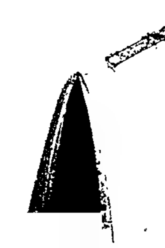
L'instruction du néophyte ne finissait pas avec le baptême. Toutes les fois que les Indiens se réunissaient au fort pour y faire la traite, les missionnaires organisaient une mission en règle, afin de compléter la formation religieuse des néo-convertis. Une partie plus ou moins considérable de cet enseignement avait un but proprement apologétique. Les Indiens, en effet, revenaient souvent à la mission pleins d'objections ou de préjugés contre la religion, résultat de leur contact avec les païens ou les protestants. Il fallait de toute nécessité travailler à détruire ces entraves à leur vie chrétienne. Dans ce but, les missionnaires organisaient assez souvent des conférences dialoguées, toujours très goûtées des Indiens. Ces instructions apologétiques étaient souvent nécessaires, même pour la préparation au baptême [10].

La formation religieuse proprement dite s'accomplissait surtout par la fréquentation des sacrements de pénitence et d'eucharistie, et l'assistance aux offices religieux.

Les Indiens n'avaient aucune répugnance à s'approcher du tribunal de la pénitence. Bien plus, la confession exerçait sur certaines tribus, les Loucheux par exemple, un véritable attrait. Règle générale, les fidèles ne quittaient pas la mission sans s'être approchés du saint tribunal au moins une ou deux fois.

Quant à l'eucharistie, l'on peut dire qu'elle était la grande dévotion des chrétiens. On aimait multiplier les visites au Saint-Sacrement. Toutefois, il semble bien que les premiers mission-

[10] FARAUD, lettre au T. R. P. Fabre, Providence, 6 mai 1863; in *Missions*, 1870, p. 22-23.



naires aient partagé, assez longtemps, la sévérité alors de mode en plusieurs pays relativement à l'administration de ce sacrement. Bien que les lettres des missionnaires de cette époque parlent rarement "ex professo" des dispositions requises pour la réception de la sainte communion, on peut constater avec évidence que dans plusieurs missions il y avait une disproportion énorme entre le nombre des chrétiens adultes et celui des communiants. Malgré leurs ardents désirs de l'eucharistie, on laissait facilement passer deux ou trois ans avant d'admettre les fidèles à leur première communion. On n'admettait à la sainte table que les vieillards et les chrétiens tout à fait exemplaires.

A ce propos, Mgr Grandin rapporte, dans ses *Quelques notes sur Mgr Taché*, un dialogue intéressant entre le Fondateur des Oblats et Mgr Taché lors du sacre de ce dernier : "Avez-vous bien des communiants parmi vos chrétiens, demandait Mgr de Mazenod ? — Monseigneur, répondit le jeune évêque, nous n'avons osé admettre que quelques veillards. — Que me dites-vous, reprit avec étonnement le vénérable Fondateur ? Vous n'avez osé admettre que quelques vieillards et vous supposez pouvoir christianiser ce peuple. N'y comptez pas sans la sainte eucharistie." Et Mgr Grandin d'ajouter : "Ce jugement, tombé de si haut, fut pour l'évêque missionnaire comme un oracle du ciel : il promit de recevoir plus facilement ses néophytes à la participation de la chair et du sang du Sauveur [11]." Et Mgr Grandin note que c'est à partir de ce jour que "la mission [de la Nativité] a commencé à bien faire et les sauvages à se christianiser... Nous y sommes allés pourtant avec une certaine mesure, n'admettant d'abord que les personnes mariées, parce que le mariage chrétien était assez mal compris et que nous redoutions cette transition pour nos jeunes chrétiens. Après quelques années nous avons pu avoir chez nos sauvages les premières communions d'enfants, surtout quand nous avons eu le secours des religieuses [12]..."

Il semble bien que les missionnaires ne se soient jamais,

[11] GRANDIN, *Quelques notes sur Mgr Taché, O.M.I.*, cité par Dom BENOIT, *Vie de Mgr Taché*, t. I, p. 333-334.
[12] ID., *ibid.*, p. 335-336.

durant cette période, départis d'une certaine sévérité relativement à l'admission des fidèles à la sainte communion. Il est certain qu'on ne les admettait pas à la sainte table immédiatement après le baptême. Dans les lettres de missionnaires qui donnent quelques statistiques sur l'exercice du saint ministère, on constate souvent que le nombre des communiants n'atteint pas même la moitié des personnes en âge de communier. Ainsi, par exemple, le père Roure affirme qu'il n'y a que 200 communiants environ à Saint-Michel, en 1873. Or, le nombre des chrétiens devait être de plus de 800. Dans les grandes missions, on y entendait de 500 à 600 confessions [13].

L'organisation religieuse des chrétientés constituait l'un des plus puissants moyens de formation à la vie chrétienne.

Toutes les fois que les Indiens se réunissaient aux forts pour y faire la traite, les missionnaires organisaient de véritables missions qui duraient tout le temps que les indigènes demeuraient aux postes. C'est alors que se manifestait la vraie physionomie d'une chrétienté. Chrétiens et catéchumènes assistaient à la messe, se réunissaient trois ou quatre fois par jour pour entendre la parole évangélique et finissaient la journée par la prière du soir en commun.

Outre ces exercices, il y avait des instructions spéciales pour la préparation à la confession. On s'approchait du saint tribunal plusieurs fois durant la mission. Cependant la confession sacramentelle n'avait ordinairement lieu qu'à la fin de la mission.

Pour les instructions, hommes et femmes n'étaient pas généralement séparés. Toutefois on réunissait les enfants séparément pour le catéchisme.

Entre temps les missionnaires parcouraient les tentes pour visiter les vieillards et les malades, stimuler les paresseux, ramener les brebis égarées, donner des instructions particulières. Ou bien encore, c'étaient les Indiens eux-mêmes qui visitaient le missionnaire.

Les offices du dimanche et des fêtes se célébraient avec

[13] Arch. gén., C/Roure, lettres à Mgr Faraud, Providence, 11 octobre 1872 ; Providence, 10 décembre 1873.

toute la pompe possible. La grand'messe était précédée du chant de cantiques et d'un sermon en une ou plusieurs langues, selon le cas. A la messe, la communauté chantait le *Kyrie*, le *Gloria* et le *Credo*. Le *Sanctus* et l'*Agnus Dei* étaient plus ordinairement remplacés par des cantiques en langue indigène. Dans plusieurs missions cependant, on se contentait du chant de cantiques.

L'office du soir se composait d'un cantique à la sainte Vierge, du chapelet, d'une instruction, du salut et de la prière [14].

La mission se clôturait par la procession solennelle du Saint-Sacrement et la plantation d'une croix (si cette cérémonie n'avait pas encore eu lieu) [15].

On célébrait également avec toute la solennité possible les principales fêtes liturgiques de l'année : Noël, l'Epiphanie, Pâques, l'Ascension, la Pentecôte, etc. A ces fêtes assistaient les chrétiens campés aux environs de la mission. Il n'était pas rare que les Indiens s'imposassent des voyages de vingt jours [16] et plus pour assister à ces fêtes.

En dehors des grandes réunions, qui précédaient et suivaient les chasses, le nombre de ceux qui demeuraient à la mission était très restreint. Les missionnaires profitaient de ce temps pour visiter dans leurs campements les Indiens qui n'avaient pu se rendre à la mission aussi bien que pour faire de nouvelles conquêtes spirituelles.

Si au cours de l'année une bande d'Indiens arrivait au fort, le missionnaire laissait là toute autre préoccupation pour ne s'occuper que d'eux. Il recommençait en leur faveur les exercices dont nous venons de parler.

Lorsqu'un missionnaire était seul chargé d'une mission résidentielle, il attendait le départ des Indiens de sa mission pour entreprendre la visite des postes qu'il devait desservir. Mais alors il fixait d'avance la date du rendez-vous. Si le personnel

[14] LECORRE, "Journal hebdomadaire", in *Missions*, 1877, p. 474.
[15] CAËR, lettre au T. R. P. Fabre, Ile-à-la-Crosse, premier janvier 1866 ; in *Missions*, 1868, p. 278.
[16] Il ne faut pas toujours juger de la distance par le temps que met l'Indien à se rendre d'un endroit à un autre. Vivant, en effet, au jour le jour, il perd un temps considérable à chasser et à pêcher.

était d'au moins deux pères, l'un demeurait continuellement à la mission, tandis que l'autre faisait la visite des dessertes.

Voici comment le père Légeard décrit la marche religieuse de la mission Saint-Jean-Baptiste de l'Ile-à-la-Crosse : "Cette chère mission pourrait, je pense, marcher de pair avec bien des paroisses de France où fleurit la piété. En temps ordinaire nous n'avons ici que les serviteurs de la Compagnie et quelques familles, métisses ou sauvages, fixées autour de la mission. Les offices se font régulièrement comme dans une paroisse. Le dimanche matin, à la grand'messe, il y a sermon en français ; le soir, avant la bénédiction, sermon en cri. Tous les premiers jeudis du mois, nous avons la messe devant le Saint-Sacrement exposé ; les premiers vendredis du mois, bénédiction du Saint-Sacrement en l'honneur du Sacré-Cœur. Par une faveur bien précieuse que nous a accordée Monseigneur, tous les jeudis du mois de saint Joseph et celui de la sainte Vierge, nous avons la bénédiction du Saint-Sacrement. Pendant le carême, le chemin de croix se fait tous les vendredis et tout notre monde y assiste fidèlement ; il est même passé en usage que pendant ce saint temps de pénitence le chapelet se récite en famille tous les soirs . . . Les sacrements sont assez fréquentés ; nous avons même un certain nombre de personnes qui communient tous les jours [17]."

2. *Les œuvres de charité chrétienne et l'éducation.*

Il semble donc que l'organisation proprement religieuse des missions laissait peu à désirer, du moins là où les missionnaires étaient établis en permanence. Mais l'influence de l'Eglise ne doit pas normalement s'arrêter à l'individu, elle doit encore prolonger son action jusque dans la société pour l'élever, la christianiser. C'est précisément ce rayonnement de l'Eglise dans la société qui crée autour du chrétien une atmosphère qui rend possible l'épanouissement total de la grâce de son baptême. Une mission, une Eglise sans rayonnement social demeure toujours incomplète et instable. Au surplus, un certain bien-être dans la communauté, une certaine instruction des individus ne peut qu'aider l'Eglise dans son œuvre d'évangélisation.

[17] LÉGEARD, lettre au P. Martinet, Ile-à-la-Crosse, 10 novembre 1873 ; in *Missions,* 1874, p. 528-529



Les missionnaires de l'Ouest canadien le comprirent parfaitement. Dès le premier abord, ils s'efforcèrent de créer des œuvres de charité éminemment aptes à faire comprendre à l'Indien que le christianisme n'est pas une religion purement individuelle, égoïste ; ils mirent également en œuvre toutes les ressources dont ils disposaient pour améliorer les conditions de vie des Indiens, soit en leur enseignant les arts manuels, soit en leur donnant un minimum d'instruction.

C'est à partir de l'arrivée des Sœurs Grises dans le pays en 1844 que les œuvres de charité sociales prirent un développement rapide et constant. Partout où elles s'installèrent, ces femmes héroïques ouvrirent des orphelinats, des hospices pour vieillards, des hôpitaux, des écoles élémentaires. Toutes leurs missions étaient autant de dispensaires où les malades recevaient remèdes et soins *gratis pro Deo*. Toutes choses bien modestes, sans doute. L'école était le plus souvent une simple pièce de leur habitation, une pauvre cabane ou une dépendance quelconque de la mission [18].

C'est naturellement à Saint-Boniface, où les ressources étaient plus abondantes et le pays plus développé, que ces œuvres devinrent le plus florissantes. Cependant elles ne font défaut ni dans l'Athabaska-Mackenzie ni à Saint-Albert.

En 1875, l'Athabaska-Mackenzie possède trois écoles, chacune fréquentée par 30 ou 40 enfants. Il y a aussi un embryon d'hôpital et un orphelinat à la Providence. A la même date, il y a, à Saint-Albert, 4 écoles fréquentées par 150 enfants environ, et deux orphelinats. La ferme de Saint-Albert sert d'école d'agriculture pour les Métis.

Saint-Boniface possédait un hôpital régulièrement organisé, 17 écoles et un collège classique. Le nombre des élèves, d'après le rapport du surintendant de l'instruction publique pour l'année 1872, s'élevait à 639 [19].

Ces chiffres ne sont pas énormes. Mais si l'on tient compte du petit nombre des habitants, de leurs conditions particulières

[18] DUCHAUSSOIS, *Femmes héroïques*, Paris, Spes, nouv. éd. 1933.
[19] Rapport du Surintendant de l'instruction publique, cité par Dom BENOIT, *op. cit.*, t. 2, p. 203-204.

de vie, de la modicité des ressources, on ne peut s'empêcher d'apprécier hautement les résultats obtenus.

3. *Le clergé indigène.*

La condition la plus essentielle de la stabilité aussi bien que du développement normal d'une mission réside dans son clergé, et qui plus est, dans son clergé indigène.

Personne ne peut s'étonner qu'il n'y ait pas encore de clergé indigène dans l'Ouest canadien en 1875. Il est cependant permis de se demander si les missionnaires de l'époque n'eurent jamais la pensée de préparer au sacerdoce quelques Indiens ou Métis parmi les mieux disposés.

A cette question les documents permettent de répondre catégoriquement. Les pionniers de l'Eglise de l'Ouest songèrent sérieusement à la création d'un sacerdoce indigène.

C'est avant tout pour les Métis, que Mgr Provencher avait fondé le collège classique de Saint-Boniface. Mgr Taché le maintint au prix de grands sacrifices ; il paya même l'instruction de plusieurs Métis dans l'espoir d'en voir quelques-uns atteindre le sacerdoce.

Il croyait également à la possibilité de former un clergé proprement indien, comme en témoigne Mgr Grandin. En effet, en 1856 Mgr Taché confiait à sa mère, pour qu'elle le fît instruire dans un collège de la province de Québec, un jeune Montagnais de 13 ou 14 ans. Il avait été le maître de Mgr Grandin dans l'étude de la langue montagnaise. L'évêque rapporte dans ses notes sur Mgr Taché que cet enfant avait appris à lire et à écrire le français "au point d'émerveiller l'évêque [Mgr Taché] et les pères, surtout le père Grollier qui, l'automne précédent, avait ri aux éclats, lorsque j'avais parlé de former plus tard un clergé indigène [20]". Le jeune Montagnais fut, en effet, envoyé à l'école des Frères, à Boucherville. Mais il tomba bientôt malade et mourut. "Nous avons remarqué, écrivait Mgr Grandin à ce propos, que les enfants Montagnais sont très susceptibles d'ins-

[20] GRANDIN, *Quelques notes sur Mgr Taché*, cité par Dom BENOIT, t. 1, p. 338.

truction ; mais il ne faut pas les tirer tout à fait de la vie sauvage. Ils meurent même dans nos établissements, si nous ne leur accordons pas de grand air, certains travaux extérieurs et la nourriture des sauvages [21]."

On ne saurait donc qualifier l'activité des premiers missionnaires d'apostolat à courte vue. Au contraire, c'est en prévision de l'avenir qu'ils tentèrent de relever le niveau social des indigènes, de former des prêtres pris dans le pays même.

4. *L'unité et la continuité dans l'action.*

Une Eglise ne s'édifie pas en quelques années. C'est une œuvre qui demande au contraire du temps et, partant, de la persévérance. L'édifice spirituel sera d'autant plus solide et ses proportions plus harmonieuses que les constructeurs auront été guidés par le même esprit.

L'unité et la continuité de l'action missionnaire chez les Oblats étaient assurées a priori par leur organisation religieuse.

Tous les missionnaires d'une région déterminée formaient au point de vue de la Congrégation une unité administrative appelée "vicariat de missions" assisté par un conseil de quatre membres. La juridiction du vicaire de missions s'étendait à tous les pères pour tout ce qui concernait la vie religieuse et l'administration interne des missions.

Dans l'Ouest canadien, à cette époque, les limites des vicariats de missions coïncidaient avec celles des circonscriptions ecclésiastiques. Au surplus, les vicaires de missions étant également vicaires apostoliques ou évêques, ils se trouvaient avoir entre les mains l'administration externe et interne des missions. Il ne pouvait en résulter qu'une grande unité d'action et une parfaite cohésion de tous les efforts.

Au reste, le vicaire de missions devait se conformer aux prescriptions des Règles et Constitutions, ainsi qu'à celles du *Directoire des Missions étrangères*, contenu dans une instruction de Mgr de Mazenod [22].

[21] GRANDIN, *ibid.*
[22] *Constitutiones et Regulæ Miss. O.M.I.*, Massiliæ, 1853, Appendix : De exteris missionibus, p. 167-182.

Voici en substance les principaux points de cette instruction :

1. Dans les missions auprès des hérétiques et des infidèles, on doit observer ce qui se pratique dans nos autres églises. On peut cependant y ajouter d'autres exercices religieux que nécessite la fondation ou marche régulière d'une mission. 2. Les nôtres ne devront pas refuser d'instruire les jeunes gens, clercs ou laïcs, de leur devoir de piété, ni même de leur enseigner les sciences divines et humaines. 3. Nos missionnaires devront se faire une loi d'entourer d'un soin spécial les catholiques ; puis, ils pourront se tourner vers les brebis errant au dehors et les ramener. 4. Toutes les missions d'une même région dépendent du vicaire des missions. 5. Les habitations des missionnaires sont des résidences. Seule celle du vicaire jouira du nom et des droits d'une maison.

Suivent des prescriptions particulières sur la conduite interne des missions.

Dans le *Directoire* proprement dit nous relevons les points suivants : 1. Mettre les jeunes missionnaires sous la conduite des anciens plus expérimentés et confier à ceux-ci la fondation des nouvelles missions. 2. N'admettre au baptême que ceux qui auront été instruits et qui présentent des garanties suffisantes de persévérance. 3. Composer un catéchisme dans l'idiome propre au peuple évangélisé. 4. Faire passer le même enseignement dans des cantiques. 5. Exposer l'enseignement à l'aide d'images et de peintures. 6. S'efforcer de changer la vie nomade en vie sédentaire. Employer tous les moyens à cette fin : apprendre à bâtir des habitations, à cultiver la terre, enseigner les métiers les plus élémentaires de la civilisation, fonder des écoles dans chaque mission si possible. 7. Le zèle du missionnaire doit s'étendre à tout ce qui regarde le bien même temporel de ses ouailles.

Cette instruction de notre vénéré Fondateur contient, on le voit, à peu près tous les éléments d'une méthode missionnaire complète. Or, ce document n'est pas resté lettre morte, comme on peut s'en rendre compte en lisant les actes de visites canoniques des missions ainsi que la correspondance du temps. Dans l'Ouest et le Nord canadiens, tout comme en Afrique et en Asie,



il exerça une influence considérable, je dirais même prépondérante, sur tout l'apostolat missionnaire de notre Congrégation.

CONCLUSION.

En disant que nos premiers missionnaires ne recevaient pas une formation spéciale pour les missions, nous ne prétendons pas qu'ils abordaient ce ministère difficile sans aucune sorte de préparation. Au contraire, nous avons vu qu'avant de se lancer à l'assaut du paganisme, ils étudiaient sur place les langues et les mœurs, observaient et consultaient. Ainsi l'expérience des 25 années de missions que venaient de vivre les prêtres séculiers fut extrêmement précieuse pour nos pères.

Même en dehors de cette préparation sur place, les Oblats avaient déjà reçu une formation religieuse qui les rendait singulièrement aptes aux missions auprès des non-catholiques. Habitués à pénétrer la psychologie des foules, à s'adapter à toutes les circonstances d'un ministère difficile, il leur paraissait tout naturel d'avoir à compléter sur place leur préparation aux exigences de l'apostolat missionnaire.

Mais la fécondité merveilleuse du travail missionnaire des Oblats dans l'Ouest et le Nord canadiens ne tient pas purement et simplement aux méthodes employées. Elle est avant tout le fruit de la charité et du zèle que le vénéré Fondateur des Oblats a légués dans son testament spirituel : "Pratiquez bien parmi vous la charité..., la charité..., la charité..., et au dehors, le zèle pour le salut des âmes."

C'est l'épanouissement de cette double vertu qui a produit des missionnaires de la trempe des Taché, des Grandin, des Grollier, des Grouard et de tant d'autres. C'est l'épanouissement de cette charité rayonnante qui a couvert le pays confié aux Oblats d'institutions remarquables par la hardiesse et l'envergure des conceptions, l'efficacité et la stabilité des réalisations, non moins que par la souplesse de l'adaptation aux peuples auxquels elles sont destinées. Bref, cette charité débordante, ce zèle ardent et méthodique place les Missionnaires Oblats parmi les plus grands fondateurs d'Eglises au 19e siècle.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS 7

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE 11

BIBLIOGRAPHIE GENERALE 11

Carte physiographique de l'Ouest canadien 14

Carte politique (1846) 15

Carte politique (1867-1881) 16

INTRODUCTION GÉNÉRALE · *Les cadres de l'apostolat missionnaire* 17

I. — Le pays 18

A. Orographie 18

1. Le Bouclier Canadien 18
2. La Plaine Intérieure 20

B. Hydrographie 21

C. Météorologie 22

1. Région septentrionale 27
2. Région méridionale 28

D. La situation politique 28

1. La Terre de Rupert 29
2. Territoires du Nord-Ouest 29
3. Colonie de la Rivière-Rouge, ou Assiniboine 30

II. — Les Habitants 31

A. Les Indiens 31

1. Origine 31
2. Distribution et classification 32

a) Tribus nomades de l'Est 32

b) Tribus agricoles des forêts de l'Est 33

c) Tribus des plaines 33

d) Tribus de la côte du Pacifique 33

e) Tribus des bassins du Mackenzie et du Yukon 34

f) Tribus des Cordillières 34

g) Les Esquimaux 35

3. Caractéristiques 35

Physionomie 35

Alimentation et vêtement 36

Habitation 36

Organisation politique et sociale 38

Religion 40

4. Le nombre des Indiens 44

B. Les Métis 46

CHAPITRE PREMIER : *La Mission de la Rivière Rouge avant l'arrivée des Oblats* (1818-1845) 49

I. — La fondation de Saint-Boniface 49

II. — Les premiers travaux apostoliques auprès des Métis et des blancs 54



III. — Développement de la Mission de 1820 à 1840 57
Mgr Provencher, coadjuteur de Québec 57
Fondation de Saint-François-Xavier 59
Premières missions indiennes 59
Etat de la Mission en 1840 62
IV. — Extension dans l'Ouest 63
V. — Erection du district de la Rivière-Rouge en vicariat apostolique 65

CHAPITRE DEUXIÈME : *Les premières missions oblates dans l'Ouest canadien* (1845-1853) 69
I. — Arrivée des Oblats à la Rivière-Rouge 70
II. — L'ère des grandes fondations indiennes (1846-1853) 74
Notre-Dame-de-Merci à Wabassimong 74
Saint-Jean-Baptiste à l'Ile-à-la-Crosse 75
Saint-Pierre, lac Caribou 79
La Nativité, lac Athabaska 81
Saint-Joseph, Grand lac des Esclaves, Fort Résolution 85
Sainte-Anne, lac Sainte-Anne 86
Notre-Dame-des-Victoires, lac la Biche 87
III. — Missions de la colonie de la Rivière-Rouge 88
Saint-Boniface 88
Saint-François-Xavier 89
Notre-Dame-du-Lac, baie des Canards 89
Le ministère auprès des chasseurs de bisons 89
IV. — Erection du diocèse de Saint-Boniface. Nomination et sacre du premier coadjuteur 90
V. — Erection du vicariat de missions de la Rivière-Rouge 93
VI. — Mort de Mgr Provencher 94
Carte des missions de 1818-1862 95

CHAPITRE TROISIÈME : *La merveilleuse expansion des missions dans l'Ouest canadien. L'Evangile au delà du Cercle polaire* (1853-1865) 97
I. — Mgr Taché, évêque de Saint-Boniface 100
II. — Mgr Grandin, coadjuteur de Saint-Boniface 102
III. — Démembrement de Saint-Boniface. Création du vicariat apostolique du fleuve Mackenzie 104
IV. — Nouvelles fondations, 1853-1865 105
A. L'intérieur du diocèse 106
1. Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, Fond-du-Lac 106
2. Notre-Dame-des-Victoires, lac la Biche 109
3. Saint-Joseph, fort Résolution (Grand lac des Esclaves) 112
a) La mission 112
b) Les dessertes 115
1° Grande-Ile, Saint-Cœur-de-Marie 115
2° Fort Simpson, Sacré-Cœur-de-Jésus 116
3° Fort Raé, Saint-Michel 117
4° Fort des Liards, Saint-Raphaël 118
5° Fort Halket, Saints-Anges 119

4. Notre-Dame-de-Bonne-Espérance, fort Good-Hope 119
a) La mission 119
b) Les dessertes 121
1° Fort Anderson, Peel-River, Saint-Nom-de-Marie 121
2° Fort Norman, Sainte-Thérèse 123
3° La Maison-Lapierre, Saint-Barnabé, et le fort Yukon, Saint-Jean 124
5. Saint-Pierre du lac Caribou 126
6. Saint-Albert 127
7. Providence 128
B. Missions de la Rivière-Rouge 129
1. Saint-Laurent, lac Manitoba 129
2. Saint-Norbert 129
3. Sainte-Anne-des-Chesnes 130
4. Saint-Vital 130
5. Saint-Charles 130
V. — Etat général de la Mission en 1865 131
A. Les populations évangélisées 131
B. La qualité des chrétiens 133
C. Tableau des missions 135
1. Les missions de l'intérieur 135
a) Vicariat apostolique du fleuve Mackenzie 135
b) Diocèse de Saint-Boniface 136
2. Missions de la Rivière-Rouge (diocèse de Saint-Boniface) 136
D. Personnel 136
E. Ressources 137
Cartes des missions de 1862 à 1875 138

CHAPITRE QUATRIÈME : *Première phase de l'évolution politique et religieuse de l'Ouest canadien* (1865-1875) 139
I. — La fin d'un régime 139
II. — L'archidiocèse de Saint-Boniface 141
A. Les troubles de la Rivière-Rouge (1869-1870) 141
B. L'immigration 150
C. Erection de la province ecclésiastique de Saint-Boniface 152
D. Les nouvelles fondations (1865-1875) 154
1. Sainte-Marie de Winnipeg 154
2. Saint-Alexandre (fort Alexandre) 155
3. Sainte-Agathe, Saint-Pierre, Saint-Jean-Baptiste 156
4. Notre-Dame-de-Lorette 156
5. Saint-Florent (lac Qu'Appelle) 157
E. Etat général de l'archidiocèse de Saint-Boniface en 1875 158
1. Evolution politique et religieuse 158
2. Statistiques 159
3. Missions et paroisses desservies par les Oblats 160
a) Saint-Boniface 160
b) Saint-Laurent 161

c) Pembina 161
d) Saint-Joseph 161
e) Saint-Charles 161
4. Paroisses confiées au clergé séculier 161
5. Personnel 162
III. — Diocèse de Saint-Albert (1865-1875) 162
A. Etat des missions du diocèse de Saint-Albert au cours de cette période 163
1. Saint-Paul-des-Cris 163
2. Saint-Bernard (Petit lac des Esclaves) 164
3. Saint-Albert 165
4. Sainte-Anne 166
5. Saint-Jean-Baptiste, Ile-à-la-Crosse 166
6. Saint-Pierre (lac Caribou) 167
B. L'Œuvre des Ecoles du Nord-Ouest 168
C. Récapitulation 169
IV. — Vicariat apostolique du fleuve Mackenzie (1865-1875) 169
A. Coup d'œil d'ensemble sur le vicariat (1865-1875) 169
B. Mgr Clut, coadjuteur d'Athabaska-Mackenzie 171
C. La question des transports et la mission du lac la Biche 172
D. Tentative de fondation en Alaska 175
E. Premières excursions au pays des Esquimaux 178
F. Etat général des missions du vicariat en 1875 181
1. Providence 181
2. Saint-Joseph (Grand lac des Esclaves) 182
3. Saint-Michel (Fort Raë) 183
4. Notre-Dame-de-Bonne-Espérance 183
a) Le Saint-Cœur-de-Marie (Grand lac d'Ours) 183
b) Sainte-Thérèse (au confluent de la rivière de l'Ours et du Mackenzie) 184
5. La Nativité 184
6. Saint-Charles (fort Dunvegan) 185

CHAPITRE CINQUIÈME : *Les méthodes missionnaires des Oblats dans l'Ouest canadien* (1845-1875) 187
I. — La préparation des missionnaires 188
II. — Fondation des missions 190
1. Le choix d'une mission 190
2. L'installation 192
3. La préparation au baptême 193
III. — La stabilisation de la mission 195
1. Formation à la vie chrétienne 195
2. Les œuvres de charité chrétienne et l'éducation 199
3. Le clergé indigène 201
4. L'unité et la continuité dans l'action 202

CONCLUSION 204